This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Hon.ble Marmaduke Dawnay

VET. FR. III B. 4737 (1)

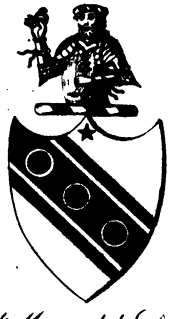

Hon.ble Marmaduke Dawnay

VET. FR. III B. 4737 (1)

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE DANGEAU.

TOME I.

[illegible]

THE

[illegible]

[illegible]

ABRÉGÉ DES MÉMOIRES

OU

JOURNAL

DU MARQUIS DE DANGEAU,

EXTRAIT DU MANUSCRIT ORIGINAL,

CONTENANT BEAUCOUP DE PARTICULARITÉS ET D'ANECDOTES SUR LOUIS XIV, SA COUR, etc.;

AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES,

ET UN ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LA RÉGENCE;

PAR Mme. DE GENLIS.

TOME PREMIER.

1694

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17;

ET MÊME MAISON DE COMMERCE,

A *Londres*, 30 Soho Square; et à *Strasbourg*, rue des Serruriers, n° 3.

1817.

HON-BLE MARMADUKE BURTON DAWNAY
LANGLEY

NOTICE

SUR LA VIE

DU MARQUIS DE DANGEAU.

Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, naquit dans la Beauce, le 21 septembre 1638. « Il avoit (dit Fon-» tenelle) une figure fort aimable, et » beaucoup d'esprit naturel, qui alloit » même jusqu'à faire agréablement des » vers ».

Il étoit de famille protestante; mais, dans sa première jeunesse, il se convertit à la religion catholique. Il se distingua par sa valeur et par ses talents militaires. En 1658, il servit en Flandre sous le grand Turenne, et ensuite en Espagne, et ce fut avec des succès si brillants, que le roi d'Espagne voulut se l'attacher; mais il trouva en lui, dit Fonte-

nelle, un François trop passionné pour sa patrie et pour son roi. A son retour en France, sa réputation militaire et ses agréments personnels lui acquirent promptement la faveur des reines et celle de Louis XIV, excellent appréciateur du mérite en tout genre. Le marquis de Dangeau joignoit au goût cultivé des lettres l'aptitude aux sciences, et une *tête algébrique*, ajoute Fontenelle, qui rapporte à ce sujet le trait suivant :

« Un jour que M. de Dangeau s'alloit » mettre au jeu du roi, il lui demanda » un appartement dans le château de » Saint-Germain, où étoit la cour. La » grâce n'étoit pas facile à obtenir, parce » qu'il y avoit peu de logements en ce » lieu-là. Le roi lui répondit qu'il la lui » accorderoit, pourvu qu'il la lui de- » mandât en cent vers qu'il feroit pen- » dant le jeu ; mais cent vers bien » comptés, pas un de plus ni de moins; » après le jeu, où il avoit paru aussi peu » occupé qu'à l'ordinaire, il dit les cent

» vers au roi; il les avoit faits, exacte-
» ment comptés et placés dans sa mé-
» moire, et ces trois efforts n'avoient
» pas été troublés par le cours rapide
» du jeu (1) ».

Le marquis de Dangeau eut la gloire d'être à la cour le protecteur de Boileau, qui lui adressa sa satire 5e sur la *Noblesse*. L'abbé de Dangeau, frère du marquis, devenu, par le crédit de son frère, lecteur du roi, se servit aussi de sa place pour la gloire des lettres et le bien de ceux qui les cultivoient. Les philosophes modernes lui reprochent amèrement *d'avoir négligé le seul La Fontaine*; mais il eût été bien peu convenable qu'un ecclésiastique protégeât ouvertement l'auteur des contes les plus

(1) Le roi n'avoit pas exigé que ces vers fussent beaux, et comme le talent d'improviser de mauvais vers est très-facile, il est possible que le marquis de Dangeau les ait improvisés après la partie, au lieu de les avoir faits pendant le jeu, ce qui seroit beaucoup moins merveilleux.

TAYLOR INST. OXFORD

scandaleux. Les philosophes ont compté cette raison pour rien, ce qui est assez simple, car, lorsqu'on manque absolument de principes, il est impossible d'avoir le sentiment de toutes les convenances (1). Dans l'année 1665, le mar-

(1) D'Alembert a fait l'éloge de l'abbé de Dangeau, mais quel *éloge!* Un savant et un littérateur auroit dû louer du fond de l'âme un homme dont la vie fut sans tache, un homme rempli de vertus, de désintéressement et d'une étonnante érudition; l'abbé de Dangeau savoit le grec, le latin, et toutes les langues vivantes, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'allemand, le suédois, l'anglois, etc. Il a fait des ouvrages très-estimés sur la langue françoise, et des éléments d'histoire et de géographie pour la jeunesse; il n'avoit que la noble ambition de s'instruire et d'être utile. On rapporte que quelqu'un, lui racontant un jour des nouvelles politiques qui paroissoient inquiétantes, *il arrivera tout ce qu'il pourra*, répondit-il, *mais j'ai dans mon portefeuille deux mille verbes bien conjugués.* Enfin, l'abbé de Dangeau a été le plus ardent protecteur des gens de lettres de son temps; mais il étoit d'une piété exemplaire; et, en parlant de sa conversion dont toute sa vie et ses écrits ont si bien prouvé la sin-

quis de Dangeau fut fait colonel du régiment du roi, qui, depuis quatre ou cinq ans qu'il étoit sur pied, n'en avoit point eu d'autre que le roi lui-même. Le nouveau colonel se distingua à la tête de sa troupe dans la campagne de Lille en 1667. Au bout de quelques années, il se démit de son régiment pour s'atta-

---

cérité, d'Alembert dit : « Il pressa son abjuration, » et se sentit très-soulagé de n'avoir plus à craindre » de déplaire à son Dieu *et à son souverain ;* et ras- » suré désormais *pour ce monde* et pour l'autre, il » entra dans l'état ecclésiastique ».

Il ne faut pas une grande finesse pour comprendre le sens épigrammatique de ces paroles : *à son souverain.... et rassuré sur ce monde ;* ainsi l'auteur de l'*Éloge* donne clairement à entendre que cette abjuration fut une flatterie, qu'elle ne se fit que par des vues d'intérêt, ce qui seroit certainement la plus odieuse des lâchetés. Et voilà comme les philosophes ont loué ceux qui avoient des principes religieux ! Telles ont toujours été leurs intentions secrètes et perfides dans toutes les louanges qu'ils ont données à Bossuet, à Fénelon, et à tous les hommes d'un mérite supérieur de ce temps, qui tous étoient religieux.

cher plus particulièrement à la personne de Louis XIV. Il fut chargé par ce prince de plusieurs négociations; il alla comme envoyé extraordinaire vers les électeurs du Rhin, il conclut le mariage du duc d'Yorck (depuis Jacques II) avec la princesse de Modène. Sans aucune intrigue, il dut à la sagesse de son caractère, de sa conduite, et à l'estime du roi, toutes les dignités de la cour. Il a été gouverneur de Touraine, le premier des six menins que Louis XIV donna à Monseigneur grand-père de Louis XV, chevalier d'honneur des deux dauphines de Bavière et de Savoie, conseiller-d'état d'épée, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, grand-maître des ordres royaux et militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Aussitôt qu'il fut revêtu de cette dernière dignité, il s'occupa du soin de relever cet ordre négligé depuis longtemps. Il procura la fondation de plus de vingt-cinq commanderies nouvelles;

et, joignant la bienfaisance au zèle et à l'activité, il employa les revenus et les droits de sa grande-maîtrise à faire élever en commun, dans une grande maison consacrée à cet usage, douze jeunes gentilshommes des meilleures maisons du royaume, et destinés en grande partie à servir ensuite dans les armées. Ainsi il eut la gloire, qui n'est point assez connue, d'avoir établi en France la première école militaire, ou du moins d'avoir donné l'idée de former en grand cet établissement. On admettoit dans celui de Dangeau quelques pensionnaires roturiers : Duclos dit avoir été élevé dans cette maison. Ce bel établissement ne dura que dix ans; après la mort du fondateur, le mauvais état des finances ne permit pas au gouvernement de le continuer.

La cour, les affaires, d'utiles occupations particulières, n'empêchèrent jamais le marquis de Dangeau de cultiver les lettres et les sciences. Il remplaça

Scudéri à l'Académie. Il étoit dans la destinée des deux frères de succéder, dans cette compagnie, à des personnages ridicules : l'abbé de Dangeau y remplaça l'abbé Cotin, si ridiculisé par Boileau, que le récipiendaire, forcé par l'usage de louer son prédécesseur, n'osa faire imprimer son discours. Tous les mercredis, le marquis et l'abbé de Dangeau réunissoient chez eux une société choisie de gens de lettres et de savants, dont faisoient partie le cardinal de Polignac (1), l'abbé de Longuerue (2), l'abbé Dubos (3),

(1) Auteur de *l'Anti-Lucrèce.*

(2) Qui fut un prodige d'intelligence et de mémoire dès l'âge de quatre ans. A quatorze ans, il savoit presque toutes les langues. Il s'appliqua à l'histoire et surtout à la chronologie. Ayant employé le temps avant l'âge où communément on en peut tirer parti, et n'en ayant jamais perdu, il sut doubler utilement sa vie, et son savoir devint prodigieux. Il a laissé quelques ouvrages, entre autres une *Description historique de la France.*

(3) L'abbé Dubos fut un littérateur célèbre. Mgr le Régent, qui ne pensoit pas que les gens

le marquis de L'Hôpital (1), l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Raguenet, Mairan (2), l'abbé de Choisi : ce dernier,

---

d'esprit qui écrivent bien ne sont bons qu'à faire des livres, l'employa très-utilement dans plusieurs négociations. L'abbé Dubos montra dans cette carrière des talents distingués. Il rendit de grands services. Il mourut à Paris en 1742, secrétaire perpétuel de l'Académie françoise. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés; le plus célèbre est celui qui a pour titre : *Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture.*

(1) Le marquis de L'Hôpital, l'un des plus grands mathématiciens de son temps, servit quelque temps en qualité de capitaine de cavalerie. La foiblesse de sa vue le força de quitter le service, et alors il se livra tout entier à l'étude et aux sciences. Il fut reçu à l'Académie des Sciences en 1693. Son livre intitulé, *de l'Analyse des infiniment petits*, in-4°, publié en 1696, lui fit une grande réputation parmi les savants, et dans la société, il eut celle d'une probité parfaite et d'un homme aimable. Il épousa Charlotte de La Chesnelaye, qui partagea non-seulement ses goûts, mais ses études. Il développa en elle le génie des mathématiques, et elle l'aida dans tous ses travaux en ce genre. Le marquis de L'Hôpital mourut en 1704, à l'âge de quarante-trois ans.

(2) *Jean-Jacques* Mairan naquit à Béziers en 1678,

célèbre par son esprit, ses aventures, ses écrits (surtout le *Journal du Voyage*

---

et mourut à Paris, en 1771, à quatre-vingt-treize ans, Il eut une conformité singulière avec Fontenelle; il parcourut, comme lui, une longue carrière, et avec les mêmes talents, du moins pour les sciences, les mêmes succès, les mêmes places. Il fut savant et littérateur, et membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie françoise. Comme Fontenelle, il a fait des éloges académiques qui sont estimés; comme lui, il eut un caractère paisible, plein de douceur et d'aménité, et il fut généralement aimé dans les académies où il fut admis et dans la société; enfin il succéda à Fontenelle en 1741, dans la place de secrétaire perpétuel de l'Académie françoise. Il a laissé plusieurs bons ouvrages de physique et des éloges des académiciens de l'Académie des Sciences, morts en 1741, 1742 et 1743. On cite de lui un mot charmant, parce qu'il n'a pu venir que du cœur. Il disoit qu'*un honnête homme est celui à qui le récit d'une bonne action rafraîchit le sang*.

L'abbé Raguenet s'appliqua à l'étude des belles-lettres et de l'histoire. Son discours *sur le mérite et la dignité du martyre* emporta le prix de l'éloquence à l'Académie françoise, en 1689. Cent ans après, le plus beau discours sur le même sujet n'eût été qu'une cause d'exclusion à tous les honneurs litté-

de Siam, et ses *Mémoires*), fut ramené à la religion par l'abbé de Dangeau, et

---

raires. L'abbé Raguenet a laissé plusieurs ouvrages estimés, entre autres la *Description des Monumens de Rome*, qui lui valut des lettres de *citoyen romain*, titre qu'il a porté jusqu'à sa mort.

L'abbé de Saint-Pierre obtint, sous le règne de Louis XIV, par le crédit de ses protecteurs, des bénéfices, la place de premier aumônier de *Madame*, et la riche abbaye de Saint-Trinité de Tiron. Le cardinal de Polignac, l'un de ses plus utiles protecteurs, contribua surtout à lui faire accorder ces grâces, et à le faire recevoir à l'Académie françoise, quoique l'abbé de Saint-Pierre n'eût aucun titre pour y être admis. Après la mort de Louis XIV, il fit un écrit rempli de flatteries pour le prince régent, et en même temps très-injurieux à la mémoire de Louis XIV, son bienfaiteur et celui de l'Académie françoise. Cette action le fit exclure à l'unanimité de cette compagnie, à l'exception du seul Fontenelle, qui refusa son consentement à cette exclusion. Fontenelle attachoit peu de prix aux inconséquences, de quelque genre qu'elles fussent. On sait que, dans les dernières années du règne de Louis-le-Grand, il publia plusieurs discours de la piété la plus édifiante, et qu'après la mort de ce prince, il fit l'*Histoire des Oracles !*..... L'abbé de Saint-Pierre a été loué avec exagération

s'y consacra depuis avec autant de sincérité que de zèle (1). On trouva dans

---

par les philosophes du dix-huitième siècle ; la raison en est connue ; il a dans ses écrits déclamé contre le célibat des prêtres, contre Louis XIV, contre le gouvernement, et dit beaucoup de choses indirectement, et quelquefois directement contre la religion. Il fut un mauvais prêtre (en jouissant des biens de l'Église), un mauvais écrivain, et un faiseur de projets chimériques. On dit qu'il montroit peu d'esprit dans la société, ainsi il n'en montroit d'aucune manière, car on n'en trouve point dans ses écrits. Les philosophes modernes conviennent qu'il n'avoit pas des mœurs pures, mais ils assurent qu'il étoit fort charitable ; enfin on le loue beaucoup d'avoir pris pour devise ces mots : *donner et pardonner ;* il est néanmoins bien ridicule de se vanter ainsi de sa charité ; mais il est vrai que ce n'étoit pas la charité évangélique, c'étoit de la *bienfaisance ;* on prétend qu'il a inventé ce mot, qui est plus harmonieux, plus élégant ; les gens du monde le préfèrent, les pauvres aiment mieux l'autre.

(1) L'abbé de Choisi eut une première jeunesse très-licencieuse ; il étoit d'une jolie figure, et il est vrai qu'il vécut en province pendant dix-huit mois sous des habits de femme, folie qui forme le sujet de son roman de *La Comtesse des Barres*, qu'il fit à

cette société spirituelle et savante beaucoup d'esprit au marquis de Dangeau. On n'avoit point fait alors de livre sur l'*esprit;* mais on avoit à ce sujet des opinions universellement reçues : *justesse, pénétration, étude du cœur humain, connoissance du monde,* voilà les qualités naturelles et acquises qui formoient ce qu'on appeloit alors un homme d'un esprit supérieur. *Naturel, clarté, convenance de ton, propriété d'expressions,* voilà ce qui constituoit un bon écrivain. On n'avoit point élevé d'*autel* à la raison, mais on

---

cette époque. M. de Voltaire a dit que pendant ce temps il écrivoit son *Histoire ecclésiastique,* ce qui est faux et absurde. L'abbé de Choisi donna le premier volume de cet ouvrage (corrigé par Bossuet) en 1703, il avoit alors près de soixante ans ; mais un mensonge grossier ne coûtoit rien à M. de Voltaire, lorsqu'il pouvoit jetter du ridicule sur un ouvrage religieux. Il est bien glorieux pour la religion qu'un homme qui avoit tant d'esprit n'ait pu lui nuire qu'à force de cabales, de brigues, de mensonges et de calomnies.

vouloit de la raison en toutes choses; manquer de raison, c'étoit manquer d'esprit; écrire sans goût ou avec affectation et obscurité, c'étoit mal écrire (1). On aimoit l'éloquence, on en donnoit en tout genre des modèles parfaits; mais on exigeoit qu'elle eût toujours pour bases la raison et la vérité; on croyoit que toute hardiesse de style doit produire une beauté, et qu'il n'y a point de *beauté* dans ce genre sans une image agréable ou grande, ou sans une pensée ingénieuse. En effet, sans ces conditions, une hardiesse de style n'est qu'une licence puérile et condamnable. Une heureuse hardiesse de style ne peut gâter la langue, parce qu'elle reste unique; on ne pourroit la prendre sans piller, puisqu'elle offre une image neuve, ou qu'elle exprime une grande pensée; si elle

(1) Après avoir immolé la raison, on établit en France un culte en son nom. Ainsi les anciens Romains déifioient leurs empereurs après les avoir assassinés.

n'étoit qu'une tournure, elle passeroit peut-être dans le langage comme expression nouvelle; et la langue, ainsi surchargée de tours bizarres, s'altéreroit et finiroit par perdre la clarté qui la distingue, mérite apparemment moins précieux que ne le croyoient nos pères, puisque aujourd'hui on peut si souvent s'en passer. Enfin, jamais dans aucun siècle, on n'eut moins la manie du bel-esprit que dans le siècle de Louis-le-Grand; on n'éprouvoit point ce désir ardent, démesuré, d'en montrer à chaque ligne, à chaque phrase. Il semble que le sentiment d'une véritable force doive rendre plus confiant dans son talent, et préserver de ces recherches pénibles et de ces vives inquiétudes sur l'opinion des autres. Les gens sensibles ne vantent jamais la bonté de leur cœur; ils sont persuadés que tout le monde leur rend justice à cet égard. Les vrais braves, avant même d'avoir prouvé leur intrépidité, n'imaginent pas qu'on puisse

douter de leur courage; mais les charlatans en tout genre sont inquiets et défiants : tels sont les esprits faux lorsqu'ils ont de grandes prétentions (1). Malgré les illusions de la vanité, on connoît toujours en secret les bornes de son esprit, quand on fait tant d'efforts pour

(1) La modestie ne consiste pas dans l'ignorance de ses avantages : une belle personne peut être exempte de vanité; cependant elle n'ignore pas qu'elle a de grands yeux, un beau teint, de belles dents, une belle taille, etc. Il en est de même des dons de l'esprit; si on a de l'imagination, de la facilité, de la mémoire, des idées neuves, on le sait; mais avec de la modestie on ne se compare point aux autres pour s'élever au-dessus d'eux; on n'est point envieux, on applaudit aux succès mérités, avec plaisir et franchise, ce que ne peuvent faire les esprits faux et par conséquent superficiels, ils craignent naturellement les bons ouvrages, parce que de telles productions se trouvent toujours en opposition avec leurs principes et leurs systèmes; ils y voient, alors même qu'on ne pense point à eux, une critique d'autant plus redoutable qu'elle est fondée sur le *vrai*, qui demeure immuable, et qui, avec le temps, triomphe de tout en dépit des intrigues et des cabales.

étonner et pour éblouir. Il y a un fonds de mauvaise conscience dans toutes ces agitations qui font quitter les bonnes routes pour s'égarer dans les sentiers obscurs et tortueux. On veut séduire la multitude par des sophismes, parce qu'on sait que l'on n'auroit pas assez de talent pour donner de nouveaux charmes à la vérité; on ne quitte la raison que par impuissance de l'embellir; et voilà pourquoi l'affectation et le galimatias se trouvent toujours réunis aux mauvaises doctrines littéraires, et le mauvais goût à l'extravagance. Aujourd'hui, on veut de l'esprit partout, dans les livres de sciences comme dans les poëmes et les romans, dans les ouvrages de physique, de chimie, de médecine, etc. Ainsi, quelques personnes sauront mauvais gré au marquis de Dangeau de n'en avoir pas mis davantage dans l'ouvrage que j'offre au public; mais ce ne sont point des Mémoires, ce n'est qu'un simple Journal, écrit sans aucune espèce de préten-

tion, qui n'a pour but que de retracer avec exactitude tout ce que l'auteur a vu dans l'espace de vingt ans. Enfin, ce sont les dernières années du plus beau siècle présentées naïvement et sans art, telles qu'elles se sont écoulées. L'auteur ne se place dans ce tableau que lorsqu'il en fait partie; il s'y montre, non pour y briller, mais parce qu'il y étoit, et qu'il veut tout dire; il n'écrit que pour raconter fidèlement; il ne conte jamais pour plaire et pour se faire admirer. L'originalité de cette narration, son étonnante simplicité, répandent un intérêt inexprimable sur cet ouvrage. On ne se défie de rien; on croit tout jusqu'au moindre mot; on est certain que rien n'est embelli ou exagéré; on est entraîné dans cette lecture par l'attrait le plus puissant, la vérité. On voit sans cesse Louis XIV; on l'entend, et la curiosité est pleinement satisfaite.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Si la candeur, la bonne foi, l'impartialité, la peinture la plus naïve et la plus fidèle des mœurs d'une cour brillante et célèbre, suffisent pour rendre attachante la lecture d'un ouvrage historique, il n'est point de mémoires plus intéressants que ceux-ci. Ils ont encore l'avantage inappréciable d'offrir le portrait le plus ressemblant et le moins suspect de flatterie que nous ayons, de l'un de nos plus grands rois. Le marquis de Dangeau, qui écrivit ce Journal pendant un si grand nombre d'années avec une régularité si constante, n'en montra jamais une seule ligne, non seulement à Louis XIV, mais à madame de Maintenon son amie. On voit, par les Lettres de cette dernière, qu'il refusa toujours de le lui communiquer tant qu'elle fut à la cour, et qu'elle le lut pour la première fois après la mort du roi, dans la retraite de Saint-Cyr. On ne sauroit trop admirer la délicatesse d'un sujet, d'un courtisan qui craignoit de ternir

la pureté de ses récits et d'affoiblir l'autorité de ses éloges en les mettant sous les yeux de son souverain. Madame de Maintenon, dans ses Lettres à madame de Dangeau, fait souvent l'éloge de la véracité de ce Journal, et de la parfaite exactitude de tous les détails qu'il contient. « Je lis avec plaisir (écrivoit-elle à » madame de Dangeau) les Mémoires de M. de » Dangeau; j'y apprends bien des choses dont » j'ai été témoin, mais que j'avois oubliées. » — 4 *juin* 1716 ».

Dans une autre lettre elle dit :

« Les Mémoires de M. de Dangeau m'amu- » sent très-agréablement..... j'ai tout lu; vous » entendez ce que cela veut dire (1). — 19 » *juin* ».

« J'attends avec impatience la suite des Mé- » moires qui m'amusent si fort, que je lis trop » vite. — 21 *juillet* ».

---

(1) Cela signifie qu'elle passoit les longues nomenclatures des personnes qui suivoient le roi dans ses voyages, le détail des promotions de grades militaires et des ordres du Saint-Esprit, de Saint-Lazare, etc., et une infinité de choses de ce genre qui tiennent une place prodigieuse dans ces Mémoires.

« Je voudrois savoir jusqu'où M. de Dangeau » conduit ses Mémoires, afin de les ménager » plus ou moins, car c'est le seul amusement » que j'aie. — 20 *février* ».

Ces passages suffisent pour faire connoître l'opinion de madame de Maintenon : on en pourroit citer beaucoup d'autres, qui tous expriment la même approbation (1). Madame

(1) Cette seule approbation doit placer cet ouvrage au premier rang des mémoires les plus intéressans de cette grande époque de notre histoire. Madame de Maintenon avoit toujours été le témoin le plus éclairé et la confidente la plus intime de tous les faits et de tous les événements retracés dans ces Mémoires, lorsqu'elle fait l'éloge de l'exactitude de ces récits : on ne peut révoquer en doute leur scrupuleuse fidélité. D'autres juges encore, dont le suffrage est d'un grand poids, ont aussi montré la plus grande estime pour ce Journal, entre autres, l'abbé de Choisi, le président Hénault, M. de La Baumelle, etc. M. de Voltaire est le seul écrivain qui aît parlé avec mépris des Mémoires de Dangeau. On trouvera dans ces Mémoires mêmes la raison de cette injustice; on y verra, dans les années 1719 et 1720, le marquis de Dangeau blâmer *les imprudences et les essais satiriques du petit Arouet.* M. de Voltaire, comme on sait, ne s'est jamais engagé dans de longues lectures, il n'en a jamais eu le temps. Il aura

de Maintenon devoit en effet aimer ce journal; aucun ouvrage ne représente Louis XIV sous des traits à la fois si touchants et si nobles : on voit dans ce Journal que le charme de ses manières et de son langage venoit de sa bonté. La grâce dans les princes n'est point un avantage frivole; cette recherche de politesse n'est dans les particuliers que le désir de plaire; mais dans les souverains, elle est à la fois l'annonce d'un caractère aimable, d'une âme sensible et la preuve de leur estime; par un heureux privilége, elle honore autant qu'elle charme. Louis XIV n'a jamais accordé une grâce sans y joindre un mot flatteur qui en doubloit le prix; on répétoit ce mot avec délice dans sa famille, il y devenoit une tradition glorieuse; presque toujours ses refus étoient faits avec tant d'égards et de délicatesse, qu'on les recevoit avec recon-

---

parcouru très-superficiellement quelques volumes de cet ouvrage; il aura cherché surtout les années où l'auteur pouvoit parler de lui : ces articles, dont l'improbation froide et laconique n'est adoucie par aucun éloge, auront blessé son amour-propre; et suivant sa coutume, dans ce cas, il a décidé que l'ouvrage est détestable.

noissance. Que pourroit faire de mieux la politique la plus habile? Mais la politique ne donne qu'une fausse affabilité qui ne séduit personne; il est un langage qu'elle ignorera toujours, elle ne saura jamais parler au cœur. Sans doute Louis XIV eut des défauts; quel homme n'en a pas? On peut lui reprocher quelques torts.... Il ne réprima point assez la fureur du gros jeu; à sa cour et à la ville, du moins il s'occupa trop tard de ce devoir. Sa magnificence dégénéra quelquefois en prodigalité; il donna trop de diamants et de bijoux aux personnes de sa cour; mais ses défauts mêmes eurent de la noblesse et de l'élévation; sa tendresse, poussée trop loin pour ses enfants naturels, n'altéra jamais son affection pour ses enfants légitimes; il fut pour tous le meilleur et le plus tendre des pères (1).

---

(1) Il est bien étonnant qu'un roi si religieux, qui se repentoit si sincèrement des égarements de sa jeunesse, n'ait pas senti que l'éclat qu'il vouloit donner à ses enfants naturels en éternisoit le scandale, et qu'il ait toujours oublié ces paroles des saintes Écritures: *La race du bâtard adultérin périra.* Malédiction que l'on voit toujours subsistante dans l'histoire, et qui est surtout bien frappante dans

On lui a reproché des défauts qu'il n'eut jamais, de la morgue, une hauteur arrogante, un orgueil excessif, une basse envie de la gloire de Henri IV. Cette dernière imputation est bien formellement démentie dans les Mémoires du comte d'Estrade, ambassadeur de France en Angleterre; on trouve dans ces Mémoires une lettre admirable de Louis XIV, qui contient le plus bel éloge de Henri IV, et dans laquelle, par une modeste et noble exagération, Louis reconnoît qu'il doit à ce héros tout ce que *sa couronne et la France ont de grand et de glorieux*; et

---

la nôtre! C'est une étrange contradiction morale et religieuse que le crime d'un particulier imprime à son enfant adultérin, une tache ineffaçable, tandis que dans celui qui doit donner l'exemple à tous dans un souverain, ce même crime, publiquement reconnu, donne à l'enfant, objet du plus éclatant scandale, un titre d'honneur, et le plus haut rang dans la société. Il est facile de deviner pourquoi cette remarque n'a jamais été faite. On doit regarder comme un véritable malheur public qu'une seule vérité morale soit forcée de rester captive ou voilée, et c'est un grand bonheur et un prodige dans ce siècle que l'existence d'une cour assez pure pour que l'on puisse blâmer librement tout ce que la religion et la raison condamnent.

il prouve son admiration par un fait dont je rends compte dans le cours de cet ouvrage (1). Quant à la morgue, à la hauteur, c'est ainsi que beaucoup de gens appellent la noblesse et la dignité ; Louis XIV avoit en public une majesté imposante, mais qui fut toujours tempérée par la grâce et la douceur, et jamais souverain ne fut plus aimable au sein de sa famille et dans sa société intime. Sa vieillesse n'eut rien de triste et d'austère, son indulgence ne se démentit jamais pour ses enfants, pour les princes de son sang, pour ceux qu'il honoroit de son amitié et pour ses domestiques. Aucun roi n'a été plus véritablement paternel que Louis XIV. Il étoit si accessible, que des gens mêmes qui n'alloient point à la cour, en obtenoient facilement des audiences particulières dont l'unique motif étoit de lui confier des intérêts de famille ; il s'occupoit sans cesse du soin touchant de raccommoder

(1) Je m'enorgueillis d'être le premier écrivain qui ait cité cette belle lettre comme une justification complète de Louis XIV ; j'en ai parlé pour la première fois dans les notes de la duchesse de La Vallière et de madame de Maintenon.

des parens divisés, et dans ces occasions, il ne parloit et n'agissoit qu'en arbitre, en conciliateur, et jamais avec l'autorité d'un souverain. Enfin, nul roi de France n'a plus aimé le travail, et ne s'est occupé des affaires avec plus d'assiduité, de constance et de courage; car les souffrances et les maladies n'ont pu lui faire négliger ces importants devoirs. Il a travaillé encore sur son lit de mort, et même le jour où il reçut l'extrême-onction.

Tel est Louis XIV dans les Mémoires de Dangeau, qui ont le mérite de représenter ce prince avec toute sa grandeur et toute sa bonté, et seulement par des faits; l'auteur écrivoit à madame de Maintenon après la mort de Louis XIV, que *s'il avoit pensé que d'aussi bons yeux liroient ces Mémoires, il ne les auroit pas écrits avec autant de négligence*. En effet, on sent qu'il écrivoit rapidement, et qu'il n'avoit que la prétention d'être scrupuleusement exact.

Il y a déjà plusieurs années que j'ai parlé pour la première fois de ce Journal (dans les Souvenirs de Félicie). On me permettra de retracer ici quelques passages du jugement que

j'en portai alors, et que la réflexion a parfaitement confirmé depuis (1).

« Le Journal de Dangeau est un ouvrage » unique par sa simplicité, par l'exactitude, la » bonne foi, l'impartialité, l'esprit de droiture, » de modération, et les excellents sentiments qui » s'y trouvent d'un bout à l'autre; c'est toujours » un honnête homme qui parle et qui raconte.... » Jamais homme n'eut moins de vanité : il a pris » si peu de place dans ce prodigieux nombre de » volumes! Il ne parle de lui que pour inscrire » dans ses Mémoires les grâces qu'il a reçues de » son souverain; d'ailleurs nulle ostentation, » nul désir de se faire valoir, de donner bonne » opinion de son caractère, ou de son esprit; » nulle animosité contre qui que ce soit. Que » l'on compare ces Mémoires à tous les autres, » on verra que c'est le monument historique » le plus extraordinaire, et l'ouvrage, dans son » genre, le plus estimable qui existe (2).

(1) J'avois lu ces Mémoires et j'en avois fait l'Extrait en 1807; il ne me fut pas possible alors de les faire imprimer.

(2) Il faut toujours se rappeler que Louis XIV ne l'a jamais connu, et que madame de Maintenon ne l'a lu

» On ne s'embarrasse guère que l'auteur » d'un ouvrage d'imagination soit vertueux ou » non, mais il est nécessaire d'estimer un his- » torien, parce que, pour l'intérêt de son » ouvrage, il faut qu'on puisse le croire im- » partial et véridique. Il faut estimer davan- » tage encore celui qui écrit les Mémoires de » son temps, car la franchise ne lui suffit pas. » S'il est vain, envieux, haineux, vindicatif, » il est impossible qu'il soit parfaitement sin- » cère, même avec l'intention de l'être; les » passions l'aveugleront; la vanité, pour le » moins, lui fera faire un usage frivole et quel- » quefois ridicule de son esprit; il parlera » trop de lui, il en parlera sans vérité. Les Mé- » moires du cardinal de Retz sont les plus spi- » rituels que l'on connoisse; le style en est vif » et naturel, la manière de conter de l'auteur » est piquante et parfaite; il observe avec saga- » cité, il peint avec génie; mais c'est l'ouvrage » d'un factieux, d'un ambitieux, d'un homme » à bonnes fortunes : on lit avec défiance et

---

qu'après la mort de ce prince, et par conséquent lorsqu'elle étoit entièrement dépouillée de sa faveur.

» sans fruit, on ne le cite jamais avec auto-
» rité (1). Il est désirable qu'un historien ait
» un esprit supérieur; il doit remonter aux
» causes des événements, les discerner, les faire
» connoître, et en tirer de grands résultats;
» c'est-à-dire démontrer par des faits la sûreté
» des bonnes routes, le danger des mauvaises;
» enfin, offrir aux princes et aux peuples
» un beau traité de *morale expérimentale*. Si
» l'histoire n'est pas cela, la lecture d'un ro-
» man bien fait vaut beaucoup mieux. Des Mé-
» moires historiques ne sont que des matériaux
» pour l'histoire. Un auteur de Mémoires his-
» toriques fera bien rarement un bon ouvrage
» dans ce genre (en le supposant même sincère,
» vertueux et modeste), s'il a une grande ima-
» gination et le talent de bien écrire. Il com-
» binera des rapprochements singuliers, des
» oppositions frappantes; il voudra faire des
» portraits, des réflexions; il négligera les pe-
» tits détails, il voudra mettre de l'accord
» entre ses portraits et les actions des person-

(1) Il est souvent d'une injustice révoltante, surtout pour la reine Anne d'Autriche.

» nages qu'il a dépeints; alors, malgré lui, par
» une pente irrésistible, il tombera dans les
» systèmes, dans les déguisements, dans les
» mensonges, en dissimulant telle action qui
» démentiroit ses idées, en supprimant ou dé-
» naturant les faits pour ne pas perdre une ré-
» flexion ingénieuse ou un résultat piquant.
» Je sais que les historiens eux-mêmes sont
» bien loin d'être exempts de reproches à cet
» égard; mais si tous les mémoires étoient faits
» comme ceux de Dangeau, ils ôteroient aux
» historiens toute possibilité de broder et de
» mentir. Si ces Mémoires eussent été impri-
» més il y a quatre-vingts ans, M. de Voltaire
» et ses copistes auroient-ils pu dire et tant ré-
» péter, que Louis XIV étoit rempli de hauteur
» et d'orgueil; que sa dévotion rendit sa cour
» triste, austère (1), et que ce fut madame de
» Maintenon qui le harcela et le tourmenta

(1) On verra au contraire que, jusqu'à la fin de sa vie, on faisoit tous les jours de la musique chez madame de Maintenon, qu'on y jouoit sans cesse la comédie; que les mascarades, les bals, les loteries, les amusements de tout genre eurent toujours lieu à la cour jusqu'à la mort de Louis XIV.

» dans les derniers temps de sa vie, pour » l'agrandissement du duc Du Maine, quand » on voit si bien dans ces Mémoires que ce fut » tout simplement la tendresse excessive que » ce prince eut pour ses enfants naturels?

» Le siècle orageux qui vient de finir pro- » duira une multitude innombrable de mé- » moires atroces et détestables qui paroîtront » successivement d'ici à cinquante ans. Com- » ment pourra-t-on, sur de tels matériaux, » écrire une bonne histoire de la révolution? » Quel homme pourra débrouiller ce chaos » rempli de discordances, de contradictions, » de mensonges et de calomnies »? *Souvenirs de Félicie. Premier volume* (1).

---

(1) Les mémoires faits pendant la minorité de Louis XIV furent écrits dans des temps de factions; et en général, on y trouve un fonds de droiture et d'impartialité, surtout dans les excellents Mémoires de madame de Nemours, dans ceux de madame de Motteville, et dans ceux de Tourville. Mais il y avoit alors dans les âmes une élévation qui préserva toujours de la fausseté. Les différents partis conservoient au fond les mêmes principes; on n'avoit voulu renverser ni *le trône ni l'autel*. La philosophie moderne n'avoit point encore de prosélytes.

Le seul mérite que puisse avoir l'éditeur des Mémoires de Dangeau, c'est d'avoir lu, sans en rien passer, cet énorme manuscrit, et d'avoir relu tous les mémoires de ce temps, afin de ne point mettre dans l'Extrait des anecdotes déjà connues. Ainsi, j'en ai supprimé de très-intéressantes, mais qui se trouvent dans d'autres mémoires imprimés : c'étoit donc beaucoup de pouvoir tirer quatre volumes in-8° de ce Journal ; et je suis sûre de n'avoir pas laissé dans l'original une seule ligne omise dans cet Extrait, que l'on puisse regretter. J'ai répété quelques récits d'événements connus, parce que j'y ai trouvé une infinité de petits détails intéressants et nouveaux. Tels sont les récits de l'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre à Saint-Germain, le départ du duc d'Anjou pour l'Espagne, etc. Le marquis de Dangeau inscrit dans son journal, avec un soin particulier, tout ce qui a rapport aux étiquettes de la cour : nous avons eu le temps de les oublier ; j'ai cru qu'on les verroit avec plaisir retracés dans cet ouvrage : ils y sont tous. Je n'ai rien voulu changer à la forme de l'ouvrage original, afin

de ne point altérer l'exactitude du texte, et de rendre facile la confrontation de l'extrait avec le manuscrit, puisque chaque article est indiqué par l'année, le mois et le jour. On trouvera beaucoup de lacunes, mais on trouvera tous les faits et tous les détails intéressants dignes d'être conservés avec toute la fidélité de l'éditeur le plus scrupuleux. Enfin, j'ai ajouté à cet ouvrage des notes qui m'ont paru nécessaires, et par conséquent, j'ai tâché de ne pas les multiplier inutilement. Je crois rendre un service aux gens de lettres et à la littérature, en offrant cet extrait au public, et je pense avec plaisir que j'ai pu épargner quelques recherches fatigantes à ceux qui consacrent leur vie à la lecture et à l'étude.

On m'a accusé, et nouvellement encore, d'avoir parlé avec injustice de l'illustre archevêque de Cambrai (1). Mon admiration pour

(1) Dans un de mes ouvrages, *de l'Influence des femmes sur la littérature françoise.* Je vais placer ici un précis de cette discussion, dont une partie sera tirée de petites brochures que je publiai dans le temps pour ma défense, et qui n'ont point été réunies à la collection de mes œuvres; mais je supprimerai dans cette dissertation

le poëme immortel de *Télémaque* m'a fait partager jadis une erreur universellement répandue, celle qui condamne la conduite de Louis XIV avec Fénelon; j'ai, sur ce seul point, adopté pendant long-temps les opinions des écrivains qui, d'ailleurs, n'ont jamais eu d'influence sur mes sentiments; mais depuis, la lecture des Mémoires de Dangeau, en me faisant connoître le beau caractère de Louis XIV, a dû m'engager à un examen plus approfondi, et dont le résultat a été à mes yeux la justification de Louis XIV. Il est fâcheux sans doute de critiquer un livre qu'on admire; mais, n'est-ce rien, que de justifier l'un de nos plus grands rois d'un caprice odieux et ridicule; et d'une injustice absurde? Ne devons-nous rien à la mémoire de Louis-le-Grand? est-il indigne d'un auteur françois de la défendre

---

tout ce qui se rapportoit à des querelles particulières, dont je n'ai conservé nulle animosité, et que je suis loin de vouloir renouveler. L'examen historique que je vais présenter au public se trouve placé fort naturellement à la tête d'un ouvrage dans lequel on parle presque toujours de Louis XIV, et qui contient tant d'éloges de son équité, de sa bonté, de son caractère.

par des faits irrécusables? Et depuis quand est-ce un scandale, est-ce un crime de discuter un point d'histoire qui n'a jamais été examiné, et surtout lorsqu'on le discute avec tout le respect dû à d'illustres noms et à de grandes réputations justement acquises?

Voici la manière dont je parle de *Télémaque* dans l'*Influence des femmes*.

« *Télémaque* contient des descriptions ra-
» vissantes, beaucoup de morceaux écrits d'une
» manière enchanteresse; des beautés sans
» nombre : on y trouve un fonds admirable
» de sagesse, de vertu, d'humanité; enfin ce
» livre, aussi beau qu'utile, a justement im-
» mortalisé son auteur ». *Influence des femmes*, page 125.

Il me semble que cette manière de parler de *Télémaque* ne devoit pas exciter d'indignation. Il est vrai qu'en se récriant sur mes jugements à cet égard, on n'a ni cité mes critiques, ni rappelé mes éloges. On a dit vaguement que je déchirois Fénelon..... Je ne suis pas surpris que les écrivains célèbres du siècle dernier, ayant affecté en général

de louer beaucoup *Télémaque* (1), ont pardonné à cet ouvrage la sublimité de sa morale en faveur des idées démocratiques qui s'y trouvent répandues ! Le partage des terres proposé, le gouvernement électif préféré, la magnificence royale abolie, les satires outrées de la cour et des courtisans (2), les traits qui tombent sans cesse sur Louis XIV, toutes ces choses devoient trouver des partisans parmi eux.

D'Alembert, dans l'*Éloge* de Fénelon, dit que ce qui contribua le plus au succès de

---

(1) Quoique les principes moraux et religieux, les arts proscrits, et surtout les lois somptuaires qui règlent dans les familles jusqu'au nombre des plats, dussent déplaire aux apologistes du luxe et aux détracteurs de la religion.

(2) Comme par exemple dans ce tableau d'une couleur si fausse, qui représente un favori déchu se jetant aux pieds de celui qui vient l'arrêter, *tremblant, bégayant, fondant en larmes, embrassant ses genoux, tandis que tous ceux qui l'entouroient changeoient leurs flatteries en insultes sans pitié.*

Voilà une peinture qui, par son exagération et son invraisemblance, est bien peu digne du pinceau qui l'a tracé.

Télémaque dans sa nouveauté, *fut la critique indirecte, mais continuelle, d'un monarque qui n'étoit plus le dieu de ses sujets* (1); et cette phrase se trouve dans un éloge qui fut prononcé dans une séance publique, et personne ne fut indigné, car c'est une chose reconnue et très-incontestable, que *Télémaque* est rempli d'allusions contre Louis XIV et ses ministres. Ce qui m'appartient dans cette discussion, c'est d'avoir dit que *Télémaque* dut déplaire à Louis XIV. Il est assez simple qu'une critique aussi peu ménagée et des opinions si peu monarchiques aient blessé un bienfaiteur et un roi. Je dis à ce sujet, dans mon ouvrage : « Il est triste sans doute que l'un des » plus beaux ouvrages dont puisse s'honorer » la littérature françoise, qu'un ouvrage qui » sera toujours de la plus grande utilité aux » princes, et même à tous les hommes, que » *Télémaque*, enfin, ait causé la disgrâce de

(1) Ce qui contribua le plus au succès, fut la beauté réelle de l'ouvrage, indépendamment de toute allusion; et c'est assurément ce qu'il falloit dire, surtout dans un éloge.

» son auteur. Louis XIV avoit l'esprit émi-
» nemment sage, il trouva celui de Fénelon
» *systématique*; il dit de lui qu'il étoit
» *l'homme le plus chimérique de son royaume.*
» Si *Télémaque* ne justifie pas cette opinion,
» du moins il la motive un peu dans beaucoup
» de passages (1). Il faut en convenir, ce bel

(1) Les folies du quiétisme, madame Guyon, tellement *gonflée de l'amour divin, qu'il falloit la délacer,* une jeune femme inventant de nouveaux dogmes adoptés et soutenus par un archevêque; toutes ces extravagances dûrent choquer Louis XIV, et produisirent le même effet sur la plus grande partie des bons esprits de ce temps, entre autres sur La Bruyère, qui a fait contre le quiétisme un ouvrage dans lequel il prouve que les principes de cette secte sont aussi répréhensibles et d'une conséquence aussi funeste à la morale qu'ils sont ridicules. J'ai parlé de cet ouvrage dans le précis de la vie de La Bruyère qui précède mon édition de ses *Caractères.* Mais comme les quiétistes parloient beaucoup d'amour, cet étalage de sensibilité jeta une sorte d'intérêt sur leur cause aux yeux de ceux qui ne se soucioient nullement de connoître les détails de ces disputes. Les ennemis de toute saine doctrine (entre autres d'Alembert, dans ses *Éloges*) ont répété mille fois que Fénelon fut condamné pour avoir soutenu *qu'il faut aimer Dieu*, comme si Bossuet et les autres prélats eussent dit

» ouvrage dut blesser sensiblement Louis XIV;
» on ne peut se dissimuler qu'il est rempli de
» critiques piquantes et d'allusions fâcheuses
» contre le roi. Ce prince ne trouva jamais
» mauvais la liberté avec laquelle Bossuet ton-
» noit en chaire contre la guerre et les con-
» quêtes, parce que ces choses, dites en gé-
» néral, tiennent à des principes que personne
» ne conteste; que l'orateur qui les dit pu-
» bliquement prouve par cela même qu'il
» n'a point d'intentions particulières; et qu'en-
» fin ces généralités n'empêchent nullement
» d'admettre des exceptions par lesquelles les
» guerres sont légitimes et les conquêtes né-

---

qu'il est inutile d'aimer Dieu; ils ont dit que l'amour de Dieu, loin d'excuser tout, et de tenir lieu de tout, comme le prétendent les quiétistes, n'est véritable que lorsqu'il inspire le désir de se soumettre à tous les préceptes, et qu'il donne la force de les suivre avec une scrupuleuse exactitude; enfin, que l'amour n'est qu'une illusion sans les actions méritoires et la parfaite obéissance. Cette doctrine est telle, qu'il est assurément impossible de la combattre, et que l'on ne peut regarder le quiétisme que comme l'égarement le plus étrange de l'esprit et de l'imagination.

» cessaires à la sûreté, et même au salut des
» empires.

» Mais des *portraits* trop ressemblants, les allu-
» sions critiques les plus claires, des principes
» tout-à-fait républicains, des plans de gouverne-
» ment très-chimériques!.... et toutes ces choses
» dans un ouvrage écrit secrètement, à l'insu du
» roi! Et pour qui? pour son petit-fils; et par
» qui? par l'homme de confiance choisi, placé
» par le souverain même!.... Comment une
» telle lecture n'auroit-elle pas fait sur l'esprit
» du roi la plus fâcheuse impression? Pour-
» quoi Fénelon n'avoit-il pas montré un ou-
» vrage de cette importance au roi? pourquoi
» n'avoit-il pas prié madame de Maintenon,
» dont il étoit l'ami, de le lire? c'étoit un bon
» juge à consulter. Il avoit, avec raison, la plus
» haute opinion de son jugement et de son
» esprit; pourquoi ce mystère?.... Quand on
» ose trouver quelques torts à Fénelon, il faut
» donner des preuves; en voici dans plusieurs
» passages de *Télémaque*; mais, pour les bien
» juger, que l'on se mette à la place de Louis XIV
» faisant cette lecture (1) ».

(1) L'opinion la plus générale est que Fénelon composa

Après ceci, je cite *dix-huit* pages extraites de *Télémaque*, qui ont dû ou déplaire à Louis XIV,

---

Télémaque, du moins en grande partie, étant à la cour, et c'est celle que j'adopte; car s'il eût fait cet ouvrage dans son diocèse après sa disgrâce, on ne pourroit s'empêcher de trouver les traits évidemment critiques, sinon suspects, du moins affligeants pour tout lecteur pénétré du respect que le caractère de l'auteur doit inspirer. D'ailleurs, dans cette supposition, les traits qui tombent sur le roi seroient d'autant plus fâcheux, que l'auteur n'auroit pu, dans des instructions particulières données à son élève, en détourner adroitement l'application, ou en corriger l'amertume par de justes éloges. Au reste, on s'accorde à penser que Fénelon fit au moins à la cour le plan de cet ouvrage, et un très-grand nombre de morceaux. Pourquoi donc en fit-il un secret à madame de Maintenon? Dira-t-on que madame de Maintenon a pu être consultée sans qu'on le sache? Mais dans ce cas, qui peut douter qu'elle n'eût expressément recommandé à l'auteur d'éviter avec le plus grand soin tous les traits qui pourroient ressembler à des allusions, et surtout à des censures de la personne et du règne du roi? et après de tels avertissements, l'auteur auroit-il pu écrire sans dessein tant de morceaux si choquants pour le roi? Mais, d'un autre côté, si madame de Maintenon n'a pas été consultée, l'auteur pensoit donc qu'elle blâmeroit l'ouvrage; il y trouvoit donc lui-même des passages faits pour déplaire à Louis XIV!...

ou le blesser mortellement. Tous ceux qui ont lu ces citations, beaucoup trop longues pour les rapporter ici, sont convenus que ces passages ont dû justement irriter le roi, comme souverain, comme père, comme bienfaiteur, et comme l'homme du monde qui avoit le plus d'aversion pour les systèmes ; et d'ailleurs, il faut en convenir, presque tous ceux de Fénelon seroient impraticables.

Comme on l'a déjà dit, Louis XIV pouvoit mieux que personne sentir les défauts de *Télémaque ;* l'exagération de quelques peintures (1), le danger de plusieurs principes dans un état monarchique, l'aigreur d'une infinité de critiques (2), les défauts le frappoient vivement,

---

(1) On a cité l'une des plus fortes contre les courtisans ; en voici une non moins exagérée sur l'amour. Télémaque brûlant pour Eucharis, *étendu sur le rivage de la mer, poussant des cris semblables aux rugissements d'un lion.... Calypso, les joues tremblantes, couvertes de taches noires et livides, et remplissant sa grotte de hurlements..... Les nymphes jalouses, prêtes à s'entre-déchirer*, etc.

(2) On a peine à concevoir pourquoi Fénelon, si indulgent et si sensible, a pu peindre la cour de Louis XIV, sous de telles couleurs. C'est dans cette cour que vivoient

et il étoit hors d'état de goûter les beautés. Celle que répand sur le style cette couleur antique, qui n'est dans cet ouvrage ni un vernis superficiel, ni une imitation servile, étoit perdue pour lui, ainsi que beaucoup d'autres; ainsi ses mécontentements particuliers ne purent être adoucis par l'admiration due à des beautés du premier ordre. Je termine ainsi dans mon ouvrage cet examen historique:

» Il faut avouer que ce poëme dut déplaire

---

le grand Condé, aussi grand par son noble caractère que par ses brillantes actions; le sévère et caustique Montausier, le vertueux duc de Beauviliers, gouverneur du duc de Bourgogne; le duc de La Rochefoucault, qui n'eût jamais la tournure d'esprit et la conduite d'un flatteur; le maréchal de Boufflers, également recommandable par ses rares vertus et par ses talents militaires; le maréchal de Turenne, l'un des plus honnêtes hommes de son siècle; madame de Maintenon, dont Fénelon admiroit profondément le désintéressement, la raison, la piété, la charité sans bornes, le grand Bossuet, si grand, si hardi dans ses sermons, si pur dans sa conduite; beaucoup d'autres personnages dont on verra dans ces Mémoires des traits admirables de sincérité et de grandeur d'âme. Comment une telle cour pouvoit-elle inspirer une si violente indignation?

» à Louis XIV ; mais comme la morale en est
» admirable, il eût été digne de ce prince d'en
» permettre l'impression, malgré ses ressenti-
» ments particuliers, d'autant plus qu'il auroit
» dû sentir qu'on ne supprime point de tels
» livres ; l'autorité ne pouvoit qu'en suspendre
» la publication ; elle ne pourra jamais anéan-
» tir un chef-d'œuvre. — *Influence des fem-*
» *mes*, etc. ».

Qu'on juge à présent si j'ai parlé de *Télémaque* et de son immortel auteur d'une manière scandaleuse; il est même à remarquer que dans tout le cours de mon ouvrage je n'ai jamais admis que Fénelon ait eu l'intention de faire des allusions contre le roi (1) ; j'ai dit seulement qu'il auroit dû éviter tout ce qui pouvoit y prêter, et que ce soin ne se trouve nulle part dans son livre. Mais il est vrai que j'ai soutenu que le mécontentement du roi étoit parfaitement fondé, et je l'ai prouvé. Établir une vérité historique ne peut jamais être un tort, et parvenir à justifier un grand roi in-

(1) L'opinion qu'il les a faites à dessein est pourtant universelle et de tout temps.

justement accusé, est une action très-louable. J'ai fait dans mon ouvrage assez de citations des allusions de *Télémaque*, pour ne laisser aucun doute sur ce que je voulois prouver; mais j'aurois pu les multiplier à l'infini : j'en ai omis un très-grand nombre. Personne n'a nié que Fénelon n'ait eu le projet de peindre Louis XIV dans le beau portrait de Sésostris, et tout le monde convient qu'il auroit dû supprimer le trait amer qui le termine. J'ai cité ce portrait, mais je n'ai pas dit que dans le livre XIX, on retrouve encore les allusions les plus claires et les plus fâcheuses. Télémaque voit aux Champs-Élysées Sésostris, et son grand-père lui dit : « Il faut que tu saches que sa félicité n'est rien en comparaison de celle qui » lui étoit destinée, si une trop grande prospérité ne lui eût fait oublier les règles de la » modération et de la justice. La passion de » rabaisser l'orgueil et l'insolence des Tyriens (1), l'engagea à prendre leur ville (2).... » Il se laissa séduire par la vaine gloire des

(1) Louis XIV fit la conquête de la Hollande.

(2) Je supprime le détail des autres conquêtes.

» conquérants.... Mais ce qui le rendit plus » inexcusable, c'est qu'il fut enivré de sa propre » gloire; il fit atteler à un char les plus superbes » des rois qu'il avoit vaincus (1); voilà ce qui » fit déchoir un roi d'ailleurs si juste et si bien- » faisant, et c'est ce qui diminue la gloire que » les dieux lui avoient préparée ».

Dans le Livre XXIV, Mentor, en parlant des rois, ajoute : « Ils se croient des dieux; ils veulent que les montagnes s'aplanissent pour les contenter (2); ils comptent pour rien les hommes; ils veulent se jouer de la nature entière».

Dans le Livre XX, on trouve ce qui suit :

« Un Daunien, d'une naissance obscure, » mais d'un esprit violent et hardi, nommé » Dioscore, vint la nuit dans le camp des » alliés leur offrir d'égorger dans sa tente le » roi Adraste; il le pouvoit, car on est maître » de la vie des autres, quand on ne compte » plus pour rien la sienne. Cet homme ne

(1) On sait combien on a blâmé Louis XIV d'avoir souffert que, dans le monument de la place des Victoires, on eût représenté les nations enchaînées à ses pieds.

(2) Louis XIV avoit fait couper une montagne pour conduire des eaux à Versailles.

» respiroit que la vengeance, parce qu'Adraste
» lui avoit enlevé sa femme qu'il aimoit éper-
» dûment, et qui étoit égale en beauté à Vénus
» même ».

Louis XIV avoit enlevé madame de Montespan à son mari, qui fit à ce sujet les scènes les plus *violentes*, qui aimoit *éperdûment* sa femme, la plus *belle* personne de la cour! Que l'on se mette à la place de Louis XIV, lisant ce passage..... Je n'ai cité dans mon ouvrage, ni ce trait, ni tous ceux qu'on vient de lire, et j'en pourrois rapporter beaucoup d'autres encore. Je puis même donner une preuve infiniment plus forte de ma délicatesse lorsqu'il s'agit d'accuser. Je pouvois citer une fameuse lettre qui n'eût pas laissé le moindre doute sur la réalité des allusions les plus fâcheuses *faites à dessein* dans le poëme de *Télémaque*, et je n'en ai point parlé, parce que je n'ai jamais lu cette lettre que dans les œuvres de d'Alembert (notes de l'Éloge de Fénelon), et que cet écrivain, ainsi que tous ceux de son parti, a débité tant de mensonges, qu'il ne me semble pas permis d'appuyer une accusation grave sur un fait

que l'on ne connoît que par ses ouvrages. Néanmoins, il est impossible de croire que d'Alembert ait fabriqué cette lettre; mais n'y a-t-il rien ajouté ? C'est une chose dont je ne pouvois répondre, et dans ce doute, qui raisonnablement ne pouvoit être que fort léger, je n'en ai pas fait la moindre mention. D'ailleurs, mon goût, mes sentiments, mon admiration pour un grand homme, me faisoient répugner à retracer un fait qui, de quelque manière qu'on puisse l'envisager, donne lieu aux plus fâcheuses réflexions. Je pouvois m'en passer pour ce que je voulois prouver; j'aimai mieux donner moins d'autorité à mon opinion, que de la fortifier en aggravant un tort de l'auteur de *Télémaque*. Mais je suis forcée de surmonter cette délicatesse, pour me justifier de l'inculpation la plus étrange et la plus injuste.

Voici le récit de d'Alembert, récit fait dans l'Éloge même :

« Il existe de Fénelon une lettre manuscrite, » adressée ou destinée à Louis XIV, et dans » laquelle il prédit à ce prince les revers af- » freux qui désolèrent et humilièrent sa vieil-

» lesse (1). . . . . Nous ignorons si cette lettre a » été lue par Louis XIV ; mais qu'elle étoit » digne de l'être ! . . . . . Ce fut quelques années » après l'avoir écrite que Fénelon eût l'arche- » vêché de Cambrai. Si le prince a vu la lettre, » et qu'il ait ainsi récompensé l'auteur, c'est » le moment de sa vie où il a été le plus » grand ; mais son mécontentement du *Télé-* » *maque* nous fait douter, avec regret, de ce » trait d'héroïsme ». . . . . .

Quel étrange raisonnement ! Comment un homme d'esprit ne sent-il pas la différence infinie qui se trouve entre un avis utile et courageux, et une médisance piquante ? Avec autant de grandeur d'âme, Louis XIV pouvoit éprouver de la reconnoissance pour celui qui osoit lui parler si durement, et qui n'adressoit ces vérités hardies qu'à lui seul ; mais quand il les retrouvoit dans un ouvrage fait pour son petit-fils et pour le public, il étoit naturel qu'il ne les regardât plus que comme une indiscrétion coupable et comme une satire outrageante.

(1) Il ne *prédit* point, il parle du passé et du présent.

D'Alembert, dans l'Éloge de Fénelon, dit au sujet de cette lettre :

« Cette lettre n'a jamais été imprimée..... » nous la donnons ici fidèlement transcrite » sur l'original, qui est de la propre main de » Fénelon (1) ».

Cette lettre est trop longue pour la donner ici tout entière ; mais tout ce qu'elle contient de dur et d'affligeant se trouve dans *Télémaque*, dans la bouche de Mentor, reprochant au foible et coupable Idoménée, son orgueil et ses fautes. Voici quelques passages de la lettre, comparés à quelques passages de *Télémaque*, et aux sévères leçons de Mentor :

« Vous êtes né, sire, avec un cœur droit » et équitable ; mais ceux qui vous ont élevé » ne vous ont donné pour science de gouver- » ner que la défiance, la jalousie, l'éloigne- » ment de la vertu, la crainte de tout mérite » éclatant (2), le goût des hommes souples et

(1) Il ne dit point où il a pris cette lettre, et où elle est déposée, et il auroit dû le dire.

(2) Il n'y a pas eu sous son règne un *mérite* éclatant qu'il n'ait dignement récompensé.

» rampants (1), la hauteur et l'attention à votre » seul intérêt ». *Lettre au roi.*

« Avec un cœur noble et porté au bien, il » ne paroissoit ni obligeant, ni sensible à » l'amitié, ni libéral, ni reconnoissant, ni » attentif à distinguer le mérite. Sa mère Péné- » lope l'avoit nourri, malgré Mentor, dans » une hauteur et une fierté qui ternissoient » tout ce qu'il y avoit de plus aimable en lui. » Il se regardoit comme étant d'une autre na- » ture que le reste des hommes; les autres ne » lui sembloient mis sur la terre par les dieux » que pour le servir, pour prévenir tous ses » désirs, pour rapporter tout à lui comme à » une divinité ». *Télémaque*, Liv. XVI.

« On vous a élevé jusqu'au ciel, pour avoir » effacé, disoit-on, la grandeur de tous vos » prédécesseurs ensemble; c'est-à-dire, pour » avoir appauvri la France entière, afin d'in- » troduire à la cour un luxe monstrueux, et

(1) Ses amis, les ducs de La Rochefoucault, de Boufflers, de Villeroi, de Dangeau, madame de Maintenon, l'aimoient avec une parfaite sincérité, et ne furent ni *souples* ni *rampants*.

» *bien loin de moi.* Vous êtes scrupuleux sur » des bagatelles, et endurci sur des maux » terribles. Vous n'aimez que votre gloire et » votre commodité; vous rapportez tout à vous, » comme si vous étiez le dieu de la terre, et que » tout le reste n'eût été créé que pour être sa- » crifié..... (1).

» Vous avez un archevêque (2) corrompu, » scandaleux, incorrigible, faux, malin, ar- » tificieux, ennemi de toute vertu, et qui fait » gémir tous les gens de bien. Vous vous en » accommodez, parce qu'il ne songe qu'à vous » plaire par ses flatteries. Il y a plus de vingt » ans qu'en prostituant son honneur, il jouit » de votre confiance. Vous lui sacrifiez les » gens de bien; vous lui laissez tyranniser » l'Église, et nul prélat vertueux n'est traité » aussi bien que lui. Pour votre confesseur (3), » il n'est pas vicieux; mais il craint la solide » vertu, et il n'aime que les gens profanes et » relâchés..... ».

---

(1) On n'a jamais été moins égoïste que le fut Louis XIV.

(2) De Harlay.

(3) Le père Lachaise.

Je passe le portrait de ce confesseur.

« Vous êtes seul en France, sire, à ignorer » qu'il ne sait rien, que son esprit est court et » grossier (1) ».

Ensuite reprocher sur les affaires de l'Eglise, et sur les disputes théologiques dont le roi se méloit.

« Il faut demander la paix, et expier par » cette honte toute la gloire dont vous faites » votre idole (2).

» Il faut rejeter les conseils des politiques » flatteurs ; il faut rendre à vos ennemis des » conquêtes que vous ne pouvez retenir sans » injustice. N'êtes-vous pas trop heureux, dans » vos malheurs, que Dieu fasse finir les pros- » pérités qui vous ont aveuglé, etc. » ?

Écoutons maintenant Mentor parlant à Idoménée.

« O Idoménée ! vous dites que les dieux ne

---

(1) Louis XIV avoit trop de sens, de tact et d'esprit pour qu'un esprit *court* et *grossier* pût lui faire une telle illusion.

(2) La *honte* d'un roi ne peut jamais être une expiation, car elle rejaillit, dans ce cas, sur la nation que la Providence lui donne à gouverner.

» sont pas encore las de vous persécuter, et » moi, je dis qu'ils n'ont pas encore achevé de » vous instruire. Tant de malheurs que vous » avez soufferts ne vous ont point encore ap- » pris ce qu'il faut faire pour éviter la guerre; » une mauvaise honte et une fausse gloire vous » ont jeté dans ce malheur; vous avez craint » de rendre l'ennemi trop fier, et vous n'avez » pas craint de le rendre trop puissant, en » réunissant tant de peuples contre vous par » une conduite hautaine et injuste. » *Liv.* x.

« Quand vous avez trouvé des flatteurs, les » avez-vous écartés? vous en êtes-vous défié? » Non, non, vous n'avez point fait ce que font » ceux qui aiment la vérité et qui méritent » de la connoître. Voyons si vous avez main- » tenant le courage de vous laisser humilier » par la vérité qui vous condamne. Je disois » donc que ce qui vous attire tant de louanges » ne mérite que d'être blâmé. Pendant que » vous aviez au-dehors tant d'ennemis qui me- » naçoient votre royaume, vous ne songiez au- » dedans de votre nouvelle ville qu'à y faire » des ouvrages magnifiques..... Une vaine am- » bition vous a poussé jusqu'au bord du pré-

» cipice ; à force de vouloir paroître grand, » vous avez ruiné votre véritable grandeur ». *Liv.* XIII.

« ....Hélas ! reprit Idoménée, est-ce, mon » cher Mentor, que vous ignorez la foiblesse » et l'embarras des princes ? Quand ils sont » une fois livrés à des hommes corrompus » et hardis, qui ont l'art de se rendre néces- » saires, ils ne peuvent plus espérer aucune » liberté ; ceux qu'ils méprisent le plus sont » ceux qu'ils traitent le mieux et qu'ils com- » blent de bienfaits. » *Liv.* XIV.

Dans le Livre XIX, Mentor reprend Idoménée de ce qu'il se mêle des disputes de la religion. Tout ce que dit Mentor à ce sujet est admirablement sage et beau ; mais le fond de toutes ces choses se trouve dans la lettre adressée à Louis XIV, qui eut en effet le malheur de se mêler beaucoup trop de ces disputes. Mentor propose aussi à Idoménée de rendre toutes ses conquêtes, etc. Enfin, toute la lettre se trouve répétée presque mot à mot dans les entretiens de Mentor et d'Idoménée.

Si la lettre trouvée dans les papiers de Fénelon n'a pas été un simple projet de l'auteur

qu'il n'auroit osé exécuter, si elle a été lue par le roi, il est certain que ce prince, en sentant tout le prix d'avis donnés avec une telle rudesse, un ton si sec et si peu respectueux, a montré beaucoup de grandeur d'âme, et qu'il a parfaitement expié le plaisir qu'il a pu trouver d'ailleurs dans les louanges. Il a pensé, sans doute, que ce langage dur et sévère prouvoit un courage estimable, que l'exagération des malheurs et des fautes n'étoit due qu'au zèle ardent d'un excellent citoyen; et l'admiration et la reconnoissance ont fait taire en lui l'amour-propre et la fierté d'un maître: mais ensuite, lorsqu'il a vu dans *Télémaque* tous ces mêmes reproches, tous ces mêmes discours adressés au plus foible des rois, a-t-il pu douter de la réalité des allusions, et que ce poëme ne fût, d'un bout à l'autre, la critique la plus amère de son gouvernement, de ses ministres et de son caractère?

Si Louis XIV n'a pas lu la lettre, comme la lettre n'en existoit pas moins, il n'a eu aucun tort, en trouvant dans ce livre des allusions, des censures continuelles; il n'a rien supposé d'imaginaire, et l'on est forcé de convenir que

Fénelon n'a pu s'abuser lui-même sur ces applications injurieuses, puisqu'il avoit écrit d'avance toutes ces mêmes critiques sur le règne du roi.

Voilà des preuves qu'on n'a jamais rassemblées, rapprochées, examinées, et qui ne laissent aucun doute sur la réalité des allusions, sur les intentions de l'auteur et sur la justice du mécontentement du roi. Ainsi donc, bien loin d'avoir voulu, dans mon ouvrage, aggraver les torts de Fénelon, j'avois mis tous mes soins à les adoucir, en supprimant les allusions les plus fâcheuses de *Télémaque*, et en n'employant point d'ailleurs des preuves qui eussent prodigieusement fortifié mes raisonnements (1). J'ai été forcé depuis de tout dire, dans des brochures que j'ai dû publier, pour me disculper de l'étrange accusation d'avoir parlé d'*une manière scandaleuse* du grand homme dont j'ai parlé au contraire,

(1) En parlant des principes démocratiques de Fénelon, si clairement contenus dans *Télémaque*, j'aurois pu citer un ouvrage du même auteur, beaucoup *plus fort* dans ce genre, son *Dialogue de Caton aux Champs-Élysées :* il me seroit pénible de faire une telle citation.

comme on vient de le voir, avec tant d'égards, de respect, de ménagements et d'admiration. Il est bien étonnant que nul écrivain n'ait fait avant moi ces réflexions sur des allusions que le respect et la reconnoissance devoient interdire à l'auteur. Tout le monde blâmeroit hautement tout particulier qui, après avoir reçu des bienfaits publics et la marque de confiance la plus intime d'un homme son égal, se permettroit de le fronder d'une manière piquante dans des mémoires secrets, et surtout lorsque nuls mauvais procédés, nulle brouillerie n'auroient pu refroidir la reconnoissance. Le titre de *sujet* doit-il légitimer cette conduite? L'ingratitude change-t-elle de nom, quand elle a pour objet un souverain?

Des allusions critiques ne peuvent avoir l'autorité de l'histoire; elles accusent obliquement et toujours sans preuves, et par conséquent rien n'excuse en elles la rigueur d'une inflexible sévérité; lorsqu'elles se rapportent aux puissances de la terre, le voile qui les couvre leur donne un caractère de malignité timide, qui peut, à quelques égards, les faire confondre avec les satires anonymes; et quand

elles sont faites contre un bienfaiteur, elles sont doublement condamnables. Voilà ce que le respect dû à d'éminentes vertus et à de grands talents ne doit empêcher ni de penser, ni de dire franchement.

Quant à la lettre de Fénelon adressée au Roi, j'avouerai, avec la même sincérité, qu'il m'est impossible de l'admirer. La sagesse qui *reproche* et qui *conseille* doit être insinuante et persuasive, sans quoi elle agiroit sans but, elle seroit stérile et sans fruit, elle ne seroit pas la sagesse. C'est ainsi que se montrent l'humeur et la misanthropie, qui disent tant de vérités incontestables, mais sans aucune utilité. On n'éclaire point par des insultes, on n'instruit point en humiliant l'amour-propre. D'ailleurs, toutes les fautes du Roi sont étrangement exagérées dans cette lettre, et l'on n'y rend justice ni à ses belles actions, ni à ses grandes qualités.

L'histoire approfondie et tous les mémoires de ce règne montrent combien de fois ce prince fut injustement provoqué par ses ennemis, et qu'il donna beaucoup de preuves non équivoques de modération et d'équité.

Enfin, l'auteur de la lettre ne paroît occupé que du désir de l'humilier et du soin de lui prouver qu'il est haï de son peuple ainsi que des étrangers, et que la France et la monarchie sont perdues sans retour. Il lui propose, pour tout remède, de subir *la honte* de demander la paix, en offrant de tout rendre. Je ne vois rien dans tout cela qui puisse motiver l'extrême admiration que d'Alembert montre pour cet écrit; mais dans cette lettre, Louis XIV, *un roi*, est bien rabaissé, bien humilié, bien flétri. Quels titres à l'admiration des philosophes du dernier siècle!....

Il est probable que Louis XIV n'a jamais reçu cette lettre; que Fénelon, pénétré des abus du gouvernement, l'écrivit dans un moment d'humeur, seulement pour se soulager (car il semble qu'on se débarrasse des idées qui tourmentent, en les confiant au papier): mais il est vraisemblable qu'il n'envoya point au Roi une lettre si peu mesurée, et qu'il n'eut jamais le projet de la lui faire parvenir. Il n'ignoroit nullement l'art de donner à la vérité les couleurs les plus aimables et les plus flatteuses, comme on peut s'en convaincre par

une réponse qu'il fit à madame de Maintenon (1), qui lui avoit expressément demandé de lui *détailler tous ses défauts*. Cette réponse est un chef-d'œuvre dans son genre, par l'opposition singulière qui se trouve entre la gravité sévère du ton et la juste estime exprimée tacitement dans tout le cours de sa lettre. Si Fénelon eût écrit au Roi, cet art légitime eût été alors plus utilement employé; mais il falloit, dans ce cas, l'employer en sens contraire; il falloit que les expressions de cette lettre fussent respectueuses, douces, insinuantes, et que le fond des choses fût d'une vérité sévère.

Qu'on juge maintenant si dans cette discussion historique, j'ai manqué de justice et de modération. Forcée d'accuser Fénelon d'un tort, afin de prouver que le mécontentement de Louis XIV ne fut point un caprice odieux et bizarre, j'ai eu du moins la satisfaction de justifier sur d'autres points Fénelon lui-même, et de réfuter les indignes calomnies répandues

(1) Cette lettre se trouve dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, publiés par M. de La Baumelle.

contre lui, et que d'Alembert a répétées dans son *Éloge* de Fénelon. M. de Voltaire, qui a déclaré que la prose de *Télémaque* étoit *un peu traînante*, et qui s'est tant moqué des lois de Salente, a calomnié, de la manière la plus odieuse, le grand homme auteur de cet ouvrage (1). Les écrivains fameux du siècle dernier ont prétendu que Fénelon, après de mûres réflexions, démentant sa vie entière, étoit devenu *sceptique*, c'est-à-dire, un parfait philosophe dans les dernières années de sa vie. Toute cette piété si tendre, si ferme et si vraie, qu'il avoit prouvée dès sa première jeunesse, par sa conduite, ses mœurs et ses écrits; cette

(1) N'a-t-il pas aussi calomnié le plus sublime de nos orateurs? N'a-t-il pas écrit que les *vieillards* dont il étoit dans sa jeunesse l'unique confident, lui avoient appris que Bossuet, étant au séminaire, avoit fait une promesse de mariage à mademoiselle Desvieux? et ce conte ridicule n'a-t-il pas été répété par tous les échos encyclopédistes? M. de Voltaire n'a-t-il pas dit encore que Bossuet étoit jaloux de Fénelon! Bossuet, parvenu alors au comble de la gloire par ses panégyriques, ses sermons et ses autres ouvrages, et *jaloux* de Fénelon, qui n'avoit point encore fait *Télémaque*!.....

piété qu'il montra aussi pure à la cour que dans son diocèse, s'évanouit tout à coup dans la solitude et dans sa vieillesse. Voilà un des plus beaux miracles philosophiques que l'on puisse citer ; mais il n'est pas permis de le révoquer en doute. D'abord, on sait que M. de Voltaire avoit des traditions toutes particulières, d'autant plus précieuses qu'ils les tenoit des *vieillards* qui ne les ont jamais confiées qu'à lui ; et ces traditions, rapportées par un écrivain aussi véridique que lui, sont des autorités bien respectables. Ce fut ainsi que Ramsay, disciple de Fénelon, apprit à Voltaire que l'illustre auteur de *Télémaque* ne croyoit plus à rien sur la fin de sa vie, ce qui répandit un calme parfait et une douceur inexprimable sur ses derniers momens. En effet, il est bien agréable, lorsqu'on a toute sa vie combattu les passions et vécu comme un saint, de découvrir en mourant qu'on ne recevra nulle récompense, et au lieu d'une éternité de gloire et de bonheur, de n'entrevoir que le néant. D'Alembert, dans son *Éloge de Fénelon*, confirme cette belle découverte, et fait à ce sujet, cette réflexion : *La théologie peut le condamner;*

mais l'humanité doit l'absoudre (1). Il faut avouer que les témoignages des *vieillards de la cour de Louis XIV*, dont M. de Voltaire étoit le confident dans sa jeunesse, ne sont pas les seules preuves du scepticisme de Fénelon. Voltaire en produit une preuve beaucoup plus convaincante, en citant ces vers de l'archevêque de Cambrai, vers qu'il fit en effet sur la fin de sa vie :

Jeune, j'étois trop sage
Et voulois trop savoir ;
Je n'ai plus en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir !

cela est fort, on ne peut le nier.

Mais, n'y a-t-il point là quelque tour philosophique, quelque ruse ingénieuse pour tromper le public dans le genre de celles que l'on a si souvent renouvellées depuis? Oui, ces vers, indignement tronqués avec une in-

(1) *L'humanité* dans cette phrase n'a pas de sens, l'auteur n'a pas osé dire le vrai mot, la *philosophie ;* il est vrai que, s'il l'eût employé, l'expression *d'absoudre* eût été trop foible.

tention perfide et calomnieuse, sont tirés d'un *cantique sur la nécessité de vivre en enfant, pour renoncer à la vaine sagesse humaine.* Tel en est le titre, et voici la pièce entière :

Adieu, vaine prudence,
Je ne te dois plus rien.
Une heureuse ignorance
Est ma science ;
Jésus et son enfance
Est tout mon bien.
Jeune, j'étois trop sage,
Et voulois trop savoir ;
Je n'ai plus en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Ainsi, ces mots, *sans rien prévoir*, ne se rapportent qu'aux événemens de cette courte vie, et voilà qu'elle étoit le pyrrhonisme de Fénelon, et quelle étoit la bonne foi des prétendus philosophes du siècle dernier.

D'Alembert a dit que Fénélon, dans *Télémaque*, fait *beaucoup moins parler la religion que la morale naturelle* (1). C'est sans doute dans l'opinion de d'Alembert, ce qu'il auroit *dû faire*, tout archevêque qu'il étoit ; mais

(1) Éloge de Fénelon.

c'est assurément ce qu'il n'a pas fait. Au contraire, dans l'un des plus beaux morceaux de *Télémaque*, il suppose un *philosophe* (comme nous n'en avons point vu), ne s'étant jamais écarté de *la morale naturelle*, mais sans religion, et plongé dans le Tartare. Voici cette sublime peinture :

« Télémaque aperçoit bientôt près de lui le » noir Tartare ; il en sortoit une fumée noire » et épaisse, dont l'odeur empestée donneroit » la mort, si elle se répandoit dans la demeure » des vivans. Cette fumée couvroit un fleuve de » feu, et des tourbillons de flammes dont le » bruit, semblable à celui des torrens les plus » impétueux quand ils s'élancent des plus hauts » rochers dans le fond des abîmes, faisoit qu'on » ne pouvoit rien entendre distinctement dans » ces tristes lieux. Télémaque, secrètement ani- » mé par Minerve, entra sans crainte dans ce » gouffre.....

» Mais parmi toutes les ingratitudes, celle » qui étoit punie comme la plus noire (dans » le Tartare), c'est celle qui se commet envers » les dieux.

» Quoi donc ! disoit Minos, on passe pour

» un monstre quand on manque de reconnois-
» sance pour son père ou pour son ami de qui
» on a reçu quelques secours, et on fait gloire
» d'être ingrat envers les dieux de qui on tient
» la vie, et tous les biens qu'elle renferme!
» Ne leur doit-on pas sa naissance plus qu'au
» père et à la mère de qui on est né? Plus tous
» ces crimes sont impunis et excusés sur la
» terre, plus ils sont, dans les enfers, l'objet
» d'une vengeance implacable à qui rien n'é-
» chappe.

» Télémaque, voyant les trois juges qui
» étoient assis, qui condamnoient un homme,
» osa leur demander quels étoient ses crimes.
» Aussitôt, le condamné prenant la parole,
» s'écria : Je n'ai jamais fait aucun mal; j'ai
» mis tout mon plaisir à faire du bien; j'ai
» été magnifique, libéral, juste, compatissant;
» que peut-on donc me reprocher? Alors, Mi-
» nos lui dit : On ne te reproche rien à l'égard
» des hommes; mais ne devois-tu pas moins
» aux hommes qu'aux dieux? quelle est donc
» cette justice dont tu te vantes? tu n'as man-
» qué à aucun devoir envers les hommes qui
» ne sont rien; tu as été vertueux, mais tu as
» rapporté tout à la vertu, à toi-même, et non

» aux dieux qui te l'avoient donnée; car tu
» voulois jouir du fruit de ta propre vertu, et
» te renfermer en toi-même; tu as été ta di-
» vinité, mais les dieux qui ont tout fait, et
» qui n'ont rien fait que pour eux-mêmes, ne
» peuvent renoncer à leurs droits; tu les as ou-
» bliés, ils t'oublieront, ils te livreront à toi-
» même, puisque tu as voulu être à toi, et non
» à eux. Cherche donc maintenant, si tu le
» peux, ta consolation dans ton propre cœur.
» Te voilà à jamais séparé des hommes auxquels
» tu as voulu plaire; te voilà seul avec toi-
» même, qui étois ton idole. Apprends qu'il
» n'y a point de véritable vertu sans le respect
» et l'amour des dieux, à qui tout est dû. Ta
» fausse vertu qui a long-temps éblouï les hom-
» mes faciles à tromper, va être confondue;
» les hommes ne jugeant des vices et des vertus
» que par ce qui les choque ou les accommode,
» sont aveugles et sur le bien et sur le mal.
» Ici, une lumière divine renverse tous les
» jugemens superficiels, elle condamne sou-
» vent ce qu'ils admirent, et justifie ce qu'ils
» condamnent.

» A ces mots, ce philosophe, comme frappé
» d'un coup de foudre, ne pouvoit se supporter

» soi-même. La complaisance qu'il avoit eue
» autrefois à contempler sa modération, son
» courage et ses inclinations généreuses, se
» change en désespoir; la vue de son propre
» cœur, ennemi des dieux, devient son sup-
» plice. Il se voit, et ne peut cesse de se voir; il
» voit la vanité des jugements des hommes aux-
» quels il a voulu plaire dans toutes ses actions.
» Il se fait une révolution universelle de tout
» ce qui est au dedans de lui, comme si on
» bouleversoit toutes ses entrailles. Il ne se
» trouve plus le même; tout appui lui manque
» dans son cœur; sa conscience, dont le témoi-
» gnage lui avoit été si doux, s'élève contre
» lui, et lui reproche amèrement l'égarement
» et l'illusion de toutes ses vertus, qui n'ont
» point eu le culte de la Divinité pour principe
» et pour fin; il est troublé, consterné, plein
» de honte, de remords et de désespoir. Les
» Furies ne le tourmentent point, parce qu'il
» leur suffit de l'avoir livré à lui-même, et que
» son propre cœur venge assez les dieux mépri-
» sés. Il cherche les lieux les plus sombres pour
» se cacher aux autres morts, ne pouvant se
» cacher à lui-même; il cherche les ténèbres, et
» ne peut les trouver. Une lumière importune

» le suit partout; partout les rayons perçants » de la vérité vont venger la vérité qu'il a » négligé de suivre. Tout ce qu'il a aimé lui » devient odieux, comme étant la source de » ses maux qui ne peuvent jamais finir. Il dit » en lui-même : O insensé ! je n'ai donc connu » ni les dieux, ni les hommes, ni moi-même. » Non, je n'ai rien connu, puisque je n'ai ja- » mais aimé l'unique et véritable bien ; tous » mes pas ont été des égarements; ma sagesse » n'étoit que folie; ma vertu n'étoit qu'un or- » gueil impie et aveugle; j'étois moi-même » mon idole ». *Livre XVIII.*

C'est ainsi que Fénelon *fait beaucoup moins parler la religion que la morale naturelle!*

Voilà des choses qu'il est utile de dévoiler et qui doivent exciter une indignation universelle.

J'espère que mes lecteurs me pardonneront cette digression ; il me semble que, par des faits irrecusables, elle répand un nouveau jour sur une opinion qui méritoit d'être approfondie.

FIN DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

MÉMOIRES
DE
DANGEAU.

ANNÉE 1684.

Le Roi tient tous les jours *conseil*, et je ne le répéterai point dans la suite de ce Journal. Voici comment ces conseils sont réglés. S'il y arrive quelque changement, je le marquerai.

Les dimanches, les mercredis et les jeudis de chaque semaine, et le jeudi, de quinze en quinze jours, *conseil d'état*, où il n'entre que Monseigneur et les ministres.

Le mardi et le samedi, *conseil royal* de finances, où entrent Monseigneur, M. le chancelier, M. de Beauvilliers, M. Pussort, M. d'Argouges et M. le contrôleur-général.

Les lundis, de quinze en quinze jours, *conseil de dépêches*, où entrent Monseigneur,

Monsieur, M. le chancelier, les ministres et tous les secrétaires d'état, tant titulaires que survivanciers.

Outre cela, le roi travaille souvent l'après-dînée et les soirs, ou avec M. de Louvois, ou avec M. de Seignelay (1).

Mardi, 4 avril.

M. le duc de Savoie a envoyé à Mademoi-

(1) On voit que ce grand prince qui aima la société, les spectacles et les fêtes, fut néanmoins un roi très-laborieux. Non-seulement les plaisirs ne dérangèrent jamais le travail qu'il s'étoit imposé, mais il le continua souvent aux dépens de sa santé, et durant plusieurs maladies très-sérieuses qu'il eut à diverses époques, on tenoit alors ces conseils dans sa chambre; il y assistoit dans son lit avec la fièvre, et quelquefois avec de vives douleurs. Aussi, disoit-il, en parlant des écrits satiriques imprimés contre lui, *ce qui me console, c'est qu'on n'a jamais rien fait de semblable contre les rois fainéans.* En effet, la paresse et la foiblesse ont un faux air, sinon de bonté, du moins de douceur, qui semble préserver de la haine. Les intrigans et les ambitieux haïssent et redoutent un souverain capable d'application et de juger par lui-même. On fit des libelles contre Henri IV, mais *la voix nationale*, formée de tous les suffrages dignes d'être comptés, cette voix impartiale comme l'histoire, et qui retentit jusque dans la postérité; cette voix puissante, libre et pure, s'élevera toujours en faveur des bons rois, et il n'en est point de tels sans la vigilance et l'amour du travail.

selle des présents magnifiques, entre autres un fort beau fil de perles.

Mercredi 5.

Il fut réglé que Monsieur, en conduisant Mademoiselle, sa fille, après le mariage fait, auroit la droite sur elle; ce que M. de Savoie avoit voulu disputer dans le commencement.

Jeudi 6.

Madame de l'Illebonne qui devoit conduire Mademoiselle en Savoie, eut dans ses lettres, le titre d'ambassadrice; on avoit déjà vu la même chose pour madame d'Armagnac, qui en pareille occasion, avoit eu pareille qualité.

Dimanche 9.

Fiançailles de Mademoiselle avec M. de Savoie, M. le duc du Maine porteur de la procuration.

Lundi 10.

Mariage de Mademoiselle; le matin, elle partit en sortant de la chapelle, et alla coucher à Juvisi.

Madame la princesse de l'Illebonne conduit Madame royale en Savoie, et on lui donnne dix mille écus pour son voyage.

Mercredi 12.

Monseigneur a pris médecine, et m'a donné

deux petits tableaux peints de sa propre main (1).

S. M. a fait payer ce que la reine devoit, de sa cassette; cela montoit à près de cent mille écus (2).

---

(1) Mgr. le Régent, fils de Monsieur, cultiva le même talent avec beaucoup de succès. On voyoit au Palais-Royal il y a trente ans, une tapisserie représentant *les amours de Daphnis et Chloé*, faite d'après une suite de petits tableaux peints par Mgr. le Régent. C'est au goût éclairé de ce prince pour la peinture que l'on a dû la superbe collection de tableaux du Palais-Royal, et celle des pierres gravées, les deux plus parfaites de l'Europe, parce qu'elles ne contenoient rien de médiocre. Ces richesses étoient nationales, puisque le public en jouissoit; elles sont aujourd'hui dispersées dans les pays étrangers, mais elles ont fait l'un des plus magnifiques ornements de Paris pendant un siècle, et elles ont beaucoup contribué en France au progrès de ces arts. Le goût si noble et le beau talent de la peinture s'est perpétué jusqu'à nos jours dans la maison d'Orléans; le jeune et infortuné dernier duc de Montpensier étoit l'un des plus grands paysagistes de l'Europe; il consacra aux arts une vie aussi pure qu'irréprochable, qu'il n'avoit pu dévouer à sa patrie.

(2) Somme exorbitante, surtout dans ce temps. On est étonné qu'une princesse si sage donnât un tel exemple à sa cour, et qu'un roi aussi éclairé que Louis XIV l'ait permis. Henri IV eût la même foiblesse pour Marie de Médicis; mais ces deux grands rois eurent publiquement des maîtresses; ils croyoient devoir aux reines leurs épouses une

Vendredi 14.

On a appris que M. de Saint-Genier quittoit son gouvernement de Saint-Omer, et se retiroit aux Pères de l'Oratoire (1).

Mercredi 26.

Le Roi vint coucher à Roye, et comme il n'y avoit point de maison assez grande pour loger le Roi et madame la Dauphine, cette princesse eut le meilleur logis, selon l'ordre que le Roi avoit donné pour tout le voyage; et afin de lui épargner la peine de sortir de chez elle, le Roi l'alla trouver pour y souper.

Samedi 29.

On arriva à Valenciennes; le Roi fit le tour de la place, vit toutes les nouvelles fortifications, trouva vers l'endroit qu'on appelle la Citadelle, une compagnie de gentilshommes, commandée par M. de Franc, leur fit faire

---

excessive indulgence; c'étoit à leurs yeux une sorte d'expiation : et c'est ainsi qu'une foiblesse en entraîne toujours d'autres.

(1) Ces exemples alors n'étoient pas rares; on s'en moque aujourd'hui. Cependant est-il si ridicule, lorsqu'on a bien servi l'état pendant trente ou quarante ans, de se désabuser de l'ambition d'aspirer au repos, de se retirer du monde, de renoncer au luxe, et de consacrer tout ce qu'on possède au soulagement des infortunés ?

l'exercice ; le soir, il donna l'ordre au maréchal de Luxembourg d'aller marquer le camp dans l'île Saint-Amand, sous Condé.

Jeudi, 4 mai.

On apprit de Paris que Mademoiselle avoit défendu à M. de Lauzun, de se présenter devant elle; qu'il n'avoit répondu à cet ordre que par une révérence, et s'en étoit allé à Luxembourg.

Jeudi 11.

Le Roi sortit à cinq heures, et fit faire, devant madame la Dauphine, la revue à toute son infanterie de la première ligne à la fois; le major-général la commandoit.

Le Roi dit à l'ordre qu'il feroit marcher son armée le lundi suivant, pour aller camper sur la Haisne, et que madame la Dauphine et toutes les dames, iroient à Valenciennes.

Vendredi 12.

Milord Dossery, et plusieurs jeunes Anglois vinrent saluer le Roi, et Sa Majesté leur conseilla d'aller au siége de Luxembourg.

Dimanche 21.

L'après-dinée, il arriva un courrier du maréchal de Bellefons, qui mandoit au Roi qu'il avoit battu les Espagnols, commandés par le duc de Bournonville, près de Gironne; que le

combat avoit été grand et opiniâtre, et que les troupes du Roi avoient fait des merveilles.

Lundi 22.

Le régiment Colonel, que le Roi trouva mauvais au camp, fut taxé à 50 mille francs; 35 payés par M. Voisin, et 15 payés par M. le comte d'Auvergne. Le pauvre M. Voisin avoit acheté ce régiment-là 30 mille écus de M. le comte d'Auvergne.

Mercredi 24.

Le soir, il y eut comédie chez madame la Dauphine, où un fils très-jeune de la Thorillière joua le personnage d'Oreste si bien, que tout le monde en fut étonné.

Vendredi 26.

Le Roi, sachant que M. de Monaco étoit brouillé avec son fils, entreprit de les raccommoder; il a parlé très-longuement là-dessus à M. de Monaco, qui enfin a promis au Roi de pardonner à son fils (1).

Lundi 29.

Le Roi apprit la mort de madame la duchesse de Richelieu, dame d'honneur de madame la

(1) On voit sans cesse dans ces Mémoires le roi jouer ce rôle paternel, et souvent avec des personnages qui n'étoient point attachés à la cour.

Dauphine, et S. M. voulut, dès le soir même, donner la charge à madame de Maintenon, qui la refusa fort généreusement et fort noblement.

Mardi 30.

Madame la Dauphine alla dans la chambre de madame de Maintenon la prier d'accepter la charge de dame d'honneur; mais elle n'en put rien obtenir. Madame de Maintenon reçut avec respect des propositions si flatteuses; mais elle demeura ferme dans sa résolution. Elle avoit prié le Roi de ne point dire l'honneur qu'il lui avoit fait de lui offrir cette charge; mais S. M. ne put s'empêcher de le dire, et le conta après son dîner.

Jeudi, 8 juin, à Chantilly.

Monsieur et Madame étoient arrivés de bonne heure, attendant le Roi. Chantilly parut un lieu délicieux à tous les courtisans, et au Roi même, qui le dit plusieurs fois.

Samedi 10.

Madame de Levestein prit possession de la place de fille d'honneur de madame la Dauphine qu'avoit eue la duchesse de Roquelaure (mademoiselle de Laval). M. de Richelieu parut le matin au lever du Roi, qui lui témoigna s'intéresser fort tendrement à la perte qu'il avoit faite de madame sa femme.

Dimanche 11.

Le matin, le Roi dit à Monseigneur et à madame la Dauphine qu'il avoit choisi madame la duchesse d'Arpajon pour remplir la place de dame d'honneur. Après dîner, S. M. envoya quérir le marquis de Beuvron, et lui dit d'aller à Paris, porter cette nouvelle à sa sœur, et, au sortir du salut, le Roi déclara au public le choix qu'il avoit fait.

Jeudi 15.

Madame de Ventadour prêta le serment de dame d'honneur de Madame entre ses mains, et Monsieur l'embrassa ensuite, se réjouissant de voir cette affaire terminée.

Samedi 1er juillet.

Despréaux prit sa place à l'Académie, et fit une fort belle harangue.

jeudi 6.

Madame la princesse Palatine mourut sur les trois heures du matin. Monsieur en parut fort affligé, et dit que, depuis vingt-deux ans, il ne lui étoit rien passé dans l'esprit qu'il ne lui eût confié, et que la Reine, sa mère, lui avoit dit qu'elle n'avoit jamais trouvé personne si fidèle, et qu'on pouvoit s'abandonner de confiance avec elle. Elle laisse trois cent mille

écus d'effets; ses dettes, et les legs pieux montent à peu près à cent mille écus. Madame la duchesse, madame la duchesse d'Hanôvre et madame la princesse de Salms, ses trois filles, hériteront chacune de cent quarante mille fr., et les soixante mille écus restant seront pour payer la dot qu'on avoit promise à madame la princesse de Salms en la mariant, et qui n'avoit pas été payée. Elle est morte fort dévotement, après douze ans d'une pénitence très-austère.

Dimanche 9.

Guénégault, colonel du régiment de Poitou, est tombé à cheval de dessus le pont dans le Rhin, et s'est sauvé par un bonheur fort extraordinaire.

Mercredi 12.

Il y eut une grande éclipse, entre deux et trois heures après midi.

Vendredi 14.

Monseigneur voulut chasser une fouine dans un grenier avec des bassets; mais la chasse ne réussit pas.

Lundi 17.

M. le prince de Conti revint de l'armée, et le Roi le loua fort de tout ce qu'il avoit fait durant la campagne.

Mardi, 8 août.

Le bonhomme Ruvigny est venu trouver le Roi, et lui dire qu'il avoit acheté la terre de Rayneval de M. de Chaulne, mais qu'il lui manquoit dix mille écus pour la payer, et qu'il avoit recours au Roi, *comme à son meilleur ami*, pour lui prêter cette somme. Le Roi lui répondit: Vous ne vous trompez pas, et je vous les donne de bien bon cœur (1).

Dimanche 13.

Madame la comtesse de Grand-Pré, ayant perdu son procès, le Roi dit le soir, à son souper, que tout d'une voix on avoit décidé dans le conseil que les secondes noces étoient malheureuses. Un conseiller d'état lui dit : Sire, ce n'est que pour les particuliers; et le Roi ré-

(1) Les écrivains du dernier siècle ont prétendu que Louis XIV avoit beaucoup de hauteur et de *morgue ;* ce seul trait suffiroit pour prouver combien ce reproche est mal fondé. Ce prince avoit une représentation pleine de majesté, et dans les grandes occasions, une fierté royale, qu'il a peut-être quelquefois poussée trop loin; mais aucun souverain n'a eu plus d'indulgence et de bonté avec ses domestiques, plus de grâce et de facilité dans la société particulière, plus d'aménité et de bienveillance pour tout ce qui l'approchoit; enfin il eut des amis également vertueux, sincères et dévoués. La seule puissance ne donnera jamais ceux-là.

partit qu'il y avoit de grands inconvénients pour toutes sortes de gens sans exception.

Samedi 19.

Après le coucher, le Roi appela M. de La Trémouille, et lui dit de donner ordre aux huissiers de laisser entrer M. le duc du Maine comme les gentilshommes de la chambre: c'est ce que l'on appelle avoir les grandes entrées.

Mercredi 23.

Le duc d'Elbeuf vint le matin demander au roi la permission d'épouser mademoiselle de Navaille. Sa Majesté lui représenta qu'il avoit soixante-quatre ans passés, et des enfants de deux mariages, et puis lui dit qu'il étoit le maître, et pouvoit faire là-dessus ce qui lui plairoit.

Samedi 26.

Le matin, Sa Majesté résolut dans son conseil de diminuer les tailles de deux millions deux cent mille livres, outre un million qu'il avoit déjà déclaré qu'il diminuoit.

Dimanche 27.

Durant cette dernière semaine on dépensa pour Versailles 250 mille francs. Il y avoit tous les jours vingt-deux mille hommes et six mille chevaux qui travailloient.

Mercredi 30.

A huit heures on entra dans l'appartement; il y avoit toutes les dames de madame la Dauphine et de Madame, madame de Nevers, et madame de Choiseuil, et cela faisoit en tout vingt-huit femmes; le Roi les fit jouer à un jeu fort sûr (1), et elles eurent du moins quatre lots d'étoffes d'or ou de rubans magnifiques; le jeu fut entrecoupé du souper.

Jeudi 31.

Le Roi se promena à pied dans ses jardins et dans son potager, où il permit à tous ceux qui le suivoient de cueillir et de manger du fruit.

Monseigneur courut le loup, et revint avant le dîner du Roi.

Samedi, 2 septembre.

La dispute entre M. le duc de Créqui et M. le duc de Gèvres fut terminée; ils prétendoient tous deux que le deuil de chez le Roi leur appartenoit; M. de Créqui comme étant en année, et M. de Gèvres comme ayant été l'année passée, où la Reine mourut, et que c'étoit lui qui avoit ordonné le deuil; ils s'étoient rapportés de cette affaire à leurs con-

(1) C'est-à-dire auquel elles ne pouvoient pas perdre.

frères, qui jugèrent qu'ils devoient partager le deuil, et ils firent un règlement pour l'avenir, que le gentilhomme de la chambre qui auroit ordonné le deuil en profiteroit seul, quoique le deuil finît dans l'année d'un autre.

Mardi 5.

Le marquis de Richelieu, qui avoit enlevé mademoiselle de Mazarin, il y a deux ans, et qui s'étoit retiré en Angleterre, fit sa paix avec M. Mazarin, qui lui donna en mariage cent mille francs, et le gouvernement de la Fère, à condition qu'il l'épousera une seconde fois dès qu'ils seront revenus en France.

Lundi 11.

Dans mon absence, voici ce qui se passa:

Monsieur tomba malade le jeudi 14 à Saint-Cloud, d'une fièvre continue; le Roi lui rendit force visites, et remit son voyage de Chambord jusqu'au 21. Quand le Roi partit de Versailles, Monsieur étoit hors de danger, mais il avoit encore la fièvre.

Le Roi partit le lundi 21, il coucha à Chartres, le 22 à Toury, le 23 à Notre-Dame de Cléry, et le 24 il arriva à Chambord, où je rejoignis la cour.

Voici comme on étoit placé dans le carrosse du Roi en venant: Le Roi et madame la Dau-

phine au derrière, Monseigneur à une portière, madame de Maintenon à l'autre, et dans le devant, Mademoiselle, madame la princesse de Conti et madame d'Arpajon.

Dans le second carrosse, la maréchale de Rochefort, mesdames de Soubise et du Lude, et la princesse d'Harcourt. Dans l'autre carrosse, mesdames de Seignelay, de Saint-Géran et de Lavieuville; madame de Montespan marchoit dans son carrosse avec ses enfants; il n'y avoit que cela de dames au voyage.

Mardi 26.

Je partis ce jour-là pour aller à la Bourdaisière, où madame de Montespan venoit coucher le lendemain avec M. le comte de Toulouse, mademoiselle de Nantes, et mademoiselle de Blois, ses enfants.

Mercredi, 4 octobre.

J'appris la mort de l'abbé de Machault, qui s'étoit fait tailler deux jours après la première douleur qu'il eût jamais ressentie de sa pierre.

Jeudi 5.

On apprit à Chambord la mort du bonhomme Corneille, fameux par ses comédies : il laisse une place vacante dans l'Académie (1).

---

(1) Avec quel doux sentiment d'une tendre admiration

Samedi 14.

On trouva à Fontainebleau cent quatre-vingt mille toises de route faites dans la forêt, sans qu'on ait abattu un seul arbre.

Dimanche 15.

Après la messe, le Roi alla chez madame de Montespan, comme il y alloit toujours avant le voyage de Chambord.

Lundi 16.

Le soir, il y eut comédie italienne, le Roi y alla; c'étoit la seule comédie qu'il eût vue depuis la mort de la Reine; il trouva la comédie fort mauvaise, et s'y ennuya fort.

---

on entend appeler le grand Corneille *le bonhomme!* On étoit rempli d'enthousiasme pour son génie; ses contemporains lui ont décerné toute la gloire que lui accorde la postérité, et l'on disoit *le bonhomme Corneille!* Un ancien a dit (Sophocle) : *il n'y a que les grandes âmes qui sachent combien il y a de gloire à être bon.* On le savoit dans le beau siècle de Louis XIV; presque tous les grands hommes de ce temps joignirent la droiture, la candeur et la bonté à des talents sublimes. Le caractère de nos *grands hommes* a été d'un autre genre; il eût été difficile de dire *le bonhomme Voltaire, le bonhomme Helvétius, le bonhomme d'Alembert*, etc. Aussi avons-nous pris le parti de décider que la *bonhomie* est ridicule, et qu'un *bonhomme* est un sot.

Mardi 17.

Le Roi alla tirer ; M. le Nonce vint lui offrir de la part des Génois de faire venir ici les plus considérables de la république, hormis le Doge, pour lui demander pardon ; le Roi tint ferme, et répondit qu'il vouloit que le Doge y vînt lui-même.

Au coucher, le Roi nous dit qu'il avoit fait grâce au marquis de Richelieu, qui sans cela n'auroit pu demeurer en sûreté en France : c'étoit la première grâce que le Roi eût accordé pour un enlèvement ; et il nous dit aussi qu'il avoit fait mettre dans les lettres que c'étoit en considération des grands services que les cardinaux de Richelieu et Mazarin avoient rendus à l'état.

Dimanche 29.

L'après-dîner, le Roi alla en calèche avec les dames à la chasse du sanglier ; il se mit dans le chariot avec madame la Dauphine, et tua fort adroitement un grand cerf qui étoit entré dans la cour, et qu'on craignoit qui ne tuât ou ne blessât quelqu'un.

Lundi 30.

Le Roi courut le cerf en calèche avec madame la princesse de Conti, et mademoiselle de Nantes ; dans le derrière il y avoit mesdames

de Montespan, de Vantadour et de Maintenon; Madame étoit venue aussi en calèche avec lui, mais elle monta à cheval, et courut avec Monseigneur; après le premier cerf pris, le Roi s'en retourna, et donna à dîner aux dames qui l'avoient accompagné, dans son cabinet en particulier.

Dimanche, 5 novembre.

Le soir, il y eut comédie françoise, le Roi y vint, et l'on choisit *Mithridate*, parce que c'est la comédie qui lui plaît le plus. Madame la princesse de Conti, les duchesses de Choiseuil et de Roquelaure, et le comte de Brionne dansèrent dans les entr'actes.

Mardi 7.

Ce jour-là le comte de Fiesque remercia le Roi du soin qu'il avoit de ses intérêts avec les Génois : c'est que Sa Majesté avoit eu la bonté, pour lui, de dire à M. le Nonce qu'il vouloit que les Génois fissent raison au comte de Fiesque, et qu'en attendant qu'on eût liquidé ses prétentions et jugé l'affaire, ils lui donnassent cent mille écus d'argent comptant.

Jeudi 9.

Ce jour là le Roi envoya de l'argent aux filles de madame la Dauphine pour la mascarade que l'on préparoit, et il fit aussi payer les

habits de tous les hommes qui en devoient être.

Vendredi 17.

On sait que M. le prince de Carignan avoit épousé la sœur du prince Cæsar d'Est, ce qu'on n'avoit point su à Turin; il étoit allé à Raconis, qui est une terre à lui, et puis il fit venir la future épouse à deux lieues de là, dans un carrosse inconnu; dès qu'elle y fut arrivée, il alla la trouver, l'épousa, se mit au lit avec elle aussitôt après, et puis la mena à Turin. M. de Savoie envoya au Roi pour lui apprendre cette nouvelle, et l'assura que ce mariage s'étoit fait sans sa participation. Le Roi vouloit bien qu'il se mariât, mais il songeoit à lui faire épouser une princesse françoise.

Dimanche 19.

Le Roi fit donner ordre à l'abbé Resiny, envoyé de Modène, de se retirer.

Madame de Bade eut ordre de partir dans vingt-quatre heures; on la relégua à Renac, pour avoir donné à madame sa mère des conseils contraires à ceux que la cour vouloit qu'elle lui donnât, et en même temps madame la princesse de Carignan eut des défenses de se présenter devant le Roi.

Mardi 21.

M. de Bouillon parla au Roi le matin sur le combat du chevalier de Soissons en Angleterre. Sa Majesté lui conseilla de faire sortir promptement son neveu du royaume, et l'on craignoit que ses bénéfices ne fussent en danger.

Monsieur alla à Paris faire compliment à madame de Carignan sur tout ce qui lui étoit arrivé ces jours passés (1).

Mercredi 22.

Le chevalier de Soissons est retourné en Angleterre pour se mettre dans la tour de Londres, en attendant que l'on fasse des informations de son combat, qui le justifieront, et le mettront en état de revenir ici sans avoir rien à craindre.

Lundi 27.

Au coucher du Roi, La Chesnaye lui demanda la survivance du gouvernement de Meulan, qu'avoit son père : le Roi lui dit qu'il ne donnoit point de survivance, mais qu'il vouloit bien que son père lui cédât ce gouvernement.

---

(1) Il est remarquable que Monsieur ne crut point déplaire, et ne déplut point au roi, en allant donner des preuves d'intérêt et d'amitié à une personne dans la disgrâce du Roi. Tous les procédés honnêtes et nobles étoient alors non-seulement permis, mais approuvés.

Mardi 28.

Le Roi donna deux mille francs de pension au chevalier du guet qui avoit épousé la petite fille de sa nourrice.

Mercredi 29.

Le Roi se promena à pied dans ses jardins, Monseigneur continue à se mieux porter, et fit faire, dans le parterre de l'Amour, la curée du loup que les chiens avoient pris; il la voyoit de son lit; ensuite, madame la Dauphine et lui se firent lire l'opéra de Quinault.

Jeudi 30.

Le Roi alla tirer dans son parc; Monseigneur prit médecine; l'après-dîner, il fit jouer devant lui; ensuite, madame la Dauphine et lui se firent lire la comédie de *Don Sanche d'Aragon* (1).

---

(1) De Pierre Corneille. C'est une *comédie-héroïque*. Dans ce temps, les gens du monde appeloient *comédies* toutes les pièces de théâtre, comédies ou tragédies. Le grand Corneille a eu la gloire de donner des modèles de pièces dramatiques en tout genre, outre ses admirables tragédies. Il a donné la première bonne comédie, *le Menteur*; la première bonne comédie héroïque, *Don Sanche*; le premier beau poëme lyrique, l'opéra de *Bellérophon*; le premier et le seul bon mélodrame, qu'il appela *tragédie à machine*, la *Toison d'or*.

Après le petit coucher, le Roi appela M. de T*****, et lui fit une forte réprimande sur ce qu'il le servoit peu respectueusement.

Vendredi 1er décembre.

Le soir, madame de Grignan vint remercier le Roi de quatre mille écus de gratifications qu'il avoit donnés à M. de Grignan, pour les dépenses extraordinaires qu'il avoit faites sur la côte, en Provence. Le comte nous dit que M. de Savoie avoit donné ordre au prince de Carignan de sortir de ses états, et qu'il alloit chercher les moyens de faire casser son mariage.

Mardi 5.

Le Roi prend pour lui le logement de madame de Montespan, qu'il joint à son petit appartement ; il a choisi Mignard pour en peindre le salon et la galerie; il donne à madame de Montespan l'appartement des bains.

Mercredi 6.

On a fait publier une nouvelle ordonnance pour les déserteurs, qui ne seront plus punis de mort, mais marqués à la joue, et envoyés aux galères.

Dimanche 10.

Le Roi ne sortit point ; il entendit, après le dîner, le sermon du père Bourdaloue, et dit,

en sortant, qu'il n'en avoit jamais entendu un si beau; tous ceux qui étoient au sermon furent de cet avis.

Jeudi 21.

M. le Nonce vint le matin demander à Sa Majesté un mois de délai pour les Génois : le Roi lui répondit que cela seroit contre les intérêts de son état, et blesseroit sa réputation, et le refusa.

Lundi 25.

Le Roi et Monseigneur passèrent presque toute la journée à la chapelle, le père Bourdaloue prêcha, et dans son compliment d'adieu au Roi, il attaqua un vice, qu'il conseilla fort à Sa Majesté d'exterminer dans sa cour. Ce sermon là fut remarquable.

Mardi 26.

MM. les princes de Conti s'étant plaints assez aigrement de ce que M. de La Feuillade les avoit fait suivre la veille de Noël, qu'ils avoient soupé chez M. de L'Anglée, le Roi déclara que ç'avoit été par son ordre, et qu'il avoit donné ce soin à M. de La Feuillade, pour empêcher qu'il n'arrivât quelque désordre entre ces princes et M. le comte de Soissons.

Le major déclara que le Roi lui avoit ordonné de l'avertir de tous les gens qui causeroient à la messe.

Mercredi 27.

On sut que le Roi avoit parlé à Monseigneur sur les mœurs de beaucoup de ses domestiques, et qu'il l'avoit prié de faire cesser le commerce de M. le chevalier de Lorraine avec madame de Grancey, ce que Monsieur lui promit.

Dimanche 31.

Madame de Montespan fit présent au Roi, le soir après souper, d'un livre superbement relié, et plein de tableaux en miniature, qui représentent toutes les villes de Hollande que le Roi prit en 72. Ce livre lui coûta quatre mille pistoles, à ce qu'elle nous dit. Racine et Despréaux en ont fait tous les Discours, et y ont joint un Éloge historique de Sa Majesté. Ce sont les étrennes que madame de Montespan donne au Roi ; on ne sauroit rien voir de plus riche, de mieux travaillé et de plus agréable.

FIN DE L'ANNÉE 1684.

ANNÉE 1685.

Lundi, 1 janvier.

Le Roi donna à Monseigneur quatre mille pistoles d'étrennes, outre les quinze cents qu'il lui donne par mois.

Le Roi donna aussi de pareilles étrennes à Monsieur.

Mardi 2.

Monsieur le Nonce vint demander au Roi, de la part du Pape, un délai d'un mois, pour les Génois : le Roi lui répondit qu'il étoit résolu de ne rien changer aux conditions qu'il leur avoit imposées : mais qu'en considération de la prière du Pape, il leur accordoit un délai jusqu'au commencement de février, à condition toutefois que, si dans ce temps-là ils ne se mettoient en devoir de le satisfaire, il leur feroit payer cent mille écus par semaine, à commencer du premier février. Il déclara en même temps à M. le Nonce qu'il ne vouloit prendre ni la ville de Gênes, ni aucune place de leur état, de peur de troubler la paix qu'il

vient de donner à l'Europe; mais qu'il faisoit marcher ses troupes pour établir des contributions et laisser un exemple mémorable de sa vengeance à tous ceux qui oseroient l'offenser.

Bergeret et le jeune Corneille furent reçus à l'Académie, et Racine, qui en étoit directeur, répondit à leurs harangues avec beaucoup d'éloquence et de grâces.

Vendredi 5.

Le Roi ne fit point *les Rois;* il soupa en famille à l'ordinaire; mais après souper, il fit porter un gâteau chez madame de Montespan.

Le matin, dans son cabinet, il se fit réciter, par Racine, la harangue qu'il avoit faite à l'Académie le jour de la réception de Bergeret et du jeune Corneille; et les courtisans trouvèrent la harangue aussi belle qu'elle avoit paru l'être lorsqu'il la récita à l'Académie.

Samedi 6.

Le Roi régla que M. le contrôleur-général signeroit les pensions, et non pas M. de Seignelay qui l'avoit prétendu, et l'on croyoit même que Sa Majesté jugeroit en sa faveur; mais les courtisans s'étoient trompés dans leurs ugements.

Lundi 8.

On représenta, pour la première fois, l'opéra

de *Roland*, dans le manége de la grande écurie, qu'on a accommodé pour cela; le Roi y alla à six heures et n'en sortit qu'à dix; au retour, il donna à souper chez lui à toute la maison royale et à quelques dames.

On sut que madame la duchesse d'Arpajon avoit pris la petite-vérole, qu'elle n'avoit jamais eue, en gouvernant sa fille qui l'a depuis un mois (1).

Mercredi 10.

Ce jour là, le Roi commanda quarante bataillons et six mille chevaux, pour marcher en Italie au commencement de février.

On eut nouvelle que les Algériens avoient rendu à M. d'Aufreville, chef d'escadre, beaucoup d'esclaves chrétiens de toutes nations, à qui ils donnent la liberté en considération du Roi. Parmi ces esclaves, il y avoit quelques

(1) On sait combien la petite-vérole étoit alors effrayante et meurtrière; dans le siècle suivant on a à peu près épuisé tout ce qu'on peut dire sur la *sensibilité*; dans le siècle de Louis XIV on n'en parloit point, mais on étoit fidèle à l'amitié, et les mères, les époux, les enfants, les frères et sœurs exposoient leur vie sans hésiter, et de plus, les femmes exposoient leur beauté pour remplir leurs devoirs, et l'on croyoit ne faire, en se conduisant ainsi, que les actions les plus simples et les plus naturelles.

Anglois qui soutenoient à M. d'Aufreville qu'on ne leur rendoit la liberté que par la crainte que les Algériens avoient du Roi leur maître, et qu'ils ne vouloient pas reconnoître en avoir l'obligation à la France. D'Aufreville, qui étoit dans son bord, les a fait remettre à terre, et les Algériens les ont mis sur l'heure aux galères.

Samedi 13.

Le Roi ne sortit point. Monseigneur alla glisser sur la glace.

La nuit du vendredi au samedi, Monseigneur, qui se relève souvent la nuit en dormant, se blessa rudement d'une chute qu'il fit dans l'estrade de madame la Dauphine, sans se réveiller, et il alloit se jeter dans un escalier fort dangereux à descendre, si la nourrice ne l'eût arrêté.

Samedi 20.

Il n'y eut ni appartement ni comédie, parce que c'étoit l'anniversaire de la Reine-mère, qui mourut en 1666 (1).

Dimanche 21.

On sut que madame la comtesse de Soissons

(1) Le roi a pratiqué jusqu'à la fin de sa vie cet acte exemplaire et religieux de piété filiale.

allant dans un corps de carrosse sur un traîneau, comme cela se pratique à Amsterdam, avoit été emportée par le cheval qui la menoit, qu'elle s'étoit cassé le bras, et s'étoit fort blessée à la tête.

Mercredi 24.

M. l'abbé de Soubise soutint des thèses en Sorbonne; il répondit couvert : le Roi l'avoit ordonné au syndic, et il fut traité de *serenissimus princeps*.

Vendredi 26.

Le soir, il y eut comédie françoise; au sortir de la comédie, il y eut une querelle entre M.de La Trémouille et le marquis d'Alincourt. M. le prince de Conti les accommoda sur-le-champ.

Dimanche 28.

On eût des avis de Gênes, que le Doge viendroit comme le Roi le souhaiteroit, et on attend le courrier qui a été à Rome porter au Pape la nouvelle de cette délibération des Génois.

Lundi 29.

Monsieur a fait dire à Flamarens, par Térat, secrétaire de ses commandements, que son service ne lui étoit plus agréable; qu'il le faisoit rembourser des quarante mille écus que lui

avoit couté sa charge; qu'ils étoient tout prêts, et qu'il lui défendoit de se présenter devant lui. Le soir même, Flamarens alla toujours, comme de coutume, dans l'appartement (chez le Roi), où Monsieur vint, qui s'emporta fort, et qui dit au Roi que, sans le respect qu'il lui devoit, il auroit fait une cruelle insulte à un homme qui avoit l'insolence de lui désobéir.

Mardi 30.

On sut le matin que Monsieur avoit trouvé fort mauvais que M. de Flamarens eût couché dans sa maison, et qu'il lui avoit envoyé ordre la nuit, avec menace d'en sortir; ce qu'il avoit fait fort vite. Sa femme vint au lever de Monsieur, se mettre à genoux et lui demander pardon pour son mari.

Mercredi 31.

Le chevalier de Chaumont prit congé du Roi, s'en allant ambassadeur à Siam.

Les Mandarins étoient partis il y a plus d'un mois, et l'attendent à Brest, où il faut qu'ils s'embarquent afin la fin de février, s'ils veulent arriver cette année, car les vents sont presque réglés sous la ligne; et s'ils perdent cette saison, ils ne pourroient faire leurs navigations.

Le Roi a fait de beaux présents aux Manda-

rins, et ils ont acheté beaucoup de curiosités de France pour le roi de Siam. Ce dont ils ont été les plus curieux, a été de glaces et d'émaux : ils emportent un grand nombre de belles glaces, pour une galerie que leur roi a fait bâtir nouvellement. J'appris que l'abbé de Sainte-Geneviève étoit mort subitement.

Dimanche, 4 février.

Madame de Montespan revint ce jour-là de Paris, où elle avoit passé deux ou trois jours.

Pendant son absence, le Roi alloit les après-souper chez madame de Maintenon.

J'appris que madame la Dauphine nommoit au commencement du bal ceux qui mèneroient au branle les princesses du sang : c'est qu'elles s'étoient plaintes que des gens qui ne leur plaisoient pas affectoient de les mener toujours; et par honnêteté, elles ne vouloient ni ne devoient les refuser, puisque le Roi leur avoit permis de danser à ces bals-là (1).

(1) Les princesses du sang, dans le siècle dernier, ont toujours nommé les hommes qui devoient avoir l'honneur de danser avec elles. Cet usage, convenable sous le rapport du respect qu'on leur doit, en est encore un de décence, car les princesses désignant leurs danseurs, ne peuvent nommer les plus brillants et les plus à la mode ; elles sont obligées de choisir ceux qui ont le plus de considération personnelle par leurs mœurs et par leur caractère.

Mercredi 7.

Ce jour là on sut que les Génois étoient enfin résolus d'envoyager le Doge ici comme le Roi l'avoit désiré, et il ne s'agissoit plus que de régler la manière dont il viendroit et dont il seroit reçu; ce sont choses faciles à ajuster, et le Nonce doit demeurer ici jusqu'à ce que tout soit réglé là-dessus.

M. de Seignelay, en donnant à M. de Créqui l'ordonnance pour les appointements de sa charge et de son gouvernement, lui dit qu'il avoit aussi le brevet pour la pension de madame de Créqui. — « Quoi, monsieur, lui dit M. de Créqui, est-ce que ma femme a une pension sans que j'en sache rien. Oui, monsieur, lui répondit M. de Seignelay; le Roi m'a ordonné de lui expédier un brevet de douze mille livres de pension; et quoique le Roi ait trouvé dans les registres qu'il a fait feuilleter que les dames d'honneur n'avoient jamais tout au plus que quatre mille cinq cents livres de pension, il a voulu accorder cette distinction à madame la duchesse de Créqui, et vous en pouvez remercier Sa Majesté ». — Monsieur de Créqui fut très-touché, et de la pension, et de la manière honnête dont elle est donnée.

Vendredi 9.

Le soir il y eut *Andronic*, de Campistron, comédie nouvelle, qui toucha fort toutes les dames : elles y pleurèrent beaucoup.

Samedi 17.

On nous apprit la mort de Scaramouche, le meilleur comédien qui ait jamais été ; il jouoit sans masque, et quoi qu'il eût plus de quatre-vingts ans, il étoit encore fort bon acteur.

Lundi 19.

Le Roi, en sortant de chez madame de Maintenon, nous apprit la mort du roi d'Angleterre ; il étoit tombé malade le 12, et mourut le 16. Le courrier que Barillon avoit envoyé sur la maladie n'avoit pu passer, parce qu'on avoit fait fermer tous les ports quand il tomba malade ; et dès que le roi fut mort, on les fit tous ouvrir. Le second courrier trouva le premier arrêté à Douvres. M. le duc d'Yorck a été proclamé roi. Le courrier a dit que le roi d'Angleterre étoit mort catholique, et s'étoit confessé, et avoit communié par les mains d'un prêtre qui lui sauva la vie à une bataille qu'il perdit contre Cromwel.

Mardi 20.

Il n'y eut point de conseil. Le Roi trouva le temps si beau, qu'il en voulut profiter pour la

chasse. Il renvoya MM. les ministres, et se tournant du côté de M. de La Rochefoucault, il fit cette parodie impromptu.

Le conseil à ses yeux a beau se présenter,
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle;
Rien ne peut l'arrêter,
Quand le beau temps l'appelle.

Le Roi ne veut point qu'il y ait toute cette semaine ni bal, ni comédie, ni opéra; on prendra le deuil samedi.

Mercredi 21.

Après souper, Monseigneur suivit le Roi chez madame de Montespan, où il y avoit des marionnettes et une foire fort jolie; toutes les boutiques étoient tenues par des masques; mesdemoiselles de Nantes et de Blois étoient les marchandes, fort joliment habillées. La fête fut fort jolie et fort galante; et le Roi y resta assez long-temps.

Vendredi 23.

Après le coucher, Sa Majesté m'appela, et me dit de conclure avec M. le duc de Richelieu le marché de la charge de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, et me dit, de plus, qu'il me conservoit ma place et ma pension chez Monseigneur.

Samedi 24.

Ce jour-là, par l'entremise de M. de Mon-

chevreuil, mon marché fut conclu avec M. le duc de Richelieu, à 350,000 livres; et le Roi m'envoya aussitôt en porter la nouvelle à Monseigneur, qui me présenta à madame la Dauphine; et, en entrant dans l'appartement, l'affaire fut déclarée, et j'en reçus les compliments.

Dimanche 4 mars.

Il y eut un petit carrousel. Il y a deux quadrilles ; la quadrille des Chrétiens étoit composée de

Moi, représentant..... *Charlemagne.*
Monseigneur..... *Zerbin.*
M. de La Roche-Guyon..... *Aquilan-le-Noir.*
M. de Liancourt..... *Griffon-le-Blanc.*
Le prince de Tingri..... *Renaud.*
M. d'Antin..... *Roland.*

Cette quadrille étoit habillée de noir et or.

La quadrille des Sarazins étoit composée de:

M. le duc de Grammont.... *Agramant.*
Le prince de Roche-sur-Yon. *Mardricard.*
M. de Vendôme..... *Gradasse.*
M. de Bryonne..... *Rodomont.*
M. de Turenne..... *Roger.*
M. d'Alincourt..... *Sacrepant.*

Cette quadrille étoit habillée or et vert (1).

---

(1) Ce mot *quadrille* dans cette acception étoit féminin alors il étoit masculin dans le siècle suivant.

Le duc de Grammont et moi étions chefs de quadrille et juges des camps. Le Roi et toute la cour, étoient placés sur les échafauds et dans la place ; la marche se fit en cet ordre : Dumont écuyer de Monseigneur, marchoit le premier, et étoit suivi d'un timbalier et de deux trompettes ; ensuite marchoit la quadrille noire, et en cet ordre : *Moi*, M. de la Roche-Guyon, M. de Liancourt, M. de Tingri, M. d'Antin, Monseigneur. Ensuite venoit la quadrille verte, en cet ordre : un timbalier, deux trompettes, le duc de Grammont, le comte de Bryonne, le marquis d'Alincourt, le prince de La Roche-sur-Yon, le duc de Vendôme, et le prince de Turenne. Après qu'ils eurent tous fait le tour de la place, et passé devant le Roi, ils commencèrent à courre les têtes ; ils firent trois courses pour les dames, et ensuite trois autres courses pour le prix. Le duc de Grammont et moi étions au milieu de le place pour juges ; Dumont marquoit sur des tablettes les courses. Les trompettes et les timbales étoient hors de la lice : un trompette sonnoit à tous les commencements de course, et quand quelqu'un avoit emporté les quatre têtes, les timbales et les trompettes se faisoient entendre.

Le parti des Africains remporta l'avantage ;

ainsi ce fut aux cinq chevaliers verts à disputer entre eux le prix : pour cela ils firent chacun trois courses, dans lesquelles le prince de La Roche-sur-Yon et le prince de Turenne firent chacun neuf têtes, et disputèrent le prix, et une course dans laquelle ils firent chacun quatre têtes, et courant encore pour décider, le prince de Turenne l'emporta ; le prix étoit une épée d'or, avec des boucles de baudrier ; il partagea le prix avec le prince de La Roche-sur-Yon, parce qu'ils avoient fait de moitié ; mais ce marché fut un peu désapprouvé.

Le Roi prit plaisir au petit carrousel, et en ordonna un grand, qui se fera après Pâques. Il y doit avoir au moins soixante chevaliers.

Jeudi 8.

Le carrousel qu'on prépare pour le mois de mai fut réglé : il n'y aura que deux quadrilles de quarante chevaliers chacune ; le sujet est tiré des guerres de Grenade : Monseigneur sera chef des Abencerrages, et M. le prince de La Roche-sur-Yon, des Zegris ; le duc de Grammont et moi serons maréchaux-de-camp des Abencerrages ; le duc d'Uzès et Tilladet, seront maréchaux-de-camp des Zégris ; et M. le duc de Saint-Aignan sera sur le tout.

Samedi 10.

J'appris que la statue du Roi, faite à Rome par le chevalier Bernin, étoit arrivée à Paris, sur un petit bâtiment hollandois, que le peuple étoit fort soigneux d'aller voir.

Jeudi 22.

MM. les princes de Conti allèrent à Paris, disant qu'ils partiroient lundi pour leur voyage de Pologne, et le soir même, ils partirent de Paris sans avoir pris congé du Roi ni de personne; ils jugèrent que, s'ils attendoient encore un jour, M. le Prince et M. le Duc pourroient faire des diligences auprès du Roi, pour rompre leur voyage. M. de Turenne partit avec eux.

Mardi 27.

Comme le Roi sortoit de son déjeuner, madame la princesse de Conti vint dans son cabinet lui apporter deux lettres de M. le prince de Conty et de M. le prince de La Roche-sur-Yon; le Roi lui dit: — « Madame, je ne saurois rien refuser de votre main, mais vous allez voir l'usage que j'en vais faire — »; et en même temps, prit les lettres et les jeta dans le feu, quoique Monsieur fît tout ce qu'il put pour l'obliger à les lire, priant même le Roi

qu'il les pût lire, pour lui rendre compte de ce qui seroit dedans.

Jeudi 29.

On sut que le roi d'Angleterre avoit reçu le maréchal de Lorges couvert et assis. Le feu roi son frère ne recevoit pas ainsi les envoyés de France, ni même ceux des autres rois; ce traitement a surpris, par sa nouveauté, quoiqu'il soit dans l'ordre; le feu roi étoit si accoutumé à ne faire aucune cérémonie, que, quand M. de Vaudémont passa en Angleterre, et qu'il voulut stipuler qu'il se couvriroit, comme grand d'Espagne, en recevant son audience, le roi d'Angleterre répondit à ceux qui lui en parloient : « Il se couvrira s'il veut, pourvu que » je ne me couvre point, moi; car je serois bien » embarrassé à mettre mon chapeau, tant j'en » suis désaccoutumé ». Le roi d'Angleterre a réglé aussi que les ambassadeurs et les ministres étrangers ne lui parleroient plus que par audience; c'est encore un changement considérable, car le Roi son frère donnoit ses audiences à toute heure, et partout, et le plus souvent chez ses maîtresses, et sans y être préparé.

Lundi 2 avril.

Le Roi acheta l'hôtel de Vendôme à Paris;

il en donna deux cent mille écus pour les créanciers, et six mille louis de pot-de-vin pour M. de Vendôme ; on y fera une belle place ; le Roi tirera deux cent mille francs au moins de ce qu'il fera vendre des places, outre des démolitions, dont on aura cinquante mille francs.

Mardi 3.

J'appris que madame de Montespan avoit affermé *Clagny* et *Glatigny* vingt mille francs. Le Roi lui a donné ces deux terres, et la donnation en a été expédiée au commencement de l'année ; elle a été enregistrée en la chambre des comptes et à la cour des aides. Ces terres sont substituées à M. le duc du Maine, et à ses enfants mâles, et s'ils venoient à manquer, à M. le comte de Toulouse (1) et à ses enfants mâles, à faute desquels ces terres sont reversibles à la couronne. Le Roi ne se mêlera plus de l'entretien de la maison, des jardins, ni du parc. Avant cette donation, madame de Montespan ne laissoit pas de jouir de ces maisons-là, mais elle n'en avoit pas le revenu.

Mardi 10.

On sut que le Doge de Gênes étoit arrivé à Lyon, où il demeureroit quelques jours.

(1) L'auteur écrit toujours *Tholose*.

Le Résident lui a écrit de rester là jusqu'à ce que les affaires soient réglées ici; il logera à l'hôtel de Beauvais, à Paris.

Le Roi témoigna à madame de Thiange qu'il souhaitoit, pour sa santé, qu'elle ne fît pas le voyage de Rome, et qu'elle laissât revenir la duchesse Sforce sans l'aller querir. Madame de Thiange obéit aux conseils du Roi, et l'on ne parla plus de ce voyage.

Mercredi 11.

Nous vîmes dans la galerie, entre plusieurs statues et vases qu'on a apportés de Rome, deux vases de porphyre taillés nouvellement. On a, depuis peu, retrouvé le secret de tailler le porphyre; il y a plus de mille ans que ce secret-là étoit perdu.

Jeudi 12.

Le Roi donna à M. le maréchal d'Humières cent mille francs à prendre au trésor royal, cinquante mille francs au mois de mai prochain, et les cinquante autres dans un an. Il y avoit long-temps que le Roi avoit promis au maréchal de lui donner vingt-cinq mille écus pour accommoder Mouchy, et Sa Majesté lui a dit aujourd'hui qu'il lui donnoit cent mille francs pour lui payer les intérêts de ce qu'il lui avoit promis.

Vendredi 13.

M. le Prince envoya querir les gens d'affaires de MM. les princes de Conti, et leur dit que, puisqu'on ne pouvoit obliger ces princes à revenir, il falloit songer à leur envoyer ce qui étoit nécessaire pour leur faire faire le voyage noblement, et qu'il falloit leur chercher tout l'argent dont ils auroient besoin.

Dimanche 15.

Le Roi cassa le chevalier de Sillery, colonel du régiment d'infanterie de Conti, et le chevalier d'Angoulême, colonel du régiment de cavalerie de La Roche-sur-Yon, pour avoir suivi ces princes.

Dimanche 22.

Madame la Dauphine, mécontente de quelques sots placets des comédiens, pria le Roi de casser Baron et Raisin, les deux meilleurs comédiens de la troupe : l'un pour le sérieux, et l'autre pour le comique (1).

---

(1) Ce fait est bien remarquable. Dans un siècle où tous les beaux-arts furent portés au plus haut point de perfection, on mettoit une distance infinie entre des *comédiens* et des *auteurs*, et le talent n'autorisoit point les premiers à manquer aux convenances. Si de notre temps on eût demandé au Roi de *casser* deux grands acteurs pour un

Samedi 28.

Le Roi alla tirer dans son petit parc. Monseigneur ne chassa point. Il alla sur les six heures faire collation à Trianon, où madame la Dauphine le vint joindre. Il avoit eu dessein de faire cette petite fête à la ménagerie, et changea de dessein, parce qu'il sut que M. le Duc nous y devoit mener ce jour-là, et il eut l'honnêteté de ne point vouloir faire changer cette partie là.

Vendredi, 4 mai.

Le soir à neuf heures, madame la Dauphine passa dans le petit appartement du Roi; aucun courtisan n'entra. Il y eut une loterie de trois mille billets, parmi lesquels il y en avoit vingt-quatre noirs, quatre d'argent, et vingt de bijoux; la loterie dura avant et après le souper que Sa Majesté donna aux dames qui étoient à la loterie : ils étoient dix-sept à table. Le Roi, Monseigneur, madame la Dauphine, la princesse de Conti, mademoiselle de Nantes, mesdames de Montespan, de Maintenon, de Thiange, d'Arpajon, de Rochefort, de Mon-

---

manque de respect, on auroit vu dans la société une espèce de soulèvement universel, et ce même événement ne fit aucune sensation sous le règne de Louis XIV.

chevreuil et de Bussy, mesdemoiselles de Biron, de Rambure, de Levestein, de Grammont et d'Hamilton. Les bijoux tombèrent dans différentes mains; mais, par un bonheur extraordinaire, madame de Levestein eut les quatre lots d'argent, qui étoient de cinq cents louis. Le Roi fit venir à la loterie M. le duc de Bourbon et M. du Maine, qui eurent part à la magnificence.

Samedi 12.

On régla ce jour-là que le Doge auroit mardi son audience. M. le maréchal d'Humières fut nommé pour aller prendre le Doge à Paris, et l'amener ici à son audience.

Dimanche 13.

On sut que le Doge ne vouloit point donner la main à un maréchal de France; ainsi on ne lui en enverra point, et le Roi en a averti le maréchal d'Humières, qu'il avoit nommé pour cette fonction-là. Le Doge prétend qu'on ne lui doit pas demander de donner la main à un maréchal de France, puisqu'il ne la donne pas aux souverains d'Italie, comme M. de Parme, M. de Mantoue, et M. de Modène; il dit même qu'il ne la donneroit pas à M. le Grand-Duc.

Mardi 15.

Le Roi entra à onze heures dans la galerie;

il avoit fait mettre le trône au bout, du côté de l'appartement de madame la Dauphine ; il ordonna que les privilégiés entreroient par son petit appartement, et le reste des courtisans par le grand degré ; le grand appartement et la galerie étoient pleins à midi. Le Doge entra avec les quatre sénateurs et beaucoup d'autres gens qui lui faisoient cortége. Il étoit habillé de velours rouge avec un bonnet de même ; les quatre sénateurs étoient habillés de velours noir avec le bonnet de même ; il parla au Roi couvert, mais il ôtoit son bonnet souvent ; il ne parut point embarrassé, non plus qu'à toutes les audiences qu'il eut ce jour-là. Après que le Roi eut répondu, chaque sénateur parla à Sa Majesté, et durant qu'ils parlèrent, le Doge fut toujours découvert comme eux, et ils ne se couvrirent point quand le Doge parla. Le Roi avoit permis aux princes de se couvrir durant l'audience, mais ils se découvrirent dès que le Doge eut fini de parler, parce qu'il ne se recouvrit plus. Il fut reçu et traité comme ambassadeur extraordinaire ; il alla l'après-dîner chez Monseigneur, chez madame la Dauphine, chez M. le duc de Bourgogne, chez M. le duc d'Anjou, chez Monsieur, chez Madame, chez M. de Chartres, chez mademoiselle de Chartres, chez Mademoiselle, chez

madame la Grande-Duchesse, chez M. le Duc, chez M. de Bourbon, chez madame de Guise, chez madame la Duchesse, chez madame la princesse de Conti, et chez madame de Bourbon; il ne vit point les enfants du Roi; il y eut beaucoup de foule partout où il alla, surtout chez madame la Dauphine, où il y eut même du désordre et des miroirs cassés. A son carrosse, ses armes sont aux principaux endroits, et il y a des écussons séparés où sont les armes des quatre sénateurs. Il est de la maison Impériali, et s'appelle *l'Ercaro*, parce qu'il a hérité de cette maison-là, qui avoit été adopté dans la maison Impériali, qui est de l'ancienne noblesse; et le dernier des *l'Ercaros*, par reconnoissance, donna son bien à un Impériali, dont celui-ci descend, à condition de porter le nom de *l'Ercaro*, joint à celui d'Impériali.

Le Doge n'a point vu M. de Croissi, quoique tous les ambassadeurs extraordinaires le voient: il a dit pour ses raisons qu'il n'avoit rien à négocier, et qu'ainsi il n'étoit pas nécessaire qu'il vît le secrétaire-d'état des étrangers. Il prétendoit que M. de Croissi le vînt voir le premier.

Les princesses du sang le reçurent sur leur lit, afin de n'être point obligées à le conduire; il se plut fort chez madame la princesse de

Conti, et comme il la regardoit long-temps et avec application (1), un des sénateurs lui dit au moins, monsieur, souvenez-vous que vous êtes doge.

Mercredi 16.

Quinault apporta au Roi, chez madame de Montespan, trois sujets d'opéra pour cet hiver: l'un étoit Macarie, fille d'Hercule; le second, Céphale et Procris; le troisième, Armide et Renaut. Le Roi les trouva tous trois à son gré, et choisit celui d'Armide.

Jeudi 17.

M. de Louvois nous dit que le Roi venoit de régler la place qu'il fait faire dans Paris où est l'hôtel de Vendôme à cette heure. Il prend aussi le couvent des Capucines, et cette place-là sera la plus belle qui soit en Europe, et ne coûtera quasi rien au Roi par les terrains qu'il vendra; elle sera plus large et beaucoup plus longue que la Place-Royal.

Vendredi 18.

On avoit cru que le Doge viendroit au lever du Roi; mais un des sénateurs s'étant trouvé

(1) Madame la princesse de Conti, fille du Roi et de madame de La Vallière, étoit la plus belle personne de la cour.

malade, retarda le départ du Doge, de Paris; si bien que le lever étoit fini quand il arriva ici. Il vit les appartements, et dit en sortant du cabinet de Monseigneur : il y a un an que nous étions en enfer, et aujourd'hui nous sortons du paradis. On leur donna un dîner magnifique dans l'appartement de Mademoiselle. M. de Monaco, M. Tilladet et moi, dînâmes avec lui et les trois sénateurs qui l'avoient suivi. En sortant de table, il nous parla un peu des malheurs de la République, l'année passée, et puis il nous dit : *le gratie del re mi fanno scordar le disgratie della mia patria.* Ensuite, il se promena autour du canal, et vit Trianon et la Ménagerie, et en s'en retournant à Paris, il dit encore que le chagrin d'être obligé de quitter la France sitôt étoit aussi grand que le chagrin qu'il avoit eu d'être obligé d'y venir. Le Doge étoit venu au dîner du Roi, qui causa fort avec lui et avec les trois sénateurs qui l'accompagnoient partout, qui sont, Tomelin, Zaribardi et Durasso ; Saluogo étoit demeuré à Paris, malade; il doit encore revenir à Versailles avant son audience de congé, et souhaite fort de voir un bal.

Samedi 19.

Le Roi déclara qu'il vouloit que le carrousel fût le premier de juin, et nomma les quatre

plus anciens maréchaux de France pour juges des courses. Ce sont MM. de Créqui, de Bellefonds, d'Humières et d'Estrade, car le maréchal de Villeroi, le doyen, n'est plus en état d'agir.

On résolut qu'il y auroit un grand bal les premiers jours de la semaine pour faire voir au Doge les danses de France, et que les danseurs quitteroient le deuil ce jour-là. Le maréchal d'Humières a été nommé pour aller prendre les ambassadeurs moscovites à Saint-Denis, et les mener à Paris, puis les conduire à leur audience à Versailles. Ces ambassadeurs-ci ont de la naissance; ordinairement les Russes n'envoient que des gens de classes inférieures auxquels ils veulent faire gagner quelque argent et qui souvent même en donnent pour avoir l'ambassade, parce qu'ils sont défrayés sur toutes les terres des princes chrétiens, et que dans ces voyages ils vendent beaucoup de leurs marchandises (1).

(1) Si ce fait est vrai, il faut se rappeler que Pierre-le-Grand ne régnoit pas encore. Ce monarque eut la gloire de tirer de la barbarie ces peuples belliqueux. Un prince plus grand encore, aux yeux de la véritable philosophie et de l'humanité, vient d'achever, par ses actions et son exemple, d'élever cette même nation au plus haut degré de civilisation.

Lundi 21.

A midi, le Roi reçut les ambassadeurs moscovites dans son grand appartement, sur son trône; ils sont deux, et ont une suite de cinquante personnes, et même ils ont des gens de qualité distingués parmi eux. Ils n'ont vu que le Roi; Monseigneur et madame la Dauphine étoient à l'audience pour les voir. Ils jouent aux échecs à merveille, et trouvent nos bons joueurs médiocres.

Le Roi s'alla promener l'après-dîner dans ses jardins, puis revint à Trianon, où Monseigneur et madame la Dauphine, qui avoient fait collation en bas à la grille, le vinrent joindre. Le Roi dit même à madame la Dauphine que s'il lui faisoit cette petite méchanceté-là, c'est qu'elle n'aime pas à marcher à pied; et madame la Dauphine lui répondit : *Faites-nous souvent de pareilles méchancetés et vous verrez que je marche bien et volontiers.*

Mardi 22.

Le Doge vint au lever du Roi; il entra avant que Sa Majesté eût pris sa chemise, et y demeura jusqu'à la fin, aussi bien que les trois sénateurs qui étoient venus avec lui; le quatrième toujours malade, au sortir du lever du Roi. Le Doge alla voir les écuries, puis vint attendre dans ma chambre l'heure que madame la Dau-

phine seroit visible. Il entra chez elle avant qu'on eût achevé de la friser, puis suivit le Roi et elle à la messe. Il se mit en bas dans la chapelle avec les sénateurs, mêlé dans la foule des courtisans. Il vint dîner chez le Roi, dans la salle du conseil; mon frère et moi, dînèrent avec eux. Sur les cinq heures, ils allèrent se promener dans les jardins, et virent toutes les fontaines qui allèrent à merveille. A neuf heures, ils entrèrent dans le grand appartement du Roi, et trouvèrent dans la pièce où sont les tribunes toutes les dames parées et assises pour le bal. On dansa jusqu'à minuit: je n'ai jamais vu un bal plus magnifique. Ils retournèrent coucher à Paris. Le Roi alla leur parler au commencement et à la fin du bal, et madame la Dauphine, en sortant du bal, alla leur faire bien des honnêtetés.

Ce jour-là on apprit que MM. les princes de Conti avoient vu M. l'Électeur de Bavière auprès d'Augsbourg, qu'ils avoient soupé chez lui, que le lendemain il étoit venu dîner chez eux, et qu'ils s'étoient promis les uns aux autres d'aller en Hongrie ensemble, et de ne se point quitter durant toute la campagne; les entrevues se sont passées sans grande cérémonie et sur le pied d'égalité. Ce changement de résolution a déplu au Roi et a fort affligé M. le Prince,

qui avoit répondu au Roi qu'ils iroient en Pologne, parce qu'ils lui avoient mandé qu'ils suivroient ses avis.

Jeudi 24.

Le contrat de mariage de M. le duc de Bourbon avec mademoiselle de Nantes fut dressé.

M. le Duc donne à son fils cinquante mille écus de rente; et madame la Duchesse lui assure quatre cents mille écus après sa mort. Le Roi donne à mademoiselle de Nantes cent mille francs de pension; un million d'argent, dont il y aura deux cent mille francs d'ameublement, et les huit cents autres seront substitués; et en cas qu'elle meure sans enfants, ils reviendront à M. du Maine et à M. le comte de Tholose. Outre cela, le Roi a déjà donné à sa fille une parure de perles et de diamants, et une de diamants et d'émeraudes, qui valent du moins cent mille écus les deux.

Les mariés seront séparés dès le soir de leur mariage, jusqu'à ce qu'ils soient plus grands et plus forts; et l'on attendra que M. le Duc soit revenu de Bourgogne pour célébrer le mariage.

Vendredi 25.

M. le Duc et M. le duc de Bourbon (1) allè-

(1) Fils de M. le Duc.

rent rendre visite au Doge, et le Doge alla, en habit de cérémonie, chez madame la princesse de Carignan; il en avoit fait quelques difficultés, parce qu'elle avoit épousé un prince de maison italienne.

Samedi 26.

Le Doge vint en habit de cérémonie prendre son audience de congé du Roi; il ne vit ni Monseigneur ni madame la Dauphine, ni personne de la maison royale.

Le Roi donna au Doge une boîte de portraits magnifique, et des tapisseries des Gobelins, fort riches et fort belles. Il donna aussi à chacun des sénateurs son portrait enrichi de diamants, et des tentures de tapisseries des Gobelins, mais moins belles que celles du Doge.

Dimanche 27.

Le Roi fit la revue du régiment du Roi et du régiment Dauphin; il en fut très-content, et fit des libéralités considérables à son régiment; il dit même à M. de Louvois: « Je trouve mon » régiment si beau, et j'en suis si content, que » j'ai envie d'embrasser Monchevreuil (1).

(1) Qui en étoit colonel.

Mardi 29.

On vient d'apprendre la mort de M. l'Électeur-palatin, frère de Madame; voilà cette branche-là finie; l'électorat tombe dans la maison de Neubourg. L'électeur, qui vient de mourir, s'étoit raccommodé, depuis un mois, avec madame sa mère et madame sa femme; la mère est de la maison de Hesse-Cassel, et sa femme est sœur du roi de Danemarck. Le Doge partit hier de Paris, et les sénateurs partent aujourd'hui ou demain; ils se rejoindront tous à Lyon. La République envoie trois galères à Toulon, sous le commandement de Centurione, pour reporter le Doge à Gênes.

Mercredi 30.

Le Roi, Monseigneur et madame la Dauphine allèrent à Saint-Cloud, faire des compliments à Monsieur et à Madame, sur la mort de l'Électeur-palatin. Le Roi remit le carrousel à lundi, et obligea Monseigneur à lui promettre d'y venir. Madame est dans la plus grande affliction du monde.

Vendredi, 1er juin.

Mademoiselle de Nantes (1) a eu douze ans

(2) Fille du Roi et de madame de Montespan.

accomplis aujourd'hui, et madame de Montespan est fâchée de ce que les mesures n'ont pas été prises assez juste pour faire le mariage dès demain ; on attendra que M. le Duc soit revenu de Bourgogne, où il ira, le lendemain du carrousel.

Dimanche 3.

Le Roi donna audience aux ambassadeurs moscovites sur son trône ; ils ne dirent rien du tout au Roi ; ils lui baisèrent seulement la main, et firent de profondes révérences, et se retirèrent.

Lundi 4.

Le Roi et madame la Dauphine dînèrent un peu de meilleure heure, et en sortant de table, le Roi et Monsieur montèrent en carrosse, madame la Dauphine les suivit dans le sien avec beaucoup de dames; ils trouvèrent, dans la cour des secrétaires d'état tous les chevaliers du carrousel en deux haies; les pages et les estafiers y étoient aussi. Monseigneur et M. le duc de Bourbon étoient chacun à la tête de la quadrille. Le Roi s'alla placer sur les échafauds qui lui étoient préparés, et nous commençâmes la marche en faisant le tour de la cour des secrétaires d'état, puis nous entrâmes dans la porte de la petite cour qui étoit à notre

gauche, et fîmes le tour de la cour du château, et passâmes sous les fenêtres de M. le duc de Bourgogne, qui étoit sur le balcon ; après avoir fait le tour de cette cour-là, nous sortîmes par la porte de la cour de la Chapelle, nous retraversâmes la cour des secrétaires-d'état, et continuâmes la marche en passant entre les deux grandes écuries, et ensuite entrâmes dans le Manége par une porte qu'on avoit fait faire exprès, à l'endroit le plus proche du Chenil ; puis nous tournâmes à gauche, et après avoir passé devant les échafauds, nous entrâmes dans le Manége, où nous fîmes la comparse, qui fut trouvée fort belle, et fort bien ordonnée, aussi-bien que la marche. La comparse finie, nous marchâmes chacun à nos postes, qui étoient aux quatre coins du Manége, ayant nos vingt chevaliers à chaque coin, avec leurs pages et leurs estafiers derrière eux, et des timbales et des trompettes dans les angles par-delà la barrière. Monseigneur commença ensuite à courre avec M. le duc de Bourbon, et fit courre avec lui MM. de Vendôme et de Brionne, pour faire la figure ; mais les courses de ces deux messieurs n'étoient point comptées. Le sujet du carrousel étoit pris des guerres de Grenade : c'étoient les Abencerrages et les Zégris ; Monseigneur étoit

chef des premiers, et M. de Bourbon, des autres. On avoit joint aux Abencerrages les Zasuls, les Alabèzes et les Almoradis; et aux Zégris, les Élanèques, les Gometis et les Muces. Ainsi, quoiqu'il n'y eût que deux partis, il y avoit huit troupes distinguées par les couleurs. M. le duc de Saint-Aignan étoit maréchal-de-camp général, le duc de Grammont commandoit les Alabèzes et les Almoradis, et je commandois les Abencerrages et les Zasuls; le duc d'Uzès et le marquis de Tilladet étoient maréchaux-de-camp des Zégris, et en commandoient chacun vingt.

M. le duc de La Roche-Guyon et M. le prince de Furstemberg tombèrent malades et ne purent courre.

Il y eut une course pour les dames, et ensuite on courut trois courses pour le prix: le prince Camille de Lorraine le gagna; il fit onze têtes dans les trois courses, et personne ne disputa avec lui; il étoit des Zasuls. Le prix est une fort belle épée de diamants, qu'il vint recevoir à cheval des mains du Roi, qui étoit sur son échafaud. Après les courses finies nous rentrâmes tous dans le manége par les quatre coins où nous étions postés, et fîmes une petite comparse devant le Roi, que Sa Majesté trouva fort bien entendue; et ensuite

remarchâmes jusque dans la grande cour du château, dans le même ordre que nous étions venus. M. de Saint-Aignan, MM. de Grammont, d'Uzès, de Tilladet et moi, saluâmes le Roi de l'épée; tous les chevaliers que nous conduisions marchoient la lance à la main.

Mardi 5.

On recommença le carrousel, on fit la même marche, et malgré le vilain temps, qui nous incommoda fort, le Roi trouva le spectacle encore plus beau que le premier jour; on retrancha la course des dames; le marquis de Pleumartin, qui étoit Alabèze, parti des Abencerrages, sous le duc de Grammont, emporta les douze têtes dans les trois courses; personne ne lui disputa le prix, et il vint le recevoir des mains du Roi: c'étoit une épée de diamants fort bien mise en œuvre, et à peu près de même valeur que celle du prince Camille.

Dimanche 17.

M. le Duc envoya de Dijon un courrier, pour dire au Roi que les Etats de Bourgogne s'étoient assemblés, et que, dès le premier jour de l'assemblée, ils avoient accordé à Sa Majesté le million qu'elle leur avoit demandée pour le don gratuit. Ces États-là ne s'assemblent que tous les trois ans.

Les États font la répartition eux-mêmes par baillage pour lever cette somme. La Bresse et le Bourbonnois, quoique du gouvernement, ne sont pas des États. Le Roi leur a remis cinquante mille écus, pour récompenser la promtitude qu'ils avoient eue à accorder ce qu'il leur avoit demandé.

Lundi 18.

L'assemblée du clergé, qui se tient à Saint-Germain, accorda au Roi trois millions de don gratuit que Sa Majesté leur avoit demandés; et ces trois millions ont été accordés d'une voix unanime.

Lundi 25.

On sut le détail de ce qui s'étoit passé au débarquement de M. de Monmouth, en Angleterre; il a déclaré qu'il revenoit dans son pays pour soutenir les intérêts de la religion anglicane contre le duc d'Yorck, et a pris une petite ville où il y avoit huit cents hommes de milice en garnison.

Dimanche, 1er juillet.

M. de Monmouth vint attaquer les troupes du Roi, le quinzième du mois; il fut battu et poursuivi, et pris le 17, caché dans un fossé et déguisé. Milord Gray fut pris aussi quelques jours après; ils furent menés à Londres; ils

virent le roi. Le duc de Monmouth n'oublia ni soumission, ni prière pour toucher le Roi, tout cela fort inutilement ; on le mena à la tour, et quelques jours après il eut la tête tranchée. Il montra ce jour-là beaucoup de résolution, et mourut avec une grande fermeté. Il n'étoit ni catholique, ni de la religion anglicane, mais véritable illuminé; il a soutenu que madame la duchesse de Monmouth n'étoit point sa femme, qu'il ne l'avoit prise que par force; mais qu'il avoit épousé madame Henriette Vinthor, et il lui a envoyé de dessus l'échafaud, des cachets et des bijoux qu'il avoit d'elle, priant celui qu'il en chargeoit, de les lui porter en Zélande, où elle attendoit l'événement de son entreprise. Milord Gray n'est point encore exécuté, parce qu'il faut lui faire son procès dans les formes, et l'on n'y pourra travailler que dans deux ou trois mois. Milord Feversham commandoit l'armée contre le duc de Monmouth, et a eu l'honneur de la défaite et de sa prise.

A la noce de M. de Bourbon, les princes du sang et les enfants du Roi, mangèrent, pour la première fois, avec madame la Dauphine; et M. le cardinal de Bouillon ne voulut point faire la cérémonie du mariage, pour éviter le dégoût qu'il auroit eu de n'y point manger, car

le Roi n'a pas voulu que les cardinaux eussent cet honneur-là.

Le Roi nomma M. le maréchal d'Humières pour aller en Angleterre faire compliment au Roi, sur la défaite du duc de Monmouth.

Le Roi ayant fait prendre en Alsace un courier de MM. les princes de Conti, chargé de beaucoup de lettres, se fit apporter tous les paquets, et trouva dans les lettres de M. de La Roche-Guyon, de M. de Liancourt et de M. d'Alincour, tant d'imprudences (1) et tant de libertinage, qu'après avoir fait voir à M. de La Rochefoucault et au duc de Villeroi, les folies de leurs enfants, il les exila par l'avis même de leurs pères. M. de La Roche-Guyon eut ordre de demeurer à Nerteil; M. de Liancourt fut mis dans la citadelle d'Oleron, où La Case fut chargé de le conduire, et le marquis d'Alincour fut envoyé en Berry à un château fort triste que le duc de Villeroi a en ce pays-là. Le Roi ne vouloit l'envoyer qu'à Neuville, chez l'archevêque de Lyon; mais le père ne trouva pas que la punition fut assez grande; on soupçonnoit encore d'autres jeunes gens d'avoir écrit des lettres, il y en a même d'accusés, peut-être fort injustement.

---

(1) Contre le Roi et madame de Maintenon.

En Espagne, il y avoit un grand mouvement sur ce qu'un François, mécontent de la reine d'Espagne, et jaloux de la Cantin, nourrice de la reine, l'avoit accusée d'avoir voulu empoisonner le Roi, et y mêloit même le nom de la Reine. On a massacré dans Madrid plusieurs François; on prétend que les accusateurs sont soutenus par le comte d'Oropeza, chef du parti de la reine-mère d'Espagne, et entièrement opposée au comte de Monterray, chef du parti de la jeune reine. On mande que le roi d'Espagne n'a pas soupçonné un moment la Reine sa femme; mais les ministres ne laissent pas de l'inquiéter fort : apparemment cette affaire aura des suites. Cette Cantin avoit épousé un nommé Viremont, autrefois capitaine de grenadiers dans nos troupes, qui avoit été obligé de sortir du royaume pour s'être battu durant le siége de Limbourg, je crois en 1675; et ce Viremont avoit une pension de la reine pour avoir soin de ses chevaux de chasse, qu'elle aime fort. L'accusateur s'appelle Leveillance, et avoit été page de M. de Villars pendant son ambassade.

Vendredi 10.

J'appris qu'on avoit mis à Rome, à l'inquisition, un jésuite nommé Molinos, accusé de se vouloir faire chef de la nouvelle secte qu'on

appelle les *Quiétistes*. Cette opinion approche de celle des illuminés d'Angleterre. On prétend qu'il avoit entraîné dans son hérésie, des gens considérables.

Mardi 14.

Un courrier d'Espagne apporta la nouvelle que la dame Cantin, nourrice de la Reine, avoit eu la question, et que ceux qui l'avoient faussement accusée, avoient été plutôt récompensés que punis.

Mercredi 15.

Monsieur reçut une lettre de la reine d'Espagne, sa fille, qui lui mande qu'elle ne doute point qu'on n'attente bientôt à sa vie, puisqu'on a déjà si méchamment attenté à son honneur. Sa lettre est si triste et si touchante, qu'elle a fait pleurer tous ceux qui l'ont lue.

Vendredi 17.

M. de Croissy déclara à l'envoyé d'Espagne que si l'on entreprenoit contre la vie de la Reine, à Madrid, le Roi enverroit cent mille hommes contre les Espagnols, et vengeroit hautement un si infâme attentat ; il ajouta même que, si la reine d'Espagne mouroit dans cette conjoncture, de sa mort naturelle, ce seroit le plus grand malheur qui pût arriver à la monarchie d'Espagne, et que l'on comp-

teroit ici qu'elle auroit été empoisonnée; qu'ainsi, ils devoient s'occuper de donner de grands soins à sa santé; qu'il en avertît le Roi son maître, et ses ministres.

Samedi 18.

On sut que la Cantin, nourrice de la reine d'Espagne, et venant se réfugier en France, étoit déjà arrivée à Bayonne; elle n'a pas les bras cassés comme on l'avoit dit, mais elle est fort navrée de la question qu'elle a eue.

Mardi 21.

Le Roi et Monseigneur, avec beaucoup de dames, allèrent dîner à Marly; madame la princesse de Conti, et la duchesse de Roquelaure, dansèrent avec les bons danseurs et les bonnes danseuses de l'Opéra (1). Ensuite il y eut un souper magnifique.

---

(1) On dansoit avec des danseurs de spectacles, parce que par leur profession même ils étoient alors sans aucune conséquence. Mais dans tous les temps, on peut s'étonner de voir des princesses du sang appeler dans les maisons royales *des danseuses de l'Opéra* pour danser avec elles. Au reste, l'éditeur de cet ouvrage a vu jadis à Villers-Cotterets, le petit-fils de M. le Régent, et sa société, jouer la comédie avec des acteurs, et des opéras dont les ballets étoient exécutés par les danseurs et les danseuses de l'Opéra.

Samedi 1er septembre.

On sut que MM. les princes de Conti, trois jours après la prise de Neuhauzel, étoient partis de Hongrie, qu'ils étoient déjà arrivés à Strasbourg, d'où ils avoient dépêché un courrier à M. le Prince, et qu'ils venoient à Meaux en attendre la réponse et recevoir les ordres du Roi.

Dimanche 2.

On sut que le Roi trouvoit bon que MM. les princes de Conti revinssent à la cour. On renvoya un courrier à Meaux leur en porter la nouvelle; et comme S. M. a su que M. de Turenne étoit rentré en France avec eux, et qu'elle est mal contente de sa conduite, elle lui a renvoyé ordre de sortir de France incessamment; il retournera par de-là de Strasbourg, où il attendra les ordres de M. son père, pour savoir quel parti il aura à prendre. Le Roi a dit à M. le Prince qu'il vouloit ôter à M. le prince de Conti les grandes entrées qu'il lui avoit données, et qu'il le lui feroit dire par madame la princesse de Conti. M. le Prince répondit au Roi qu'il falloit laisser à madame la princesse de Conti, l'emploi de porter les bonnes nouvelles quand il y en auroit, et que ce seroit à lui à apprendre les mauvaises, et qu'ainsi il se

chargeoit de dire à M. le prince de Conti les intentions de Sa Majesté sur cela.

Mardi 4.

Monseigneur et madame la Dauphine dînèrent à Galardon, où MM. les princes de Conti arrivèrent sur les dix heures du matin ; mais n'y ayant point trouvé le Roi, ils n'y voulurent voir personne, et allèrent à Chartres l'attendre. Ils se jetèrent aux pieds du Roi, lui demandèrent pardon de lui avoir déplu, et Sa Majesté leur répondit, qu'il étoit bien aise de leur retour, et que des princes du sang étoient mieux auprès de lui que partout ailleurs. Ensuite, ils firent la révérence à madame la Dauphine, et attendirent Monseigneur, qui arriva une heure après elle, parce qu'il s'étoit amusé à tirer en chemin. Les courtisans ont été fort aises du retour de MM. les princes de Conti.

Jeudi 6.

Madame de Maintenon étoit revenue à Chartres, et le Roi l'a fait mettre dans son carrosse; ainsi ils étoient huit. Le Roi, madame la Dauphine et madame de Bourbon, dans le derrière; Monsieur, Madame, et madame la princesse de Conti, dans le devant; Monseigneur et madame de Maintenon, aux portières.

Dimanche 9.

Sa Majesté a souhaité qu'on ne jouât ici que dans l'antichambre, et même Monsieur lui a promis de ne point jouer chez lui.

Madame de Maintenon alla se promener à un village ici auprès, où elle a fait un établissement de charité.

Le soir, il y eut comédie françoise; un acteur nouveau, nommé Rochemaure, joua dans la farce; les comédiens l'avoient voulu prendre en la place de Poisson, qui a quitté; mais, Monseigneur et madame la Dauphine l'ont trouvé mauvais bouffon, et ont ordonné aux comédiens de lui donner cent pistoles, et de le renvoyer.

Mercredi, 3 octobre.

Le Roi donna neuf mille francs de pension à Réveillon, à qui il avoit ôté le gouvernement de Charlemont cette année: Sa Majesté lui parla fort honnêtement, et lui fit espérer de le placer dès que l'occasion s'en présenteroit.

Jeudi 4.

On sut que le duc de Grammont avoit fait appeler M. Le Grand par le marquis de Créqui. On prétend que le sujet de la querelle vient de ce que M. Le Grand voyant Villier parler à une demoiselle à qui il prend intérêt,

le menaça de coups de bâton dans la chambre de madame la Dauphine; et que le duc de Grammont l'ayant su, vouloit venger son ami, qu'on croit même son confident en cette occasion-là.

Mardi 9.

Le Nonce demanda au Roi quelques grâces pour le nommé Borgiati, qui a conduit à Versailles la statue équestre du Roi faite par le cavalier Bernin; elle est présentement placée à demeure dans l'orangerie de Versailles.

Monseigneur alla courre le cerf avec Madame; à un relancé le cerf blessa monseigneur le prince de La Roche-sur-Yon d'un coup d'andouillée entre l'œil et la tempe, et l'enleva fort haut de dessus son cheval; on espère que la blessure ne sera pas dangereuse; on lui a recousu la peau du visage, ainsi il en sera marqué toute sa vie.

Mercredi 10.

Madame la princesse de Conti eût la fièvre toute la nuit et tout le jour; on croit même que son mal durera. On prétend que cela vient du chagrin d'être brouillée avec le Roi.

Vendredi 12.

La maladie de madame la princesse de Conti continue, et le Roi sut à son lever que la petite-

vérole commençoit à paroître; aussitôt il descendit chez elle, et la consola par tout ce qu'il lui put dire de plus doux et de plus honnête, comme un homme qui vouloit oublier le chagrin qu'elle lui avoit donné. La princesse de Conti parut touchée sensiblement des bontés du Roi, et cela lui fera supporter sa maladie plus patiemment. M. le prince de Conti a pris le parti de s'enfermer avec madame sa femme, quoiqu'il n'ait jamais eu la petite-vérole.

Le Roi ne vouloit point voir Monseigneur ni madame la Dauphine, parce qu'il avoit vu la princesse de Conti (1); mais Monseigneur alla le trouver à l'appartement où il jouoit au billard.

Jeudi 18.

L'ambassadeur de Pologne eut son audience du Roi et de toute la maison royale; il parla au Roi en latin; et à toute la maison royale, en françois. Il étoit conduit par M. de Marsan. Il sera traité ici magnifiquement par les officiers du Roi, durant trois jours. Le Roi lui envoya faire compliment par le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre en année; et madame la Dauphine, par le maréchal de Belle-

(1) Dans la crainte de leur donner la petite-vérole.

fons, son premier écuyer. Monseigneur n'a encore envoyé personne en pareille occasion.

Le soir il y eut appartement.

J'appris que ce sont toujours les premiers écuyers, et jamais les chevaliers d'honneurs qui vont faire les compliments aux ambassadeurs, parce que le chevalier d'honneur demeure auprès de sa maîtresse, qui est le poste honorable, comme le grand chambellan demeure auprès du Roi.

Madame la princesse de Conti fut en grand danger, et la saignée la tira d'affaire.

Vendredi 11.

Il y a deux jours que le Roi ordonna à tous les Huguenots établis à Paris depuis un an, d'en sortir incessamment; et l'on vient d'apprendre que M. le Chancelier a scellé ce matin la cassation de l'Édit de Nantes. Tous les temples seront abattus; celui de Charenton sera interdit dimanche, et lundi, on doit publier partout le royaume, la révocation de l'Édit de Nantes. Les secrétaires-d'état ont envoyé des courriers dans toutes les provinces de leur département, afin que la publication se fasse à même jour dans toute la France.

Outre la cassation de l'Édit de Nantes, de 1598,

on casse l'Édit de Nismes, de 1629, et les Édits et déclarations données en faveur de ceux de la religion prétendue réformée. Ordre à tous les ministres de sortir du royaume dans quinze jours. Les enfants qui naîtront, seront baptisés et élevés dans la religion catholique ; ceux qui seront sortis du royaume ont quatre mois pour y rentrer, à faute de quoi leur bien est confisqué; ceux qui demeureront en France jouiront de leurs biens, sans y être troublés, sous le prétexte de la religion.

Dimanche 21.

M. le prince de La Roche-sur-Yon a pris le parti de s'éloigner de la cour pour quelques jours, voyant que son séjour n'étoit pas agréable au Roi, qui ne lui a pas encore dit un seul mot depuis son retour.

Le Roi, en reconnoissance d'un excellent avis qu'il a reçu de M. Le Grand (1), lui a donné dix mille louis d'or à prendre au trésor royal. Il lui avoit donné cent mille francs il y a deux ans, pour un autre avis encore donné il y a quatorze ans, que le Roi avoit totalement oublié, et que certaines circonstances lui ont tout à coup rappelé. Le Roi

(1) Le grand écuyer.

voulut assister à l'abjuration du duc de Richmont, fils naturel du roi d'Angleterre et chevalier de l'ordre de la jarretière; elle se fit dans la chapelle après la messe. M. de Meaux fit un beau discours, où il traita toujours M. de Richmont, de prince; le Roi et Monseigneur, signèrent comme témoins à l'abjuration. Il y a déjà quelque temps que le Roi a érigé en duché-pairie, pour la duchesse de Portsmouth, sa mère, et pour lui, la terre d'Aubigny, qui est en Berry.

Lundi 22.

On a enregistré dans tout le royaume la cassation de l'Édit de Nantes, et l'on commença à raser tous les temples qui restoient.

Mercredi 24.

M. le prince de La Roche-sur-Yon vouloit revenir ici; on avoit cru qu'il feroit un plus long séjour à Chantilly, et M. le Prince même le lui avoit conseillé: ses véritables serviteurs croyoient que son absence pourroit servir à le raccommoder avec le Roi; mais il a raisonné autrement et revient.

Dimanche 28.

On croit le mariage du Roi de Portugal résolu avec une des filles de l'Électeur palatin, et mademoiselle de Bourbon a appris cette nou-

velle avec beaucoup de joie, car elle craignoit fort d'aller être reine de ce pays-là, et même, elle avoit parlé à M. le Prince et à M. le Duc, fort respectueusement sur cela; mais marquant fort son aversion.

Lundi 29.

M. de Louvois a envoyé prier le Roi de vouloir bien le dispenser d'apporter les sceaux après la mort de M. le Chancelier, son père, qui est à l'agonie; ce sont d'ordinaire les enfants du Chancelier qui les portent; mais M. de Louvois pria Sa Majesté de vouloir bien ordonner à M. de Seignelay de les venir querir. M. le Chancelier a fourni une belle carrière, il a eu une vie et une mort fort heureuses, car il n'a point perdu connoissance, et meurt avec fermeté et fort chrétiennement.

Mardi 30.

M. le Chancelier mourut à Paris, sur les trois heures, entre les bras de M. de Louvois, qui lui ôta d'abord la clef des sceaux qu'il avoit pendue au cou. M. de Seignelay est parti sur les huit heures pour aller querir les sceaux.

J'appris qu'on se servoit aux sceaux de trois sorte de cire; de la verte, pour tous les arrêts; de la jaune, pour toutes les expéditions ordinaires; et de la rouge, seulement pour ce qui

regarde le Dauphiné et la Provence. Il y a une quatrième cire, qui est la blanche, dont on se sert pour les chevaliers de l'ordre; mais c'est le chancelier de l'ordre qui fait ces expéditions-là, et non le chancelier ou le garde des sceaux de France.

Jeudi, 1er novembre.

M. le prince de La Roche-sur-Yon, écrivit au Roi une lettre que lui présenta Bloin, et que Sa Majesté ne voulut point lire. M. le prince de La Roche-sur-Yon, lui mandoit que, se trouvant dans sa disgrâce, il croyoit devoir s'éloigner de la cour, et qu'il s'en alloit à l'Isle-Adam, en attendant qu'il plût au Roi de lui rendre ses bonnes grâces. M. le prince de La Roche-sur-Yon n'a point voulu suivre les conseils de M. le Duc, car il est revenu de Chantilly à la cour, et il n'a point voulu les prendre en cette occasion, et ne lui a rien dit de ce qu'il vouloit faire. Cependant il passe par Chantilly, où il veut rendre compte à M. le Prince de sa conduite. On craint fort que tout ceci ne brouille un peu MM. les princes de Conti avec M. le Duc.

Le Roi, sur les six heures du soir, envoya querir M. Boucherat, le fit chancelier, et lui donna les sceaux. Ce fut Bontemps qui l'alla

chercher chez lui, et l'amena dans son carrosse. Monsieur Boucherat a soixante-neuf ans passés; le Roi fit venir monseigneur et madame la Dauphine dans son cabinet, et leur montra les sceaux avant de les donner au nouveau chancelier. On ne sait pas encore s'il sera ministre d'état; souvent les chanceliers ne le sont point; MM. d'Aligre et Séguier ne l'étoient pas.

Dimanche 4.

M. le prince de Conti, qui a la fièvre depuis trois jours, se trouve plus mal, et sur le soir la petite-vérole commença à paroître.

Mademoiselle de Viantaire, qui comme lui avoit été enfermée avec madame la princesse de Conti, se trouva mal en même temps que lui, et la petite-vérole lui parut à la même heure. Le Roi a envoyé savoir des nouvelles de M. le prince de Conti, et a même dit tout haut qu'il seroit bien fâché qu'on ne crût pas qu'il s'y intéressât beaucoup.

Lundi 5.

M. le prince de La Roche-sur-Yon revint ici voir son frère, et s'enferma avec lui, où apparemment il prendra la petite-vérole, comme M. son frère l'a prise en s'enfermant avec madame sa femme; et elle, de son côté, a voulu

à toute force revoir M. le prince de Conti, qui, par honnêteté, ne la vouloit pas laisser entrer; mais enfin, elle l'a voulu absolument, et elle soigne M. son mari.

Vendredi 9.

A huit heures du matin, le Roi apprit que M. le prince de Conti étoit à l'extrémité, qu'il avoit perdu toute connoissance, et qu'on lui portoit l'extrême-onction. Une heure après, il mourut sans avoir pu recevoir ses sacrements. Hier au soir, quand madame la princesse de Conti sortit de sa chambre, il étoit sans fièvre, et on le croyoit hors de danger. En s'éveillant ce matin à cinq heures, il a senti que sa tête s'engageoit, et n'a pu dire autre chose, sinon : *Ha, ma tête! ha, ma tête!* Tous les remèdes qu'on lui a donnés depuis ont été inutiles. Madame de Conti y est allée, il ne l'a point reconnue. Tout le monde est dans une extrême affliction de la mort de ce pauvre prince, et toutes les circonstances rendent encore la chose plus pitoyable. Madame la princesse de Conti est partie pour Versailles, M. le prince de La Roche-sur-Yon pour Chantilly, où M. le Duc et madame la Duchesse sont allés aussi voir M. le Prince, qui eut la fièvre avant-hier, et que cette mort-ci touchera fort.

Le Roi vit madame la princesse de Conti avant de partir, et envoya quérir sur l'heure M. d'Argouges, afin de donner ordre aux affaires que cette mort va laisser. Il n'y a eu ni comédie ni opéra. On vint le soir chez madame la Dauphine, un quart-d'heure avant le souper.

Le Roi entretint long-temps ce matin M. d'Argouges sur les affaires de madame la princesse de Conti, qu'il avoit vue le matin.

M. le Prince arriva à Versailles; il y avoit quelques jours qu'il étoit à Paris, où il étoit venu voir M. le prince de La Roche-sur-Yon, n'ayant pas voulu qu'il vînt à Chantilly, et croyant que sa présence étoit nécessaire à Paris, pour y terminer les affaires que la mort de M. le prince de Conti lui laisse. Le Roi prit le deuil de M. le prince de Conti en noir; Monseigneur et madame la Dauphine le portent assez grand, et ne le quitteront qu'à Noël.

Lundi 19.

J'appris que le Roi avoit réglé les affaires de madame la princesse de Conti devant elle, et M. d'Argouges présent. Elle garde quatre gentilshommes; deux qui étoient à elle, et Blezel et Devau, qui étoient à M. le prince de Conti.

On dit qu'elle prendra encore une dame outre madame de Bury, la dame d'honneur; et l'on augmente aussi le nombre de ses filles d'honneur. Son revenu est de quatre-vingt-dix mille écus, sans dettes; toute sa maison payée, elle aura cent trente-six mille livres de reste au bout de l'an. Elle prend douze mille écus pour ses habits, et cent mille francs dont elle disposera comme il lui plaira.

Mardi 20.

J'appris que M. le Prince avoit dit au Roi que l'ordre étoit, que parmi les princes du sang, quand l'aîné d'une branche venoit à manquer, le cadet prenoit le nom; mais que M. le prince de La Roche-sur-Yon n'avoit point voulu prendre le nom de prince de Conti sans savoir si le Roi le trouveroit bon. Le Roi répondit qu'on pouvoit suivre l'usage ordinaire; ainsi il s'appellera prince de Conti.

Mercredi 21.

Ce jour-là, chez M. le Prince, se fit l'accommodement de M. le duc de Montauzier, et de M. le duc d'Uzès, qui avoit choisi pour arbitre M. de La Rochefoucault, M. le duc de Beauvilliers et moi; M. le prince les fit embrasser, et la réconciliation fut fort sincère. M. de Montauzier fit à merveille, et M. le duc d'Uzès fut

touché, et promit de fort bon cœur tout ce que M. le Prince lui demanda.

Jeudi 22.

Ce jour-là, on commença à voir madame la princesse de Conti. Le Roi, Monseigneur, madame la Dauphine, Monsieur et Madame y allèrent; tous les princes du sang étoient dans son appartement, et en faisoient les honneurs.

Vendredi 23.

Nous apprîmes par Monsieur que le roi d'Espagne avoit donné à la Reine, sa femme, *la llave de très dobles* (la clef à trois tours); elle ouvre tous les appartements du palais, et même les tribunes, d'où l'on entend les délibérations qui se prennent dans les salles des conseils qui s'y tiennent. C'est la plus grande marque de confiance que les rois d'Espagne puissent donner, et il est fort rare qu'ils la donnent aux reines.

Mardi 27.

M. le maréchal d'Humières fit demander au Roi, par M. de Saint-Aignan, les entrées de la chambre, prétendant qu'ayant une charge de la couronne, il pouvoit être en droit de demander cette distinction-là. Le Roi répondit que les charges de la couronne ne donnoient

pas les *privances*. Il retourna l'affaire autrement, et dit que, comme capitaine d'une maison royale, il espéroit être regardé comme domestique, et ainsi jouir de cette grâce-là; le Roi répondit encore que les capitaineries ne donnoient aucun droit à cela. Enfin, il représenta qu'il avoit été long-temps capitaine des cent gentilshommes, et que ceux qui avoient cette charge-là présentement avoient les entrées de la chambre; et qu'ainsi il espéroit que Sa Majesté voudroit bien lui accorder ce même avantage, qu'il souhaitoit passionnément. Le Roi se rendit à cette raison-là, et lui donna les entrées de la chambre.

Mercredi, 5 décembre.

Le Roi dit le soir à M. le duc de Beauvilliers qu'il l'avoit choisi pour remplir la place de chef du conseil des finances. M. de Beauvilliers représenta qu'il n'avoit nulle connoissance de ces affaires-là, et que peut-être Sa Majesté se repentiroit de son choix, et qu'il le prioit d'y vouloir encore faire réflexion. Le Roi lui répliqua qu'il y avoit bien pensé, et qu'il y songeât lui-même, pour lui rendre demain matin une réponse positive.

Jeudi 6.

M. de Beauvilliers accepte l'emploi dont le

Roi l'honore, disant toujours à Sa Majesté qu'il s'en croyoit pourtant incapable. Le Roi lui répondit : — « Vous me faites plaisir de l'accepter de bonne volonté, car si vous vous y étiez opposé, je me serois servi de mon autorité pour vous le faire accepter ». — M. de Beauvilliers n'a pas encore trente-huit ans ; sa jeunesse est une raison pour faire trouver la grâce encore plus considérable. M. de Saint-Aignan vint remercier le Roi, au sortir de la messe ; le Roi lui dit, qu'il ne le remerciât point, et qu'il n'avoit fait cette grâce-là à son fils que pour sa vertu et son mérite.

Mercredi 12.

Monseigneur dîna avec madame la Dauphine, puis il s'alla promener à pied dans les jardins, et au retour, il lut avec madame la Dauphine l'opéra que Quinault fait pour cet hiver ; le sujet est Renaud et Armide.

Jeudi 13.

Madame de Montespan témoigna ce matin à madame de Maintenon qu'elle auroit bien souhaité que M. d'Antin, son fils, fût auprès de Monseigneur en qualité de ce qu'on appelle *Menin*. Le soir, le Roi, en entrant chez madame de Montespan, lui dit qu'il lui accordoit avec plaisir ce qu'elle avoit témoigné souhaiter.

Dimanche 16.

On résolut d'envoyer en Piémont faire un compliment sur l'heureux accouchement de madame Royale, et M. d'Urfé fut choisi pour cela. On avoit cru quelque temps que le Roi n'y enverroit point, à cause que ce n'étoit qu'une fille. On a trouvé dans les registres que le Roi avoit envoyé en Portugal pour une fille, et l'on s'est réglé sur cet exemple.

Dimanche 30.

Roussi, Persan, à qui le Roi avoit fait autrefois gagner un procès considérable, revient ici; il amène de très-beaux chevaux de Perse au Roi; ce pauvre homme a marqué au Roi, d'une façon touchante, sa reconnoissance en plusieurs occasions.

FIN DE L'ANNÉE 1685.

ANNÉE 1686.

Mercredi, 2 janvier.

Il y eut une manière de sédition à Saint-Germain, sur ce que les habitants se soulevèrent pour demander que le curé ne quittât point; les habitants tinrent des discours séditieux; le Roi en fit mettre plusieurs en prison; il a interdit beaucoup de prêtres, et on a exilé le curé à Rouen.

Samedi 5.

Le Roi et Monseigneur allèrent dîner à Marly; madame la princesse de Conti, mesdames de Montespan, de Maintenon et de Thianges étoient avec eux. Sur les quatre heures, madame la princesse de Conti en revint. Monsieur et Madame y arrivèrent à cinq heures, avec grand nombre de dames et de courtisans. On trouva la maison fort éclairée, et dans le sallon il y avoit une agréable représentation des quatre saisons de l'année. Monseigneur et madame de Montespan tenoient celle de l'Automne; M. le duc du Maine et madame de Main-

tenon, celle de l'Hiver; M. le duc de Bourbon et madame de Thianges, tenoient celle de l'Été; madame la duchesse de Bourbon, avec madame de Chevreuse, tenoient celle du Printemps. Il y avoit des étoffes magnifiques, de l'argenterie, et tout ce qui convient à chaque saison; et les hommes et les femmes de la cour y jouoient et emportoient tout ce qu'ils gagnoient. On croit qu'il y avoit bien pour quinze mille pistoles d'habillements; on joua jusqu'au souper, et après qu'on eut fini le jeu, le Roi et Monseigneur donnoient encore ce qui restoit dans les boutiques. Madame la Dauphine ne fut point de la fête, parce qu'on la croit grosse; le Roi lui envoya de fort jolis bijoux d'or et de diamants; madame de l'Illebonne et mademoiselle d'Arpajon furent les plus heureuses, et eurent les plus gros lots de la fête.

Ceux qui gagnoient emportoient leur gain, et ceux qui perdoient ne payoient rien.

Dimanche 6.

Madame la Dauphine commence à ne plus sortir qu'en chaise pour descendre à la messe ou à la comédie. Monsieur eut des nouvelles de Savoie. Madame Royale avoit reçu le Viatique; mais on la croit hors de danger. Sa ma-

ladie venoit de ce que M. de Savoie avoit eu trop d'empressement auprès d'elle neuf jours après ses couches : elle en a pensé mourir.

Mercredi 23.

On fit ici le service pour le bout de l'an de la Reine-Mère ; il se devoit faire hier, mais il avoit été remis.

Mercredi, 13 février.

Le Roi se porte mieux et son mal diminue insensiblement ; mais Sa Majesté continue à ne point sortir.

Monseigneur alla tirer dans la plaine Saint-Denis ; le soir il y eut comédie française.

Monseigneur le duc de Chartres vint au lever du Roi ; le duc d'Aumont lui donna la chemise (1) ; le grand-aumônier lui donnera le pain béni à la messe, et les secrétaires-d'état la plume, quand il faut signer quelques contrats de mariages. Ce sont des honneurs qu'on ne fait point aux princes du sang. On a mis M. le duc de Chartres dans l'appartement qu'avoit M. le cardinal de Bouillon, et Mademoiselle a celui de M. le prince de Conti d'aujourd'hui. Je sais que M. Dacier, homme fameux

(1) Pour la présenter au roi.

par son éruditon et ses ouvrages, qui a épousé mademoiselle Lefèvre, plus fameuse encore que lui par sa profonde science, avoit eu une pension du Roi de cinq cents écus. Ils se sont tous deux convertis depuis quelques mois.

Samedi 16.

Le Roi ne sortit point de tout le jour, et s'alla mettre au lit en sortant de son souper; il sentoit que sa tumeur s'augmentoit, et l'on croit qu'elle viendra à suppuration.

Monseigneur courut le cerf. Le soir, il y eut appartement, où le Roi parut un instant.

Le Roi a fait placer un lit dans le lieu où il a coutume de tenir le conseil, afin de s'y mettre le jour, si son mal l'oblige à être couché : cet endroit là est plus éloigné du bruit.

Jeudi 21.

Le Roi nous dit qu'il ne donneroit point la capitainerie qu'avoit M. de Nicolaï, du pays de Beaumont, parce que cela auroit causé des procès entre lui et la maréchale de La Mothe qui en avoit le domaine : les duchesses d'Aumont et de Ventadour, ses filles, étoient présentes, et elles remercièrent le Roi pour leur mère.

Jeudi, 28 mars.

Monseigneur vint à Paris voir la statue que

M. de La Feuillade a fait élever au Roi dans la place des Victoires. Cette cérémonie se fit avec grand appareil, et M. de La Feuillade marcha à cheval, à la tête des gardes, comme s'il eût été colonel-général de l'infanterie. Il y eut un feu d'artifice devant l'Hôtel-de-Ville, et des feux dans toutes les rues. Monseigneur alla à l'Hôtel-de-Ville voir le feu, et ne demeura pas au festin, qui fut magnifique. Le prevôt des marchands y avoit convié les ambassadeurs de Siam; ils s'en excusèrent, en disant qu'ils n'avoient pas achevé toutes les visites de la Maison royale, et qu'il ne falloit pas que leurs plaisirs marchassent devant leur devoir.

Lundi, 6 mai.

On écrit de Rome qu'il y a plusieurs Quiétistes qui ont fait abjuration : leurs erreurs sont tirées pour la plupart de quelques passages mal entendus des plus dévots et des plus fameux auteurs qui ont écrit sur l'oraison mentale. Ils prétendent que, quand on s'est une fois donné à Dieu de tout son cœur, on doit être dans un saint repos, ce qu'ils appellent l'état de quiétude, ou l'oraison de quiétude; et c'est de là qu'on leur a donné le nom de *Quiétistes*. Ils disoient que, pour ne point troubler cet état de quiétude, il ne faut pas se

mettre en peine de produire de nouveaux actes d'amour de Dieu, qu'il faut s'abandonner entièrement au mouvement de l'esprit de Dieu, sans s'embarrasser d'aucun trouble, et que pendant que la partie supérieure de l'âme est dans ce saint repos, elle ne doit point s'inquiéter de ce qui arrive à son imagination, ni même à son corps. Ces maximes une fois reçues dans les esprits contemplatifs y produisent tous les jours de nouvelles erreurs, et dans les cœurs libertins, elles sont suivies d'une infinité de désordres scandaleux. Le docteur Micher Molinos, Espagnol, homme d'une grande piété extérieure et d'une imagination fort vive, étoit regardé comme le chef des quiétistes. Sa doctrine avoit de quoi contenter les spéculatifs et les vicieux. Les dévots de bonne foi y trouvoient aussi de quoi se laisser séduire, et en peu de temps. Cette opinion s'étoit répandue dans toute l'Italie.

Mardi 7.

Le soir, madame de Navailles vint ici; madame la Dauphine la pria, après son souper, d'entrer dans son cabinet, et lui parla si obligeamment et si fortement, qu'enfin elle la fit consentir que M. le marquis de Laurière songeât à épouser mademoiselle de La Valette,

sa fille. Il y a déjà long-temps que la demoiselle et le cavalier s'entr'aiment. Madame la Dauphine a fait cette démarche-là pour obliger M. de Montausier, de qui M. de Laurière est neveu.

Samedi, 15 juin.

Monseigneur ordonna que tous les gens qui le voudroient suivre à la chasse du loup fussent vêtus de la même manière; il veut qu'ils aient tous des habits de drap vert avec du galon d'or.

Mercredi, 3 juillet.

Le Roi donna cent mille francs à M. de Ville, qui a fait la machine qui élève la rivière de Seine; et outre cela, Sa Majesté lui a augmenté de deux mille francs sa pension, si bien qu'il a huit mille francs de pension, car il y a déjà quatre ou cinq ans qu'il a deux mille écus.

Mardi 9.

Le Roi dîna et soupa à Marly; après dîner, les dames allèrent chacune dans les appartements qu'on leur avoit préparé, où elles trouvèrent tout ce qui est nécessaire pour l'habillement des dames.

Jeudi 11.

Le marquis de Gesvres, au lever du Roi,

lui demanda la permission de le suivre à Maintenon, où le Roi veut être seul. Le Roi le refusa, et le soir il lui dit : « Marquis de Gesvres, » je vous ai vu ce matin si fâché de ce que je » vous refusois de me suivre, que je vous le » permets ».

Samedi 27.

Le Roi a donné une déclaration qui sera enregistrée lundi à la cour des Monnoies, par laquelle Sa Majesté augmente les louis et les pistoles d'or, de dix sols, et les écus d'or, à proportion. Cela ne commencera que le quinze d'août.

Lundi 29.

Les demoiselles qui sont à Noisy commencèrent à en partir pour venir à Saint-Cyr, à la maison que le Roi y a fait bâtir ; elles seront trois ou quatre jours à déménager.

Jeudi, 1er août.

Le Roi donna à Villa-Cerf une charge à laquelle il n'y a point encore de nom ; c'est à peu près d'être contrôleur-général des bâtimens sous M. de Louvois, qui par là, sera soulagé de beaucoup de détails pénibles qui l'accabloient. Sa Majesté a mis seize mille francs d'appointements à cet emploi-là Il y avoit déjà trois

contrôleurs extraordinaires, Chansy, Mansard et La Mothe.

Samedi 3.

On mande de Rome qu'on y a arrêté depuis peu plusieurs Quiétistes opiniâtres; c'est le Roi qui en fit parler l'année passée au Pape, par le cardinal d'Estrées, qui, par ses remontrances, obligea Sa Sainteté à faire faire le procès à Molinos, leur chef, pour lequel il est certain que le Pape avoit une estime particulière; il avoit même donné un évêché à Pétruzzi, qui a écrit à peu près les mêmes choses que Molinos, et qu'on regardoit dans Rome comme le premier de ses disciples; et l'on prétend que le Pape avoit eu de la peine à permettre qu'on travaillât à leur procès, si le Roi, étendant son zèle contre les Hérétiques au-delà des bornes de ses états, n'avoit ordonné au cardinal d'Estrées de lui remontrer la nécessité de s'opposer à une hérésie qui s'insinue si agréablement. Ce fut sur ces remontrances que la congrégation du Saint-Office, travailla, dès l'année passée, au procès de Molinos. Le cardinal d'Estrées, qui en est, exposa avec beaucoup de science et de zèle tout ce qu'il y a de dangereux dans cette doctrine, et fit si bien, que la Congrégation fit mettre en prison Molinos et quel-

ques-uns de ses sectateurs ; elle condamna ensuite ving-deux propositions tirées de ses ouvrages.

Dimanche 11.

La fièvre a pris au Roi sur les huit heures et demie du soir, et le frisson a duré jusqu'à dix; on espéroit qu'elle ne lui reprendroit point, car il a été assez tranquille toute la journée.

Lundi 12.

L'accès de fièvre qu'a eu le Roi cette nuit a été fort doux, et il a dormi sept heures tranquillement; il a été baigné ce matin, et nous l'avons vu à son dîner; il a même causé fort gaîment avec M. le Prince.

Mercredi 14.

On a su que le père Mainbourg mourut hier, à Paris, d'apoplexie ; il avoit été jésuite, et a composé beaucoup d'ouvrages, sur les hérésies principalement.

Jeudi 22.

Madame, en dînant avec madame la Dauphine, témoigna quelque chagrin de ce qu'hier madame de Biron, en la saluant, ne lui baisa pas le bas de sa robe. Depuis que madame la Dauphine est en France, Madame ne baise plus les femmes de qualité qui ne sont pas

duchesses, voulant en user en cela comme madame la Dauphine (1).

Samedi 24.

Madame d'Antin vint ici de Paris, où elle avoit été mariée. Elle trouva, en arrivant dans son appartement, madame de Montespan, qui l'avoit fait meubler magnifiquement de meubles qu'elle leur a donnés; et dans le cabinet, on trouva un grand bassin plein de tout ce qui peut servir à une dame, des rubans, des éventails, des essences, des gants, et une fort belle parure de diamants et d'émeraudes. Ces présents-là valent bien quarante mille francs.

Samedi 31.

Sur les quatre heures du matin, les grandes douleurs vinrent à madame la Dauphine; on envoya éveiller le Roi, Monseigneur, Monsieur et Madame, et tous les princes et princesses du sang qui ont droit d'être aux accouchemens des reines.

Dimanche, 1er septembre.

Le Roi donna audience aux ambassadeurs

(1) On se baissoit comme pour prendre le bas de robe, mais la princesse satisfaite de cette démonstration, ne souffroit pas qu'on baisât la robe, ou même qu'on la prit.

de Siam, sur un trône qu'on lui éleva au bout de la galerie qui touche à l'appartement de madame la Dauphine; l'ordre fut fort beau, et Sa Majesté dit qu'il en falloit louer M. d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, en année; les ambassadeurs parlèrent fort bien. L'abbé de Lyonne, le missionnaire, leur servit d'interprète. Ils demeurèrent au pied du trône jusqu'au moment qu'ils présentèrent au Roi la lettre de leur maître; ils montèrent, pour la lui rendre, jusqu'à la dernière marche; personne à l'audience ne fut couvert, que le Roi, qui ôta son chapeau une fois ou deux; seulement les Siamois témoignèrent un fort profond respect par toutes leurs mines, et s'en retournèrent jusqu'au bout de la galerie, toujours à reculons, ne voulant pas tourner le dos au Roi; ils sont trois ambassadeurs; ils ont avec eux quatre gentilshommes et deux secrétaires, et mangent tous neuf ensemble; le reste de leur suite n'est que de la valetaille. Le second ambassadeur avoit été en cette qualité à la Chine, et le roi de Siam l'a envoyé, afin qu'il fasse la comparaison de la cour de France avec celle de la Chine, qu'il croit les deux plus belles cours du monde.

Lundi 2.

Les Siamois allèrent à Maintenon voir les travaux qu'on y fait. On leur fit voir toute l'infanterie sous les armes; les officiers les saluèrent de la pique, et l'on prit l'ordre d'eux; enfin, on leur rendit toute sorte d'honneurs.

Vendredi 6.

Monseigneur partit le matin pour Anet; il y a dîné, et courut ensuite le cerf. Le soir, il eut l'opéra d'Acis et de Galatée, que M. de Vendôme a fait faire pour sa société, Lully, et tous les danseurs et danseuses, chanteurs et chanteuses, y sont, et y demeureront durant le séjour que Monseigneur y fera; il en coûtera à M. de Vendôme quatre ou cinq mille pistoles. Je suivis Monseigneur à Anet.

Lundi 9.

J'arrivai au lever du Roi, qui fut bien aise d'apprendre que Monseigneur se divertissoit bien à Anet, et que tous les jeunes gens qui l'avoient suivi s'y gouvernoient fort sagement. Je demandai au Roi, de sa part, s'il trouvoit bon qu'ils vinssent à Maintenon; Sa Majesté me répondit, qu'il trouvoit bon qu'ils y vinssent tous, et qu'il avoit permis que tout le monde le suivît à ce voyage-là.

Dimanche 15.

Le Roi a fait la revue du régiment de dragons de la Reine, et des vingt-deux bataillons qui y sont campés pour travailler; il les vit sur une ligne, et puis les fit défiler devant lui. Monseigneur suivit le Roi à la revue.

Le Roi, voyant marcher le chevalier Colbert, colonel de Navarre, de front avec Persignan, brigadier, ne le trouva pas bon, et fit dire à l'ordre que les brigadiers marchassent à la tête des colonels, dans la même distance que les colonels marchent devant les lieutenants-colonels.

Lundi 23.

Madame de Montespan dit au Roi, l'après-dînée, qu'elle avoit une grâce à lui demander durant ce séjour de Marly, qui étoit de lui laisser le soin d'entretenir les gens du second carrosse et de divertir l'anti-chambre (1).

Mercredi 25.

Sa Majesté a résolu de faire fortifier la tête du pont de Huninghen, du côté du Rhin; il a

(1) C'étoit une plainte épigrammatique de l'abandon du Roi, et du délaissement où elle se trouvoit. Le Roi n'étoit plus occupé alors que de madame de Maintenon.

fait dire aux princes d'Allemagne, par les ministres qu'il a en ces pays-là, qu'il étoit prêt de dédommager le marquis de Bade, sur les terres duquel seroient les nouvelles fortifications, et qu'il n'avoit point voulu rien innover durant que l'Empereur étoit engagé en des affaires aussi incertaines qu'étoit ce siége de Bude, mais qu'à cette heure, que tout lui succédoit heureusement, et que Sa Majesté apprenoit qu'on formoit des ligues contre lui dans l'Empire, il étoit bien aise de n'avoir rien à craindre, et de mettre ses places hors d'état d'être attaquées par ceux qui lui voudroient faire la guerre, ou interrompre le commerce de ses sujets (1).

Samedi 28.

Le Roi a fait dire à M. l'électeur de Brandebourg et à M. de Brunswick qu'ils avoient bien fait de donner du secours à la ville de Hambourg; mais que, puisque le Roi de Danemarck avoit fait retirer ses troupes, ils devoient ne le pas inquiéter dans sa retraite, et que, s'ils vouloient l'attaquer, il se déclareroit

(1) Quelle dignité! quelle noblesse de sentiment! quel langage royal!

pour lui, ne pouvant abandonner les intérêts d'un roi son allié.

Mercredi, 2 octobre.

Tous ces jours passés le Roi a beaucoup vu les ambassadeurs de Siam, et dans son petit appartement, où il leur fit et leur dit mille honnêtetés, et dans ses jardins, où il défendit que personne n'entrât durant qu'ils s'y promèneroient, afin qu'ils vissent tout avec plus de commodité et de liberté. Ils sont charmés des bontés de Sa Majesté; ils n'étoient pas si contents quand ils arrivèrent à Paris, parce que sur leur route il y avoit des lieux où ils n'avoient pas été trop bien traités, surtout à Orléans. Ils vont en Flandre voir les conquêtes du Roi; ils n'iront pas en Alsace et sur le Rhin, parce que le voyage seroit trop long, et qu'ils pâtiroient trop du froid; ils en souffrent déjà beaucoup ici, et demandent si l'hiver durera encore long-temps.

Jeudi 3.

Le Roi a trouvé les présents que les Siamois ont faits à madame la Dauphine fort jolis; et il est fort content aussi des présents que lui a faits M. Constance, favori du Roi de Siam; ils sont agréables et magnifiques. M. Constance demande la protection du Roi, et il paroît qu'il

songe à se retirer en France, en cas que le roi de Siam, son maître, vînt à mourir.

Jeudi 10.

Monseigneur, madame la duchesse de Bourbon et madame la princesse de Conti allèrent à cheval. On ne veut plus que les filles d'honneur montent à cheval, parce qu'on n'a pas été content de la dernière cavalcade.

Dimanche 20.

Le Roi, après son dîner, alla voir jouer les beaux joueurs de paume; il nous conta, en dînant, l'aventure tragique d'un capucin nommé Belmont, qui avoit été mousquetaire; c'étoit un des braves hommes du monde, et qui même, depuis qu'il étoit capucin, avoit donné beaucoup de marques de courage; car il ne quittoit point la tranchée, et étoit toujours à la tête des travailleurs pour confesser les blessés. Le maréchal de Lorges a dit au Roi qu'il l'avoit vu durant deux heures entre deux lignes d'infanterie qui combattoient, ayant un coup de mousquet dans la cuisse, et ne se voulant pas retirer, parcequ'il vouloit confesser les blessés.

Mercredi 23.

On vit à la cour un petit nain qui n'a que

seize pouces de haut ; on n'en vit jamais un si petit ; il a trente-six ans, et étoit maître d'école dans son village, en Bretagne.

Jeudi 24.

M. de Vendôme pria fort le Roi de ne point envoyer en prison Castille, officier du régiment des Gardes, qui avoit manqué à l'exercice, parce qu'il le faisoit jouer à la paume avec lui. Le Roi a trouvé que le motif n'étoit pas suffisant pour obtenir grâce ; Sa Majesté a voulu que l'officier aille en prison, et il n'a rien accordé à M. de Vendôme, qui s'en faisoit une véritable affaire.

Dimanche 27.

Le mariage du *comte de Beuvron* avec madame de Téaubon fut déclaré ; il y a deux ans que le Roi et Madame sont dans la confidence, et depuis six mois, le Roi avoit augmenté la pension de Beuvron, de deux mille écus, sans qu'on le sût.

M. de Seignelay, et les amis intimes de Beuvron n'ont pas été contents du secret qu'il a fait de son mariage.

Lundi 28.

Le Roi, après son dîner, est allé à la chasse du sanglier dans les Toilles ; Monseigneur étoit à cheval avec les dames, et madame la Dau-

phine étoit en carrosse avec le Roi. Toutes les dames se mirent dans les carrosses de madame la Dauphine, c'est-à-dire celles qui ne montoient pas à cheval. Le soir, il y eut appartement; le Roi y joua au billard à son ordinaire : on donna la hure du sanglier à Roubeis, qui l'avoit tué, et qui en apporta l'oreille au Roi au bout de son sabre, à la manière de Perse. Le sanglier blessa M. de Villequier au pied assez grièvement, et fit tomber Saint-Maur sans le blesser.

Mercredi, 6 novembre.

Le cardinal Ranuzzi, nonce du Pape, reçut le bonnet de cardinal des mains du Roi; le prince Camille, qui avoit été nommé pour le conduire, l'alla prendre dans les carrosses du Roi, et on lui fit les mêmes honneurs qu'on fait aux ambassadeurs des têtes couronnées ou aux nonces de Sa Sainteté, aux premières audiences. Il entra dans la chapelle à la fin de la messe du Roi, étant vêtu de la soutane violette, du rochet et du mantelet; l'abbé Servien, camérier du Pape, qui avoit apporté le bonnet, le présenta au Roi dans un bassin de vermeil couvert d'un taffetas rouge. Sa Majesté, ayant pris le bonnet, le mit sur la tête du Cardinal, qui entra ensuite dans la sacristie, où il prit l'habit rouge,

et accompagna le Roi dans son grand appartement, où Sa Majesté le fit dîner avec elle sur le même côté de la table. Il y avoit quatre ou cinq places de distance entre le Roi et le Cardinal; il étoit assis sur un siége pliant, et fut servi par Désormes, contrôleur-général de la maison du Roi; et ce qu'on lui servit fut pareil à ce qu'on servit au Roi. Après dîner, il reconduisit le Roi jusqu'à son cabinet, après avoir bien fait des remercîmens de l'honneur qu'il venoit de recevoir; ensuite il alla chez madame la Dauphine, chez Monsieur, chez Madame, et chez les Princes et Princesses du sang; conduit chez madame la Dauphine par le prince Camille, par le grand-maître des cérémonies, par l'introducteur des ambassadeurs, et par Saintot, maître des cérémonies; et chez les autres, conduit par l'introducteur des ambassadeurs.

Jeudi, 7 novembre.

Le soir, il y eut comédie italienne, où le Roi vint. C'est la seule comédie que le Roi ait vu durant ce voyage-ci.

J'appris que les domestiques de l'ambassadeur d'Hollande avoient tué dans Paris un de leurs camarades qui s'étoit fait catholique; le lieutenant-criminel et M. de La Reynie ont écrit au Roi pour savoir ce qu'il y avoit à faire

là-dessus. Le Roi leur a mandé qu'ils fissent les poursuites nécessaires. Ils ont décreté de prise de corps contre les domestiques, et en ont déjà pris deux ou trois qu'ils ont mis en prison, malgré les plaintes de l'ambassadeur.

J'appris qu'hier, en dînant avec le cardinal Ranuzzi, le Roi, la première fois qu'il but, se leva, ôta son chapeau et but à la santé du Pape, disant au Cardinal : « Monsieur, il est juste que » je commence par boire à la santé de Sa Sain- » teté ». Après avoir bu, le Roi se rassit et se couvrit; le Cardinal demeura debout et découvert, et un moment après il demanda au Roi la permission de boire à la santé du plus grand Roi de la terre et à la prospérité de la chrétienté; et il but debout et découvert. Le Roi étoit assis et couvert, et mit seulement la main au chapeau au commencement du compliment et après que le Cardinal eut bu.

Vendredi 8.

Avant-hier, quand le cardinal Ranuzzi eut audience de madame la Dauphine, il ne mit son bonnet qu'une seule fois. D'abord qu'il entra elle se leva; il la baisa (1), lui fit son

(1) C'étoit l'expression de ce temps, à laquelle on a substitué depuis celle de *saluer*, qui signifioit aussi dans ce

compliment qu'elle écouta debout; ensuite elle s'assit et lui fit donner un pliant au milieu du cercle des dames qui étoient assises.

Samedi 9.

Quand M. le cardinal Ranuzzi a eu son audience, à Paris, de M. le duc de Chartres (1) et de Mademoiselle, ils ont eu des fauteuils et lui ont fait donner une chaise à dos. L'abbé Servien, qui l'a acccompagné à toutes ses audiences, et qui a des brefs du Pape et des lettres du cardinal Cabo à tous les Princes et à toutes les Princesses, n'en a point rendu à M. de Chartres et à Mademoiselle, parce qu'ils n'ont pas encore écrit au Pape, et que le Pape n'écrit jamais le premier. Chez les Princes et les Princesses du sang, il est en camail et en rochet sans mantelet; il a la main (2) et un fauteuil.

---

cas, que le Prince ou la Princesse tendoit la joue, sur laquelle la personne présentée appuyoit légèrement la sienne. Les Princes et Princesses de la famille royale ne saluoient dans ce sens que les gens titrés, c'est-à-dire ceux qui avoient le tabouret et les honneurs du Louvre. Les Princes et Princesses du sang saluoient toutes les femmes présentées, à leur présentation, qui se faisoit en grand habit, comme à la cour.

(1) Depuis M. le Régent.

(2) La droite.

Dimanche 10.

Monseigneur suivit le Roi à sa promenade. Le soir il y eut comédie.

On écrit que madame la duchesse de Bourbon a la petite-vérole, et cela paroît changer quelque chose au départ de la Cour.

Le Roi régla un grand jeu de reversi pour les jours d'appartement à Versailles; il tiendra un jeu; Monseigneur et Monsieur en tiendront chacun un aussi; et Sa Majesté nous a nommés, Langlée et moi, pour tenir les deux autres.

Lundi 11.

Le Roi sut à son réveil que la petite-vérole paroissoit à madame la duchesse de Bourbon, et il régla en même temps que Monseigneur et madame la Dauphine partiroient demain pour Versailles. Sa Majesté ne dit point encore quand elle partira, et apparemment elle veut voir s'il n'y a pas de danger à la maladie. M. le Prince partit de Chantilly et arriva ici après minuit, quoique malade; il alla dès la nuit même voir madame de Bourbon.

Mardi 12.

Madame la Dauphine prit congé du Roi sur les dix heures, et vint dîner au Plessis et coucher à Versailles.

Monseigneur courut le cerf, revint dîner à

Fontainebleau, en repartit après trois heures, et arriva à Versailles à cheval : il ne fut que deux heures et demie en chemin. Le Roi est demeuré, et veut que Monsieur et Madame s'en aillent aussi. On craint que Sa Majesté ne veuille aller voir madame de Bourbon (1)

Mademoiselle de Lemeac a demandé qu'on lui permît de s'enfermer avec madame de Bourbon; on le lui a permis, et on a fort loué la la résolution qu'elle avoit prise.

Mercredi 13.

Le mal de madame de Bourbon s'est trouvé si grand, qu'on l'a fait confesser et communier. Madame de Montespan, qui avoit toujours été auprès d'elle, est montée en carrosse pour Paris, la croyant morte; mais elle a eu une crise considérable, et le soir on l'a crue hors de danger. Le Roi vouloit entrer dans sa chambre, mais M. le Prince (2), qui ne peut se remuer, eut la force de venir au-devant de lui dans la chambre, et parla si fortement et si tendrement au Roi pour l'empêcher d'avancer, que Sa Majesté se rendit à ses raisons.

---

(1) Fille du Roi et de madame de Montespan.

(2) Le grand Condé, fort malade alors de la goutte.

Jeudi 14.

La petite-vérole de madame de Bourbon est sortie en grande abondance; il n'y a plus de fièvre, et le Roi partira demain pour Versailles.

Madame de Montespan est repartie de Paris pour retourner à Fontainebleau auprès de madame de Bourbon, qu'elle avoit quittée, la croyant morte.

Vendredi 15.

Le Roi partit de Fontainebleau; il avoit dans son carrosse madame la princesse de Conti, madame de Maintenon et madame de Buri: il vint dîner au Plessis, et arriva sur les quatre heures à Versailles. Monseigneur alla au-devant du Roi à cheval jusqu'à deux lieux d'ici, et le Roi le fit monter dans son carrosse. Madame la Dauphine reçut le Roi au pied de l'escalier dans la cour; le Roi la conduisit dans son appartement, où il demeura quelque temps, et ensuite il repassa chez lui, où il donna audience à l'archevêque de Paris, qui a été fort malade; ensuite Sa Majesté travailla avec M. de Louvois.

Dimanche 17.

Montaigu, lieutenant de roi de Guyenne et gouverneur du château Trompette, mourut hier à Paris; il avoit quatre-vingts ans, et étoit

homme de mérite et de vertu. Il a fait un testament où l'on dit qu'il donne beaucoup à ses amis; il avoit prié en mourant, au nom de la religion et de l'amitié, le duc de Gesvres, son ami intime, de se raccommoder avec son fils; le raccommodement s'est fait aujourd'hui.

Lundi 18.

Sur les sept heures du matin, le Roi se fit faire la grande opération (1) pour rendre sa guérison plus parfaite, et las de porter un mal qui l'incommodoit; mais il n'y avoit pourtant aucun danger. Cette résolution-là a surpris tout le monde; elle étoit prise il y a six semaines, et personne ne le savoit que M. de Louvois, madame de Maintenon, le père de La Chaise, le premier médecin, Fagon et Félix. Le Roi en avoit dit quelque chose, à Fontainebleau, à M. de La Rochefoucault; il a souffert toute l'opération avec une patience admirable; on lui a donné deux coups de bistouri et huit coups de ciseaux, sans qu'il lui soit échappé le moindre mot. Félix avoit fait faire un instrument qu'il a inventé et qui a épargné plusieurs coups de ciseaux. Dès que l'opération fut faite, le Roi l'envoya dire à Monseigneur

(1) De la fistule.

qui étoit à la chasse, à madame la Dauphine, dès qu'elle fut éveillée, à Monsieur et à Madame qui étoient à Paris, et à M. le Prince et à M. le Duc qui étoient à Fontainebleau auprès de madame la duchesse de Bourbon, leur défendant de venir. Dès l'après-dîner, le Roi tint son conseil; il vit beaucoup de courtisans, et voulut qu'il y eût appartement et que l'on commençât le grand jeu de reversi qu'il avoit ordonné à Fontainebleau. Madame de Montespan partit en diligence pour venir trouver le Roi; mais ayant appris à Essone que le Roi se portoit très-bien, elle retourna auprès de madame de Bourbon. Monseigneur, apprenant la nouvelle, quitta la chasse et revint ici à toute bride et en pleurant.

Mardi 19.

Le Roi a vu beaucoup de courtisans à sa messe et quand on lui porte ses bouillons; il est fort tranquille; il entretient tout le monde, et se remue dans son lit comme s'il n'avoit rien souffert; il a tenu son conseil à l'ordinaire, et a vu les ministres étrangers qui sont venus le complimenter.

Mercredi 20.

Le Roi continue à être tranquille et voit les courtisans; il fait entrer presque tout le

monde; il tient ses conseils à l'ordinaire; il n'a point eu de fièvre, quoique la suppuration ait commencé; il chante tous les jours dans son lit et est d'une gaîté surprenante; il s'est levé même et a fait faire sa barbe.

Jeudi 21.

Le Roi n'a point de fièvre et continue à être tranquille et gai; il entretient tous les courtisans avec plus de bonté que jamais; il a été long-temps enfermé avec le père de La Chaise et l'archevêque de Paris.

Madame de Montespan est venue de Fontainebleau et se tient à Clagny, pour savoir plus souvent des nouvelles du Roi : elle n'ose venir ici, parce qu'elle a été auprès de madame de Bourbon.

Vendredi 22.

Le Roi a très-bien passé la nuit; il a dormi sept ou huit heures; il a vu tous les courtisans ce matin et le soir. M. le prince de Conti l'a vu, et le Roi lui a dit en le voyant : « On croit » mon mal plus grand quand on en est loin; » mais dès que l'on me voit, on juge aisément » que je ne souffre guère ». Le prince de Conti lui a témoigné en peu de paroles très-respectueuses la joie qu'il avoit de le trouver en si

bon état; il repartira demain, après avoir encore vu le Roi à son bouillon.

Samedi 23.

Le mal du Roi va toujours de mieux en mieux; il a eu un peu de goutte au pied ce soir; et c'est encore une bonne marque, puisque les humeurs se jettent sur d'autres parties du corps.

Dimanche 24.

Le Roi a très-bien dormi; il a grande faim et est bien las de ne vivre que de bouillons; il commencera demain à manger un peu; son mal va toujours aussi bien qu'on le peut désirer.

Mardi, 26 avril.

Le Roi se porte toujours de mieux en mieux; il a un accès de goutte qui l'incommode plus que sa plaie.

Samedi 30.

On n'a, Dieu merci, plus aucune inquiétude sur le mal du Roi; il ne souffre plus, et sa plaie se referme tout comme on le peut souhaiter.

Mademoiselle de Doré et mademoiselle de Paumy, qui s'étoient enfermées avec madame la duchesse de Bourbon, ont la petite-vérole.

Jeudi, 5 décembre.

Le Roi souffre encore un peu, mais le fond du mal va toujours très-bien.

Le soir, il y eut comédie.

Quand le soir, après souper, il a donné le bon soir à tous ses courtisans, il cause encore quelque temps avec ses enfants, et madame de Thiange est de la conversation. Elle entre par-derrière, comme quand madame de Montespan est ici.

Vendredi 6.

Le Roi s'est fait donner ce matin quelques coups de ciseaux pour rendre la cicatrice plus égale; il s'en porte très-bien, et a été fort gaillard tout le jour, devant et après l'opération.

Samedi 7.

On craint qu'il ne faille encore faire quelques incisions au Roi pour rendre sa guérison plus sûre.

Dimanche 8.

On a encore donné quelques coups de ciseaux au Roi ce matin.

Les nouvelles de Fontainebleau marquent que la santé de M. le Prince ne se rétablit point. Il espère pourtant partir mercredi pour venir en trois jours à Paris; mais on craint bien qu'il ne soit pas en état de faire ce voyage-là.

Lundi 9.

On fit de grandes incisions au Roi ce matin; il souffrit plus que le jour qu'on lui fit l'opération. Les chirurgiens assurent fort qu'il n'y a plus rien à couper, et que sa guérison est assurée. Le mal que Sa Majesté a souffert ne l'a point empêchée de tenir son conseil et de voir les courtisans à l'ordinaire.

M. le Prince continue à se trouver mal, et il est bien à craindre qu'il n'ait à Fontainebleau le même sort que M. le prince de Conti y eut l'année passée.

Mardi 10.

Le Roi s'est fort bien porté aujourd'hui; il ne souffre guère, et est fort tranquille, mais la nouvelle qu'il a reçue ce soir, de l'extrémité où est M. le Prince, l'a fort affligé. Il a entretenu long-temps M. le Duc, qui part en diligence pour se rendre auprès de M. son père. M. le prince de Conti est parti de Chantilly pour se rendre aussi à Fontainebleau, où M. le Prince n'avoit point voulu lui permettre de venir, à cause du mauvais air.

On croit que le Roi fera revenir M. le prince de Conti à la cour et lui pardonnera, et que Sa Majesté voudra donner cette consolation-là à M. le Prince mourant; il n'avoit rien plus à

cœur que de voir rentrer son neveu dans les bonnes grâces du Roi.

Mercredi 11.

Le Roi a beaucoup souffert aujourd'hui, et nous dit que ce qui a augmenté son mal, a été la nouvelle qu'il a apprise de la mort de M. le Prince; il le regrette fort vivement. M. le Prince, en mourant, lui a écrit une lettre la plus touchante qu'on puisse lire. Il la finit en remerciant Sa Majesté de ce qu'elle a bien voulu pardonner à M. le prince de Conti. Il remercie Dieu de ce qu'il lui a donné le loisir d'apprendre cette bonne nouvelle, et mande au Roi que présentement il meurt content. M. le Duc, en partant d'ici hier, avoit témoigné au Roi que rien ne pouvoit donner de consolation à M. son père, que de savoir, avant que de mourir, que M. le prince de Conti fût rentré dans ses bonnes grâces, et le Roi lui dit qu'il pouvoit assurer M. le Prince qu'il pardonnoit de bon cœur au prince de Conti.

Jeudi 12.

M. le Duc et M. le prince de Conti sont revenus à Paris. Le Roi envoya M. de Villequier, premier gentilhomme de la chambre en année, et madame la Dauphine m'y envoya, pour faire leurs compliments. On ne sauroit assez

dire à quel point le Roi et tous ses courtisans, et le peuple même, regrettent M. le Prince. On portera le deuil de M. le Prince quinze jours : on ne le porte ordinairement que dix des princes du sang.

Vendredi 13.

Nous avons vu à Paris toute la famille de M. le Prince, et l'on ne sauroit voir de gens plus profondément affligés. M. le Duc est venu ce soir parler au Roi; il n'a vu que lui, et est retourné coucher à Paris; il n'y a point voulu recevoir de visites; il n'a fait entrer que ceux qui y venoient de la part de la maison royale.

Dimanche 15.

Gourville rendit compte au Roi, le soir, des choses dont l'avoit chargé M. le Prince.

On rendra de grands honneurs au corps de M. le Prince, comme on avoit fait à M. le Prince son père, en 1646; et ce qu'il y a de nouveau en cette occasion-ci, c'est que l'on tapissera de noir la chambre où M. le Prince est mort à Fontainebleau. Il n'y avoit point d'exemple de prince du sang mort dans la maison du Roi. M. le prince de Conti est nommé pour lui aller donner l'eau benite de la part du Roi. Cette cérémonie se fera samedi prochain.

On a commencé à porter le deuil de M. le Prince.

Lundi 16.

M. le Duc, M. le duc de Bourbon et M. le prince de Conti virent le Roi en particulier. Le prince de Conti parla fort sagement au Roi, et Sa Majesté répondit avec beaucoup de bonté, et comme un homme qui ne veut plus avoir rien sur le cœur. Le Roi a dit à M. le Duc de s'appeler M. le Prince, et M. de Bourbon gardera le nom de duc de Bourbon, mais on ne l'appellera que M. le Duc, M. son père et M. son grand-père, durant la vie de leurs pères, portoient le nom de duc d'Enghien.

Mardi 17.

M. le duc de Chaune est nommé par le Roi pour accompagner M. le prince de Conti à Fontainebleau. M. le Duc recevra M. le prince de Conti, représentant le Roi, au bas du degré, et lui rendra les mêmes honneurs qu'il rendroit au Roi lui-même; il sera accompagné des ducs de La Trémouille, de Ventadour et de Coaslin; les deux premiers parents du père et le dernier parent de la mère. Lasalle, maître de la garde-robe du Roi, portera la queue du prince de Conti, qui ira dans les carrosses du Roi, suivi des gardes-du-corps.

Mercredi 18.

Le Roi n'a pas voulu que M. de Bourbon allât avec M. son père à Fontainebleau, l'aider à faire les honneurs, parce que le Roi craint pour lui le mauvais air qui y est encore.

Ces Princes sont retournés à Paris pour recevoir les visites. Il y aura un service à Notre-Dame, où les cours supérieures seront. Ce service se fera aux dépens de M. le Prince. Le Roi ne fait la dépense des services que pour les généraux morts à la tête des armées.

Dimanche 22.

M. le Prince de Conti revint de Fontainebleau, où il donna hier l'eau bénite à feu M. le Prince au nom du Roi. Il étoit allé dans les carrosses du Roi, suivi des gardes-du-corps commandés par Saint-Vians, qui en est enseigne; l'aumônier du Roi lui donna le goupillon; il eut un prie-dieu avec un accoudoir. M. le Prince le vint recevoir au bas du degré: Matignon lui portoit la queue; enfin il y reçut les mêmes honneurs que le Roi, s'il y eût été en personne. Il y avoit dans le carrosse du Roi, avec lui, le duc de Chaune, Matignon et M. de Blainville, grand-maître des cérémonies. M. le prince de Conti, en donnant l'eau bénite, étoit vêtu d'une robe de deuil, avec le chaperon en forme,

la queue de la robe traînante de cinq aunes. Il avoit autour de lui les gardes-du-corps et vingt des cent-suisses de la garde. L'évêque d'Autun a conduit le corps du prince de Condé, de Fontainebleau à Valery, et le présenta, en arrivant, à l'archevêque de Sens, qui le reçut vêtu de ses habits pontificaux.

Mardi 24.

L'évêque d'Autun porta à Paris, dans l'église des Jésuites, le cœur de M. le Prince. Son fils et M. le prince de Conti s'y rendirent pour le recevoir. Le cœur fut placé avec les cérémonies ordinaires, sur une crédence posée près de la chapelle où est le cœur de Henri, prince de Condé.

Mercredi 25.

Le Roi entendit, dans la tribune de la chapelle, la grand'messe, célébrée par l'évêque de Boulogne, et l'après-dînée il fut au sermon du père Bourdaloue, à vêpres et au salut. Le père Bourdaloue, à la fin de son sermon, fit au Roi, sur le rétablissement de sa santé, le compliment le plus touchant et le plus pathétique que j'aie jamais entendu.

Le Roi n'a pas voulu prendre aujourd'hui le deuil de l'Impératrice, qui sera en violet, afin que M. le Prince, qui est revenu de Paris, le

vît encore en habit noir, qui est le deuil pour son père.

Jeudi 26.

Madame la duchesse de Bourbon est revenue à la cour. Le Roi l'a vue; mais comme elle est encore fort rouge, elle ne va pas chez madame la Dauphine, ni ne voit Monseigneur.

FIN DE L'ANNÉE 1686.

ANNÉE 1687.

Dimanche, 5 janvier, à Versailles.

Madame la Dauphine se trouva mal la nuit. Le Roi passa chez elle avant que d'aller à la messe, et Sa Majesté a remis le baptême des enfans jusqu'à ce que la santé de madame la Dauphine soit rétablie : on espère que ce pourra être dans huit jours. Elle a dîné et soupé dans son lit.

En sortant du petit coucher, le Roi appela le comte de Grammont, et lui donna le gouvernement du pays d'Aunis. Il lui dit en le lui donnant : C'est le gouvernement qu'avoit le duc de Navailles; mais il ne l'avoit que par commission, et je vous le donne en titre.

La comtesse de Grammont est venue remercier Sa Majesté du gouvernement du pays d'Aunis. Le Roi lui dit, qu'il ne se contentoit point de le lui donner; mais je vous permets de le vendre, a-t-il ajouté, et d'en tirer le plus d'argent que vous pourrez.

Le Roi prit médecine, et après son dîner il

fit venir Bussière, le remercia de ses bons avis durant sa maladie, et lui donna les entrées de sa chambre et quarante mille francs d'argent.

Le 18.

Le Roi descendit dans la chapelle un peu après midi, et les trois enfants de monseigneur le Dauphin furent baptisés avant la messe. Monseigneur le duc de Bourgogne fut tenu par le Roi et par Madame, et on lui donna le nom de Louis. Monseigneur le duc d'Anjou fut tenu par Monsieur et par Mademoiselle, sa fille, et fut nommé Philippe. Monseigneur le duc de Berry fut tenu par monseigneur le duc de Chartres et par la grande Mademoiselle, et fut nommé Charles. Toute la cour avoit quitté le deuil et étoit magnifiquement vêtue, surtout madame la Dauphine, qui avoit les pierreries de la couronne, outre les siennes. M. l'évêque d'Orléans fit la cérémonie.

Le soir, il y eut appartement et grand bal, où le Roi fut long-temps; il vint ensuite au jeu, mais il ne joua pas. Madame la Dauphine dansa, et avoit peine à porter son habit, tant il étoit pesant. On prit la bourse d'un officier de cavalerie dans l'appartement, et le Roi lui fit donner les cent pistoles qu'on lui avoit volées, disant qu'il n'étoit pas juste qu'un pauvre of-

ficier perdît ici tout ce qu'il avoit pu amasser dans une année à son service.

Après souper, Monseigneur a joué tout le jour à de petits jeux à courre avec madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, et toute la jeunesse qui s'en retourne coucher à Paris ou à Versailles.

Lundi 27, à Versailles.

L'Académie fit chanter, dans la chapelle du Louvre, un *Te Deum* pour le retour de la santé du Roi, et l'après-dîner il y eut une assemblée extraordinaire où tout le monde entra, et où on lut beaucoup d'ouvrages de prose et de vers.

Après souper, il y eut un grand bal masqué chez M. Le Grand, dans le château.

L'on a agité si la femme du prevôt des marchands mangeroit avec le Roi à la Maison-de-Ville. Monsieur et Mademoiselle croient qu'elle y doit manger, et citent l'exemple de la Reine-mère, qui, allant à la campagne chez madame Couton, femme d'un conseiller, la fit mettre à table à dîner avec elle, et soutiennent que c'est aller chez le prevôt des marchands que d'aller à la Maison-de-Ville. On croit pourtant qu'elle n'aura pas cet honneur-là.

Il y eut grande contestation sur les vingt-

quatre dames qui suivront le Roi demain à Paris, et Sa Majesté régla que madame de Guise, madame la princesse de Conti, iront chacune dans un carrosse de madame la Dauphine; mais Sa Majesté ne règle point celles qui iront dans le premier, ou le deuxième, ou le troisième carrosse; elle laisse ce soin-là à madame d'Arpajon, car c'est le fait de la dame d'honneur.

Madame alla à Paris, donner le voile à la petite Loubère, qui se fait religieuse à Sainte-Marie.

Jeudi 30, à Versailles.

Le Roi partit d'ici à dix heures; il avoit dans son carrosse Monseigneur, madame la Dauphine, Monsieur, Madame, la grande Mademoiselle (1), et madame la Duchesse; M. de Chartres et la petite mademoiselle..... attendirent le Roi à la Maison-de-Ville. Sa Majesté alla entendre la messe à Notre-Dame, et ne voulut point qu'il y eût de soldats en haie dans les rues, afin que le peuple eût plus de liberté; on n'en mit qu'à Notre-Dame et à la Maison-

(1) On appeloit ainsi mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, celle qui épousa secrètement le duc de Lauzun, et qui nous a laissé des Mémoires.

de-Ville, afin que les carrosses pussent approcher sans embarras. De Notre-Dame, le Roi alla à la Maison-de-Ville, où on lui donna un dîner magnifique. Il y avoit cinquante-cinq couverts; tous les princes du sang, les enfants du Roi, et toutes les dames qui avoient suivi, mangèrent avec le Roi.

Le prevôt des marchands les servit à table. Sa femme servit madame la Dauphine; et le soir même, cette pauvre femme tomba en apoplexie. Jamais Roi n'avoit dîné à la Maison-de-Ville : on cite quelques exemples qu'ils y avoient fait collation, et le Roi lui-même y avoit été en 1648 et en 1653, et au bal il avoit fait danser madame Le Feron, femme du prevôt des marchands de ce temps. Le peuple de Paris a témoigné la plus grande joie de voir le Roi; toutes les boutiques ont été fermées; il y a eu des fontaines de vin tout le jour, et beaucoup de feux de joie toute la nuit. Le Roi a mis pied à terre à la place des Victoires, pour examiner la statue. Madame la Dauphine est entrée dans une maison, et se plaçant sur un balcon, elle a jeté de là de l'argent au peuple (1). De la place des Victoires,

(1) Le Roi et ses enfants avoient seuls le droit de jeter

le Roi a passé à la place de Vendôme, qui étoit très-magnifiquement illuminée. Il y a mis pied à terre, et à cinq heures nous sommes repartis de Paris. Nous avons trouvé sur le chemin, jusqu'à Sèvre, beaucoup de fusées volantes, et autour du pont de Sèvre une illumination très-agréable et un beau feu d'artifice. C'est M. de La Feuillade qui a donné cette fête au Roi sur son chemin. Le soir, à Paris, il y a eu un grand bal à la Maison-de-Ville, où M. le duc de Chartres et Mademoiselle, sa sœur, sont allés.

Vendredi 31, à Versailles.

Le maréchal de Créqui se trouva fort mal, et fut saigné trois fois en fort peu de temps. M. le duc de Créqui, son frère, qui est dangereusement malade depuis un an, lui manda qu'ils avoient grand tort tous deux de brûler ainsi la chandelle par les deux bouts.

Mercredi, 5 février, à Marly.

Quelques dames qui avoient hier suivi madame la Dauphine, mais qui étoient dans leurs carrosses particuliers, se sont plaintes de ce qu'on ne les avoit pas retenus à souper à Marly;

---

au peuple de l'argent par les fenêtres: c'étoit en effet un droit véritablement royal.

TAYLOR INST. OXFORD

mais l'intention du Roi étoit qu'elles y soupassent, et on ne sauroit prendre plus de soins qu'en prend le Roi pour que tout le monde s'en retourne content.

Jeudi 6, à Marly.

On a commencé le gros jeu en sortant de table; on l'a fini à quatre heures du soir, et le Roi a fait sortir tout le monde avec ordre de ne laisser entrer personne qui ne fût masqué; il a pris une robe de chambre, et tout le monde s'est déguisé.

Madame la Dauphine est arrivée sur les six heures, masquée magnifiquement. Elle a fait collation d'abord; puis est allée un moment à la loterie; ensuite on a commencé le bal. A la loterie d'aujourd'hui, et à la banque d'avant-hier, le Roi a toujours ajouté beaucoup de lots d'argent, qu'il donne gratuitement. Après souper, madame la Dauphine est retournée à Versailles; les joueurs recommencèrent le gros jeu à sept heures, tous habillés en comédiens italiens. Le comte d'Auvergne, qui tenoit un jeu, a perdu son fonds de cinq mille pistoles, et Monsieur a repris le jeu. Le Roi et madame de Montespan se sont mis avec lui (1).

(1) Il est bien étonnant qu'un roi tel que Louis XIV ait permis de jouer aussi gros jeu.

Jeudi 13, à Versailles.

Cette nuit à trois heures, le duc de Créqui est mort à Paris. Le duc de Gesvres, gentilhomme de la chambre en année, en ouvrant les rideaux du Roi, lui en a appris la nouvelle, et lui demanda le gouvernement de Paris, que Sa Majesté lui a donné en se levant.

Mardi 18, à Versailles.

Le Roi alla tirer dans son parc; Monsieur alla à Paris, à l'Opéra et à la Foire, où il acheta force bijoux qu'il donna aux dames et aux jeunes gens qui l'avoient suivi. Il mena dans son carrosse madame la princesse de Conti, et la marquise de Bellefonds.

Lundi 24, à Versailles.

On a trépané ce matin le fils du prince d'Harcourt, âgé de sept ans; il avoit été déjà trépané à l'âge de quatre ans, et a souffert cette seconde opération avec beaucoup de fermeté.

3 mars, à Versailles.

Le Roi donna à madame la maréchale de La Mothe, une agrafe de diamants estimée quatre mille pistoles, après la cérémonie du baptême des trois enfants.

12 mars, à Versailles.

L'Empereur fit assurer le Roi, et par sa lettre,

et par la bouche du comte de Lebnits, que, ni pendant la guerre de Hongrie, ni après la paix, en cas qu'il la fît avec les Turcs, il ne songera jamais à rien entreprendre contre la France. Sa Majesté a répondu qu'elle vouloit croire qu'il tiendroit sa parole, et que de son côté il observeroit exactement la trève conclue à Ratisbonne le 14 août 1687.

On a fait un nouveau bail des fermes du Roi; il n'a pas voulu recevoir des enchères de huit cent mille livres qui auroient encore été portées plus loin, par la jalousie des prétendants. Sa Majesté est persuadée que, quand ces messieurs haussent le prix des fermes, ils trouvent toujours moyen de se récompenser aux dépens du peuple.

Baptiste Lully est mort; on a trouvé chez lui trente-sept mille louis d'or, vingt mille écus en espèces, et beaucoup d'autres biens. Le privilége de l'Opéra a été laissé à sa femme et à ses enfants.

Mademoiselle de Lamoignon mourut à Paris, âgée de soixante-dix-neuf ans; elle avoit passé la plus grande partie de sa vie à donner et à faire donner aux pauvres (1). Elle étoit sœur du premier président Lamoignon.

(1) Par les quêtes qu'elle faisoit.

Jeudi 1er mai, à Marly.

Le Roi, Monseigneur et toutes les dames, ont fait à Monsieur des présents magnifiques, parce que c'étoit le jour de sa fête.

Samedi 3 mai, à Versailles.

Les marchands qui étoient à Marly ont vendu pour soixante et treize mille francs de bijoux. Le Roi a payé le quart de tout ce qui a été joué.

Jeudi 8, à Versailles.

Nous apprîmes que le Roi vouloit envoyer des conseillers d'état dans les provinces, avec des maîtres des requêtes, pour s'informer des abus qui se commettent dans la levée des droits du Roi, surtout en ce qui regarde les aides et les gabelles, et pour recevoir les plaintes des communautés et des particuliers à qui les commis des fermiers auroient fait des injustices; quand ils seront de retour, le Roi pourra donner des ordres pour la réparation des injustices particulières, et faire des règlements généraux.

Mercredi 14, à Vertus.

Le Roi vint dîner à Fromentière et coucher à Vertus; il apprit là que mademoiselle de Simiane, fille d'honneur de Madame, étoit morte à Paris, et ne put s'empêcher de dire,

quand il fut bien sûr qu'elle étoit morte, que c'étoit la plus laide fille qu'il eût jamais vue.

Mardi, 3 juin, à Montmirel.

Le mal de madame la princesse de Conti s'est déclaré. Elle a la rougeole, et cela arrêtera Sa Majesté quelques jours; mais le Roi a ordonné à Monseigneur de partir dès demain.

Jeudi 5, à la Ferté-sous-Jouare.

Le Roi partit de Montmirel et vint coucher à la Ferté-sous-Jouare. Il a laissé madame la princesse de Conti hors de danger : elle reviendra dans peu de jours.

Samedi 14, à Versailles.

Le président Brion vint parler au Roi touchant le mariage de son fils, qu'il prétend nul. Le Roi lui a répondu qu'il n'empêchoit point le cours de la justice; mais qu'il étoit fâcheux de rompre un mariage fait avec une fille de la qualité de mademoiselle de La Force.

Voyage de Fontainebleau.

Jeudi 2 octobre, à Fontainebleau.

Le Roi ne descend point les soirs chez madame de Montespan; elle monte chez lui avec madame la duchesse et madame la princesse de Conti, M. du Maine, M. le comte de Tou-

louse et madame de Thiange; ils demeurent dans son cabinet jusqu'à son coucher, qui est toujours avant minuit.

Vendredi 3, à Fontainebleau.

Jamais il n'y eut tant de dames à Fontainebleau que cette année; il y en a six-vingt de compte fait qui y sont déjà et qui doivent y demeurer.

Mardi 21, à Fontainebleau.

On diminue les louis de cinq sols, ainsi ils ne valent plus que onze livres cinq sols. On prétend que les Génois apportoient de l'or à Lyon et emportoient nos écus d'argent, et on gagnoit beaucoup à ce change-là.

Mercredi 22, à Fontainebleau.

Le Roi avoit attendu que M. le Prince arrivât ici pour lui parler sur la conduite de M. le Duc, dont Sa Majesté n'a pas été contente. Il ne veut plus qu'il voie certains jeunes gens. M. le Duc n'a songé qu'à justifier ses amis, et a dit que c'étoit lui qu'on devoit punir, et non pas ces Messieurs, qui avoient fait tout ce qu'ils avoient pu pour le retenir. M. le Duc a été fort loué de ce procédé; et ses amis ne seront point chassés de la cour, le Roi voulant que la générosité de M. le Duc leur soit utile.

Dimanche 26, à Fontainebleau.

Madame la Dauphine a déclaré qu'elle ne reprendroit plus de nouvelles filles, mais qu'elle tâcheroit d'établir celles qui demeurent, au lieu de les renvoyer.

Lundi 27, à Fontainebleau.

Le Roi, importuné de la quantité d'ecclésiastiques qui sont ici attendant la distribution que Sa Majesté doit faire le jour de la Toussaint, a dit au père de La Chaise de leur déclarer qu'il n'en donneroit à pas un de ceux qui sont ici sans autre affaire que de demander des bénéfices.

Mardi, 28.

Le Roi entra au conseil à neuf heures, et n'en sortit qu'à midi trois quarts. Les commissaires qu'il avoit envoyés dans les provinces lui rendirent compte de leur mission. Chacun des cinq conseillers d'état étoit chargé de lui parler d'une affaire en général. On prétend qu'ils ont tous représenté le véritable état où sont les provinces. On dit que M. de Pomereu a parlé avec tout l'esprit du monde : les maîtres des requêtes qui les avoient accompagnés dans les provinces étoient présents. M. le maréchal de Bellefonds emmène sa fille, mais on croit qu'il la ramènera au premier jour, et que ce n'est

point pour l'ôter de la chambre, où elle a une très-bonne conduite.

Jeudi 30, à Fontainebleau.

Madame la Dauphine, se confessant le soir, vit son confesseur qui chanceloit; elle ne s'effraya point; elle le retint tant qu'elle put; mais sa foiblesse augmenta à tel point, qu'il tomba à ses pieds sans connoissance. Son compagnon entra, qui donna l'absolution à madame la Dauphine.

Vendredi 31.

Madame la Dauphine est fort affligée de la mort du père Freicq, son confesseur : elle l'aimoit fort et ne peut se confesser qu'en allemand; ainsi on croit qu'elle prendra son compagnon, le père Adehmar. La feue Reine et la Reine-mère étoient là dessus comme madame la Dauphine, elles ne s'étoient jamais confessées qu'en espagnol.

Mardi, 4 novembre.

L'ambassadrice de Savoie vint chez madame la Dauphine, où on lui donna le tabouret, comme femme d'ambassadeur de tête couronnée; mais madame la Dauphine ne l'embrassa point, ni Madame.

Jeudi 6.

Charmel s'est senti si touché de Dieu depuis quelque temps, qu'il a résolu de quitter la cour : il l'a dit au Roi ce soir, et il vendra ses charges pour être plus libre; il est capitaine des becs de corbin, et lieutenant de roi de l'Ile-de-France. Sa résolution est étonnante, d'autant plus qu'il n'avoit que des sujets de joie, et qu'il étoit fort agréablement ici avec le Roi et avec les courtisans.

Mardi 11, à Fontainebleau.

Charmel a pris congé du Roi et s'est allé mettre à l'Institution.

Vendredi 14, à Versailles.

Le Roi a donné à Rouph, Persan, une pension de mille écus et quatre mille écus d'argent comptant. Il avoit fait beaucoup de présents au Roi, et lui fit venir, il y a quelque temps, de fort beaux chevaux de Perse. C'est le Persan à qui le Roi a fait gagner un grand procès il y a quelques années, et qui par reconnoissance est revenu en France.

Mercredi 19, à Marly.

Le Roi, après son dîner, alla tirer, et arriva sur les cinq heures à Marly.

Monseigneur y étoit arrivé avant lui avec les Princesses, et en arrivant il fit répéter des entrées de ballet qu'on dansera au premier voyage, et qui seront les intermèdes du *Bourgeois gentilhomme*, que le Roi y fera jouer. Mesdames les Princesses et madame de Seignelay apprirent leur entrée avec le comte de Brionne, Précour et Favier (1).

Lundi 24, à Versailles.

M. du Maine a souhaité d'avoir un équipage de chasse; le Roi lui donne dix mille écus pour le mettre sur pied, et ordonne dix mille écus par an pour l'entretenir. Le chevalier d'Aunay commandera l'équipage, et on lui donne pour cela mille écus d'appointements.

Mardi 25, à Versailles.

Monseigneur le duc du Maine avoit fait faire

(1) Ces deux derniers étoient des danseurs de l'Opéra. De nos jours, on trouveroit des inconvénients très-graves à faire ainsi danser des princesses et des jeunes femmes avec de semblables danseurs; ce seroit exposer leur réputation. Ce danger n'existoit pas alors; il y avoit une telle subordination de rangs, des distances si prodigieuses dans l'opinion, et une telle élévation dans les caractères, que de certaines calomnies ne se faisoient point, parce qu'elles eussent été incroyables et ridicules.

une livrée neuve qui lui sera inutile; on a cru qu'il feroit une chose agréable à Mademoiselle, de prendre sa livrée comme son héritier désigné; il l'a prise.

Lundi, 1er décembre, à Marly.

Le Roi a dit que tant de gens lui avoient demandé à venir à Marly ce voyage-ci, que, quand la maison auroit été aussi grande que Fontainebleau, ils n'y auroient pas pu être logés tous. Il a dit à M. de Mets, qu'il aime fort : « Les autres me prient de les mener à Marly, et » moi je vous prie d'y venir ».

Mardi 2, à Marly.

Le Roi alla tirer et revint de bonne heure. On commença à jouer dans les boutiques, où il y a les plus belles étoffes, le plus beau linge et les plus agréables pierreries qu'on puisse voir. Il y a une banque aussi; on joua le grand jeu avant et après le ballet, qui a commencé à six heures et demie. Le Roi a trouvé le spectacle fort agréable, et a beaucoup ri à la comédie (1).

(1) Au *Bourgeois Gentilhomme*, que l'on jouoit pour la première fois.

Jeudi 4.

Madame la Dauphine arriva avant cinq heures; on joua beaucoup dans les boutiques, on épuisa les billets de banque, et la comédie-ballet du *Bourgeois gentilhomme* commença à six heures, afin qu'on pût souper plus tôt qu'à l'ordinaire, et que tous les domestiques eussent le loisir de manger avant minuit.

Madame d'Armagnac étant hier rentrée chez elle, revenant des noces de M. de Tonnerre, pensa être volée par un homme qui s'étoit glissé dans sa garde-robe, et qui demanda ses pierreries à une de ses femmes qui, habilement, donna un collier faux au voleur, et lui fit tant de peur, que ce misérable, pour se sauver, se jetta par la fenêtre, croyant qu'il étoit découvert.

Dimanche 7.

Le Roi, à son coucher, dit au marquis de Gesvres qu'il ne falloit pas que derrière sa chaise il se mît plusieurs gentilshommes de la chambre, parce que cela faisoit que les officiers de madame la Dauphine ne pouvoient plus être derrière elle; qu'il suffisoit du gentilhomme de la chambre en année. On a cru que ce discours regardoit M. de La Trémouille, qui s'y mettoit quelquefois sans être en année.

Lundi 8.

M. de Briou, qui avoit épousé, il y a quelques mois, mademoiselle de La Force, jadis fille de la Reine, a consenti que son père fît rompre son mariage, et parlà sort de Saint-Lazare, où le président de Briou, son père, l'avoit fait enfermer. Elle ne s'appelle plus madame de Briou. Le duc de La Force est venu ici parler au Roi pour cette pauvre créature, et le Roi a promis de lui être favorable (1).

Jeudi 11.

M. de Lauzun avoit prié Monsieur d'obtenir de Mademoiselle la permission de la revoir; Mademoiselle a répondu à Monsieur, qui lui en a parlé, que M. de Lauzun étoit un ingrat, qu'elle ne vouloit point le voir, qu'elle donneroit toute chose au monde pour ne l'avoir jamais vu. Monsieur a fort approuvé ce qu'avoit répondu Mademoiselle, et Mademoiselle ajouta : « Je sais son dessein ; il espéroit, si je le revoyois, que je parlerois au Roi pour le faire revenir à la cour ; mais je ne prononcerai jamais son nom en rien, il ne le mérite pas. »

---

(1) Le Roi s'intéressoit à mademoiselle de La Force ; il avoit parlé en sa faveur au président de Briou ; cependant le président fut inflexible, et le Roi ne le trouva pas mauvais. Ce n'est pas là du despotisme.

Mercredi 17.

Le soir il y eut ici comédie françoise, qui fut jouée fort mal. Tous les bons comédiens étoient demeurés à Paris pour jouer une comédie nouvelle qu'a faite Baron; on appelle cette comédie *le Jaloux*. On n'a pas trouvé bon ici que les plus mauvais comédiens fussent venus.

Vendredi 19.

La duchesse de Choiseul a reparu à la cour, mais elle ne verra point madame la princesse de Conti; le Roi même a défendu à la princesse de Conti de lui parler en cas qu'elle la rencontrât en son chemin, lui disant: « Ne vous embarrassez pas de chercher des raisons de ce que vous ne lui parlerez point; dites que je vous l'ai ordonné, mettez tout sur mon dos, je l'ai bon ».

Lundi 22.

On a su par les lettres de Girardin, ambassadeur du Roi à Constantinople, que le 8 novembre, le Grand-Seigneur fut dépossédé et mis en prison, et que l'on a mis sur le trône son frère, qui étoit prisonnier depuis quarante ans. Il n'avoit que six mois de moins que son frère. Chiaoux-Bassi qui a fait la révolte a été fait grand-visir, et son beau-frère Coprogli, caïma-

can ; ce Coprogli est fils et petit-fils des Coprogli dont on a tant parlé. Deux heures après ce soulèvement, et que le Grand-Seigneur eut été renfermé, tout étoit paisible et tranquille à Constantinople, comme s'il n'y étoit rien arrivé. Le Grand-Seigneur étant âgé de quarante-sept ans, son frère lui a fait dire qu'il le tiendroit quarante ans en prison comme il l'y avoit tenu.

Mardi 23.

On apprit que M. de Turenne, revenant de Morée dans un vaisseau vénitien assez considérable, avoit trouvé un petit vaisseau françois ; qu'il envoya faire compliment au commandant du vaisseau, qui lui répondit qu'il alloit attaquer le vaisseau vénitien, s'il ne le saluoit. M. de Turenne l'envoya prier d'attendre un instant, se mit dans une chaloupe, et l'alla trouver, pour être sur le petit bâtiment françois quand il attaqueroit le vénitien ; mais le vénitien fut sage et salua. Le procédé de M. de Turenne a été fort loué.

Vendredi 26.

M. de Croissy a déclaré au Nonce que le Roi, étant garant du traité de Pise, ne pouvoit plus s'empêcher de soutenir les droits du duc de Parme, à qui Sa Majesté s'étoit obligée de

rendre Castro et Ronciglione, moyennant la somme de 800,000 écus, que M. de Parme a fait porter plusieurs fois à Rome sans que le Pape ait voulu les recevoir. Le Nonce a répondu que Sa Majesté ne pouvoit soutenir ce traité-là, parce que Castro avoit coûté plus de 20,000,000 livres à l'Etat ecclésiastique. M. de Croissy répartit que, quand les papes faisoient des guerres injustes, il étoit juste qu'il leur en coutât cher, et qu'il falloit qu'il tinssent des traités quand il les avoient faits, et surtout quand le Roi en est garant; de plus M. de Croissy lui déclara qu'Avignon avoit été donné aux papes contre les lois du royaume; que ses prédécesseurs et lui n'avoient pas voulu rentrer dans leurs droits parce qu'ils vouloient favoriser les papes dont ils avoient lieu d'être contents, et que présentement le Pape en usoit avec le Roi d'une manière qui oblige Sa Majesté de n'avoir plus la même condescendance, et qu'ainsi les parlements du royaume jugeroient cette affaire, et qu'après leur jugement rendu, le Roi feroit exécuter l'arrêt.

Dimanche 28.

Monseigneur donna à dîner dans son appartement à madame la Dauphine, à Mademoiselle, mesdames de Rochefort, de Roquelaure, de Seignelay, de Dangeau, de Nangis, et aux

filles de madame la Dauphine et de Mademoiselle. Après le dîner, il les mena dans son cabinet, où il avoit fait mettre des boîtes de loterie, et dans chaque boîte il mit un lot de bijoux fort jolis; celui de madame la Dauphine vaut mille pistoles, et les autres valent bien ensemble aussi mille pistoles.

FIN DE L'ANNÉE 1687.

ANNÉE 1688.

Lundi, 5 janvier.

Le soir, à huit heures, le Roi entra dans son grand appartement avec beaucoup de dames. Monseigneur et madame la Dauphine étoient à la comédie, qu'ils avoient fait commencer de bonne heure, et vinrent ensuite trouver le Roi. Avant souper on joua à toutes sortes de jeux, puis on servit cinq tables pour les dames, qui furent tenues par le Roi, par Monseigneur, par madame la Dauphine, par Monsieur et par Madame; et outre cela, il y eut dans le billard une grande table pour les seigneurs. Le repas se passa fort gaîment; on fit des rois à toutes les tables; il y avoit musique dans les deux tribunes de la salle où l'on mangea; il y avoit soixante-dix dames, outre les cinq personnes qui tiennent les tables; et cependant il y en eut encore à Versailles qui ne furent point priées.

Jeudi 8.

Le Pape a ordonné que dans toutes les églises de Rome on cessât le service divin dès que M. de

Lavardin, notre ambassadeur, y entreroit, le traitant d'excommunié.

On n'a point fait la fête de sainte Luce, comme on a accoutumé de faire tous les ans le 13 décembre, à Saint-Jean-de-Latran, en reconnoissance du présent que le roi Henri IV fit aux chanoines de Saint-Jean-de-Latran de l'abbaye de Clérac, le jour de son abjuration. On disoit à Rome que M. de Lavardin y vouloit assister, comme sont accoutumés de faire les ambassadeurs de France; mais le Pape, qui ne veut pas le reconnoître en cette qualité ni qu'il en fasse aucune fonction, avoit ordonné au cardinal Chigi, archiprêtre de cette église, de s'y trouver et de faire cesser le service en cas que M. de Lavardin y entrât. Il avoit ordonné à ce cardinal de faire descendre le prêtre de l'autel, si l'ambassadeur arrivoit avant la consécration, et de faire consumer les espèces dans l'instant, s'il entroit après la prononciation des paroles sacramentales. M. le cardinal d'Estrées et M. l'ambassadeur ayant su cet ordre du Pape, résolurent de différer la fête, sous prétexte que les livrées n'étoient pas prêtes. Le Pape ne vouloit pas qu'on différât sur leurs ordres; mais on a produit la bulle par laquelle le cardinal protecteur des affaires de France a le pouvoir de la différer, s'il le trouve à propos.

Samedi 10.

Le Roi tint conseil royal l'après-dîner, pour délibérer ce que l'on feroit du bien des gens de la religion qui étoient sortis du royaume sans permission.

Mercredi 14.

A son retour à Marly, il fit venir les dames dans son appartement avec les filles de madame la duchesse et celles de madame la princesse de Conti. Il y avoit fait préparer trente boîtes de la Chine, dans lesquelles il y avoit plusieurs lots de pierreries, de bijoux d'or, etc., et chaque dame en tira une au sort. Madame de Buri eut le meilleur lot. Il y avoit dans la loterie pour trois mille pistoles de bijoux.

Jeudi 15.

On a su de Rome que M. de Lavardin avoit fait une protestation par laquelle il appeloit de la bulle du Pape à un Pape mieux éclairé, ou au futur concile.

Samedi 17.

Monseigneur courut le cerf avec Madame.

L'après-dîner, le Roi envoya chercher madame d'Arpajon et lui ordonna de prendre chez elle mademoiselle de La Force; la comtesse de Grammont emmène les filles d'honneur à Paris, où elle les mettra dans un cou-

vent. Le Roi a fait écrire à M. le Prince qui est à Paris, pour savoir si madame la Princesse voudra bien se charger de mademoiselle de Montmorency; et mademoiselle de Biron demeurera chez madame d'Urfé, sa sœur. Ainsi il n'y a plus de chambre de filles.

Le Roi a ordonné au marquis de Bellefonds de garder un des attelages des filles pour servir à mener le carrosse des pierreries qu'on fera faire pour madame la Dauphine, comme la Reine en avoit un.

Dimanche 18.

Le Roi parla à M. le duc de La Force, qui vint ici, sur le bruit que la chambre des filles étoit cassée, et lui dit qu'il étoit content de sa fille, et que, pour marque de cela, il l'avoit mise chez la duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de madame la Dauphine, et qu'il songeoit à l'établir avantageusement.

Mardi 20.

On fit le service annuel de la Reine-mère, où le Roi et Monseigneur assistèrent à leur ordinaire, et de là montèrent en carrosse pour aller dîner à Marly.

Vendredi 23.

Le Parlement a rendu un arrêt par lequel il appelle comme d'abus de l'excommunication

rendue à Rome contre M. de Lavardin, ambassadeur du Roi.

Le discours de M. Talon, avocat général du Roi, est imprimé avec l'arrêt. Les gens du Roi supplient Sa Majesté de faire assembler un concile national, et d'ordonner aux banquiers de son royaume de ne plus envoyer d'argent à Rome pour aucune expédition, et de vouloir soutenir les franchises de ses ambassadeurs, comme les Rois ses prédécesseurs ont toujours fait.

Mercredi 28, à Marly.

Sur les six heures du soir, madame la Dauphine y arriva et y amena dans ses carrosses trente dames qui y soupèrent toutes. Un peu après que madame la Dauphine fut arrivée, le Roi lui dit, en lui montrant un grand coffre de la Chine qui étoit demeuré là avec plusieurs habillements de la dernière loterie qu'il avoit faite, qu'il la prioit de se donner la peine de l'ouvrir. Elle y trouva d'abord des étoffes magnifiques, puis un coffre nouveau dans lequel il y avoit force rubans, et puis un autre où il y avoit de fort belles cornettes; et enfin, après avoir trouvé sept ou huit coffres ou paniers différents, tous plus jolis les uns que les autres, elle ouvrit le dernier, qui étoit un coffre de pierreries fort jolies, et dedans il y avoit

un bracelet de perles, et dans un secret au milieu du coffre un coulant de diamants et une croix de diamants-brillants magnifiques. Madame la Dauphine distribua les rubans, les manchons et les tabliers aux demoiselles qui l'avoient suivie.

On dansa le ballet pour la première fois. Mesdames de Roquelaure et de Seignelay sont des entrées de la princesse de Conti, et mesdemoiselles d'Humières et d'Estrées des entrées de madame la duchesse. Il n'y a d'homme de condition qui danse que le comte de Brionne. Le Roi vit le spectacle de la petite chambre de Joyeux qui donne sur le théâtre; il avoit avec lui mesdames de Maintenon, de Grammont. Les entrées étoient mêlées avec une nouvelle comédie intitulée *le Jaloux*. Le Roi l'a trouvée jolie; mais il a ordonné qu'on y changeât quelque chose qui lui parut trop libre.

Jeudi 29.

Le Roi alla tirer l'après-dîner.

Monseigneur fit une loterie d'étoffes magnifiques, de rubans, d'éventails, et autres choses de cette nature. Il y en avoit environ pour mille pistoles, que les dames tirèrent au sort. Il n'y eut que les dames qui couchèrent à Marly.

Le soir, il y eut musique.

Madame la Dauphine n'y vint point.

On a ordonné aux comédiens italiens de retrancher de leurs pièces tous les mots à double entente qui sont trop libres.

Le Roi a donné un fort beau collier de perles à la belle-fille de M. le Contrôleur-général.

Vendredi 30.

Il y eut une banque de fort jolis bijoux, et ensuite on dansa le ballet pour la seconde fois.

Le Roi vit de la chambre de Joyeux; mais il n'y demeura pas toujours, parce qu'il ne trouve pas la comédie trop à son gré. C'étoit *l'Homme à bonnes fortunes* (1).

Mardi 3 février.

Le Roi ni Monseigneur ne sortirent point de tout le jour. Il y eut l'après-dîner conseil de finances. Depuis quelque temps, il y en a quelquefois l'après-dîner, outre ceux du matin, parce que l'affaire de Bois-Franc avoit reculé les autres affaires que le Roi veut régler lui-même.

Vendredi 20.

M. de Croissy a fait un écrit pour répondre

(1) En effet, le caractère de *l'Homme à bonnes fortunes* est forcé, et de fort mauvais ton.

à un libelle qu'on avoit fait à Rome contre la protestation de M. de Lavardin. Il y a des ecclésiastiques qui ont fait des remarques sur cet écrit, et qui prétendent que le Roi doit y faire changer quelque chose.

Samedi 21.

Le Roi a donné ordre à M. de Croissy de réformer son écrit contre le libelle fait à Rome. On l'attaque sur trois endroits différents. Il a été réformé et réimprimé.

Lundi 23.

On a appris de Rome que M. de Lavardin étoit allé à l'église de S. Pierre, et qu'on avoit achevé les messes commencées sans en recommencer d'autres.

On a su aussi que la Reine de Suède avoit donné une audience à M. de Lavardin, qui y alla avec onze carrosses, mais sans fioques. La Reine ordonna ensuite à ses gens d'aller au palais Farnèse, et de voir les François (1).

Mercredi 25.

On débite l'écrit qu'avoit fait M. de Croissy,

(1) Ce démêlé avec la cour de Rome n'intéressoit nullement la religion ; ce qui fit que Louis XIV montra dans cette occasion la fermeté dont Saint-Louis lui-même avoit jadis donné l'exemple.

avec la correction des trois articles qu'on y a censurés, et que M. de Croissy prétend qu'on pouvoit très-bien soutenir.

Mardi, 2 mars.

On apprend, par les nouvelles de Rome, que le Pape a été affligé et mortifié au dernier point de l'arrêt du Parlement et du discours de M. Talon; que d'abord il avoit voulu en venir aux excommunications, mais qu'ensuite il avoit pris le parti d'écouter les cardinaux, qu'il consulteroit deux à deux.

Mercredi 3.

L'après-dîner, le Roi partit de bonne heure, et alla à Saint-Germain voir sortir du parc quantité de cerfs et de daims qu'on en a ôtés, et ensuite revint à Marly. En arrivant, il mena les dames dans son appartement, où il avoit un cabinet magnifique, avec trente tiroirs pleins chacun d'un bijou d'or et de diamant. Il fit jouer toutes les dames à la rafle, et chacune eut son lot. Le cabinet vide fut pour la trente-unième dame. Dans chaque lot il y avoit un secret, et dans chaque secret des pierreries qui augmentoient fort la valeur du lot. Il n'y a pas eu une dame qui n'ait été très-contente; car tous les lots sont considérables, et la loterie coûte bien au Roi quatre mille pistoles.

Jeudi 4.

Le Roi alla courir le cerf le matin avec ses chiens, puis revint dîner avec les dames. Il quitta la chasse avant qu'elle fût finie.

Après son dîner, il alla tirer.

Il nous parla, en dînant, du codicile qu'a fait mademoiselle de Guise en mourant, par lequel elle donne à Sa Majesté la belle tapisserie des Ages, et son beau lit brodé de perles et de diamants. Cette tapisserie ne vient point de la maison de Guise; elle étoit au cardinal de Joyeuse (1).

Samedi 13.

On apprit la mort de M. de Feuquières. Il étoit ambassadeur en Espagne. Le Roi, en allant à la messe, vit le marquis de Feuquières, son fils, et lui dit : Nous avons fait une grande perte, vous et moi. Je crois que Croissy vous a dit que je vous donne le gouvernement de Verdun.

---

(1) Mademoiselle de Guise, peu de jours avant sa mort, voulut connoître son état ; elle conjura Morin, son médecin, de le lui dire sans détour ; il obéit ; elle reçut cet arrêt avec reconnoissance et toute la résignation de la piété ; elle tira de son doigt un diamant superbe et le donna à Morin, en le remerciant de sa sincérité.

Mardi 23.

Le soir, il y eut comédie.

Monseigneur a fait faire vingt-cinq justaucorps magnifiques pour la chasse du loup.

Mercredi 24.

Le Roi a dit à Monseigneur qu'il avoit eu tort de ne point donner un de ses justaucorps à M. du Maine, et que M. du Maine avoit eu tort de ne lui en pas demander. Monseigneur lui en a fait faire un.

Jeudi 25.

Il y eut une contestation à Saint-Cyr, entre M. de La Rochefoucault, grand-maître de la garde-robe, et M. le marquis de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre, à qui donneroit le surtout au Roi, quand le Roi est hors de sa chambre. C'est au premier gentilhomme de la chambre à lui donner son manteau ou sa casaque. M. de La Rochefoucault prétend qu'un surtout c'est un justaucorps. Le Roi ne voulut point décider, et ne prit le surtout des mains d'aucun des deux.

Lundi, 19 avril.

M. de Mus, colonel du régiment Colonel, a été tué par un paysan qui chassoit sur sa terre, et à qui il voulut ôter le fusil.

Vendredi 23.

La fièvre prit au Roi après son dîner, et lui a duré jusqu'à minuit. Dès que l'accès fut fini, il prit du quinquina. On espère que cette maladie n'aura point de suite.

Samedi 24.

Le Roi a pris cette nuit du quinquina, de quatre heures en quatre heures, et a été saigné ce matin. Il a passé toute la journée fort tranquillement. Il a vu les courtisans, et a travaillé à ses affaires à son ordinaire.

Mercredi, 5 mai.

Monseigneur, qui avoit fort souhaité que le Roi donnât quelque chose à mademoiselle de Biron pour la marier, lui en parla; et le Roi lui dit, qu'il lui donneroit cent mille francs et deux mille écus de pension. On croit qu'avec ce bien-là elle épousera M. de Nogaret, qui, par ce mariage-là, achevera de rentrer dans les bonnes grâces de Monseigneur.

Mardi 18.

Comme il y avoit eu quelque malentendu entre madame de Cauvisson et mesdames les duchesses d'Arpajon et de Villeroy, laquelle avoit écrit au Roi une lettre qui faisoit croire qu'elle ne vouloit pas le mariage, le Roi m'or-

donna de savoir d'elle positivement si elle vouloit conclure l'affaire ou la rompre, afin que cela fût terminé d'une façon ou d'autre. Elle répondit qu'elle la vouloit marier, et on va travailler à conclure. J'avois prié le Roi d'ordonner à M. de Joyeuse de venir avec moi, afin qu'il fût témoin de notre conversation.

Vendredi 21.

Le comte de Solre a perdu à Malines un grand procès qu'il avoit contre le prince d'Orange; et le Roi, qui sait qu'on lui a fait injustice, a fait dire au baron d'Elval, envoyé d'Espagne, qu'il vouloit qu'on remît le procès, sinon qu'il donneroit au comte de Solre des représailles sur les sujets du roi d'Espagne.

Dimanche 23.

Le Roi a fait la revue de toutes les troupes, qu'il a trouvées en fort bon état, hors le régiment d'Enghien; il en a dit deux mots à M. le Duc.

Dimanche, 6 juin.

M. le prince d'Elbeuf et M. le prince Philippe de Savoie ont eu une querelle au jeu: Monsieur les a raccommodés; mais quelques jours après, M. le prince d'Elbeuf s'est trouvé avoir une blessure à la cuisse; il a dit qu'ayant

tiré son épée, et voulant la remettre au fourreau, il l'avoit mise maladroitement de côté et s'étoit blessé : le Roi a pourtant ordonné qu'on en informât.

Vendredi 11.

Durant le voyage de Marly, les noces de M. de Valentinois avec mademoiselle d'Armagnac se sont faites, et Monsieur donna le soir à souper à Saint-Cloud aux mariés.

Samedi 12.

Le Roi avoit ordonné au Parlement d'informer de l'affaire du prince d'Elbeuf; mais comme il ne se trouve aucune preuve, quoiqu'on ait jeté des monitoires, l'affaire en demeure là.

Mardi 29.

M. le prince de Conti épousa mademoiselle de Bourbon ; il n'y eut point de festin royal, et les mariés ne couchèrent pas dans les grands appartements, comme avoient fait feu M. le prince de Conti et M. le duc de Bourbon. Le Roi dit que c'étoit des honneurs qu'il ne vouloit faire qu'à ses enfants (1).

(1) Parce qu'ils avoient épousé ses filles. Néanmoins, dans le siècle suivant, on a vu ces mêmes honneurs rendus à des princes du sang.

Les mariés couchèrent dans l'appartement de M. le Prince. Il n'y eut personne de prié à la noce; les princes Lorrains n'y vinrent point; les autres princes, à leur exemple, n'y voulurent pas venir aussi, et l'on dit que M. le Prince n'a pas été content de ce procédé-là.

Mercredi, 7 Juillet.

Le Roi a donné à M. Félix, son premier chirurgien, sa vie durant, la terre des Moulinaux, qui est dans le parc de Versailles, et qui est joliment bâtie.

Samedi 10.

Le Roi commença le second de ce mois à demander à Monseigneur sa voix au conseil royal des finances. Monseigneur n'avoit point encore opiné, quoiqu'il y assistât depuis assez long-temps.

Jeudi 15.

Le Roi alla à Saint-Cloud, et donna plusieurs avis à Monsieur pour embellir sa maison; il ajouta à ses conseils cinquante mille écus pour les faire exécuter.

Lundi 26.

Madame de Maintenon a donné à madame de Chevreuse un équipage de bain, de point de France, fort magnifique. Elle a aussi donné

à la princesse d'Harcourt un présent d'écritoire d'or, et autres bijoux (1).

Vendredi, 27 août.

M. le prince de Conti tomba dans le canal de Chantilly, la tête en bas; mais il revint bientôt sur l'eau; il avoit un peu bu; on le reprit par les cheveux; deux heures après, il revint trouver Monseigneur, et ne se sent plus de cet accident.

Mardi 31.

Madame de Béthune, sœur de M. de Rotelin, avoit épousé le chevalier d'Acis, mais le mariage n'avoit pas été consommé, et lorsqu'elle se sentit à l'extrémité, elle se fit mettre dans le même lit avec lui, et mourut le lendemain.

Dimanche, 12 septembre.

Madame de Bouillon, qui est en Angleterre, a fait demander au Roi, par M. de Seignelay, la permission de s'en aller à Venise; le Roi a répondu qu'elle iroit partout où elle voudroit, hormis à la cour et à Paris.

---

(1) Ces personnes n'auroient certainement pas reçu ces présents d'une femme qui n'eût été que l'*amie* du Roi, du moins sans en rendre elles-mêmes d'une valeur à peu près égale. Madame de Maintenon n'a jamais laissé connoître ce qu'elle étoit qu'en faisant aux plus grandes dames de la cour des libéralités de ce genre.

Mardi 14.

Chanlai est revenu de Rome, où le Roi l'avoit envoyé avec une lettre de la propre main de Sa Majesté pour le Pape, il n'a jamais pu avoir d'audience, quoiqu'il se soit adressé au cardinal Cibo, et qu'à la fin il se fût fait connoître au cardinal d'Estrées, pour avoir audience par son moyen.

Samedi 18.

On a reçu la nouvelle de Rome, que M. de Lavardin avoit envoyé un gentilhomme à M. de Bracciano lui dire que, puisqu'il vouloit quitter le parti de France, il eût à faire ôter les armes de France de dessus la porte de son palais, ce qu'il fit dès le même jour; et le lendemain il alla trouver le Pape, pour le prier de lui donner l'absolution de l'excommunication qu'il avoit encourue par le commerce qu'il avoit eu avec M. de Lavardin. Le Pape lui dit qu'il prenoit le bon parti, et qu'il pouvoit compter sur les grâces qu'il recevroit de lui. M. de Lavardin, deux jours après, lui manda qu'il n'avoit dû se repentir que d'avoir manqué au Roi et au serment qu'il avoit fait en recevant l'ordre du Saint-Esprit qu'il étoit indigne de porter, et qu'il le renvoyât. M. de Bracciano l'avoit quitté le jour même qu'il fit ôter les armes de dessus son palais.

Lundi 20.

Le comte de La Tour, envoyé de l'électeur de Bavière, vint tout botté rendre compte à madame la Dauphine de ce qui se passa le 6 de ce mois à la prise de Belgrade.

M. l'Électeur fut blessé sur la brèche, d'un coup de flèche à la joue ; M. de Commercy eut un coup de mousquet au-dessus du genou ; la balle entra dans les chairs, et on ne la trouva pas. Schersemberg, le jeune Staremberg, fils du gouverneur de Vienne, le comte Emmanuel de Furstemberg, et plusieurs autres gens considérables, ont été tués. Le Roi entra dans la chambre de madame la Dauphine pendant que La Tour y étoit, et lui dit que, quoiqu'il eût déjà appris ce qui s'étoit passé à Belgrade, il étoit si aise d'entendre parler d'une action où M. de Bavière avoit acquis tant de gloire, qu'il le prioit de recommencer à en conter toutes les circonstances.

Mercredi 22.

Le Roi a dit à madame la Dauphine qu'il envoyoit Monseigneur commander ses armées en Allemagne. Elle se mit à pleurer, et lui dit que, quoiqu'elle fût très-affligée de voir partir Monseigneur, elle le remercioit de l'occasion qu'il lui donnoit d'acquérir de la gloire.

Le Roi a dit à Monseigneur : « En vous en-
» voyant commander mon armée, je vous donne
» les occasions de faire connoître votre mérite ;
» allez le montrer à toute l'Europe, afin, quand
» je viendrai à mourir, qu'on ne s'aperçoive
» pas que le Roi est mort ».

Jeudi 23.

Nous apprîmes qu'hier, au coucher, le Roi avoit déclaré que Monseigneur partiroit samedi prochain pour aller commander une armée qui agira sur les bords du Rhin ; le maréchal de Duras commandera sous Monseigneur. Il y aura six lieutenants généraux : Montclar, Joyeuse, d'Uxelles, le chevalier de Tilladet, Rubantel.

Monseigneur aura pour aides de camp cinq de ses menins, savoir : Sainte-Maure, Mailly, Thiange, Dantin et Quélus ; et quatre autres, qui sont : le comte de Crussol, le comte de Guiche, le comte de Mornay, et M. d'Heudicourt.

M. de Montchevreuil ira à ce voyage avec M. du Maine, qui n'aura plus de gouverneur : Jussac, qui l'étoit, aura le titre de premier gentilhomme de la chambre.

Au retour du voyage de Monseigneur à Chantilly, le Roi lui avoit fait confidence du

dessein de ce voyage, et il en avoit gardé le secret fort fidèlement.

Samedi 25.

Monseigneur est parti de Versailles pour aller coucher à Meaux. M. le Duc, M. le Prince de Conti et M. du Maine vont avec lui.

Nous vîmes le manifeste que le Roi a fait faire au sujet de l'entrée de ses troupes en Allemagne pour la prise de Philipsbourg et de Kaister-Lauter; nous vîmes aussi la lettre que le Roi a écrite au cardinal d'Estrées sur tous les sujets que le Pape lui a donnés de se plaindre. Tous les jeunes gens ont demandé au Roi la permission d'aller avec Monseigneur, même ceux qui ont des régiments. Le Roi l'a permis à la plupart et refusé à d'autres, comme à Nangis, à Lassé, au duc de La Ferté, au comte de Soissons, au prince Philippe.

Le Roi et Monseigneur se sont fort attendris en se séparant. Sa Majesté lui a donné sept mille pistoles et des diamants pour faire des présents.

Lundi 27.

Nous apprîmes que le Roi avoit envoyé depuis peu à M. Lavardin une gratification de dix mille écus, et en a reçu plusieurs depuis qu'il est à Rome.

Hier, il y eut une assemblée extraordinaire du Parlement, dans laquelle le procureur général appela au futur concile de ce que le Pape a fait dans l'affaire de M. Talon, que Sa Sainteté a envoyé à une congrégation; c'est une espèce de tribunal dont nous ne reconnoissons pas la juridiction. C'est pourquoi on a appelé de ce que le Pape a déjà fait en cette matière, et de tout ce qu'il fera en conséquence. Comme nous sommes dans le temps des vacations, il a fallu que le Roi donnât une commission expresse pour la tenue du Parlement, et qu'elle fût scellée du grand sceau, comme celle qu'on expédie tous les ans à la Saint-Martin, sans laquelle le Parlement n'auroit nulle autorité légitime.

Mardi 28.

Le courrier de Rome est revenu; le cardinal d'Estrées a lu la lettre au Pape, qui dès le lendemain a donné la confirmation pour l'électorat de Cologne au prince Clément. Sa Sainteté a excommunié M. Talon et le Parlement.

Mercredi 29.

Le Roi alla voir M. d'Arpajon sur la mort du comte de Beuvron, lui dit qu'il falloit que dans sa famille on prît soin de la veuve, et qu'il augmenteroit ses pensions.

Jeudi 30.

Il y a eu aujourd'hui à l'archevêché de Paris une assemblée de tous les évêques qui sont à Paris ; ils étoient vingt-cinq, tant sacrés que nommés. Le Roi avoit ordonné qu'on leur lût la lettre qu'il écrivit le 6 de ce mois au cardinal d'Estrées, et qu'on les informât de ce qui s'étoit passé le 26 au Parlement, et qu'on leur dît de sa part que, quoi qu'il pût arriver de ses démêlés avec le Pape, il conserveroit toujours le respect qu'il devoit au Saint-Siége, et qu'il souhaitoit qu'on le fît savoir dans tous les diocèses de France. Les évêques ont chargé l'abbé de Villars de remercier le Roi de l'honneur qu'il leur a fait en leur faisant part de ce qui s'est passé dans cette affaire, et de louer Sa Majesté de sa sagesse et de sa modération.

Le Cocq de Corbeville, sous-lieutenant aux Gardes, a donné à Chatenay, son sous-lieutenant, un coup de poing dans le visage, dans la cour de Fontainebleau ; le Roi aussitôt l'a cassé, l'a envoyé au fort l'Evêque, et a donné sa charge à Artagnan, qui la vendra.

Samedi, 2 octobre.

M. le Prince, se promenant à Chantilly avec le père Berger, ce père, à la fin de la promenade, et à vingt pas du château, perdit connoissance

avant que d'arriver, et mourut un instant après. Feu M. le Prince et M. le Prince d'aujourd'hui l'honoroient de leur amitié et de leur confiance. M. le Prince partit de Chantilly dans le moment.

Dimanche 3.

M. de La Trousse est entré dans Avignon, sans que la garnison ait fait aucune résistance; le vice-Légat s'est retiré.

On a pris l'évêque de Vaison, qu'on a mené au Saint-Esprit. On s'est saisi de ses papiers, et on a trouvé chez lui dix ou douze filles de l'Enfant-Jésus, congrégation de madame de Mondonville; elles s'y étoient retirées et observoient les règles de leur congrégation. On les a menées à Nîmes. L'évêque de Vaison étoit grand ami du cardinal Le Camus, et avoit été aumônier du cardinal de Grimaldy. Cela aigrira encore le Pape, car l'évêque de Vaison est son sujet, et par son évêché et par sa naissance.

Mercredi 6.

Madame Anselin, nourrice du Roi, mourut à Paris; elle laisse sa famille très-bien établie.

Jeudi 7.

Le Roi promet de donner des vaisseaux aux particuliers qui voudront armer contre les

Hollandois; et plusieurs gens s'y sont déjà offerts; beaucoup de courtisans même ont déjà donné de l'argent pour travailler à l'équipement.

Vendredi 8.

Le Roi fait rendre l'argent à ceux qui en avoient donné pour armer contre les Hollandois.

L'Université en corps s'est assemblée aujourd'hui aux Mathurins. M. le procureur général leur a fait un très-beau discours, où il leur a bien expliqué les droits du sacerdoce et de la royauté; et leur a rendu compte, par ordre de Sa Majesté, de la conduite qu'elle avoit eue avec le Pape, et des raisons qui l'avoient obligé à interjeter appel au futur concile. Toute l'Université a répondu d'abord par la bouche du recteur, et ensuite par acclamations, qu'ils adhéroient à l'appel du procureur général, quand le Roi le jugera à propos, et leur en donnera la permission.

Dimanche 10.

M. de Louvois a mandé à Rossignol, qui déchiffre pour le Roi, que Sa Majesté s'étoit souvenue qu'il lui avoit demandé l'agrément d'une charge de président des comptes; qu'il en vaquoit une par la mort de M. du Gué, et qu'il lui permettoit d'en traiter.

Mercredi 13.

M. de Beauvilliers a écrit au Roi que deux coups de canon étoient tombés fort près de Monseigneur, qui n'en mande rien au Roi; et M. de Beauvilliers ajoute que Monseigneur n'en avoit point du tout été ému, et que tous les officiers sont charmés des honnêtetés de Monseigneur, qui prend tous les soins d'un bon général. Il se leva la nuit du samedi au dimanche sans en avertir personne, et alla visiter le travail qu'avoit fait le régiment de M. le Duc. Il y fut très-long temps, et il fallut que Vauban l'en arrachât (1).

Samedi 16.

On a apporté à Toulon, trente belles colonnes de marbre qu'on a tirées des ruines d'une magnifique ville découverte depuis quelque temps sur la côte d'Afrique, au levant de Tripoli.

Dimanche 17.

Le Roi a reçu des lettres de Monseigneur, qui lui rend aussi bon compte du siége que pourroit faire le plus habile général. Il mande

(1) Monseigneur étoit le Dauphin, fils du Roi, père du duc de Bourgogne, élève du duc de Beauvilliers et de Fénelon.

à Sa Majesté : « *Nous sommes fort bien, Vauban et moi, parce que je fais tout ce qu'il veut;* mais Vauban pourtant n'est pas si content de Monseigneur, qui va trop à la tranchée, et y demeure trop long-temps. Nous n'avons guère perdu de monde les deux dernières nuits ».

Mardi 19.

Monseigneur alla cette nuit voir M. du Maine qui étoit de garde, et pendant qu'il étoit à la tranchée, un coup de canon donna dans le parapet et le couvrit de terre. Le Roi a su cela par les lettres de M. de Beauvilliers, car Monseigneur, dans les siennes, ne se nomme point; mais il parle avec soin et avec distinction de tous les officiers qui font leur devoir.

Monseigneur vouloit aller voir le marquis de Nesle, grièvement blessé; mais il apprit en chemin qu'il s'étoit fait transporter à Spire, où l'on doit le trépaner. Monseigneur lui a envoyé trois cents pistoles.

Jeudi 21.

Ce matin, le Roi étant à la chasse avec mesdames les Princesses, un cerf, à un relancé, a percé la cuisse à Boisseuil, et tué son cheval de trois coups d'andouillet; on croit que Boisseuil n'en mourra pas.

A Philipsbourg, la nuit du 16 au 17, on n'a

pas fort avancé la tranchée. Les assiégés ont quatre-vingt-treize pièces de canon en batterie qui embarrassent assez, et nous avons peu de terrrain propre à placer nos batteries; presque tout le terrain est marécageux.

M. de Lauzun partit d'ici pour aller offrir ses services au roi d'Angleterre. Il y a quelques jours que Saint-Victor y étoit allé aussi. M. de Lauzun n'ayant pas grand chose à faire en France, a été loué du parti qu'il a pris. Le Roi lui en a donné la permission.

Samedi 23.

Le Roi a envoyé un courrier à Monseigneur, pour lui défendre d'aller à la tranchée, où il alloit trop souvent.

Mardi 26.

On a affiché à Rome, en plus de quarante endroits, l'appel du procureur-général au futur concile, et le Roi a fait ajouter qu'on feroit payer les frais de la guerre que va attirer en Italie l'opiniâtreté du Pape, aux parents de Sa Sainteté, surtout à dom Linio Odescalchi son neveu. Les Romains prétendent qu'il s'est fort enrichi à la fabrique de la monnoie, et à la vente des grains; il y a déjà quelque temps qu'il a acheté le duché de Sery, dans le voisinage de Castro.

Mercredi 27.

Le Roi a donné un régiment d'infanterie à M. Trelon, pour qui Monseigneur l'avoit demandé; il le lèvera en Franche-Comté. Le prince de Robec et le comte de Solre lèveront les leurs en Flandre; ils seront sur le pied étranger, et porteront leur nom.

M. le prince de Robec ayant représenté au Roi que le roi d'Espagne avoit toujours traité son père de cousin, Sa Majesté lui a accordé la même grâce, et il est traité de cousin dans sa commission de colonel.

Monseigneur a envoyé au Fort-Louis MM. de Bouligueux et d'Amanzé, qui se sont trouvés à l'attaque de l'ouvrage à cornes, contre l'ordre que Monseigneur a établi, que les volontaires n'iront qu'avec les régiments où ils sont incorporés.

Le Roi a défendu à tous les provinciaux des Jésuites du royaume d'avoir aucun commerce avec leur général qui est à Rome, et dont Sa Majesté n'est pas contente.

Samedi 30.

Le père Taschard, jésuite, part demain avec trois mandarins, pour aller présenter au Pape des présents que lui envoie le roi de Siam. Il a permission de voir le général des Jésuites, quoi-

que Sa Majesté y ait interdit tout commerce avec lui.

Lundi 1er novembre.

Madame la Dauphine a demandé au Roi si Monseigneur reviendroit bientôt. Le Roi lui a répondu qu'il falloit auparavant que Monseigneur prît Manheim ; mais que cela ne dureroit pas.

Le père Gaillard, qui prêchoit, et dont le sermon a été interrompu par la bonne nouvelle, en faisant son compliment au Roi, y a fait entrer les louanges de Monseigneur et la prise de Philipsbourg, fort pathétiquement et fort à propos. Cela a beaucoup plu au Roi.

On apprend la prise de Philipsbourg par Monseigneur, le jour de sa naissance, et dans le lieu où il est né : petites circonstances qui ont été remarquées, et qui ont fait plaisir.

Jeudi 4.

Le Roi, à la messe, a fait chanter le *Te Deum* pour la prise de Philipsbourg ; et beaucoup de cymbales et de trompettes étoient jointes à la musique. Madame la Dauphine s'est relevée pour y assister, et le Roi a trouvé bon qu'elle fût en robe de chambre dans la tribune.

Samedi 6.

Le Roi a mené les dames à la chasse du san-

glier, et elles y ont eu beaucoup de plaisir. Sa Majesté court quelquefois le loup avec les chiens de Monseigneur, et le poète Voiture a écrit sur cela, en mandant des nouvelles : « Le » Roi prend présentement des loups comme » Monseigneur, et Monseigneur prend des villes » comme le Roi ».

Jeudi 11.

Mademoiselle de Châteautier, ayant quêté, fut volée : on lui prit toute sa quête. Elle passa cela sous silence, et remit dans une autre bourse, de son argent, tout ce qu'on lui avoit pris. Le Roi le sut; et pour l'en dédommager et lui donner une marque de considération, il lui a envoyé des boucles et des pendeloques de diamants qui valent quatre cents pistoles.

Dimanche 14.

M. de Barbezieux entra chez le Roi à son lever, avant le premier gentilhomme de la chambre, et lui donna des lettres de Monseigneur, qui lui mande que la ville de Manheim s'est rendue. Le comte de Mornay, aide-de-camp de Monseigneur, étant de jour à la tranchée, fut emporté d'un coup de canon, qui tua aussi d'Ardennes, lieutenant des gardes de M. le duc du Maine. Le Roi, en sortant du conseil, avant que d'aller à la messe, monta chez madame de

Montchevreuil, et lui confirma ce qu'il m'avoit ordonné de lui dire une heure auparavant, qu'il donnoit au chevalier de Montchevreuil le régiment d'infanterie, et la survivance de la capitainerie de Saint-Germain, qu'avoit le comte de Mornay son frère.

Lundi 15.

On prépare ici un petit opéra pour le retour de Monseigneur. L'abbé Genest (1) fera les paroles, La Lande fera la musique, et les princesses danseront. Madame la Duchesse aura dans ses entrées madame de Valentinois, madame de Florenzac et mademoiselle d'Uzès. Madame la princesse de Conti fera danser à ses entrées les bonnes danseuses de l'Opéra, et mademoiselle de Nantes aura aux siennes mademoiselle d'Armagnac et mademoiselle de Châteauneuf.

Mercredi 24.

Le Roi nous a dit que le Pape lui avoit ac-

(1) Auteur de plusieurs ouvrages estimés, entre autres, de la tragédie intitulée *Pénélope*, jouée pendant long-temps avec succès, et qui méritoit de rester sur le répertoire. Lorsque dans sa nouveauté elle parut imprimée, Bossuet dit, après l'avoir lue, que si toutes les tragédies offroient une morale aussi pure et aussi parfaite, il ne défendroit pas les spectacles.

cordé la permission d'entendre la messe jusqu'à deux heures, et le permet aussi à Monseigneur et à madame la Dauphine. C'est une ancienne tradition, que les rois, en France, ont ce droit-là : cependant Sa Majesté nous a dit qu'elle en avoit voulu avoir la confirmation du Pape, ne sachant pas sur quoi cette tradition-là étoit fondée (1).

Vendredi 26.

Quinault est mort ce matin à Paris. Il étoit de l'Académie françoise, et de la petite Académie pour les médailles du Roi. Il a fait plusieurs comédies et plusieurs opéras. Il s'étoit mis, depuis deux ans, dans une grande dévotion.

Dimanche 28.

Sa Majesté monta en carrosse en sortant de table, pour aller au-devant de Monseigneur; madame la Dauphine, Monsieur, Madame, mademoiselle de Guise et les Princesses accompagnèrent le Roi, et toutes les dames et tous les courtisans suivirent. Sa Majesté alla d'abord à Saint-Cloud, qu'on trouva fort embelli par le

(1) Depuis Saint-Louis, nul roi n'a su mieux que Louis XIV allier au respect pour l'Église et pour le Pape la fermeté contre les prétentions mal fondées de la cour de Rome.

nouvel escalier que Monsieur a fait faire. Le Roi visita tous les appartements; et dès que les signaux que le baron de Beauvais fit faire dans la plaine parurent, Sa Majesté remonta en carrosse et trouva Monseigneur au bois de Boulogne. Il avoit couché à Dormans. M. le prince de Conti est revenu avec lui.

Le Roi, en revenant ici, a été assez long-temps enfermé avec Monseigneur. Monseigneur, en sortant de chez le Roi, est entré chez madame la Dauphine, et ensuite doit aller voir madame de Maintenon.

Lundi 29.

Monsieur et Madame sont venus ce matin chez Monseigneur le voir. Monseigneur avoit déjà été au lever du Roi, et de là chez madame de Maintenon; il a voulu aller chez madame de Montchevreuil, qui lui a mandé qu'elle auroit l'honneur de le voir chez madame la Dauphine, pour lui épargner la peine qu'il vouloit prendre.

Mercredi, 1er décembre.

Le Roi a déclaré ce matin qu'il feroit des chevaliers de l'Ordre le premier jour de l'an, et qu'il rempliroit toutes les places vacantes. Il en donne deux à Monsieur, une à Madame, une à M. de Chartres, et une à M. le Prince.

Sa Majesté a demandé à M. de La Tremouille quel âge il avoit; il a répondu qu'il avoit trente-trois ans. Le Roi lui a dit : « Dans deux ans, je » vous ferai chevalier »; et un peu après il l'a rappelé et lui a dit : « Vous êtes de bonne foi » d'avouer que vous n'avez pas l'âge; je vous » dispense des deux ans qui vous manquent ». Demain matin le Roi tiendra chapitre, déclarera ceux qu'il a choisis. Monsieur donne les deux places au marquis d'Effiat et de Châtillon. La place de M. de Chartres est pour le marquis d'Estampes, et Madame donne la sienne au marquis de La Rongère, son chevalier d'honneur. M. le Prince donne la sienne à Lussan, son premier gentilhomme de la chambre, quoiqu'il soit fort retiré et qu'il paroisse peu souvent à la cour. M. le comte de Soissons n'a pas voulu céder à M. de Vendôme; mais il a répondu si sagement à M. de Louvois, qui lui parloit de la part du Roi, que Sa Majesté est contente de lui. Il n'aura point l'ordre.

Jeudi 2.

Le Roi, après son lever, tint chapitre des chevaliers de l'Ordre; il n'y avoit que les princes de la maison royale, M. de Paris (1), M. de Montauzier et M. de Nevers. Sa Majesté parla

(1) L'Archevêque.

assez long-temps et fort éloquemment, à son ordinaire; il parla sur les princes et sur les ducs, et dit que son intention n'étoit point que ce qu'il faisoit ici fût une règle pour les autres cérémonies de l'état; il dit qu'il avoit offert l'ordre à M. de Soubise, qui n'avoit pas voulu marcher avec les ducs; et que M. le comte d'Auvergne n'avoit point voulu être dans le rang des gentilshommes, et qu'ainsi il ne lui avoit point donné l'ordre. Un peu devant que d'aller à la messe, le Roi fit rassembler le chapitre, et leur dit que ce matin il avoit oublié le comte de Sourdis dans la liste de ceux qu'il avoit nommés. M. de Châteauneuf, greffier de l'Ordre après le premier chapitre, vint à la porte de l'antichambre du Roi faire lire tout haut, par le héraut de l'Ordre, ceux que le Roi avoit nommés. Le Roi fait mettre dans les registres de l'ordre ce qu'il a dit dans le chapitre.

Vendredi 3.

Le Roi a dit à M. l'évêque de Beauvais qu'il étoit bien fâché de n'avoir pu trouver de place pour lui dans sa promotion, mais qu'il lui promettoit la première vacante dans les ecclésiastiques; qu'il devoit se fier à sa parole, d'autant plus qu'il n'avoit pas accoutumé de tenir de pareils discours, et qu'il pouvoit le dire et

l'écrire à tous ses amis. M. de Beauvais, après avoir bien remercié Sa Majesté, lui a répondu qu'il alloit se servir de la permission qu'il lui donnoit, et mander à M. le cardinal d'Estrées les bontés du Roi, afin qu'on n'en puisse douter à Rome, craignant sans cela que, n'étant pas de la promotion, cela ne nuisît à ses prétentions au cardinalat.

Samedi 4.

Madame de Brinon, supérieure de Saint-Cyr, sortit hier de la maison et s'en est allée à Paris chez madame la duchesse d'Hanovre. On n'en sait point encore la raison; mais on ne doute point que ce ne soit de concert avec madame de Maintenon : et c'est apparemment sa mauvaise santé qui l'a obligée à quitter la conduite de cette maison.

Dimanche 5.

Monseigneur a fait ce matin une grande distribution de porcelaines et de tous les présents qu'il a eus de Siam. Il en a envoyé presqu'à toutes les dames et à toutes les filles d'honneur des princesses.

Le Roi doit aller mercredi à Marly : il n'y tiendra plus de tables pour les courtisans, et permet à chacun d'eux de donner à manger dans les pavillons où ils seront logés. La dé-

pense de ces tables étoit grande; et le Roi s'étoit fâché plusieurs fois de ce que quelques courtisans n'y alloient point et faisoient porter à manger chez eux en cachette.

Jeudi 9.

Madame la Dauphine a fait répéter à Versailles un petit concert d'airs qu'elle a composés pour les faire entendre à Monseigneur à son retour de Marly. Elle a fait faire les paroles sur ces airs-là par Fontenelle.

Samedi 11.

M. le duc d'Uzès, qui a été nommé après M. de La Trémouille pour la cérémonie des chevaliers, prétendoit qu'il devoit être nommé le premier, comme plus ancien pair; mais Sa Majesté a jugé en faveur de M. de La Trémouille, parce qu'il est plus ancien duc, et que c'est ici une cérémonie de cour où l'on marchera selon l'ancienneté des duchés. Mais au sacre des Rois, au Parlement et aux Etats, on marche selon le rang des pairies.

Dimanche 12.

M. le prince d'Elbœuf a quitté sa compagnie sans congé; il avoit écrit pour le demander, mais le Roi ayant su qu'il étoit à Paris, lui a fait dire qu'il feroit bien de quitter le service.

Lundi 13.

On a appris par les lettres de M. de Lusignan que M. Roulier, allant de Vienne à Venise, avoit été assassiné. C'est celui qui, étant officier dans le régiment du Roi, avoit aidé à assassiner un officier de la marine, et avoit été exilé. Il étoit frère de madame de Bullion-Bouchu et de la marquise de Noailles.

Mardi 21.

M. de Monaco a mandé au Roi qu'il recevoit avec une profonde reconnoissance la grâce que le Roi lui faisoit de l'avoir nommé chevalier de l'Ordre, qu'il supplioit Sa Majesté de vouloir bien faire mettre dans les registres que le rang qu'il tiendroit dans cette cérémonie, où il marche selon le rang de son duché de Valentinois, ne préjudicieroit point aux prérogatives et au rang que le Roi a bien voulu donner à sa maison dans le royaume; mais que cependant, si cela faisoit quelque peine à Sa Majesté, que cela fût mis dans les registres, il recevroit l'Ordre sans aucune condition. Le Roi a été fort content de cette lettre, et a ordonné qu'on mît dans les registres de l'Ordre tout ce que souhaiteroit M. de Monaco, et conformément à ce qu'il demandoit au Roi dans sa lettre.

Jeudi 23.

M. de Seignelay entra chez le Roi, qui étoit encore dans son lit, et lui apporta des lettres de M. de Lauzun, qui arriva mardi matin à Calais, ayant emmené avec lui la reine d'Angleterre et le prince de Galles, que le roi d'Angleterre lui confia la nuit du dimanche au lundi; il y avoit plus de quinze jours que ce projet-là étoit fait. Milord Povitz, mari de la gouvernante, avoit amené secrètement le prince de Galles, de Portsmouth à Londres, et l'avoit caché dans une mauvaise maison d'un faubourg; il y avoit soixante personnes qui étoient du secret et à qui on n'avoit pas pu s'empêcher de le confier. Le roi d'Angleterre se coucha avec la reine, le dimanche à son ordinaire, et la fit relever une heure après pour la remettre entre les mains de M. de Lauzun, qui la vint attendre à la porte de la chambre; il la fit monter en carrosse avec lui, et ensuite ils allèrent prendre le prince de Galles avec sa nourrice et la remueuse. Ils avoient des relais de carrosse jusqu'au-dessous de Gravesend, où ils montèrent dans un yacht qui attendoit M. de Lauzun; et le capitaine ne savoit point qui il menoit, et même M. de Lauzun, qui avoit avec

lui un Anglois pour lui expliquer les commandements que feroit le capitaine du yacht, avoit ordre du roi d'Angleterre de le poignarder en cas qu'il voulût faire quelques manœuvres contraires au dessein qu'on avoit d'arriver à Calais ou à quelque autre port de France. Saint-Victor, qui avoit toujours été du secret, avoit suivi le carrosse, seul à cheval. Milord Povitz et sa femme, avoient pris les devants et joignirent la Reine dans le yacht, où la Reine fut toujours cachée à fond de calle où elle étoit entrée, portant le prince de Galles sous son bras comme un paquet de linge sale. L'enfant n'a point crié, ni dans le carrosse, ni dans le yacht, et tout s'est conduit fort heureusement et fort habilement. La Reine, arrivant à Calais, n'a point voulu qu'on lui rendît aucun honneur. M. de Lauzun mande au Roi que le roi d'Angleterre lui avoit donné ordre de ne remettre la Reine qu'entre ses mains, et qu'il étoit bien malheureux de ne pouvoir exécuter cet ordre, n'ayant pas la permission de se présenter devant Sa Majesté. Le Roi lui a fait réponse de sa propre main, lui a écrit une lettre très-obligeante, et lui permet de revenir à la cour. Le Roi même a dit à ses ministres, durant le conseil : « Il sera bien surpris et bien

aise de voir de mon écriture; autrefois il y étoit accoutumé » (1).

Le Roi a envoyé un de ses gentilshommes ordinaires à la reine d'Angleterre, pour se réjouir de son heureuse arrivée, et Sa Majesté fera partir incessamment des carrossés, des gardes et de toutes sortes d'officiers, pour servir la Reine. On meuble Vincennes pour la recevoir; Monsieur le Premier, conduit la maison comme son père l'avoit conduite en pareille occasion, allant au devant de la feue reine d'Angleterre.

Le Roi a écrit à mademoiselle de Montpensier, qui est retournée à Paris depuis quelques jours, qu'il faisoit revenir M. de Lauzun à la cour, qu'elle ne devoit pas être fâchée, et qu'il n'avoit pu s'empêcher d'accorder la permission de le voir à un homme qui venoit de faire une action si heureuse et si importante.

Samedi 25.

Il est venu un officier de marine, par qui l'on apprend que, la nuit du lundi au mardi, le Roi d'Angleterre sortit de Londres, déguisé, suivi d'un seul homme; son dessein est de se sauver en France et de passer la mer dans un

(1) Il étoit en disgrâce cette fois sur les propres plaintes de mademoiselle de Montpensier.

petit bâtiment que commande le major de Boulogne, mais on craint qu'il n'ait été pris en chemin par les peuples qui sont tous pour le prince d'Orange. La reine d'Angleterre vient de Calais à Boulogne, où elle attendra des nouvelles du Roi son mari; résolue, dit-elle, s'il est arrêté, de repasser en Angleterre pour aller souffrir le martyre avec lui.

Jeudi 30.

Le Roi, après son lever, tint le chapitre de l'Ordre. M. de Louvois, qui en est chancelier, lui rendit compte de toutes les preuves des chevaliers. Ensuite Sa Majesté nous fit tous entrer dans son cabinet et nous fit chevaliers de Saint-Michel, sans observer aucun rang; à mesure qu'il nous trouva sous sa main, il en manquoit même quelques-uns, comme les ducs d'Estrées et d'Uzès, et de La Feuillade, qu'il fit l'après-dîner et le soir. Voici comme cela se fait : le Roi tire son épée, le prétendu chevalier se met à genoux, et le Roi le frappe de son épée sur les deux épaules, en lui disant: « De par Saint-George et Saint-Michel, je vous fais chevalier ». Le Roi, avant de nous faire chevaliers, nous dit qu'il avoit vu, par les preuves de noblesse et de bonne vie et mœurs, que rien ne nous empêchoit de recevoir une

grâce qu'il étoit bien aise de nous faire. Il y eut si peu de rang gardé en cette occasion, que M. le duc de Beauvilliers et moi étions les premiers, et M. Le Grand après nous.

L'après-dîner, M. Davaux, prevôt de l'Ordre, nous fit tous répéter dans la chapelle, et comme il y avoit assez d'embarras, le Roi lui-même, au retour de la chasse, fit entrer dans son cabinet M. Davaux, M. Le Grand, M. de La Rochefoucault, de La Trémouille, de Bellefonds, de Lorges, Lasalle et moi, qui nous étions toujours trouvés à son débotté, et nous expliqua fort clairement tout l'ordre de cette marche et de toute la cérémonie, afin que chacun sache ce qu'il aura à faire demain.

Il y a une dispute sur la marche de demain entre MM. les ducs de La Rochefoucault et de Chevreuse. M. de Chevreuse prétendoit avoir le pas devant, parce que son père lui cède le duché de Luynes, et que le Roi y a consenti. M. de La Rochefoucault soutient que, n'étant point reçu au Parlement à la duché de Luynes, il n'en peut prendre le rang dans cette cérémonie. On juge pour M. de La Rochefoucault; et en même temps M. de Chevreuse est parti pour Paris, afin de tâcher de faire assembler le Parlement demain matin, s'y faire recevoir, et ensuite revenir ici avant la cérémonie. Le

temps est un peu court; mais s'il en vient à bout, toute la difficulté cessera, et il marchera devant M. de La Rochefoucault.

Vendredi 31.

Le Roi entra à la chapelle, précédé des anciens chevaliers et des novices. Il y a trois ecclésiastiques qui ont reçu l'ordre aujourd'hui.

Les chevaliers nouveaux prêtèrent le serment au Roi quatre à quatre, et furent présentés, les quatre premiers, par Monseigneur et par Monsieur; les quatre seconds, par M. de Chartres et par M. le Prince; les quatre troisièmes, par M. le Duc et M. le prince de Conti; les quatrièmes, par M. du Maine et M. de Saint-Simon; les cinquièmes, par MM. de Montausier et de Nevers; et les sixièmes, par Monseigneur et par Monsieur, parce qu'il ne restoit plus qu'un ancien chevalier.

On recevra demain les vingt-trois chevaliers qui sont ici, et qui ne l'ont point été aujourd'hui. Le Roi a fait la cérémonie en deux jours, parce que de les faire tous à la fois, auroit été un grand embarras, et auroit duré du moins six heures. Outre cela, il y en a deux ici dont les titres n'ont pu encore arriver à cause d'un grand éloignement, qui sont Tilladet et Calvo-

FIN DE L'ANNÉE 1688.

ANNÉE 1689.

Samedi, 1er janvier.

Tous les chevaliers, tant anciens que nouveaux, se trouvèrent chez le Roi à neuf heures et demie; et quand le lever fut fini, on se mit en marche deux à deux; on descendit dans la cour par le degré de madame la Dauphine, et l'on entra dans le même ordre à la chapelle, où, après avoir fait la révérence à l'autel et au prie-dieu (1), chaque chevalier alla prendre la place qui lui étoit marquée. Après la messe, qui fut célébrée par M. de Paris, prélat de l'Ordre, nous allâmes, quatre à quatre, prêter le serment au Roi, qui étoit sur son trône, à la gauche de l'autel. Le premier des quatre lisoit le serment; et ensuite le Roi nous donna le cordon; puis on nous mit le grand manteau, enfin le collier. Après avoir lu le serment, nous baisâmes chacun la main du Roi; et quand

(1) Les chevaliers de l'Ordre, dans cette occasion, faisoient ces révérences comme les femmes les faisoient alors. On ignore l'origine de cet usage.

nous eûmes le collier sur le grand manteau; nous allâmes signer dans un petit livre, où sont les signatures de tous les chevaliers depuis l'institution de l'Ordre.

Le duc de Richmont parla au Roi à son coucher, pour se justifier des mauvais offices qu'on lui a rendus, à lui et à la duchesse de Portsmouth sa mère, sur les affaires d'Angleterre. On l'accusoit, elle, d'avoir tenu de mauvais discours sur la naissance du prince de Galles; et lui, d'avoir dit qu'il iroit trouver le prince d'Orange, s'il étoit en Angleterre. Tout cela est faux; et le Roi a répondu au duc de Richmont qu'il les connoissoit assez, sa mère et lui, pour ne les avoir jamais soupçonnés un moment.

Dimanche 2.

Le Roi a nommé M. Le Grand pour aller au-devant de la Reine d'Angleterre; et madame la Dauphine m'y envoie aussi de sa part. Nous partirons le jour qu'elle couchera à Beaumont.

Le duc de Duras songeoit à marier son fils avec mademoiselle de Ventadour, du consentement du duc de Ventadour et de la vieille Duchesse : mais madame de Ventadour, la mère, et la petite fille, s'y opposent.

Madame la maréchale de La Motte et madame de Ventadour ont prié le Roi de vouloir bien être neutre dans cette affaire. Mademoiselle de Vantadour est hors des mains de son père, par sentence du Châtelet, depuis six ou sept mois ; ainsi l'affaire sera difficile à faire.

Mercredi 5.

Le Roi eut nouvelle que le roi d'Angleterre étoit arrivé hier matin à Ambleteuse, en bonne santé, et aussitôt il envoya un de ses écuyers porter cette nouvelle à la reine d'Angleterre, qui étoit arrivée à Beaumont; elle prioit Dieu quand M. Le Premier vint lui annoncer cette bonne nouvelle, et elle oublia si bien tous ses malheurs, qu'elle leva les mains et les yeux au ciel, disant : Que je suis heureuse! Nous lui avions fait les compliments du Roi et de madame la Dauphine une heure auparavant, et nous retournâmes chez elle, où nous la trouvâmes transportée de joie. On ne sauroit se louer plus qu'elle le fait de toutes les grâces qu'elle reçoit du Roi ; elle est contente au-delà de tout ce qu'on peut dire de la réception qu'on lui a faite partout où elle a passé sur la route. Le Roi envoya ordre à M. Le Premier de partir sur-le-champ de Beaumont pour aller au-devant du roi d'Angleterre. Monsieur et

Madame envoyèrent le même ordre à MM. de Châtillon et de la Rongère, qui étoient venus de leur part complimenter la Reine.

Jeudi 6.

Le Roi, après son dîner, partit d'ici avec Monseigneur et Monsieur dans son carrosse, et vint jusqu'auprès de Chatou, où il attendit la reine d'Angleterre, qui arriva un quart-d'heure après. Dès qu'on vit paroître les carrosses qui l'amenoient, le Roi, Monseigneur et Monsieur mirent pied à terre. Le Roi fit arrêter le carrosse qui marchoit devant celui de la Reine, où étoit le prince de Galles, et l'embrassa. Pendant ce temps-là, la reine d'Angleterre descendit de carrosse, et fit au Roi un compliment plein de reconnoissance pour elle et pour le Roi son mari. Le Roi lui répondit qu'il leur rendoit un triste service dans cette occasion, mais qu'il espéroit être en état de leur en rendre de plus utiles dans la suite. Le Roi avoit avec lui ses gardes, ses chevau-légers et ses mousquetaires, et tous les courtisans l'avoient accompagné. Le Roi remonta en carrosse avec la Reine; Monseigneur et Monsieur s'y mirent aussi : cela avoit été concerté dès le jour précédent ; c'est pourquoi elle n'avoit avec elle que madame de Povits et la

signora Anna Vittoria Montecuculli, une Italienne qu'elle aime fort.

Ils descendirent au château de Saint-Germain, qui étoit meublé fort magnifiquement, et où l'on trouva toutes les commodités imaginables pour le prince de Galles. Tourolle, tapissier du Roi, donna à la Reine la clef d'un petit coffre où il y avoit six mille pistoles. M. et madame de Monchevreuil sont à Saint-Germain, pour faire à la Reine les honneurs de leur gouvernement. Le roi d'Angleterre couche aujourd'hui à Breteuil. Le duc de Barwick, son fils, est venu devant pour apporter de ses nouvelles à la Reine. Madame de Portsmouth avoit voulu venir au-devant de la Reine, mais M. de Lauzun lui manda qu'elle ne verroit personne qu'après être arrivée à Saint-Germain. Les bruits qu'on a fait courir de ce qu'elle a dit n'ont pas laissé de faire impression sur la Reine, mais elle s'en justifie fort bien.

Vendredi 7.

Le Roi, après son dîner, entendit pour la seconde fois, chez madame de Maintenon, la répétition de la tragédie d'*Esther* avec la symphonie ; Monseigneur et M. le Prince y étoient entre cinq et six heures. Le Roi monta en

voiture avec Monseigneur et M. le duc de Chartres, et alla descendre au château de Saint-Germain. Il trouva la reine d'Angleterre au lit; il causa une demi-heure avec elle, et la quitta quand on vint lui dire que le roi d'Angleterre étoit entré dans la cour du château. Le Roi alla au-devant de lui jusqu'à la porte de la salle des gardes. Le roi d'Angleterre se baissa jusqu'à ses genoux; le Roi l'embrassa, et ils demeurèrent long-temps à s'entr'embrasser, et ensuite le Roi, lui donnant toujours la main (1), le mena dans la chambre de la Reine, sa femme, et le lui présenta, lui disant: « Je vous » amène un homme que vous serez bien aise » de voir ». Le roi d'Angleterre demeura long-temps dans les bras de la Reine, et ensuite le Roi lui présenta Monseigneur, M. le duc de Chartres, les princes du sang, le cardinal de Bonzy, et quelques-uns des courtisans que le roi d'Angleterre connoissoit. Puis le Roi mena le roi d'Angleterre chez le prince de Galles, et après l'avoir ramené chez la Reine, en se séparant il lui dit: « Je ne veux point que vous me

(1) C'est-à-dire *la droite*. Louis-le-Grand disputa et obtint sur les cours étrangères la préséance, mais il les céda toutes à un roi malheureux et détrôné auquel il donnoit un asile.

» conduisiez, vous êtes encore aujourd'hui » chez moi ; demain vous me viendrez voir à » Versailles comme nous en sommes convenus ; » je vous en ferai les honneurs, et vous me les » ferez de Saint-Germain la première fois que » j'y viendrai, et ensuite nous vivrons sans » façon ».

Samedi 8.

Le Roi envoya le matin M. de La Trémouille à Saint-Germain, pour savoir des nouvelles du roi d'Angleterre, de la Reine, et du prince de Galles.

Le roi d'Angleterre vint ici sur les quatre heures ; le Roi alla le recevoir jusqu'au bout de la salle des gardes, et ensuite il le mena dans sa chambre, lui donnant toujours la main ; les deux rois causèrent assez long-temps, puis ils entrèrent dans le cabinet, où ils s'enfermèrent. Ensuite le Roi conduisit le roi d'Angleterre par la galerie chez madame la Dauphine, qui étoit à la porte de sa chambre avec toutes les dames de la cour. On causa toujours debout ; le Roi présenta au roi d'Angleterre les princesses du sang, et ensuite ils sortirent de chez madame la Dauphine, et conduisit le Roi jusqu'au haut du degré, et le laissa descendre chez monseigneur le Dauphin, qui le vint recevoir jusqu'à la porte de la salle

de ses gardes, et le mena dans sa chambre, où ils causèrent assez long-temps debout, puis ils entrèrent dans les cabinets de Monseigneur, où nous les suivîmes. Le roi d'Angleterre trouva les cabinets admirables, et parla en connoisseur des tableaux, des porcelaines, des cristaux, et de tout ce qu'il y vit. Après il alla chez Monsieur, qui étoit au lit malade, et chez Madame, et repartit sur les six heures pour retourner à Saint-Germain.

Dimanche 9.

Monseigneur, en sortant de table, alla à Saint-Germain; le Roi d'Angleterre vint le recevoir au bout de sa chambre, mais ils ne sortirent point; ils causèrent long-temps debout, et ensuite Monseigneur alla voir la Reine, qui lui donna un fauteuil, mais au-dessous d'elle. En sortant de chez la Reine, Monseigneur alla chez le prince de Galles, puis retourna à Versailles.

Le Roi a réglé ce qu'il donnera au roi d'Angleterre pour sa dépense. Il lui donnera cinquante mille écus pour se remettre en équipage, et cinquante mille francs par mois. Le roi d'Angleterre n'en vouloit que la moitié.

La reine d'Angleterre dit qu'elle traitera les dames ou comme les reines les traitent en Angleterre, ou comme les reines les traitent en France; elle en laisse le choix au Roi, et ne

veut rien faire que ce qui lui sera le plus agréable.

La Reine dit à Monseigneur qu'elle n'attendoit qu'un habit pour aller à Versailles faire sa cour au Roi et voir madame la Dauphine.

Lundi 10.

Le Roi a fait dire à toutes les duchesses et à toutes les dames d'aller faire leur cour à la reine d'Angleterre, qui les traitera comme la Reine notre maîtresse les traitoit ici.

Mercredi 12.

Il y avoit encore quelques difficultés à régler sur le cérémonial, sur la manière dont les princes du sang doivent être traités de LL. MM. britanniques. On est convenu aujourd'hui que les princes du sang se couvriront quand le roi d'Angleterre se couvrira; et que la Reine leur donnera des siéges pliants, et les baisera. La feue Reine, notre maîtresse, ne les faisoit pas asseoir; mais ils étoient toujours assis devant la Reine-mère. Le feu roi d'Angleterre, à Bruxelles, donna un fauteuil à feu M. le Prince. L'Empereur en fit offrir à MM. les princes de Conti, quand ils passèrent à Vienne; et il y a beaucoup d'autres exemples que les princes du sang de France ont reçu de plus grands honneurs que ceux qu'ils ont en cette occasion; mais le Roi veut

qu'on rende plus de respect encore au roi d'Angleterre malheureux que s'il étoit dans la prospérité.

Le Roi d'Angleterre a fait milord Povits duc; il a quitté plus de cinquante mille écus de rente pour suivre le Roi son maître, et est homme de grande qualité.

Jeudi 13.

La reine d'Angleterre vint ici sur les quatre heures; le Roi alla la recevoir par-delà la salle de ses gardes, jusqu'au haut du degré. Ils furent quelque temps en conversation dans le salon où le Roi s'habille, les deux fauteuils appuyés contre la table, nul officier du Roi n'étant derrière lui. Ils y sont toujours quand Sa Majesté reçoit des ambassadeurs; mais en ces occasions-ci cela est différent. Ensuite le Roi mena la reine d'Angleterre par la galerie jusqu'à la porte de l'appartement de madame la Dauphine, qui l'y vint recevoir et qui la mena dans la chambre où n'est point son lit. Il y avoit six fauteuils, un pour la Reine, un pour madame la Dauphine, à droite de la Reine, un pour Mgr. le duc de Bourgogne, un pour Mgr. le duc de Berri, et à la gauche de Mgr. le duc d'Anjou, un pour Madame. La conversation fut fort vive et fort aisée.

Madame la Dauphine reconduisit la Reine jusqu'à la salle des gardes; et là elles se séparèrent fort contentes l'une de l'autre. Ensuite la Reine descendit chez Monseigneur, qui avoit toujours été comme un particulier chez madame la Dauphine, pendant que la Reine y étoit. Monseigneur la vint recevoir jusqu'au bout de la salle des gardes et la mena dans sa chambre, où ils furent assis quelque temps chacun dans un fauteuil; et ensuite ils entrèrent dans les cabinets de Monseigneur, que la Reine trouva charmants, et où elle se loua beaucoup de madame la Dauphine. Monseigneur la reconduisit jusqu'à l'endroit où il l'avoit été recevoir. De là la Reine alla chez Monsieur, qui vint au-devant d'elle jusqu'au bout de son appartement. Elle n'y demeura pas long-temps et passa chez Madame, qui vint jusqu'à la porte de la chambre de Monsieur la recevoir, et la reconduisit de même. Madame et Monsieur eurent des fauteuils comme la Reine. Dans tous ces endroits-là, madame de Povits et madame de Montécuculli furent assises, madame de Povits comme duchesse, et madame de Montécuculli comme dame d'honneur de la Reine.

Samedi 15.

Le Roi, après son dîner, alla à Saint-Germain avec Monseigneur. Le roi d'Angleterre le vint recevoir au bout de la salle des gardes. Après avoir été quelque temps enfermés ensemble, ils allèrent chez la Reine, où il y avoit trois fauteuils; mais le roi d'Angleterre ne voulut point s'asseoir, et alla auprès de la cheminée causer avec Monseigneur qui étoit debout, disant au Roi : « Nous sommes convenus que » nous ne ferions plus de façons après cette » visite-ci; je veux commencer dès ce soir ».

Dimanche 16.

Le Roi d'Angleterre vint ici après-dîner, et trouva le Roi chez madame de Maintenon. Le Roi le mena dans son petit appartement, lui en fit voir tous les petits cabinets, le mena au salut, ensuite chez madame la Dauphine. Il n'y eut plus de cérémonie; Monseigneur voulut reconduire le Roi d'Angleterre; mais il ne le voulut pas, et l'obligea de le laisser à la porte de la chambre de madame la Dauphine.

M. de Croissy a reçu des nouvelles d'Angleterre, qui portent que le prince d'Orange a mis milord Feversham en liberté. Les lords, assemblés à Londres, proposent de faire faire le procès au Roi leur maître sur quatre chefs,

sur la mort du Roi son frère, où ils prétendent qu'il a contribué; sur la mort du comte d'Essex, qui s'égorgea dans sa prison; sur la supposition du prince de Galles, et sur un traité d'alliance secrète avec la France. Il paroît, par cette mauvaise volonté-là, que le roi d'Angleterre a bien fait de venir en France. Cependant il y a quelques milords qui n'adhèrent pas aux sentiments du prince d'Orange; le comte de Pembroke et le comte de Nottingham soutiennent qu'on ne peut rien faire juridiquement contre le Roi ni le prince de Galles.

Mardi 18.

Monsieur et Madame sont allés pour quelques jours à Paris. Monsieur va toujours au Val-de-Grâce, le 20 de ce mois, pour l'anniversaire de la Reine sa mère.

Jeudi 20.

Après-dîner, le Roi alla tirer et revint sur les cinq heures. Un peu après qu'il fut revenu, le roi d'Angleterre arriva. LL. MM. furent quelques temps enfermées, et ensuite ils se promenèrent dans toute la maison. Le roi d'Angleterre vouloit monter en haut voir madame de Maintenon; mais elle descendit et le vit dans le grand salon.

Lundi 24.

Il est arrivé un courrier de Rome, et il paroît que les affaires ne s'accommodent pas à cette cour-là; on croit même que nous pourrions bien rappeler notre ambassadeur.

Le Nonce est arrivé à Saint-Germain depuis quelques jours, et s'en retourne à Rome, où il espère qu'on lui donnera le chapeau de cardinal. Nous n'avons pas été trop contents ici de la conduite qu'il a eue en Angleterre, et l'aimons mieux en Italie que dans ces pays-ci.

Le Roi d'Angleterre a permis, par un brevet, au duc de Barwick son fils de porter l'étoile de l'Ordre de la Jarretière sur ses habits, quoiqu'il n'ait pas été reçu à la chapelle de Windsor. Quand le roi d'Angleterre nomme quelqu'un chevalier de la Jarretière, il lui donne le ruban et la jarretière; mais il ne porte point l'étoile que ses armes n'aient été mises dans la chapelle de Windsor à la place de celui à qui il succède; et l'on n'y met ses armes qu'après qu'il y a été reçu.

Mercredi 26.

A trois heures, le Roi et Monseigneur allèrent à Saint-Cyr, où l'on représenta pour la première fois la tragédie d'*Esther*, qui réussit à merveille. Madame de Maintenon avoit dis-

posé de toutes les filles qui jouèrent et chantèrent très-bien ; et madame de Quélus (1) fit le prologue mieux que n'auroit pu faire la Champmêlé. Le Roi, les dames et les courtisans qui eurent permission d'y aller, en revinrent charmés.

Milord Douvre et sa femme, milord d'Umbarton, et plusieurs Anglois, sont arrivés à Calais ; ils ont fait passer avec eux cent soldats irlandois. Milord Douvre, à ce qu'on prétend, apporte un gros argent avec lui. Le prince d'Orange a toujours eu beaucoup de considération pour lui, et quoiqu'il soit catholique et fidèle au Roi, il l'a traité avec une grande distinction.

Jeudi 27.

Le roi d'Angleterre vint ici sur les quatre heures ; le Roi sortit de son cabinet et l'alla recevoir dans la chambre où il s'habille. Ils causèrent quelque temps auprès de la cheminée, puis ils s'enfermèrent dans le cabinet du Roi, où ils furent long-temps. Au sortir du salut, Monsieur y entra, et Monseigneur y vint ensuite au sortir de chez le Roi. Le roi d'Angleterre alla chez madame la Dauphine avec

(1) Celle qui nous a laissé de si charmants *Souvenirs*.

le Roi, Monseigneur et Monsieur. Madame la Dauphine étoit au lit. Ils causèrent assez longtemps dans le balustre sans s'asseoir; ensuite le roi d'Angleterre alla chez madame de Maintenon, et causa long-temps seul avec elle, puis il passa chez Monsieur et chez Madame avant que de s'en retourner à Saint-Germain.

Vendredi 28.

Le Roi a reçu des lettres de Bâle qui portent que le marquis de Villars, revenant d'Allemagne, en arrivant la nuit à Huninghen, étoit tombé dans le fossé de la place, s'étoit démis la hanche et s'étoit fracassé tout le corps.

Dimanche 30.

Le roi et la reine d'Angleterre vinrent ici sur les quatre heures; le Roi les reçut dans la chambre où il s'habille, et étoit allé au-devant d'eux jusqu'à la porte de la chambre de lit. Monseigneur étoit avec le Roi, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti et mademoiselle de Blois y étoient aussi. Ils entrèrent dans les cabinets du Roi avec les dames et peu de courtisans. Après avoir vu le petit appartement, ils passèrent dans la galerie et allèrent au cabinet des médailles, où ils s'assirent; la Reine dans un fauteuil auprès du feu; Monsieur et les princesses, sur des siéges pliants, Mme de

Montécuculli sur un pliant derrière la Reine; Monseigneur fut debout, et les deux Rois en conférence sur des pliants à un coin du cabinet. A cinq heures ils allèrent au salut et revinrent par le grand appartement, qui étoit fort éclairé, et entrèrent chez madame la Dauphine qui étoit au lit, et où personne n'entra, que ses dames et les grands officiers. Les deux Rois s'enfermèrent dans le petit cabinet de madame la Dauphine, où ils demeurèrent long-temps. Pendant ce temps-là la Reine demeura dans un fauteuil auprès de madame la Dauphine; les trois enfants de France y étoient.

Mercredi, 2 février.

Tous les chevaliers de l'Ordre se rendirent à onze heures dans la chambre du Roi, et l'on marcha à la chapelle; on descendit le degré de madame la Dauphine, et on traversa la cour. On prit ses places dans la chapelle, puis on ressortit incontinent. Il y eut procession autour de la cour; durant la marche de la procession, quelques-uns des ducs et pairs voulurent empêcher M. de Gamache de marcher à côté du dernier duc. M. Davaux, maître des cérémonies de l'Ordre, alla rendre compte au Roi de la dispute, et le Roi jugea que les ducs avoient tout-à-fait tort s'ils prétendoient qu'un

gentilhomme ne marchât pas à côté d'eux. Aussi, depuis la procession, ils ont dit qu'ils n'avoient pas prétendu disputer, et que c'étoit un malentendu.

Jeudi 3.

Hier au soir, à son coucher, le Roi donna à M. de Lauzun les grandes entrées qu'il avoit avant sa prison.

Samedi 5.

Le Roi dîna de bonne heure, et en sortant de table alla à Saint-Cyr, sur les trois heures. Le roi et la reine d'Angleterre y arrivèrent. Le Roi les reçut dans le chapitre, et ensuite les mena voir la tragédie d'*Esther*. Il y avoit trois fauteuils : la reine d'Angleterre étoit assise au milieu, le roi d'Angleterre à droite, et le Roi à gauche. Madame de Quélus joua le rôle d'Esther, et jamais la pièce n'avoit mieux réussi.

Dimanche 20.

Le Roi est sorti du conseil sur les onze heures, quand il a su que Monsieur étoit éveillé, et est venu chez lui pour lui apprendre la funeste mort de la reine d'Espagne, qui n'a été malade que deux jours. Elle est morte le 12 de ce mois. Le courrier en arriva hier au Roi, à minuit, après le petit coucher. Avant que de mourir, elle a voulu voir deux fois M. de B

benac, à qui elle dit toujours qu'elle sentoit bien qu'elle alloit mourir. Elle a fait son testament et est morte avec beaucoup de courage et de piété. Le Roi, après son dîner, est retourné chez Monsieur, qui s'est trouvé assez mal. Le roi d'Angleterre l'est venu voir sur les quatre heures, et n'a vu que lui.

Le Roi, Monseigneur et madame la Dauphine sont encore allés ce soir chez Monsieur, qui a fort souffert tout le jour.

On a contre-mandé le ballet pour demain, et il n'y aura plus ni bals, ni mascarades de cet hiver, et même on sera quelque temps sans avoir de comédie ni d'appartement.

Lundi 21.

Monsieur, qui est dans une affliction inconcevable, a passé toute la journée à Saint-Cloud pour ne voir personne, et n'est revenu ce soir que fort tard.

Jeudi 24.

Mailli accompagnera le roi d'Angleterre jusqu'à Brest. Ce n'est plus un secret que le voyage de ce roi en Irlande; il partira dimanche ou lundi. Le Roi lui donne vingt capitaines, vingt lieutenants, et vingt cadets pour servir dans ses troupes. Il lui fait donner des selles, des harnois, des pistolets, et de toutes

sortes de commodités. Il lui donne aussi les armes qu'il avoit destinées à toutes les compagnies qu'il a faites. Enfin, en grandes et en petites choses, il n'a rien oublié de ce qui lui pouvoit être utile.

Il y a treize gros vaisseaux, six frégates, et trois brûlots qui l'attendent à Brest; le vaisseau qu'il montera portera son pavillon ; il l'a souhaité, et le Roi l'a bien voulu. M. de Lauzun avoit été nommé pour aller avec lui en Irlande, où il lui donnoit le titre de capitaine-général; mais avant que de partir, il a fait proposer quelques conditions qui n'ont pas été acceptées, et il ne partira point.

Vendredi 25.

Le roi d'Angleterre, le matin à Saint-Germain, fit M. de Lauzun chevalier de la Jarretière, en la place du duc d'Albermale, mort depuis peu de temps. Ensuite S. M. britannique alla à Paris, descendit à Notre-Dame, où il fit ses dévotions, alla dîner chez M. de Lauzun, puis en visite chez les religieuses angloises, et à Luxembourg, voir la Grande Mademoiselle, repassa par Chaillot, où est le cœur de la Reine, sa mère, alla ensuite à Saint-Cloud, voir Monsieur et Madame, qui y étoient venus le matin s'y promener, et arriva sur les sept heures ici,

où le Roi l'attendoit de meilleure heure. Les deux Rois furent long-temps enfermés, et puis vinrent chez madame la Dauphine, où le roi d'Angleterre prit congé d'elle. Le Roi lui dit: « Je souhaite, Monsieur, de ne vous revoir » jamais ; cependant si la fortune veut que » nous nous revoyions, vous me retrouverez » toujours tel que vous m'avez trouvée ». Le Roi ira encore lui dire adieu avant qu'il parte.

La cour a pris le deuil de la mort de la reine d'Espagne; toutes les dames ont été en mante chez madame la Dauphine, chez Monsieur, chez Madame, et chez Mademoiselle ; elles iront aussi en mante à Saint-Germain. Les deux Rois étoient aujourd'hui en violet ; les rois d'Angleterre portent le violet comme rois de France, dont ils portent toujours le titre.

Samedi 26.

Monsieur et Madame ont été à Saint-Germain dire adieu au roi d'Angleterre ; Madame et toutes les dames étoient en mante. Le roi d'Angleterre les reçut chez la Reine sa femme, qui, après avoir été quelque temps debout, s'assit, disant qu'elle se trouvoit un peu mal. Le roi d'Angleterre baisa Madame et toutes les princesses du sang.

Dimanche 27.

Le Roi et Monseigneur sont allés dire adieu au roi d'Angleterre, qui part demain matin sans faute; ils sont partis après le sermon du père de La Rue.

Le roi d'Angleterre avoit demandé au Roi que Saint-Vians passât avec lui en Irlande; mais Sa Majesté ne l'a pas voulu, parce que Saint-Vians a eu de grandes blessures qui l'auroient empêché de pouvoir soutenir cette fatigue-là.

Lundi 28.

Le roi d'Angleterre est parti ce matin de Saint-Germain en carrosse avec M. de Lauzun, Mailli, et les milords Povits, Umbarton, Milfort et Thomas Stuart; il a traversé les faubourgs de Paris, et au Bourg-la-Reine il est monté dans sa chaise de poste; il va coucher ce soir à Orléans, demain à Tours; il arrivera samedi à Brest. M. de Lauzun est revenu après l'avoir conduit au Bourg-la-Reine. Madame de Milfort suit son mari avec quatre chaises de poste qu'elle a achetées pour mener les femmes qui la servent.

Dimanche 13 mars

La reine d'Angleterre nous dit que le prince d'Orange avoit ordonné qu'en parlant d'elle et

du roi son mari, on dît *le feu roi et la feue reine.*

Jeudi 17.

Le prince d'Orange a renvoyé en Hollande huit régiments d'infanterie et cinq de cavalerie, qui sont arrivés dans la Meuse, et nous savons que ces régiments ne sont en tout que trois mille sept cents hommes. Il a été obligé de casser toutes les troupes qu'avoit le roi d'Angleterre, parce qu'aucun officier ni soldat n'a voulu prêter un nouveau serment. Il a obtenu du Parlement que la loi *habeas corpus* seroit suspendue jusqu'au 10 de mai, et qu'ainsi il lui seroit permis de faire mettre en prison ceux qu'il ne croiroit pas assez affectionnés au bien du pays, c'est-à-dire à ses intérêts.

Jeudi 24.

M. le comte de Béthune a enlevé aujourd'hui, dans un couvent de Paris, mademoiselle de Vaubrun, sœur de la duchesse d'Estrées, et l'a menée coucher chez le duc de Gesvres. Il prétend qu'il est marié avec elle depuis assez long-temps. Il a demandé aux religieuses qu'on lui rendît sa femme : elles n'en ont rien voulu faire, ne la connoissant pas pour telle. Il a enfoncé les portes du couvent, l'a emmenée, et a écrit au Roi pour lui rendre compte

de son procédé et pour tâcher de se justifier, mandant à Sa Majesté qu'il croyoit n'avoir rien fait contre l'Ordre, d'enlever une personne avec laquelle il étoit marié dans les formes.

Vendredi 25.

Le Roi a déclaré qu'il ne se mêleroit en rien de l'affaire de M. de Béthune, et qu'il laisseroit faire la justice. Le duc de Gesvres est venu ici pour se justifier sur ce qu'on l'accusoit d'avoir aidé le comte de Béthune dans cette affaire-là, et désavoue ses gardes qui ont aidé à enfoncer le parloir des filles Sainte-Marie, où étoit mademoiselle de Vaubrun; et il a apporté un billet écrit de la propre main de la fille, par lequel elle déclare qu'elle a épousé le comte de Béthune avec toutes les permissions nécessaires.

Samedi 26.

M. le duc de Charost et M. le Lieutenant-civil ont fait une manière d'accommodement avec mademoiselle de Vaubrun, par lequel elle a consenti de donner vingt-quatre heures au comte de Béthune pour se sauver; et moyennant cela, ces deux messieurs ont ramené après dîner la fille à sa mère, avec un écrit du comte de Béthune, par lequel il reconnoît qu'elle n'est point sa femme, et proteste qu'il a respecté son innocence.

Dimanche 27.

M. le premier Président alla chez M. le duc d'Estrées, pour lui faire des offres de toutes sortes de satisfactions pour M. le duc de Gesvres. Le premier Président les faisoit sans ordre. Le duc d'Estrées n'a rien voulu écouter là-dessus, et veut poursuivre en justice le duc de Gesvres, comme complice de l'enlèvement. C'est de chez le duc de Gesvres qu'on a emmené la fille chez sa mère : elle y a demeuré deux fois vingt-quatre heures; et le duc d'Estrées fit investir sa maison dès le vendredi matin; et on y auroit pris M. de Béthune et la fille, sans l'accommodement que firent hier M. de Charost et le Lieutenant-civil, le duc d'Estrées ne voulant pas faire couper le col à son oncle, à la mode de Bretagne.

Mercredi 30.

M. le Prince avoit voulu accommoder l'affaire du duc de Gesvres avec le duc d'Estrées; mais le duc d'Estrées l'a fait prier de ne pas trouver mauvais qu'il poursuivît l'affaire en justice, se sentant trop offensé, dit-il, pour rendre une personne de la naissance de M. le Prince maître de son ressentiment. M. le duc de Beauvilliers veut pourtant essayer de lui adoucir l'esprit. Le duc de Gesvres, et le pre-

mier Président pour lui, s'offrent à faire tout ce qu'on croira raisonnable pour contenter madame de Vaubrun et satisfaire le duc d'Estrées.

Jeudi 31.

Le duc de Beauvilliers avoit fait un écrit auquel le duc d'Estrées et le duc de Gesvres avoient consenti, après beaucoup de difficultés de part et d'autre. Par cet écrit, le duc de Gesvres devoit aller chez le duc d'Estrées et lui demander pardon ; mais il est arrivé que le duc de Gesvres a changé quelque chose à l'écrit, qu'il ne croyoit pas considérable; et sans concerter davantage l'affaire, il est allé ensuite chez le duc d'Estrées avec le premier Président. On les a fait attendre long-temps à la porte, et puis dans l'antichambre; enfin, on leur a fait du feu dans la chambre, et puis après qu'ils ont bien attendu, on leur est venu dire que le duc d'Estrées étoit sorti : si bien que de part et d'autre ils sont plus animés que jamais.

Samedi, 9 avril.

M. de La Rochefoucault a parlé au Roi pour le comte de Roye. Sa Majesté lui témoigna qu'elle étoit fort contente de sa conduite; qu'il ne lui faisoit point payer sa pension, parce qu'il ne vouloit point envoyer d'argent en An-

gleterre; mais qu'il feroit payer les douze mille francs qu'il lui donnoit tous les ans à ses enfants, qui sont demeurés en France, et qui n'ont point encore de bienfaits de Sa Majesté. Le Roi a même ajouté qu'il avoit promis deux mille écus de pension, sur des bénéfices, pour Blanzac, et qu'il chargeoit M. de La Rochefoucault de l'en faire souvenir dans les occasions.

Dimanche 10.

M. le Prince a accommodé l'affaire qui étoit entre M. le duc de Gesvres et M. le duc d'Estrées. Gourville amena aujourd'hui le duc de Gesvres chez le duc d'Estrées et chez madame de Vaubrun. M. le duc de Gesvres a fait plus d'honnêtetés encore qu'on n'en exigeoit de lui, et le duc d'Estrées lui avoit fait dire qu'il l'en quittoit, voyant qu'il étoit prêt à faire tout ce qu'on souhaitoit. Ainsi, toute l'affaire est terminée au contentement des parties. Le premier Président n'a point accompagné le duc de Gesvres, comptant que c'étoit assez d'y avoir été déjà deux fois inutilement.

Mardi 12.

Le Roi a fait donner deux mille écus à M. de Quélus, comme il les avoit fait donner à M. d'Antin; et cela, pour avoir apporté des nou-

velles de la prise de Philipsbourg, de Manheim et Frankendal. Le Roi leur fit payer leurs courses à Fontainebleau, et il leur vouloit donner pour deux mille écus de diamants : ils ont mieux aimé avoir de l'argent comptant, et le Roi y a consenti.

Mercredi, 27.

La reine d'Angleterre a prié le Roi de permettre à Hautefort, qui vient d'être cassé, d'aller servir en Irlande, ce que le Roi lui a accordé.

Dimanche, 1er mai.

Le Roi veut que M. de Rebenac déclare franchement ses intentions sur l'ambassade de Constantinople, et ne veut point l'y envoyer, si cet emploi ne convient pas à ses affaires particulières. M. de Rebenac s'offre à partir et à sacrifier ses intérêts et son goût pour le service du Roi, quoiqu'il ait beaucoup de répugnance pour cette ambassade.

Lundi 2.

Le Roi a été satisfait des raisons de M. de Rebenac, et le dispense de l'ambassade de Constantinople.

Mercredi 4.

Le Roi, après son dîner, alla courir le cerf et revint ici à six heures. La reine d'Angleterre

y arriva peu de temps après : elle mit pied à terre à la grille, et ne voulut point monter en chaise. Le Roi allant au-devant d'elle jusqu'à la moitié du chemin du château à la chapelle, ils se promenèrent quelque temps sur les terrasses autour de la maison ; ensuite elle entra dans l'appartement du Roi, où Sa Majesté lui fit un présent très-magnifique, très-bien travaillé, et très-convenable pour elle. C'est un cabinet (1), qui en s'ouvrant devient un prie-dieu, et puis on en fait un autel : tout ce qui peut servir à une chapelle y est en petit. Elle fut charmée du présent, et fut étonnée de voir tant de choses agréables renfermées en un si petit espace.

Vendredi 6.

On a eu nouvelle que la reine de Suède (2) est morte à Rome ; on la croyoit entièrement guérie, et elle demandoit souvent une petite Géorgienne qui chantoit bien, qu'elle aimoit fort.

Le cardinal Azolin l'avoit fait mettre en

(1) On appeloit *cabinets* des espèces de meubles en vieux laque, qui s'ouvroient avec deux battants, comme ceux d'une armoire, et dont l'intérieur étoit orné et ressembloit à celui d'un véritable cabinet.

(2) Christine.

prison après l'avoir prise en flagrant délit; il a été obligé de le dire à la Reine, qui s'est mise en colère; ce qui a réveillé son mal.

M. le chevalier Temple, que nous avons vu, avoit été fait secrétaire de la guerre par le prince d'Orange; il a pris un petit bateau, s'est fait mener sous le pont de Londres, a donné une liasse de papiers au batelier, avec ordre de les rendre à M. de Schafstbury, et de lui dire qu'il étoit au désespoir d'avoir si mal servi le roi Guillaume; et dans l'instant il s'est jeté dans l'eau et s'est noyé.

La reine de Suède a laissé tout son bien au cardinal Azolin; on croit qu'il y a pour un million de meubles. Elle avoit soixante-cinq ans, et avoit été reconnue reine en 1633, un an après la mort du roi son père; elle se fit catholique en 1635.

Samedi 28.

Le marquis d'Alincourt revint à la cour; M. Le Grand (1) le présenta à Sa Majesté, qui lui dit : « L'absence a été un peu longue; je » souhaite que vous en profitiez, et je l'espère; » faites bien à l'avenir, et comptez que j'ai en- » tièrement oublié le passé ».

(1) *M. Le Grand* signifie toujours le grand écuyer.

Mercredi, 15 juin.

On a cassé la chambre des filles de madame la Duchesse; mademoiselle de Doré se mettra dans un couvent; mademoiselle de La Rochenart s'y mettra aussi, à moins que madame de Montespan ne s'en charge, ce qu'on ne croit pourtant point; et madame la Princesse gardera auprès d'elle mademoiselle de Paumy, dont on est plus content que des deux autres.

Jeudi 16.

Le chevalier de Forbin est arrivé ce matin au lever du Roi à Versailles; lui et Baert se sont sauvés de leurs prisons en Angleterre, et ont passé la mer dans une mauvaise petite chaloupe avec chacun un valet. Ils avoient trouvé moyen d'avoir chacun un compas et une boussole. L'action qu'ils firent il y a quelque temps avec leurs petites frégates contre deux gros vaisseaux anglois, leur a acquis de la réputation en Angleterre, et on les a traités fort doucement dans leur prison. Ils n'étoient tous deux que lieutenants de vaisseaux; le Roi les a faits capitaines et leur a donné quelque argent. Ils repartent pour aller se remettre à la mer. Baert n'est point venu ici; il alla droit à Dunkerque, sa patrie, dès qu'il fut arrivé à terre.

Lundi 20.

Madame la Dauphine est assez contente des remèdes de l'abbé Belzée; et se trouve un peu soulagée. Pas un médecin ni apothicaire de la cour ne sait ce qui entre dans les remèdes.

On eut nouvelle qu'à Landaw le prince d'Enrichemont avoit eu un démêlé avec Barbanture, capitaine, comme lui, du régiment du Roi, et que, leurs amis les ayant voulu séparer, les bougies étant éteintes, le chevalier de Vassé a été percé de l'épée d'Enrichemont; il a le coup dans le bas-ventre.

Vendredi 24.

Madame la Dauphine continue à se trouver bien de ses remèdes, et nous l'avons vue ce soir soupant avec appétit, et même elle est fort gaie et fort persuadée qu'elle sera bientôt en bonne santé.

Mardi 28.

Madame la Dauphine a dormi neuf heures; elle a très-bon appétit et a été long-temps debout.

M. de Hautefort s'est remis à la Conciergerie, comme M. de Brionne à la Bastille; ils seront interrogés dans quelques jours, et selon les apparences, ils seront justifiés tous deux.

Ces jours passés, on a publié à Paris la dé-

claration de la guerre contre l'usurpateur des royaumes d'Angleterre et d'Ecosse.

Samedi, 2 juillet.

M. le Nonce a demandé audience de congé, et le Roi n'a pas voulu la lui donner; il part incessamment.

Lundi 11.

M. le comte de Brionne et M. de Hautefort ont été interrogés ces jours passés, et on n'a rien trouvé contre eux ; cependant le Roi n'a pas voulu qu'ils sortissent de prison, et a ordonné qu'ils y demeureroient encore quatre mois entiers; ils en sortiront le lendemain de la Saint-Martin.

Le Roi, qui avoit repris la dentelle et des rubans d'or et d'argent, reprend demain le linge uni et les rubans unis aussi; il portera le deuil comme cela quelques jours pour la princesse de Bade.

Dimanche 17.

Madame la duchesse d'Arpajon dit ces jours passés à M. de La Tremouille que madame la Dauphine lui ordonnoit de ne se jamais présenter devant elle, tant les moindres airs blessent la délicatesse de madame la Dauphine (1).

(1) Madame la Dauphine avoit trouvé de la fatuité dans l'espèce de galanterie que M. de La Trémouille avoit avec elle.

Vendredi 22

Le Roi nous a dit qu'il avoit écrit au marquis d'Uxelles de ne se point trop exposer, ne craignant que trop de chaleur des officiers françois.

Lundi 25.

M. Le Grand a eu hier une petite attaque d'apoplexie, qui l'obligera d'aller incessamment à Vichy; il a pris de l'émétique cette nuit : ce fut le Roi qui s'aperçut le premier que la bouche tournoit un peu à M. Le Grand, qui le suivoit à la chasse, et le Roi en avertit Boisseuil.

Mardi 26.

M. Le Grand prit congé du Roi dans son cabinet, et comme il est un peu changé, il a prié le Roi que Monsieur n'entrât pas. Le Roi lui a fort parlé sur sa conscience, lui disant qu'il étoit trop de ses amis pour ne pas lui conseiller de profiter de cet avertissement-ci.

Mercredi, 3 août.

Il y a quelques jours que le Roi donna seize mille francs au premier Président; il avoit besoin de cette petite somme pour faire un agrandissement à sa maison d'Issy, où il se plaît fort.

Mardi 16.

Le Roi a nommé M. le duc de Beauvilliers gouverneur de monseigneur le duc de Bourgogne ; l'abbé de La Motte Fénelon, précepteur ; Denonville, qui revient du Canada, sous-gouverneur ; Moreau, premier valet-de-chambre ; Du Puy et l'Échelle, gentilshommes de la manche ; ils entreront en fonction le 1er de septembre.

Le Roi, après le souper de madame la Dauphine, lui présenta M. de Beauvilliers dans son cabinet, et elle témoigna au Roi qu'il n'auroit pu faire un choix qui lui fût plus agréable. Madame la Dauphine est fort contente de la manière dont le Roi en a usé avec elle dans cette affaire.

Jeudi 18.

Madame la Dauphine continue à se porter mieux ; il y a eu ce soir un concert chez elle, qui l'a fort divertie ; mademoiselle de Meneton, qui n'a que neuf ans, y joua du clavecin ; le Roi s'y est fort amusé, et a trouvé la musique délicieuse.

Mardi 23.

M. de Croissy vint trouver le Roi à Marly pour lui apporter la nouvelle que le Pape mourut le 12 de ce mois.

Lundi 29.

M. le duc de Bourgogne ne sortira point d'entre les mains de madame la maréchale de La Motte qu'au retour de Marly, où le Roi va mercredi jusqu'à samedi.

M. de Beauvilliers et M. de La Motte Fénelon prêtèrent serment entre les mains du Roi, de gouverneur et de précepteur de M. de Bourgogne; le sous-gouverneur et les gentilshommes de la manche prêteront serment entre les mains de M. de Beauvilliers.

Mardi 30.

Le Roi et toute la cour ont quitté le deuil de la reine d'Espagne; on l'a porté six mois entiers.

Samedi, 3 septembre.

Après avoir dîné à Marly, le Roi alla chez madame la Dauphine; il y fit venir M. le duc de Bourgogne, et le remit entre les mains de M. de Beauvilliers. M. le duc de Bourgogne eut bien de la peine à se séparer de la maréchale de La Motte, et lui témoigna beaucoup de reconnoissance et d'amitié.

Mercredi 14.

Le Roi a nommé M. l'abbé de Fleury sous-précepteur de M. le duc de Bourgogne; il a été précepteur de MM. les princes de Conti, et de M. de Vermandois.

Mercredi 21.

Le Roi a donné à M. de Luxembourg, pour M. le comte de Luc son fils, le régiment de Provence qu'avoit Magny.

Le Roi lui dit qu'il auroit voulu lui en pouvoir donner encore un meilleur, mais qu'il n'avoit vaqué que celui-là. M. de Luxembourg répondit qu'il étoit fort content, puisque c'étoit un bataillon de campagne.

Mercredi 28.

Le Roi a fait venir ici M. Racine, et lui a donné une chambre.

Jeudi 29.

Madame la Dauphine s'est trouvée fort mal à Versailles cette nuit; elle a craché beaucoup de sang; on a réveillé ses dames et les médecins; on croit que les remèdes de l'abbé de Belzée lui ont fait beaucoup de mal, et apparemment elle les va quitter.

Monseigneur, après la messe du Roi, alla à Versailles voir madame la Dauphine, qu'il trouva un peu soulagée et assez tranquille; elle pria même Monseigneur de retourner trouver le Roi, qui étoit à la chasse du sanglier dans la forêt de Marly, avec les chiens de M. de Barbezieux. Monseigneur y alla. En voyant un gros sanglier dans une marre, il mit pied à

terre pour le tirer mieux, parce que son cheval étoit un peu inquiet. Dès que ce sanglier aperçut Monseigneur, il vint à la charge droit à lui; Monseigneur le tira, le perça de deux balles; le sanglier n'en vint que plus furieux à la charge, et comme il étoit fort près, Monseigneur lui mit le bout de son fusil dans la gueule et le retourna un peu. Le sanglier couvrit de boue l'habit et la chemise de Monseigneur, mais il ne le blessa ni ne le renversa. Monseigneur eut beaucoup de présence d'esprit, sans quoi il auroit été dangereusement blessé.

Vendredi 30.

Madame la Dauphine ne crache plus de sang; elle se remet entre les mains des médecins ordinaires, et a congédié M. l'abbé de Belzée, qu'elle n'a pas laissé de récompenser.

Samedi, 1er octobre.

Le Roi revint en chassant, et dès qu'il fut débotté, alla chez madame la Dauphine, qui lui dit qu'elle étoit résolue de ne plus se servir que des médecins ordinaires, ensuite le Roi alla chez monseigneur le duc de Bourgogne, qui a la fièvre et qui entroit dans son cinquième accès. Le Roi voulut voir les appartements de M. et madame de Beauvilliers, pour juger s'ils étoient bien arrangés.

Mardi 18.

Le signor Inni, gentilhomme de M. de Chaulnes, apporta la nouvelle que le cardinal Ottoboni, avoit été élu pape le 6 de ce mois; le courrier n'est parti que du 9. Le Pape, le lendemain de son élection, envoya des présents, des fruits et du poisson à M. de Chaulnes; outre cela, il lui envoya son propre neveu pour témoigner qu'il savoit les obligations qu'il avoit à la France dans cette affaire-ci. Tous nos cardinaux lui ont donné leurs voix; il a pris le nom d'Alexandre VIII. Ce pape est d'une des familles de Venise qui ont acheté leur noblesse il y a environ quarante ans; il a quatre-vingts ans passés; il a déjà pris son neveu avec lui et l'a fait secrétaire-d'état, en attendant qu'il le fasse cardinal. M. de Chaulnes lui a dit de la part du Roi que Sa Majesté restituoit Avignon au Saint-Siége. Ce pape a beaucoup d'esprit et de grandes vertus; ainsi, on espère qu'il contribuera de tout son pouvoir à donner la paix à l'Europe.

Vendredi 21.

Le Roi envoie six vaisseaux à Siam. M. d'Eragny y va; il y mène quatre cents hommes qui seront gardes du roi de Siam. Le père Taschard y retourne. Toutes les nouvelles que les Hollandois avoient débitées, des changements

arrivés en ce pays-là sont apparemment toutes fausses.

Dimanche 23.

M. de Bregis est mort à Paris ; il étoit brouillé depuis long-temps avec sa femme, qui ne l'a point quitté depuis qu'il a été en danger.

Dimanche, 20 novembre.

M. le comte de Brionne doit sortir de la Bastille cette semaine ; on croit qu'il y a quelques difficultés à son mariage avec mademoiselle d'Épinay, et qu'il pourroit bien ne pas s'achever.

Samedi 26.

M. le Comte et M. d'Hautefort sont sortis de prison. Le mariage de M. de Brionne se refait ; il se mariera dans huit jours. M. Le Grand a représenté au Roi les raisons qu'il avoit pour faire ce mariage, et Sa Majesté les a approuvées.

Samedi, 3 décembre.

Le Roi veut que dans tout son royaume on fasse fondre et porter à la Monnoie toute l'argenterie qui servoit dans les chambres, comme miroirs, chenets, girandoles, et toutes sortes de vases ; et pour en donner l'exemple, il fait fondre toute sa belle argenterie, malgré la richesse du travail, il fait fondre même ses beaux ouvrages de filagrammes ; les toilettes de tou-

tes les dames seront fondues aussi, sans en excepter celle de madame la Dauphine (1).

Mardi 6.

Le Roi garda le lit tout le jour; il y tint conseil le matin à son ordinaire, et a réglé qu'on rendroit aux héritiers les plus proches le bien des Huguenots sortis du royaume.

Mercredi 14.

Le Roi fait changer toute la monnoie du royaume; il laisse toujours sa figure d'un côté, et sur l'autre, aux louis d'or, il y fait mettre la marque qui étoit aux louis d'argent; et aux louis d'argent, il y fait mettre la marque qui étoit aux louis d'or. Quand cette monnoie nouvelle sera faite, l'écu vaudra 3 liv. 6 s. et le louis d'or 12 liv. 10 s.; et comme présentement le louis d'or ne vaut que 11 liv. 12 s., le Roi

(1) Madame la Dauphine étoit bien sûre de ravoir toutes ces choses sous peu de mois, et l'ordre donné à tous les particuliers n'en étoit pas moins rigoureux. Il a été renouvelé sous le règne de Louis XV, et depuis ce temps, la fragile porcelaine et la terre angloise ont presque partout remplacé toutes ces vaisselles fondues. La dépense à la longue, en est au moins aussi considérable, et il y a de moins dans les familles des ressources précieuses et une partie solide d'héritage. C'est ainsi qu'on a vu devenir à la mode la magnificence frivole la plus funeste de toutes.

gagnera 18 s. sur chaque pistole et 4 s. sur chaque écu blanc (1)

Jeudi 15.

Mademoiselle Moreau, fille de la nourrice de Monseigneur, est sortie de Versailles sans rien dire à personne, a pris une carriole de louage, et s'en est allée à Saint-Germain se jetter dans les Urselines, disant qu'elle vouloit s'y faire religieuse.

Vendredi, 16.

Madame la Dauphine avoit envoyé querir la petite Moreau, sachant qu'un dépit, et non la vocation, l'avoit portée à cette action; madame la Dauphine a promis de lui pardonner. La petite Moreau a servi ce soir madame la Dauphine comme à l'ordinaire.

Samedi 31.

L'après-dîner, le Roi alla dans des traîneaux d'une façon nouvelle qui a fort mal réussi; la glace étoit diminuée, il arriva beaucoup d'accidents. M. le Prince tomba dans l'eau jusqu'au cou, et les princesses ont été renversées. Il y a eu beaucoup de cris et d'effroi, mais point de blessures.

---

(1) C'est un *gain* dont n'auroient voulu ni Henri IV, ni Sully.

FIN DE L'ANNÉE 1689.

ANNÉE 1690.

Jeudi, 5 Janvier.

Le soir, à huit heures, on entra dans le grand appartement; on y joua jusqu'au souper, et on rejoua encore après souper jusqu'à deux heures; il y avoit cinq tables pour les dames, et une pour les seigneurs. Les tables étoient tenues par le Roi, par Monseigneur, par Monsieur, par Madame et par Mademoiselle; M. de Chartres étoit à la table de Monseigneur; le Roi, Monseigneur et Monsieur, furent rois chacun à leur table.

Vendredi 6.

M. le marquis de Saint-Simon, dont le duc son frère avoit mandé au Roi qu'il étoit mort, est revenu d'un long assoupissement dans lequel il n'avoit plus aucun signe de vie. Le Roi avoit déjà donné le gouvernement et le bailliage de Senlis au duc son frère; mais comme il a quatre-vingt-dix ans, on ne croit pas que cette résurrection soit longue.

Samedi 7.

M. de Béthune, chef d'escadre, fâché de ce que le Roi a fait M. de Villette lieutenant-général, qui n'étoit que chef d'escadre après lui, a dit et écrit qu'il quittoit le service. Il a voulu ces jours-ci se raviser et s'est offert; mais le Roi l'a refusé, disant qu'il ne donneroit jamais de pareils exemples. Ainsi le voilà sans retour hors de service.

Il y a des Hollandois qui ont bu publiquement à la santé du stathouder d'Angleterre et du roi de Hollande. Cette plaisanterie-là a fort déplu au prince d'Orange; et ce qui le fâcha surtout, c'est que les bourguemestres d'Amsterdam ont résolu de ne plus envoyer en Angleterre pour le consulter sur les magistrats qu'ils auront à faire à l'avenir.

Mardi 10.

Le Roi a signé le contrat de mariage de M. de Tourville avec madame de La Pouplinière, et a recommandé à M. de Laugeois, son père, d'avoir bien soin de son gendre.

Mercredi 18.

Il y a eu un petit démêlé entre M. le Chancelier et M. Le Pelletier, sur ce que M. le Chancelier, en lui demandant son avis, ne lui ôtoit plus son chapeau comme il le lui ôtoit pendant

qu'il étoit contrôleur-général. M. le Chancelier lui soutenoit qu'il ne devoit plus le lui ôter, parce qu'il ne l'ôtoit ni aux conseillers-d'état ni aux ministres mêmes. M. Le Pelletier prétendoit, lui, qu'il lui devoit toujours ôter le chapeau, et qu'il devoit jouir des mêmes honneurs qu'il avoit eus. Pour finir cette affaire, le Roi a donné de nouvelles lettres à M. Le Pelletier, par lesquelles il veut qu'il jouisse des prérogatives dont il jouissoit étant contrôleur-général. M. le Chancelier n'en peut plus faire aucune difficulté présentement, parce qu'il a toujours ôté le chapeau aux contrôleurs-généraux en demandant leurs avis, et à M. de Pontchartrain, depuis qu'il l'est.

Jeudi 19.

Le Roi, après son dîner, alla à Saint-Cyr voir réprésenter *Esther;* la reine d'Angleterre y vint de Saint-Germain. Elle versa en carrosse; le cocher qui la menoit avoit été cocher de Cromwell.

Samedi 28.

Madame la Dauphine s'est trouvée plus incommodée pendant deux ou trois jours que le Roi a passés à Marly, et est résolue de se mettre entre les mains du frère Ange, capucin, qui a, dit-on, des remèdes admirables.

Vendredi, 3 février.

Le soir, il y eut une comédie nouvelle qui s'appelle *Ésope* (1).

Samedi 4.

La reine d'Angleterre, qui étoit à Chaillot, est revenue à Saint-Germain; mais les eaux sont tellement débordées, qu'elle a été contrainte de faire un grand voyage, d'aller de Chaillot à Montmartre, de Montmartre à Paris, de Paris à Versailles, pour aller à Saint-Germain.

Mercredi 8.

Le Roi fait écrire des lettres circulaires à tous les évêques, afin qu'ils règlent dans leurs diocèses l'argenterie qui convient dans les églises, tant dans les villes qu'à la campagne, et qu'ils en envoient ce qu'il y en aura de trop à la monnoie la plus prochaine, ou dans les villes où le Roi a établi des changeurs.

Dimanche 12.

Le Brun, peintre fameux qui a peint la grande galerie de Versailles, est mort aujourd'hui à Paris; il étoit directeur des manufactures des Gobelins, et chancelier de l'Académie des peintres de Paris; cela lui valoit quatorze ou quinze mille livres de rente.

---

(1) De Boursault.

Mercredi 15.

Le Roi donna hier à M. de Gourville un second arrêt qui le décharge de tout ce qu'on pouvoit lui redemander; et le Roi lui a dit que son intention avoit toujours été qu'il ne payât rien, qu'il l'avoit promis ainsi à feu M. le Prince, et qu'il n'avoit point changé d'avis. Il y a douze ans qu'il avoit déjà eu son premier arrêt de décharge (1).

Lundi 27.

Madame la Dauphine a entièrement quitté les remèdes du frère Ange, capucin, et son mal augmente tous les jours.

Vendredi, 3 mars.

A minuit, le Roi et Monseigneur étant déjà

(1) Gourville avoit été dans sa jeunesse valet de chambre de M. de La Rochefoucault, et ensuite attaché à M. le Prince, il servit avec lui dans les guerres civiles contre la cour durant la minorité; il fit légitimement une grande fortune; et ce qui est plus rare encore, il conserva la plus vive reconnoissance pour ses premiers bienfaiteurs. Le Roi le combla de grâces et de marques d'estime. Quand ce Prince alloit chez la princesse Palatine, et qu'il y trouvoit Gourville, il lui ordonnoit de s'asseoir à sa table de jeu et le faisoit jouer avec lui. Gourville avoit de grands talents en finance; il se montra digne de sa fortune par sa conduite et ses nobles sentiments. Il a laissé des mémoires intéressans.

couchés, le feu prit au château, à l'appartement de la princesse d'Harcourt, dont les meubles et les habits ont été brûlés; elle a même eu la main un peu brûlée. Deux heures après, le feu fut entièrement éteint; et le Roi, qui s'étoit levé pour donner ordre au feu, alla se recoucher dans l'appartement de Monseigneur, parce qu'on avoit détendu le sien, qui étoit plus proche du feu.

Mercredi 15.

Le prince d'Orange a interdit tout commerce de lettres avec la France, ce dont les négociants anglois sont fort mécontents; il y a quatre ordinaires que les paquebots ne sont passés.

Mardi 21.

Le soir, madame la Dauphine s'est trouvée encore plus mal, et les médecins ont résolu de lui donner du quinquina, quoiqu'elle ait beaucoup d'aversion pour ce remède-là (1).

Mercredi 22.

Le quinquina fait tant de peine à madame la Dauphine, qu'on ne croit pas qu'elle veuille continuer à en prendre. Cependant les médecins ne savent que ce remède-là qui puisse lui ôter les redoublements de fièvre qu'elle a depuis quinze jours.

(1) Il étoit nouveau, et on le craignoit.

Jeudi 23.

Madame la Dauphine a été encore plus agitée qu'hier; elle a demandé si instamment le Viatique, que, quoique son mal ne presse point, on le lui a apporté. Sur les deux heures, le Roi et Monseigneur ont été prendre le Saint-Sacrement à la chapelle et l'y ont reconduit. M. de Meaux a communié madame la Dauphine et lui a fait un discours fort touchant et fort chrétien, auquel elle a très-bien répondu. Elle a édifié tout le monde par sa piété et sa résignation. Le Roi a obtenu d'elle, ce matin, qu'elle prît encore du quinquina qu'on lui donne en extrait; mais comme elle est fort oppressée, sur les quatre heures elle n'a pas voulu en reprendre. Sur le soir, madame la Dauphine s'est trouvée un peu plus tranquille.

Le Roi et Monseigneur ont passé le jour, ou à la chapelle pour prier pour madame la Dauphine, ou dans sa chambre.

Monsieur, Madame, Mademoiselle, madame de Guise, sont venus ce soir ici, sur ce que le Roi leur avoit mandé que madame la Dauphine avoit reçu le Viatique.

Le Roi a fait la cérémonie de laver les pieds aux pauvres, comme il a accoutumé de faire tous les ans.

Vendredi 24.

Madame la Dauphine se porte un peu mieux.

Le Roi a envoyé un courrier à Caret (1), qui est à Tournay; il lui ordonne de venir en diligence. Madame la Dauphine souhaite fort de le voir. On croit qu'il lui pourra donner quelques bons remèdes. On compte qu'il arrivera dimanche. La fièvre de madame la Dauphine est considérablement diminuée; mais comme elle ne veut plus absolument prendre de quinquina, on appréhende qu'elle ne la reprenne aussi forte qu'elle l'avoit ci-devant.

Le Roi et Monseigneur ont passé toute la journée ou à la chapelle ou dans sa chambre.

Ce matin, les Ducs ont été à l'adoration de la Croix, après les princes du sang et MM. de Vendôme. Les princes étrangers ne s'y sont pas trouvés (2).

Dimanche 26.

Madame la Dauphine s'étoit mieux portée toute la journée: mais Caret arriva sur le soir; elle le vit un moment, et il étoit si parfumé, que cela lui donna des vapeurs; elle ne put

(1) Un fameux médecin.

(2) Par des prétentions d'égalité et de préséance qui auroient pu être contestées par les princes du sang et les ducs.

l'entretenir. On le fera baigner, on lui donnera un habit neuf, afin qu'il la puisse voir demain.

Mercredi 29.

Madame la Dauphine est entièrement déterminée à se mettre entre les mains de Caret, qui ne répond point du tout de la guérir. Il n'a point voulu lui donner de remèdes qu'elle ne l'ait commandé et que le Roi n'y ait consenti.

Jeudi 30.

Madame la Dauphine a pris des remèdes de Caret ce matin, à huit heures. Elle a eu tout le jour de grandes vapeurs, qui ressemblent fort à des convulsions; et ce soir Caret, voyant que les remèdes qu'il lui avoit donnés irritoient son mal au lieu de le soulager, a dit au Roi qu'il ne pouvoit rien faire pour la santé de madame la Dauphine. Le Roi a remis auprès d'elle les médecins ordinaires, qui sont, MM. d'Aquin, Fagon, Petit-Moreau, du Chesné et Seron. M. Caret s'en retournera en Flandre.

Samedi 8 avril.

M. de Louvois, ayant découvert que quelques commis dans ses bureaux avoient pris quelque argent pour des commissions, les a chassés honteusement, et on a mis en prison une femme qui étoit l'entremetteuse de ces com-

merces-là, espérant par elle en découvrir davantage.

Lundi 10.

Le Roi a envoyé ordre à M. Hervé, doyen du Parlement, de se défaire de sa charge, parce qu'il se servoit de son pouvoir pour ne point payer ses créanciers.

Vendredi 14.

Le Roi a fait donner à madame la princesse d'Harcourt mille pistoles. Cet argent-là réparera la perte qu'elle fit, il y a six semaines, au feu de Compiègne.

Mercredi 19.

Madame la Dauphine, qui avoit paru un peu soulagée durant le cours de la journée, se trouva si mal le soir, qu'elle demanda qu'on lui apportât l'Extrême-Onction, qu'elle reçut avec beaucoup de dévotion et toute sa raison. Le Roi, Monseigneur, et toute la maison royale, assistèrent à ce triste spectacle à deux heures après minuit. M. l'évêque de Meaux lui dit la messe dans sa chambre et la communia. Elle a l'esprit dans la même tranquillité qu'elle l'avoit avant sa maladie.

Jeudi 20.

Madame la Dauphine, se sentant à l'extrémité, et ayant reçu tous ses sacrements, a

parlé en particulier au Roi et à Monseigneur; elle envoya aussi chercher madame de Maintenon, qui étoit allée à Saint-Cyr; ensuite elle envoya querir messeigneurs ses enfants, et leur donna sa bénédiction; elle dit à monseigneur le duc de Berry, en l'embrassant, « C'est » de bon cœur, quoique tu me coûtes bien » cher » (1). Elle passa l'après-dîner assez tranquillement, et ne songeant plus qu'aux choses de son salut. On lui proposa les remèdes d'un homme qui avoit fait des cures de gens de sa connoissance; elle ne répondit rien; à sept heures le redoublement commença; on vit bien qu'elle alloit expirer; le Roi, Monseigneur, et toute la maison royale rentrèrent dans sa chambre; son agonie dura jusqu'à sept heures et demie; elle conserva sa connoissance jusqu'à la fin; elle ne l'a pas perdue un moment depuis hier, qu'elle reçut l'Extrême-Onction. Après sa mort, le Roi emmena Monseigneur chez lui, et lui dit: « Vous voyez ce » que deviennent les grandeurs du monde, » voilà ce qui nous attend vous et moi; Dieu » nous fasse la grâce de finir aussi saintement ». Sur les neuf heures, le Roi, Monseigneur, Monsieur et Madame s'en allèrent à Marly, où

(1) Elle croyoit mourir des suites de cette couche.

Monseigneur a pris un petit appartement en haut, afin d'être plus retiré. On transporte madame la Dauphine du petit lit où elle étoit morte dans son grand lit, et la dame d'atour lui donnera la chemise.

Vendredi 21.

Le Roi a réglé qu'on rende les mêmes honneurs à madame la Dauphine qu'à la feue Reine ; il n'en prendra point le deuil, parce que c'étoit sa belle-fille, et qu'un père ne porte point le deuil de ses enfants ; elle étoit sa parente par beaucoup d'endroits ; mais la qualité de fille efface toutes les autres parentés. Comme le Roi ne prend pas le deuil, les princes étrangers et les officiers de la couronne ne feront point draper, il n'y aura que les princes du sang et les domestiques ; les dames ont commencé à garder le corps de madame la Dauphine aujourd'hui à neuf heures du matin, et elles se relèvent d'heure en heure ; il y en a quatre auprès d'elle ; il y a toujours auprès du corps les aumôniers, les pères de la mission, les Récolets de Versailles, et les Feuillants de Paris, qui ont le droit d'assister ; le clergé est à la droite du lit ; on a mis deux autels dans sa chambre, où on a commencé à dire la messe dès le point du jour. Sur les sept heures du soir, vingt-quatre heures après la mort, on fit

l'ouverture du corps; la dame d'honneur et la dame d'atour assistèrent à cette ouverture; il n'y a d'hommes que les médecins et les chirurgiens, le chevalier d'honneur même n'y assiste pas. Les médecins et les chirurgiens ont trouvé qu'il n'y avoit rien de mal de sa couche, comme on l'avoit cru; on lui a trouvé les poumons et le mésentère fort attaqués, la rate un peu trop grosse, le foie et la matrice en fort bon état.

Le Roi a nommé MM. les évêques de Mirepoix et de Nismes pour faire l'oraison funèbre, l'un à Saint-Denis, et l'autre à Notre-Dame.

On a réglé que, des quatre dames qui garderont madame la Dauphine, il y en aura deux titrées, c'est-à-dire, duchesses, princesses, ou maréchales de France, et deux autres non titrées.

Quand le chevalier d'honneur (1), la dame d'honneur, la dame d'atour, les duchesses, les maréchales de France viennent pour donner de l'eau bénite, les hérauts d'armes leur donnent des carreaux, la femme du chevalier d'honneur en a aussi; elles en ont toujours chez les reines, et les femmes des premiers

(1) Ce chevalier d'honneur étoit l'auteur de ces Mémoires.

gentilshommes de la chambre. Madame la Dauphine a eu le visage découvert jusqu'à ce qu'on l'ait ouverte, et on a fait une faute; c'est que pendant ce temps-là les dames, qui n'ont pas droit d'être assises devant elles pendant sa vie, ont été devant son corps à visage découvert, ce qui ne devoit pas être.

Jusqu'ici les dames ont été garder le corps de madame la Dauphine sans être nommées par le grand-maître des cérémonies, ce qui est contre l'étiquette.

Samedi 22.

Sur la dispute qu'il y a eu à qui donneroit l'ordre à Versailles ou du chevalier d'honneur pour le corps de madame la Dauphine, ou de M. le duc de Bourgogne,

Le Roi a réglé que ce seroit M. le duc de Bourgogne, attendu qu'à la mort de la Reine, madame la Dauphine, qui étoit restée ici malade, avoit donné l'ordre. Cet exemple a déterminé.

Sur le soir, on porta le corps de madame la Dauphine dans un cercueil, de la chambre où elle est morte, dans son grand cabinet; on posa le cercueil sur une estrade à trois marches, sous un dais de velours noir, soutenue de quatre piliers au pied du cercueil; sur le cercueil on mit la couronne; au pied de l'es-

trade, on a mis une table, sur laquelle est un carreau, où on a posé le cœur. Les aumôniers et le clergé sont à la droite du corps; à la gauche, la dame d'honneur, la dame d'atour, et le chevalier d'honneur; et dans un autre banc au-dessous, le long de l'autre muraille, sont les dames qui gardent le corps tour à tour, qui ne se relèvent plus que de deux heures en deux heures.

Madame la Dauphine a fait une espèce de testament, une partie écrite de la main de mademoiselle de Bessola, et l'autre de la main de son confesseur, par lequel elle prie le Roi de trouver bon qu'elle dispose de quelques pierreries et de l'argent qu'elle avoit dans sa cassette; elle dit qu'elle ne donne rien au Roi, parce que tout est à lui, et qu'elle croit n'avoir rien digne de lui être offert; elle donne un gros diamant, qu'elle portoit toujours, à Monseigneur; une bague à Madame, qu'elle la prie de porter pour l'amour d'elle; une belle croix à madame de Guise; une bague à M. l'Électeur, son frère; une autre à M. le prince Clément; une à madame la grande princesse de Toscane, sa sœur, un présent qu'elle lui avoit destiné il y a quatre mois, et qu'elle n'avoit pas pu lui envoyer. Pour son argent, qui consiste en deux mille cinq cents pistoles, qu'elle avoit dans sa

cassette ; elle en donne six cents à mademoiselle Patrocle, une de ses femmes de chambre; six cents à Vandrevec, son porte-manteau; trois cents à une fille qui sert mademoiselle Bessola, et qu'elle avoit amenée d'Allemagne; elle laisse le reste pour faire des charités ; elle ordonne beaucoup de messes; elle prie le Roi de donner deux cents francs de pension à son confesseur, afin qu'il puisse avoir une chambre à feu aux Jésuites ; elle avoit prié le Roi, avant de mourir, d'avoir soin de mademoiselle Bessola, à qui elle lègue son prie-dieu et son bureau ; elle laisse le reste de ses pierreries à ses enfants.

Dimanche 23.

Le Roi et Monseigneur demeureront à Marly jusqu'à ce qu'on ait emporté de Versailles le corps de madame la Dauphine.

Le Roi a donné à mademoiselle Bessola quatre mille francs de pension. Elle se retire dans un couvent en France.

Il a été réglé que les évêques qui viennent garder le corps de madame la Dauphine auront des chaises à dos, parce qu'ils en eurent à la mort de la Reine. L'ordre avoit été donné d'abord qu'ils n'eussent que des tabourets.

Le Roi a réglé qu'on porteroit le cœur de madame la Dauphine au Val-de-Grâce, où sont

ceux de la Reine-mère et de la Reine, et celui de Madame (1). Quand on y apporta le cœur de la Reine-mère et celui de la Reine, il y avoit cinq princesses du sang pour l'accompagner, et à celui de Madame il n'y en eut qu'une. Sur cela le Roi a décidé qu'il y en auroit trois pour celui de madame la Dauphine.

Les maîtres des cérémonies disoient qu'on ne devoit pas tendre en noir la porte de l'avant-cour, ni celui de la cour, parce qu'on ne doit tendre que pour le maître ou la maîtresse de la maison : mais le Roi a voulu que l'on tendît pour madame la Dauphine comme pour la Reine, excepté qu'à ses portes il n'y a point d'écussons aux armoiries de la défunte; il y en a aux autres qui sont sur les degrés, dans les salles des gardes et dans les antichambres, sur les portes ou sur le cintre du degré, et deux rangs tout autour de sa chambre, où est le corps.

A l'entour du corps, il y a à peu près cent chandeliers en deux rangs, comme il y en avoit pour la Reine, et quatre sur chacun des deux autels.

Les agents du clergé sont ici; ils avertissent les évêques de venir garder le corps de

(1) Henriette d'Angleterre.

madame la Dauphine tour à tour. Il y a ordinairement deux évêques sacrés et deux évêques nommés. Ils demeurent depuis huit heures du matin jusqu'à midi; il en revient quatre autres l'après-dîner.

Quand les évêques viennent pour donner de l'eau bénite, les hérauts d'armes leur donnent des carreaux.

Le Roi a fait dire par le premier médecin, à M. Dionis, premier chirurgien de madame la Dauphine, qu'il lui continuoit ses appointements, et qu'il vouloit qu'il demeurât toujours à Versailles.

Monseigneur a pris le deuil aujourd'hui, et toute la cour aussi.

Les évêques sont dans la ruelle, à la droite du corps, et ont des chaises à dos sur la ligne qui fait face aux dames qui gardent, et qui sont dans la ruelle gauche. Le premier aumônier, et après lui les aumôniers, sont à la droite, sur la même ligne que la dame d'honneur, la dame d'atour et le chevalier d'honneur.

En 1666, à la mort de la Reine-mère, il y avoit quatre évêques et quatre députés du second ordre de l'assemblée du clergé, qui se tenoit alors; et il fut réglé qu'ils seroient tous huit sur une ligne, les évêques sur une chaise

à dos, et les députés du second ordre sur des siéges pliants. Les évêques prétendirent que les abbés seroient derrière eux comme ils sont dans les assemblées du clergé : les abbés répondirent qu'ils n'étoient derrière les évêques, dans les assemblées, que parce qu'il n'y avoit pas assez de place pour être tous sur une même ligne ; mais que, quand il y auroit assez de place, il falloit se régler sur ce qui se fait dans les assemblées provinciales, où ils sont tous sur une même ligne, sans autres différences que des fauteuils ou chaises à dos.

Lundi 24.

Tous les hommes de la cour ont paru aujourd'hui à Marly, devant le Roi, en grand manteau, à la messe, et les dames en mante ; les dames y paroîtront encore demain après-dîner, mais il n'y a eu que ce matin pour les hommes en grand manteau.

Les hommes ont la liberté d'y aller faire leur cour jusqu'à cinq heures, et dans l'habit ordinaire.

Le Roi a donné des chambres à Marly, au cardinal Furstemberg et au cardinal de Forbin, qu'il n'y avoit pas mené d'abord.

Comme ce voyage de Marly n'est pas semblable aux autres que le Roi y fait, et que le

séjour est plus long, les hommes que le Roi y a menés ont la liberté d'aller à Paris et de coucher comme s'ils étoient à Versailles, ou dans une autre maison royale.

Monsieur prétendoit que le jour, pour donner de l'eau bénite à madame la Dauphine, les princes et les princesses de la famille royale, c'est-à-dire, fils, petit-fils et petites-filles, frères et neveux de France, iroient ensemble et feroient comme un corps séparé des princes et princesses du sang ou de la maison. M. le Prince dit que, si les princes et princesses de la famille vouloient n'aller pas en corps avec eux, il falloit alors qu'ils allassent chacun en son particulier; sur cela, le Roi a réglé que toute la maison royale iroit ensemble et seroit suivie de MM. de Vendôme et des Ducs. Les princes étrangers n'iront point donner d'eau bénite. Ils n'allèrent point à la Reine.

Le chevalier d'honneur mena les officiers de la maison chez M. le duc de Bourgogne et chez MM. ses frères.

Mardi 25.

Monsieur, accompagné de Madame, de M. le duc de Chartres et de Mademoiselle, se rendit ici; de Marly, chez M. le duc de Bourgogne; et à trois heures et demie toute la maison royale

alla donner de l'eau bénite à madame la Dauphine. M. le duc de Bourgogne commençoit la marche ; il vint à pied de son appartement, traversa la cour et trouva au pied du degré le chevalier d'honneur de madame la Dauphine, à la tête de tous les officiers de la maison. La dame d'honneur, la dame d'atour, et toutes les autres dames qui avoient été à la défunte, étoient sur le premier placet du degré. M. de Saintot (1) vouloit qu'elles descendissent au bas du degré; mais M. de Blainville soutint qu'elles devoient se tenir là. Il n'y a que la dame d'honneur et la dame d'atour qui soient obligées d'y aller. M. le duc de Bourgogne monta le degré, le chevalier d'honneur à côté de lui; M. le duc d'Anjou et M. le duc de Berry suivirent, et puis Monsieur, Madame, M. le duc de Chartres, Mademoiselle, madame la Grand-Duchesse et madame de Guise. Ensuite, et sans intervalle, M. le Prince et Madame la Princesse, M. le Duc, madame la princesse de Conti, la Douairière, M. le prince de Conti et madame sa femme, M. du Maine, M. le comte de Toulouse, mademoiselle de Blois et madame de Verneuil, puis MM. de Vendôme, suivis de tous les Ducs. Quand ils furent au-

(1) Maître des cérémonies.

près de la table où étoit le cœur, M. de Meaux donna le goupillon à toute la famille royale, et puis il le remit entre les mains de l'aumônier de quartier, qui le donna à tous les princes et princesses de la maison royale, depuis M. le Prince jusqu'à madame de Verneuil; après quoi l'aumônier rendit le goupillon au héraut d'armes, qui le donna à M. de Vendôme et aux Ducs. Ils se mettoient tous à genoux sur des carreaux pour donner de l'eau bénite.

Au retour, monseigneur le duc de Bourgogne et Messeigneurs ses frères, retournèrent chez eux, et furent accompagnés du chevalier d'honneur et de la maison, jusqu'au bas du degré. Monsieur et Madame retournèrent dans leurs appartements sans descendre le degré, et tous les autres princes et princesses allèrent chacun chez soi.

On doit porter demain le cœur de madame la Dauphine au Val-de-Grâce; le curé de Versailles et l'aumônier de quartier prétendent avoir place dans le carrosse où sera le cœur.

Mercredi 26.

On fit la cérémonie de porter le cœur de Mme la Dauphine de Versailles au Val-de-Grâce.

A sept heures et demie du soir, madame de

Guise et les deux princesses de Conti se rendirent dans la chambre où est le corps; les dames et les officiers de sa maison s'y trouvèrent. M. de Meaux (1) prit le cœur, qui étoit enfermé dans une boîte de vermeil sur un carreau de velours, et le porta dans le carrosse où il se mit, ayant madame la princesse douairière de Conti à sa gauche, madame la princesse de Conti la jeune et madame de Guise au-devant, la dame d'honneur et la dame d'atour aux portières. Le curé et l'aumônier de quartier se mirent dans le carrosse de madame de Guise; le chevalier d'honneur marchoit immédiatement devant dans le carrosse des écuyers, avec le premier écuyer et les officiers qui y ont place. Il y avoit trente-six gardes à cheval portant des flambeaux, les pages à cheval et les valets de pied de madame la Dauphine autour des carrosses en portoient aussi, et les laquais des officiers. On alla droit au Val-de-Grâce, en passant par le Cours, la porte de la Conférence, le Pont-Royal, le quai, la rue Dauphine, les fossés de l'hôtel de Condé, et la rue Saint-Jacques. On arriva au Val-de-Grâce à minuit; on entra dans l'intérieur de la maison; et à vingt pas, sous une voûte, on trouva

(1) Bossuet.

l'abbesse à la tête de ses religieuses; elle y avoit fait dresser un autel sur lequel M. de Meaux déposa le cœur et fit un discours fort pathétique d'une demi-heure. L'abbesse y répondit, après quoi les religieuses et le clergé marchèrent processionnellement jusqu'au chœur des religieuses, dans lequel il y avoit une représentation sur laquelle on mit le cœur de madame la Dauphine. Les Princesses étoient dans les bancs hauts, les dames d'honneur et d'atour étoient dans les bancs bas, le chevalier d'honneur à la droite, et le premier écuyer à la gauche, auprès de la représentation. Après les prières et les encensements, M. de Meaux reprit le cœur, et on marcha processionnellement jusqu'à la chapelle Sainte-Anne, dans le même ordre où l'on étoit venu. On y trouva une autre représentation, sous laquelle sont des tiroirs dans lesquels on a mis les cœurs des reines et des enfants de France, chacun avec des couronnes en haut, selon son rang, et non selon le temps de sa mort. Là, on recommença les prières, les encensements, et à donner de l'eau bénite, et puis on ressortit en passant par les mêmes lieux.

Jeudi 27.

On continue, à Versailles, à garder le corps de madame la Dauphine, comme on a toujours

fait depuis sa mort. Madame de Nemours et madame la comtesse de Soissons n'y sont point venues, quoique averties par le grand-maître des cérémonies. Le Roi leur a fait dire qu'il trouvoit étrange qu'elles n'eussent pas rendu ce devoir-là, et que, si elles avoient de bonnes raisons pour s'en exempter, elles le fissent savoir. Les princesses de la maison de Lorraine y sont venues, et ce sont elles qui ont fait remarquer que les princesses de la maison de Savoie n'y étoient pas venues. Le Roi et Monseigneur sont toujours à Marly, où ils chassent et se promènent fort, et ne jouent pas.

Vendredi 28.

Le mariage de mademoiselle d'Humières avec M. de Chappes est différé; M. d'Aumont veut que son fils, en se mariant et prenant le nom d'Humières, ait le duché, et le Maréchal ne veut point le donner sitôt.

Le Roi a dit, à Marly, qu'il étoit fâché de n'avoir pas pris ses mesures pour aller à l'armée cette année, et qu'il trouve qu'il est triste de demeurer avec les cardinaux et les gens du conseil, et que l'année qui vient il iroit assurément. Sa Majesté alla se promener à Saint-Cloud avec Monseigneur et Monsieur.

Samedi 29.

Il y eut tant de contestations au transport

du corps de la Reine à Saint-Denis, que, pour les éviter, le maître des cérémonies est allé à Marly recevoir les ordres du Roi.

Le poêle qui est sur le corps de madame la Dauphine est le poêle de la couronne; il en devroit avoir un autre de velours noir par-dessus.

La dame d'honneur et la dame d'atour sont au-dessus du chevalier d'honneur dans la chambre où est le corps, quoique partout ailleurs elles soient au-dessous, parce qu'à la mort de la Reine-mère, sur la dispute qu'il y eut entre M. de Brancas, chevalier d'honneur, madame de Senecey, dame d'honneur (1), et la duchesse de Noailles, dame d'atour, le Roi pria M. de Brancas de vouloir bien céder aux dames en cette occasion-là, et voulut bien que le mot de *prière* fût mis dans les registres (2). Le Roi a ordonné à M. de Blainville, grand-maître des cérémonies, de mettre dans ses registres la même chose pour moi que pour M. de Brancas.

(1) De l'illustre maison de Bauffremont.

(2) Cette condescendance si remplie de bonté, et qui d'un mot terminoit tout, est bien remarquable. Il y avoit toujours dans la grâce de Louis XIV quelque chose d'ingénieux. Jamais roi n'eut un esprit plus conciliant, et c'est celui qui convient particulièrement à un souverain. *Réunir pour régner*, est la devise des grands rois.

Dimanche 30.

On continue à Versailles à garder le corps de madame la Dauphine. Madame de Nemours et la comtesse de Soissons y viendront demain.

Le Roi est toujours à Marly. Monsieur est venu à Versailles, et a pris la peine d'aller rendre visite à madame la duchesse d'Arpajon, à madame la maréchale de Rochefort et à madame de Dangeau.

Lundi, 1er mai.

Madame la comtesse de Soissons et madame de Nemours, vinrent à onze heures du matin, et gardèrent le corps de madame la Dauphine. Le Roi leur avoit fait dire qu'il trouvoit fort mauvais qu'elles n'y fussent pas venues. Comme la journée étoit destinée à porter le corps de madame la Dauphine à Saint-Denis, Mademoiselle, madame la Princesse, et les deux princesses de Conti, vinrent ici l'après-dîner; et sur les sept heures du soir, tout étant disposé pour cette triste cérémonie, elles entrèrent dans la chambre de madame la Dauphine. M. de Meaux fit les oraisons accoutumées, puis le clergé se mit en marche depuis la chambre jusqu'au bas de l'escalier. Douze gardes du Roi levèrent le corps; on laissa le poêle dessus, que les quatre aumôniers tenoient par les quatre coins; deux gardes prirent le coffre où étoient les en-

trailles ; le chevalier d'honneur marchoit entre les gardes qui portoient les entrailles et le corps ; il portoit dans ses mains un carreau de velours noir, sur lequel étoit posé la couronne avec un crêpe dessus ; il la porta jusqu'au charriot, où l'on mit les entrailles et le corps ; puis il donna la couronne à l'écuyer de quartier, qui la porta dans le carrosse des écuyers jusqu'à Saint-Denis. M. de Meaux, avec les trois évêques, suivoit le corps immédiatement, et puis les princesses dans leur rang. L'exempt des gardes, qui étoit de quartier auprès de madame la Dauphine, avec les gardes qui avoient levé le corps et qui l'avoient posé dans le charriot, s'en allèrent devant à Saint-Denis pour le recevoir. La musique du Roi étoit au bas du degré, près le charriot. M. de Meaux recommença les prières, et l'on mit les troupes en marche. A la tête de tout marchoient soixante pauvres, puis les sept offices, ensuite tous les officiers de la maison de madame la Dauphine, puis le carrosse des écuyers, où étoit la couronne ; ensuite une brigade des mousquetaires de la seconde compagnie, puis la première brigade, puis une brigade des chevau-légers ; après les chevau-légers, cinq carrosses du corps de madame la Dauphine, où étoient dans le premier, madame la princesse de Conti

la mariée, avec les duchesses, princesses et dames qu'elle avoit choisies; dans le second, madame la princesse de Conti la veuve, avec les duchesses, princesses et dames qu'elle avoit choisies; dans le troisième, madame la Princesse, avec les duchesses, princesses et dames qu'elle avoit choisies; dans le quatrième, Mademoiselle, avec la dame d'honneur et la dame d'atour de madame la Dauphine; madame d'Armagnac, la duchesse de La Ferté et madame d'Estampes, que Monsieur choisit dans ce carrosse-là; madame d'Arpajon et madame la maréchale de Rochefort eurent les premières places après Mademoiselle, par droit de leurs charges; dans le cinquième carrosse étoient MM. les évêques de Meaux, de Lodève, de Rennes et de Saint-Omer, le curé de Versailles et l'aumônier de quartier de madame la Dauphine; après ce carrosse, marchoient les cent-Suisses sur deux colonnes, et entre eux les timbales et les trompettes de la chambre, les hérauts d'armes, et le roi d'armes, et l'aide des cérémonies; après quoi venoit le charriot où étoit le corps. Ce charriot étoit fort élevé, et couvert d'un poêle de velours noir, avec une grande croix de toile d'argent, et sur le velours noir, quatre grands écussons aux armes de la défunte. L'aumônier ordinaire, et les trois

autres aumôniers à cheval tenoient le poêle par des cordons d'argent qu'on y avoit attachés; le chevalier d'honneur, chef du convoi, marchoit à la droite seul, le premier écuyer marchoit à la gauche. Le maréchal de Bellefonds avoit prié le Roi de l'exempter de cette fatigue-là; ce fut le marquis de Bellefonds son fils qui marcha en sa place. Après le charriot, marchoient quatre-vingts gardes du Roi, et Saint-Viarmes, lieutenant, à la tête; après les gardes, marchoient les gendarmes, et après les gendarmes, les carrosses du corps des princesses, où étoient leurs filles et leurs domestiques; leurs dames d'honneur étoient dans les carrosses du corps de madame la Dauphine avec elles. Voilà l'ordre de la marche. On passa par Châville, par le pont de Séves, par le Cours, et par-dessus les remparts de Paris, depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la porte Saint-Denis : partout, sur le chemin, on trouva une infinité de carrosses et de peuple. Quand on fut arrivé à la porte du faubourg Saint-Denis, elle se trouva trop basse pour que le charriot pût passer; on la fit abattre, et cela retarda la marche d'une heure (1). On ar-

(1) Ce fait est singulier, surtout conté avec la brièveté et la simplicité qui caractérisent le style de l'auteur; mais

riva à sept heures du matin à la porte de la ville de Saint-Denis, où les religieuses vinrent au-devant du corps. Là, messieurs les évêques, le chevalier d'honneur, le premier écuyer et les quatre aumôniers mirent pied à terre, et l'on marcha en procession jusqu'à l'église. Le charriot n'entra pas dans la cour de l'église, qui est fort petite : les gardes que l'on avoit envoyés devant tirèrent le corps du charriot ; les religieux le reçurent à la porte de leur église, en dedans : ils le vouloient recevoir en dehors ; mais comme il pleuvoit, ils consentirent que ce fût en dedans. M. de Meaux fit un fort beau discours : ils lui répondirent avec des termes pleins de reconnoissance. Ensuite ils firent leurs encensements, y jetèrent de l'eau bénite, et puis les pères portoient les quatre coins du poêle, et l'on porta le corps dans le chœur, tendu de noir, ainsi que la nef. Je fus toujours à cheval durant la marche, qui dura douze heures ; et en entrant dans l'église, je repris la couronne des mains de l'écuyer, et la portai jusqu'au lieu où l'on posa le corps. Une heure après être arrivé, M. de Meaux célébra la messe ; et à la communion du calice,

---

cela signifie sûrement que l'on se contenta de démolir une partie du haut de la porte.

il communia avec un chalumeau d'or (1); le diacre et le sous-diacre communièrent à un autre autel, mais du même calice, après avoir reçu l'hostie des mains de M. de Meaux. Les princesses ne demeurèrent point au service; elles s'en retournèrent à Marly ou à Paris. Dans la marche, toutes les troupes portoient des flambeaux et des écharpes noires, les timbales couvertes de crêpes, les trompettes sonnant à la sourdine, et les armes renversées.

Mercredi 3.

Le Roi revint ici de Marly en chassant : les grands officiers et les dames de madame la Dauphine allèrent lui faire la révérence en grand manteau et en mante. Il leur dit : « Nous » avons des compliments à vous faire. Il n'y a » qu'à se louer de votre conduite, et de tous les » officiers de madame la Dauphine. J'aurai soin » des grands et des petits ». Je n'ai point présenté au Roi les officiers de la maison, parce qu'ils sont à Saint-Denis.

Mais madame d'Arpajon lui présenta les femmes de chambre. La nourrice et sa fille, comme premières femmes de chambre, ont eu permission de porter des mantes (2).

(1) Comme le Pape aux jours de cérémonie.

(2) Louis XIV étoit sévère sur les étiquettes, mais il

Vendredi 5.

Le Roi donna audience au Chapitre de Notre-Dame, qui venoit remercier Sa Majesté d'avoir donné à M. l'Archevêque sa nomination au cardinalat. Cela ne s'étoit point encore pratiqué. Le doyen portoit la parole, et le Roi lui répondit avec son éloquence ordinaire à chaque article.

On fit, le matin, un service à la paroisse pour madame la Dauphine. Tous les officiers de la maison y étoient : les hommes n'avoient point de grand manteau, ni les dames point de mantes, et l'on n'y fit point les cérémonies ordinaires.

Madame de Maintenon y étoit.

Samedi 6.

Le Roi reçut, après son dîner, les compliments du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, de la Cour des

---

n'hésitoit pas à les annuler quand sa bonté les combattoit. Pour récompenser l'attachement des femmes de chambre de madame la Dauphine, il les assimila dans cette occasion aux dames de la cour ; il pensa que dans ce jour de douleur le même deuil et les mêmes regrets devoient établir entre elles l'égalité. Il y a dans ce trait la plus touchante délicatesse de sentiment, et l'on pensoit si bien alors, que dans cette cour, où les étiquettes, les préséances formoient tant de querelles, aucune des dames de madame la Dauphine ne fut blessée de cette décision du Roi.

Monnoies et de la Ville. Ces compagnies allèrent ensuite chez Monseigneur, qui se leva et se découvrit pour recevoir les trois premières. Le premier Président lui dit d'abord : « Mon-» seigneur, le Roi nous ayant d'abord com-» mandé de venir ici, etc. ». Il avoit dit en finissant son compliment au Roi : « Sire, Votre » Majesté nous commande donc d'aller chez » Monseigneur » (1).

A cinq heures après-midi, la Reine d'Angleterre vint ici en mante. Le Roi la reçut dans son grand cabinet : il y avoit vingt-deux dames assises. Elle alla ensuite chez Monseigneur, chez MM. ses enfants, chez Monsieur et chez Madame.

Dimanche 7.

Le Roi a été voir la reine d'Angleterre ; Monseigneur y a été ensuite, et y mena, dans son carrosse, M. le duc de Bourgogne. Il y fit monter M. de Beauvilliers. La reine d'Angleterre demanda à Monseigneur s'il ne falloit pas donner un fauteuil à M. le duc de Bourgogne, et

(1) Expressions qui témoignoient que cet hommage n'étoit dû qu'au Roi, et qu'on ne vouloit le rendre qu'à lui. Cette formule étoit usitée uniquement pour marquer l'autorité souveraine du Roi, et la dépendance de l'héritier même du trône, qui n'a droit à de tels honneurs que par la volonté du Roi, tant qu'il existe.

lui en fit donner un; ensuite Monsieur et Madame vinrent, et eurent des fauteuils; M. de Chartres n'eut qu'un pliant.

Madame la maréchale de Lamotte y mena aussi M. le duc d'Anjou et M. le duc de Berry, après que Monseigneur en fut sorti.

Dimanche 14.

Le Roi, au sortir du conseil, marcha à la chapelle en procession par son petit appartement, descendit par le degré qu'on appeloit *le degré de la Reine*, traversa la cour pour entrer dans la chapelle. M. de Metz, prélat de l'ordre, officioit. Avant la messe, le Roi reçut chevalier M. le cardinal d'Estrées, qui prêta le serment à genoux : autrefois les cardinaux le prêtoient debout.

Mercredi 17.

Départ de Monseigneur pour aller commander l'armée d'Allemagne.

Monseigneur partit l'après-dîner et vint coucher à Germini, maison de campagne de M. de Meaux. Il avoit avec lui M. de Vendôme, en chaise de poste comme lui; le comte de Brionne et Sainte-Maure à cheval entre les officiers qui le suivent toujours. Après souper, Monseigneur joua à mornifle contre M. de Vendôme.

Jeudi 18.

Monseigneur vint dîner à Hati, où il fit

mettre à table avec lui M. l'archevêque de Reims et M. l'évêque de Châlons, parce qu'ils sont pairs; il n'y fait point mettre les autres évêques. Monseigneur arriva à Vitry sur les huit heures: M. de Saint-Pouanges lui donna la commission du Roi scellée du grand sceau pour commander l'armée d'Allemagne.

Le connétable n'avoit point besoin de commission pour commander les armées, et choisissoit celle qu'il vouloit commander; et il faut une commission pour Mgr le Dauphin comme pour tous les autres généraux d'armée.

Le Roi, sur ses lettres à Monseigneur, met à la suscription : *A mon fils le Dauphin, mon lieutenant-général commandant mon armée d'Allemagne.*

M. de La Trémouille, M. le Prince, M. de Chiverny, M. de Florenzac et moi, joignîmes Monseigneur à Vitry.

Vendredi 19.

Monseigneur fait donner cinquante écus pour la maison où il couche, cinquante francs dans la maison où il dîne; et un officier de ses gardes distribue en chemin, tous les jours, cinquante francs aux pauvres qui se trouvent sur sa route (1).

(1) Il faut se rappeler que dans ce temps c'étoit donner très-magnifiquement.

Mardi 30.

Par toutes les villes où Monseigneur a passé dans son voyage, on lui a apporté les clefs à la porte comme on fait au Roi, qui a ordonné qu'on le traitât ainsi.

Mardi, 6 juin.

On apprend de Versailles que le Roi a choisi quatre chevaliers de l'Ordre pour porter le poêle de madame la Dauphine, le jour de l'oraison funèbre à Saint-Denis. Ces quatre cheliers sont MM. de La Salle, de Beuvron, de Lavardin et de La Vauguyon. Aux cérémonies pour les reines, ce sont quatre présidents à mortier qui ont l'honneur de porter le poêle. M. le maréchal de Bellefonds fera en mon absence les fonctions de chevalier d'honneur, et portera la couronne. M. de Montchevreuil fera les fonctions de premier écuyer, et portera le manteau royal.

Mercredi 14.

M. de Savoie n'a rien voulu tenir de tout ce qu'il avoit promis; il a amusé M. de Catinat jusqu'au 4 de ce mois; et de ce jour-là, voyant qu'il n'y avoit plus d'accommodement, nous avons commencé les actes d'hostilités.

On n'a aucune nouvelle de M. de Bavière: tout ce qu'on en sait, c'est qu'il a écrit au Roi,

du 26 de ce mois passé, de Vienne. Sa lettre étoit une réponse au Roi, très-honnête et très-respectueuse. Sa Majesté lui avoit écrit à la mort de madame la Dauphine.

Les vaisseaux du Roi sont à la voile et par un bon vent; nous n'en avons que soixante à la mer; les vingt-quatre autres les suivront bientôt. Nos galères, qu'on a construites à Rochefort, vont entrer dans la Manche.

Mercredi 21.

Monseigneur a encore un peu de douleur à son pied, et comme il s'ennuie fort de garder la chambre, il est descendu aujourd'hui sous ses tentes, où il a donné l'ordre, et a mangé à sa grande table à son ordinaire.

M. de Catinat s'est rendu maître de Luzerne, que les Savoyards ont abandonné. Il est campé à deux lieues de Turin, où les Espagnols ont envoyé M. de Louvigny avec trois mille hommes; cependant il reparle d'accommodement, et le Roi lui offre de lui laisser la citadelle de Turin, pourvu qu'il nous donne Vérue et Carmagnole; mais le Roi ne lui donne que vingt-quatre heures de temps pour se déterminer, afin qu'il ne puisse plus nous amuser.

Mardi, 4 Juillet.

Hier, après l'ordre, Monseigneur s'étant allé

promener sur les hauteurs, derrière son camp, il prit une gaîté extraordinaire à son cheval, et peu s'en fallut qu'il ne lui arrivât un grand accident. M. de Sainte-Maure le prit à bras-le-corps, et l'enleva de dessus son cheval; et M. le prince de Conti tourna fort adroitement la bride du sien, sans quoi Monseigneur auroit eu la jambe cassée, d'autant plus aisément qu'il n'avoit que des guêtres.

Mercredi 5.

Monseigneur, à son levé, apprit, par un gentilhomme qu'avoit envoyé M. du Maine, que vendredi dernier, 30 du mois, il y eut un grand combat de cavalerie en Flandre, où notre petite gendarmerie fit des merveilles. M. de Marsin, qui la commande, y fut blessé. Le lendemain, 1er de ce mois, il y eut une pleine bataille, que nous avons gagnée avec toutes les circonstances qui peuvent la rendre considérable. Nous avons pris quarante pièces de canon, beaucoup de drapeaux et d'étendarts, beaucoup de prisonniers. Le combat dura fort long-temps; et enfin les ennemis se retirèrent et nous abandonnèrent le champ de bataille. On n'en sait pas encore bien les détails. M. du Maine n'écrit que quatre mots, et M. de Luxem-

bourg s'est contenté d'écrire à Monseigneur la lettre que voici :

« Je ne saurois laisser partir le courrier de » M. du Maine sans assurer Monseigneur de » mes profonds respects ».

M. le duc du Maine s'est fort distingué, a eu quatre ou cinq de ses gens tués à ses côtés, et un cheval tué sous lui.

Jeudi 6.

Monseigneur envoya ordre à M. le Duc, qui est à peine convalescent, et se préparoit à revenir ici, de s'en aller à Strasbourg, d'où il le fera revenir quand il sera à propos; il a eu peur que M. le Duc ne se ménageât pas assez dans le commencement de sa convalescence ; il le fera revenir, si les ennemis s'approchent de nous.

Monseigneur a donné trois cents pistoles au courrier de M. du Maine, pour la bonne nouvelle qu'il lui a apportée.

LISTE GÉNÉRALE DES VAISSEAUX

DE L'ARMÉE NAVALE DE FRANCE.

NOMS des VAISSEAUX.	HOMMES.	CANONS.	OFFICIERS-GÉNÉRAUX.	CAPITAINES.
LE SOLEIL ROYAL..	850	104	M. de Tourville, *vice-amiral*....	De Venise. De Monts. D'Andenne.
LE GRAND.....	650	92	Le Cte D'Estrées, *lieuten.-génér*..	La Boissière. L'Héri.
LE DAUPHIN ROYAL.	700	100	M. de Chateaurenaut, *lieuten.-général*.....	De Campe. Flamicourt. Begatte.
LE MAGNIFIQUE...	600	80	D'Amfreville, *lieuten.-génér*..	Patoulen. Du Plessis.
L'INTRÉPIDE.....	580	80	Gabaret, *lieuten.-général*.....	Du Buisson.
LE CONQUÉRANT...	600	80	Villette, *lieuten.-général*.....	Rochearlart.
LE SOUVERAIN....	600	80	De Nemoud, *chef d'escadre*.....	Pontac.
LE TRIOMPHANT. .	450	80	Flacourt, *chef d'escadre*.....	La Luzerne.
LA COURONNE.....	500	74	Pannetier, *chef d'escadre*.....	Le Chev. de Courbon.
LE TERRIBLE.....	450	74	Langeron, *chef d'escadre*.....	Des Monts.
LE FIER.....	450	78	De Relingue, *chef d'escadre*.....	Maunon.
LE TONNANT.....	500	78	De la Porte, *chef d'escadre*.....	Le Chev. de Blenac.
LE SAINT-PHILIPPE.	500	80	Coët-Logon, *chef d'escadre*.....	Le Victe de Coët-Logon.
L'ARDENT.....	400	66	.....	D'Infréville. De la Paudière.
LE FLORISSANT....	450	78	.....	Congolin. De Chavigny.
L'AIMABLE.....	440	72	.....	De Magon.
LE HENRI.....	400	64	.....	D'Amblimont. De Rhodes.
LE BELLIQUEUX...	450	78	.....	La Bretêche.
LE CONTENT.....	400	62	.....	De Saint-Pierre. De Lanion.

NOMS des VAISSEAUX.	HOMMES.	CANONS.	OFFICIERS-GÉNÉRAUX.	CAPITAINES.
Le Furieux.....	350	64	.....	Des Notes. De Laisenay, *cap. de frég.*
L'Illustre.....	430	72	.....	De Rosmadec. St-Simon, *cap. de frég.* De Beaujeu.
Le Brillant.....	400	66	.....	D'Ile.
L'Eclatant.....	450	72	.....	Septeme. Béthune.
Le Parfaat.....	400	66	.....	Machaut.
Le Glorieux.....	400	64	.....	De Bellisle.
L'Assuré.....	350	54	.....	Maricour. De Songes, *cap. de frég.*
L'Agréable.....	380	66	.....	La Motte-Grenouillé. Gombaut, *cap. de frég.*
Le Sérieux.....	400	64	.....	Belle-Fontaine. Lauguillet.
Le Courageux...	330	56	.....	De Réal. Sainte-Marie.
Le Ferme.....	350	60	.....	Vaudricour. Marigni.
L'Excellent.....	360	60	.....	De Montbron.
Le Fort.....	350	60	.....	De L'Arteloire.
L'Entreprenant..	550	60	.....	De Sepville.
L'Apollon.....	350	60	.....	Bidaut.
Le Vermandois...	350	60	.....	Du Chalart.
Le Marin.....	180	36	.....	De La Baume.
L'Alcion.....	230	40	.....	De l'Orme.
Le Pompeux.....	450	76	.....	D'Aligre.
Le Bon.....	300	56	.....	D'Igrives.
Le Maure.....	300	54	.....	La Gallissonnière.
Le Duc.....	300	52	.....	Palus.
Le Fortuné.....	350	58	.....	De Pallas. Surville-la-Roche.
Le Fougueux.....	350	62	.....	D'Hervaut. Roland.
Le Bourbon.....	340	62	.....	Saint-Marc. Turgis.
Le Faucon.....	230	44	.....	Sévigné.
Le Français.....	250	44	.....	D'Ailli.
Le Fleuron.....	330	54	.....	Chabert.
L'Indien.....	300	48	.....	Ronxel.
Le Trident.....	300	52	.....	Des Francs.
Le Saint Louis...	350	58	.....	La Roquebaien. De Valbelle.

NOMS des VAISSEAUX.	HOMMES.	CANONS.	OFFICIERS-GÉNÉRAUX.	CAPITAINES.
Le Solide.....	230	42	.....	Ferville.
Le Palmier.....	186	36	.....	De Sévigné.
Le Brave.....	350	60	.....	Champigni.
Le Comte.....	250	44	.....	De Blenac.
Le Prudent.....	360	56	.....	Des Herbières. Geoffroy.
Le Téméraire....	380	58	.....	De Renaud-Huet.
Le Précieux.....	380	58	.....	Perinet.
Le Fidèle.....	280	48	.....	Fourbin.
L'Aguillon.....	300	52	.....	Baucaris.
Le Diamant.....	350	60	.....	De Sévigny.
Le Neptune.....	250	48	.....	De Fourbin. De Lo.
Le Hardi.....	350	58	.....	Des Gouttes.
Le Léger.....	200	44	.....	De Rouvrai.
Le Vigilant.....	350	58	.....	Chalais.
Le Brusque.....	330	54	.....	De Ricouse. Pontac.
L'Arc-en-Ciel....	250	44	.....	De Sainte-Maure.
L'Arrogant.....	350	60	.....	Des Adrets. Lévi.
L'Emporté.....	230	42	.....	Genlis. Sanson.
Le Cheval marin.	250	48	.....	Ribarette. Chausaut.
Le Joli.....	150	40	.....	De Montbeau.
L'Eole.....	250	48	.....	D'Aigneux.
Le Saint-Michel..	330	60	.....	Villars, Cte de Blenac.
Le Bizarre.....	240	38	.....	D'Amfreville.
Le Marquis.....	350	58	.....	Château-Morant.
Le Capable.....	250	48	.....	Modève. Des Adrets.
Le Courtisan....	330	60	.....	Pourcis. Clavier.
Le Fendant.....	300	56	.....	De la Vigerie.
Le Modéré.....	300	56	.....	Des Angers.
Le Prince.....	350	60	.....	Chamelin.
Le Sans-Pareille.	350	56	.....	De Rongère.
Le Sage.....	320	56	.....	De la Guiche. De Sailli.
Le Vaillant.....	320	56	.....	De Fenquières. De Grosbois.
Totaux.....	29,996 hommes. 4,996 canons.			

Mercredi 19.

Madame la comtesse de Soissons est arrivée en chaise de poste au camp de l'infanterie, pour se tenir auprès de son mari, dont la blessure est considérable.

Jeudi 20.

On mande de Versailles que le Roi a donné à M. le Grand-Prieur une épée de diamants qui vaut quinze cents pistoles; et une bague qui en vaut mille, à M. de Montmorency.

Jeudi 10 août, au camp d'Offenbach.

Le courrier que Monseigneur avoit envoyé à la cour est revenu ; il avoit été dépêché pour savoir si le Roi approuvoit que l'on passât le Rhin, et que, sans cela, on seroit contraint de manger l'Alsace. Le Roi a approuvé le dessein qu'on avoit de passer le Rhin.

Monseigneur a été fort aise d'apprendre que le Roi lui permettoit de passer le Rhin. Il a ordonné ce soir que les deux bataillons qui devoient joindre cette armée, savoir le second de Vermandois et le second du Royal-la-Marine, demeurassent, l'un à Landau et l'autre à Philipsbourg.

Mardi 15.

Monseigneur a fait ce matin ses dévotions; il a accoutumé de les faire tous les ans à cette

fête. Avant dîner, il a tenu conseil avec M. le maréchal, M. de Saint-Pouanges et M. de Chanlay, les trois qui ont accoutumé d'y être, et a résolu de passer dès demain au Fort-Louis.

Mercredi 16.

Les troupes que Monseigneur commanda hier pour passer le Rhin l'ont passé aujourd'hui, et l'on est venu camper à l'abbaye de Schwartzach. M. le duc de Villeroi a marqué le camp, qui a été fort difficile à faire, parce que le terrain est fort extraordinaire. On a logé tous les officiers-généraux dans le quartier du Roi, parce qu'il n'y a point d'autres villages que celui-ci. Monseigneur, en arrivant, a été visiter le camp. Il n'y a point de fourrages dans la campagne : on sera contraint d'aller dans les gorges de la montagne; et M. le prince de Conti, qui entre de jour ce soir, ira voir demain où nous pourrons trouver de quoi faire subsister l'armée.

Vendredi 25.

Monseigneur fait marcher la cavalerie sur deux colonnes, les caissons et les petits bagages à la tête de tout; il eut la patience d'en faire l'arrière-garde, quoique les chemins fussent fort mauvais et que les caissons s'embourbassent souvent. L'infanterie, avec le duc de Vil-

leroi, campe aujourd'hui entre Erlac et Oberkirch, et les gros bagages campent à Vilsteit. Monseigneur vit, auprès de Bichel, les retranchements des Suédois, qu'ils firent l'année d'après la mort du roi de Suède : ils tenoient depuis la montagne quasi jusqu'au Rhin. Avant que d'entrer dans son camp, Monseigneur s'est fait montrer, par M. le maréchal de Lorges, les postes qu'occupèrent M. de Montécuculli et M. de Turenne à Salsbach; il a vu l'endroit où M. de Turenne a été tué; et la batterie des ennemis y est encore marquée, et l'arbre au pied duquel M. de Turenne alla mourir y est encore, avec force croix qu'y ont faites les paysans des environs.

Il est venu un courrier du Roi à Monseigneur durant sa marche, par lequel le Roi lui mande que, le 18 de ce mois, M. de Catinat gagna une bataille complète contre M. de Savoie, à l'abbaye de Staffarde auprès du Pô. Il a pris tous leurs canons et leurs bagages; il avoit déjà beaucoup de prisonniers quand le soir de la bataille il fit partir son neveu pour en porter la nouvelle au Roi : dans peu de jours nous en saurons les particularités. M. de Montgommeri, un de nos brigadiers de cavalerie, y a eu le poignet cassé. M. de Liancourt et M. le prince de Robec et La Lande, des dra-

gons, y ont été blessés légèrement. Le colonel du régiment de Bourbon, nommé le marquis de Vieuxpont, qui ne venoit que d'être reçu colonel, fut tué le jour d'auparavant, en allant reconnoître Saluces, et Châteaurenaut fut dangereusement blessé.

Dimanche 27.

On apprend de Versailles que les affaires de Rome vont se raccommoder : on n'en doute plus depuis l'arrivée de l'abbé de Polignac. Le Roi a témoigné être fort content de la conduite de M. le cardinal de Bouillon, et lui permet de revenir à la cour. Il y a cinq ans qu'il étoit exilé. Madame de Bouillon a aussi permission de revenir.

On a réglé à la cour que ce ne seront plus les filles qui quêteront ; ce seront les dames.

Mercredi 30.

Monseigneur a fait chanter ce matin le *Te Deum*, et a fait faire trois salves ce soir à l'artillerie et aux troupes. Il fait marcher demain la brigade des gardes-du-corps, avec les six cents grenadiers, pour aller camper à Kipenheim.

Mercredi, 6 septembre.

Monseigneur s'est allé promener à la droite, à la gauche et à la tête de son camp, le long de

la rivière d'Eltz, et jusqu'au bord du Rhin. Notre droite ne pourra plus être incommodée d'une petite hauteur au-delà de l'Eltz, où les ennemis auroient pu mettre du canon. On a encore fourragé aujourd'hui dans Emmeting, et Monseigneur envoie M. le comte d'Auvergne, demain, vers ce pays-là, pour y faire le dégât, afin que les ennemis ne puissent plus trouver de quoi y subsister, s'ils s'en approchoient. Nous avons établi des postes entre ici et Brisac, pour la commodité de nos convois.

Les propositions de Rome qu'apporte l'abbé de Polignac au Roi n'ont pas été acceptées. Ainsi les affaires ne sont pas finies de ce côté-là, et on parle de l'y renvoyer avec d'autres propositions.

Jeudi 7.

Monseigneur sortit de chez lui à neuf heures du matin, et ne rentra qu'à onze heures du soir. Il sortit par le chemin de Fribourg, et rentra par le chemin de Brisac. Il se promena sur toutes les hauteurs qui sont entre ces deux places; et en revenant, il passa par un marais assez difficile, ce qui fit qu'il arriva si tard.

Mercredi 13.

Comme l'on croit que les ennemis veulent passer par nos derrières pour arriver avant

nous dans les pays qui n'ont point encore été fourragés, et que nous voyons clairement qu'ils ne songent point à nous attaquer, Monseigneur a fait marcher l'armée aujourd'hui sur trois colonnes, l'infanterie au milieu, notre aile droite faisant la colonne de la gauche, et notre aile gauche faisant la colonne de la droite. Monseigneur, avant que de sortir de la plaine de Val, s'est promené à toutes les colonnes, et, avant que de partir, a fait retirer l'infanterie qui étoit à Kentzingen. Il n'a point paru aucune troupe des ennemis; et nous avons appris dans la marche, par quelques prisonniers qu'un lieutenant des compagnies franches en Alsace a faits sur eux, qu'ils sont encore campés dans la gorge de Lohr, et ne songent point à nous attaquer. Ces prisonniers disent qu'ils patissent beaucoup; que les paysans de la montagnes leur ont tué plus de mille de leurs fourrageurs, et que M. l'Électeur de Saxe menace toujours de les quitter, disant qu'il ne veut point que son armée périsse de misère dans ces montagnes et ces mauvais chemins.

Le Roi a envoyé un courrier à Monseigneur, et lui mande qu'il doit aller à Marly, et il lui ordonne encore de lui envoyer tous les jours des courriers extraordinaires, quand même il n'y auroit rien à lui mander.

Jeudi 14.

Monseigneur, en partant d'Akaren, s'est allé promener à Brisac. Il a fait le tour de la vieille ville, et a descendu au bas d'un bastion, pour voir une écluse nouvelle, qui est la seule chose qu'on y ait faite depuis que la cour avoit été à Brisac.

Hier, en partant d'Endingen, le feu prit chez M. de Vendôme : il brûla plusieurs maisons; et Monseigneur a fait donner aujourd'hui de l'argent à M. de La Grange, intendant d'Alsace, pour distribuer à tous ceux dont les maisons auroient été brûlées.

Dimanche 17.

Un vaisseau de Canada, arrivé à la Rochelle, dit que nos colonies ont besoin d'un prompt secours. L'évêque de Québec a poussé les missions dans les espaces qu'on croyoit auparavant imaginaires. Il dit qu'il a trouvé un peuple dont les cheveux et le poil du corps ressemblent au plumage des perroquets, et qu'il en a découvert un autre où tous les hommes sont bossus et toutes les femmes boiteuses.

Lundi 18.

Les courriers qui partent tous les jours d'ici pour la cour ont eu défense de prendre des

lettres d'aucun particulier : on n'écrira plus que par les ordinaires.

Samedi 23.

Il est venu un envoyé des Suisses qui est résident auprès de M. l'évêque de Bâle; il prioit Monseigneur qu'on ne fourrageât pas les villages qui sont à M. de Porentru, et Monseigneur lui vouloit accorder sa demande; mais un peu avant qu'il entrât, Monseigneur avoit reçu ordre du Roi de les faire fourrager; et afin qu'il n'arrive aucun désordre et qu'on ne les pille point, Monseigneur y a envoyé ce soir des officiers afin que tous les paysans mettent les fourrages hors des villages, et que les cavaliers n'entrent point dedans; et M. le maréchal de Lorges a dit à l'envoyé que c'étoit la pure nécessité qui y obligeoit, mais que l'armée n'avoit pas de quoi subsister ici. Cet envoyé-là n'est pas envoyé par les cantons proprement, et il n'y a pas de lettres de créance pour Monseigneur; mais il est envoyé des Suisses auprès de M. de Porentru, et a cru devoir faire cette démarche.

Dimanche 24.

Le Roi a donné une ordonnance pour les régiments de milice. Il veut que ces régiments, et tous les officiers qui les composent, aient

rang du jour de leur création, comme tous les autres régiments et les autres officiers de son royaume.

Lundi 25.

L'envoyé des Suisses qui est ici a prié Monseigneur de vouloir donner une escorte pour les paysans de leurs trois villages qu'on a fourragés; ils demandent permission de passer le Rhin et d'emmener avec eux leurs meubles et leurs bestiaux. Monseigneur leur donnera demain une escorte, afin qu'ils puissent passer le Rhin en sûreté.

Vendredi 29.

M. de Castanaga, à qui M. du Maine et M. de Luxembourg avoient demandé un passeport pour faire venir des dentelles de Flandre à l'armée, a refusé le passe-port; mais il a envoyé des marchands qui ont porté pour dix mille écus de dentelles; et après qu'on les eut achetées, les marchands s'en retournèrent sans vouloir prendre d'argent, disant qu'ils avoient cet ordre-là de M. de Castanaga. M. de Brandebourg et M. de Luxembourg continuèrent aussi à s'entre-faire beaucoup d'honnêtetés.

Le comte de Grammont est reparti en poste, pour porter au Roi la nouvelle que Monseigneur arrivera dimanche à Fontainebleau. Le Roi y sera jeudi.

Samedi 30.

Monseigneur, après son dîner, est parti de l'armée, qu'il laisse sous le commandement de M. le maréchal de Lorges; il est venu coucher ici, où le marquis d'Uxelles et Chamlai sont venus le conduire.

Monseigneur a passé le Rhin sur le pont qu'il avoit à Neubourg. Le maréchal de Lorges l'a accompagné une lieue par-delà le pont; puis Monseigneur l'a renvoyé avec tous les officiers. Il n'a permis qu'à MM. de Villequier, de Mailly et d'Antin, de le suivre jusqu'à Brisac.

Dimanche, 1er octobre.

Avant que Monseigneur soit parti de Brisac, ce matin il a reçu les envoyés de Bâle; ils étoient quatre. Il leur a fait donner à chacun cent pistoles, au lieu de la chaîne d'or qu'on a accoutumé de leur donner, cinquante pistoles chacun pour leur voyage, et cinquante pistoles à celui qu'ils avoient amené pour leur servir d'interprète.

Le Roi en avoit donné autant à chacun des Suisses qui vinrent à Ensisheim pendant qu'il étoit à Brisac.

Dimanche 8.

M. de Luines est à l'extrémité : on lui a coupé l'artère en le saignant.

Mercredi 11.

Le Roi donna la main à la reine d'Angleterre en arrivant, et la mena dans l'appartement de la Reine-mère, qui lui étoit préparé. Le Roi fait toujours marcher le roi d'Angleterre devant lui.

Jeudi 12.

Le vilain temps empêcha qu'on allât à la chasse. Le Roi mena le roi et la reine d'Angleterre au jeu de paume, où les grands joueurs jouèrent. Le soir, il y eut appartement comme hier; toutes les dames vont à la toilette de la reine d'Angleterre et la conduisent à la chapelle, où elle se met à genoux entre les deux rois, le roi d'Angleterre à la droite. Ils sont assis de même à table; et Monseigneur, Monsieur, Madame, M. de Chartres et toutes les princesses du sang, mangent avec eux.

Boisselot est arrivé d'Irlande; le Roi l'a très-bien reçu, et lui a dit qu'il avoit travaillé pour sa gloire particulière et pour la gloire de la nation : il l'a fait brigadier.

Samedi 14.

Le Roi pria le roi d'Angleterre, qui devoit s'en aller lundi, de demeurer jusqu'à mercredi, à quoi ils ont consenti de très-bon cœur. Le Roi a bien vu qu'ils se divertissoient bien ici.

Jeudi 19.

Le Roi dîna à son petit couvert et alla tirer. Monseigneur ne courut point, parce que c'étoit une fête de ce diocèse; et il ne court point les fêtes, de peur que quelqu'un ne perde la messe.

Dimanche, 26 novembre.

M. de La Rochefoucault a présenté au Roi, dans son cabinet, M. de Liancourt, qui est de retour; et le Roi lui a parlé avec beaucoup de bonté. De la manière dont le Roi traite tous les exilés, il paroît qu'il leur a pardonné de bon cœur.

Dimanche, 17 décembre.

Madame de Maintenon a obtenu de M. le duc d'Aumont son consentement pour le mariage de M. de Villequier, son fils, avec mademoiselle de Pienne, qui s'aimoient il y a longtemps.

Lundi 18.

Le Roi, avant de dîner, joua aux portiques. Après son dîner, il mena les dames dans son cabinet, où il leur donna des bijoux à jouer au tourniquet, pendant que Monseigneur et Monsieur jouoient au lansquenet.

Madame la princesse de Conti gagna un coulan et une croix; madame de Maintenon un

diamant jaune, qu'elle donna à madame de Quélus; la princesse d'Harcourt eut une agaçante; madame de Dangeau, une étoile; et madame de Mongon, un diamant brillant; madame de Beauvilliers et madame d'Heudicourt eurent des bijoux d'or.

Vendredi 22.

Le Roi sortit au soir, à minuit, de chez madame la Duchesse, qu'il laissa avec les douleurs pour accoucher, et ordonna, en se retirant, qu'on l'éveillât la nuit en cas que les douleurs la pressassent. A trois heures du matin, on est entré dans sa chambre : il s'est habillé, et descendit chez madame la Duchesse, où il demeura jusqu'à ce qu'elle fût accouchée. Monseigneur y a toujours été avec le Roi. Madame la Duchesse a eu une fille à quatre heures et demie. Le Roi et Monseigneur se sont allés coucher.

Jeudi 28.

On a fait mourir, à Paris, un homme qui, à la potence, a avoué que c'étoit lui qui avoit fait le vol de M. de Mongommeri, et qui a justifié la mémoire du malheureux Langlade (1).

---

(1) Envoyé pour ce vol aux galères où il mourut. *Voyez* dans les *Causes célèbres* cette déplorable histoire.

Dimanche 31.

Les armateurs de Saint-Malo ont fait depuis peu vingt-cinq ou trente prises, que l'on estime 900,000 fr.

Le Roi a ordonné, pour cette année, un armement encore plus considérable que l'année passée. Nous aurons quatre-vingt-huit vaisseaux de ligne.

FIN DE L'ANNÉE 1690.

ANNÉE 1691.

Samedi, 6 janvier.

Le roi et la reine d'Angleterre vinrent ici sur les six heures. Dès qu'ils furent arrivés, on entra à l'appartement. La Reine joua au portique et puis au lansquenet; ensuite on alla souper. Il y avoit cinq tables, de seize couverts chacune : à celle du milieu étoit le Roi, avec le roi et la reine d'Angleterre; les quatre autres tables étoient tenues par Monseigneur, par Monsieur, Madame et Mademoiselle. M. le duc de Chartres étoit à la table de Monseigneur; il y avoit six dames angloises, et le reste étoit composé de françoises, qui étoient indifféremment aux cinq tables, sans qu'il fût question de rangs. Dans les deux tribunes, il y avoit toute la musique du Roi, avec des orgues, des trompettes et des timbales; et l'on crioit *vive le Roi!* en musique. Le Roi fut roi à sa table; madame la princesse de Conti fut reine à la table de Monseigneur; Monsieur fut roi à la sienne; madame de Dangeau fut reine à celle de Madame; et madame la duchesse de Noailles fut reine à celle de Mademoiselle.

Outre ces cinq tables-là, il y en avoit une fort grande dans la salle du billard pour les seigneurs françois. Après le souper, le roi et la reine d'Angleterre montèrent en carrosse, et s'en retournèrent à Saint-Germain. Le Roi alla les reconduire, repassa le grand appartement avec eux, et ne les quitta qu'au bout de la chambre où il couche; et puis le Roi rentra aux appartements, vit jouer Monseigneur au lansquenet, et se retira à minuit. Monseigneur demeura encore long-temps à jouer.

Lundi 22.

Quelques colonels qui ont demeuré ici depuis la campagne, ont prié le Roi de leur permettre d'y demeurer plus long-temps; mais le Roi les a tous refusés, voulant que ceux qui sont venus ici aillent relever ceux qui sont demeurés à leurs garnisons.

Mardi 23.

Madame la Duchesse commence à sortir; elle a été ce soir, après souper, chez le Roi; il y vient tous les soirs après souper. Monseigneur, Monsieur, M. le Duc, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, M. du Maine, M. le comte de Toulouse, mademoiselle de Blois et madame de Montespan, madame de Thiange y venoit aussi, quand elle se portoit

bien ; et cela s'est toujours fait depuis que le Roi ne va plus après souper chez madame de Montespan : il y va encore tous les jours en sortant de la messe, quand il ne mange point à son petit couvert.

Mercredi 24.

M. de Frontenac, gouverneur de Canada, a mandé à Sa Majesté que les Anglois avoient fait une descente dans le pays; et l'avoient envoyé sommer dans Québec au nom du roi Guillaume et de la reine Marie. Il a répondu à la sommation, qu'il ne connoissoit ni roi Guillaume ni reine Marie, et qu'il avoit une bonne garnison bien résolue à se bien défendre, si on le venoit attaquer. Les Anglois n'ont osé passer une rivière qui les séparoit, en voyant que nos troupes se disposoient à la passer; ils se sont retirés fort à la hâte et ont abandonné une partie de leurs canons, que M. de Frontenac a fait emmener dans la place.

Lundi 29.

Le Roi a jugé ce matin l'affaire qu'il y avoit entre M. de Blainville, grand maître des cérémonies, et M. de Saintot, maître des cérémonies; tout a été presque jugé en faveur de M. de Saintot, parce qu'il étoit en possession depuis long-temps, et que M. de Rodet lui avoit laissé

faire la charge; il ne prendra point l'ordre de M. de Blainville, il marchera à sa gauche, mais sur la même ligne, sera assis sur le même gradin, sera reçu du parlement et de la chambre des comptes avec les mêmes honneurs que le grand-maître en son absence. La seule chose qui est favorable à M. de Blainville, c'est qu'il aura la queue de son manteau plus longue d'une aune que celle de M. de Saintot, et ainsi les charges ne sont pas égales, mais l'inférieure n'est pas subordonnée, ce qui est tout à la cour.

Jeudi 1er février.

M. de Louvois a trouvé qu'il y avoit un assez grand fonds de reste de l'argent des Invalides pour en faire un revenu considérable, et a proposé au Roi de prendre cet argent et de constituer sur la maison de ville de Paris des rentes pour 60,000 liv. qui seront employées en pensions pour des officiers blessés; les plus hautes de ces pensions seront de mille francs. Ces revenus-là seront plus commodes encore que les commanderies de Saint-Lazare pour les officiers qui demeureront dans le service.

Mercredi 14.

Il est venu ce soir un courrier de Rome qui apporte la nouvelle que le Pape mourut le premier de ce mois.

Jeudi 15.

Le Pape avoit distribué à ses neveux tout ce qu'il avoit amassé d'argent, et sur cela Pasquin dit qu'il auroit mieux valu que l'Église eût été sa nièce que sa fille.

Lundi 19.

Les députés d'Artois ont harangué le Roi ce matin; le prince d'Elbœuf les a présentés; M. l'évêque de Saint-Omer portoit la parole; ils ne haranguent jamais que le Roi, ils ne haranguoient pas même la Reine, s'il y en avoit une.

Mercredi 28.

Il y eut ces jours passés à Saint-Germain un duel affreux; deux Anglois, frères du comte de Salisbury, se querellèrent, se battirent et se blessèrent très-dangereusement; après leur combat, ils se raccommodèrent, se demandèrent pardon l'un à l'autre, firent venir un prêtre, abjurèrent la religion protestante, dont ils étoient, et depuis ce temps-là, l'aîné qui avoit dix-neuf ans, est mort de sa blessure; le cadet est encore fort malade; il n'attend que sa guérison pour se mettre à la Trappe.

Dimanche, 4 mars.

Villeneuve, barbier du Roi, et qui servoit auprès de Monseigneur, fut chassé de la cour

avec défense de jamais se présenter devant le Roi ni Monseigneur; on le chasse pour des débauches qu'on a découvertes.

Mardi 6.

Le soir, il y eut appartement, où le Roi n'alla point, parce qu'il avoit beaucoup à travailler. Monseigneur et Monsieur jouèrent au lansquenet, et il n'y eut ni musique ni portique.

Mercredi 7 mars, à Marly.

Monseigneur y étoit déjà arrivé, après avoir couru le cerf à Saint-Germain. Il y a plus de dames à ce voyage-ci qu'à l'ordinaire, et le Roi a fait mettre une troisième table. Plusieurs de ces dames couchent dans les antichambres des princesses, parce qu'il n'y auroit pas assez de logement pour les mettre séparément. Il y a quatre filles du voyage qui n'avoient pas accoutumé d'y venir, mesdemoiselles d'Estrées, de Melun, d'Uzès et de Croissy.

Mercredi 14.

Le Roi, à son lever, déclara qu'il marchera samedi pour aller à Mons, qui est investi par M. de Boufflers. MM. les maréchaux de Luxembourg et de La Feuillade commanderont l'armée sous Monseigneur, qui commande sous le Roi.

Le jour que Monseigneur revint de l'armée d'Allemagne, le Roi lui dit qu'il assiégeroit Mons à la fin de l'hiver; et depuis ce temps-là, il ne s'est quasi point passé de jour qu'il ne lui ait dit les préparatifs qu'il faisoit pour cela. Il y a huit jours qu'on a envoyé à M. de Boufflers l'instruction pour en former le siége. La dépêche est de cent quarante-sept pages de papier. M. de Louvois a été quatre heures à la lire assez vite au Roi.

Jeudi 15.

Madame de Montespan, qui depuis quelques jours est à Saint-Joseph, a fait dire au Roi, par M. de Meaux, que la résolution qu'elle prenoit étoit un parti de retraite pour toujours; elle demeurera la moitié de l'année à Fontevrault, et l'autre moitié à Saint-Joseph (1).

Vendredi 16.

Le roi d'Angleterre souhaitoit fort d'accompagner le Roi au siége de Mons; mais le Roi,

(1) La religion n'est pas toujours sans doute un frein aux passions, mais du moins elle en répare les égarements, et elle conserve ainsi dans l'opinion publique la pureté des principes et de la morale. Dans ce siècle, tous les grands scandales furent expiés pour d'éclatantes pénitences, et ils n'eurent point sur les mœurs cette funeste influence qui contribua depuis à la corrompre.

à cause des embarras que cela auroit pu faire, l'a prié de vouloir bien demeurer à Saint-Germain.

Le Roi n'a point encore nommé ses aides-de-camp ; il a dit seulement que tous ceux qui l'avoient été, et qui lui demanderoient à servir, le seroient, et qu'il choisiroit les autres quand il seroit arrivé au camp. Monseigneur nommera les siens en même temps.

Dimanche 18.

M. de Louvois mande au Roi qu'il laisse sortir un bourgeois de Mons qui porte des lettres au père de La Chaise de la part des chanoinesses et des Jésuites de la ville, pour le prier d'obtenir du Roi qu'on ne tire pas de bombes sur leurs églises : ce bourgeois dit qu'ils comptent dans la place être bientôt pris.

Le soir, en arrivant, le Roi se renferme, travaille ou écrit. M. de Croissy et M. de Saint-Pouanges suivent le Roi à journées; Monseigneur joua, en arrivant, à cul-bas et au lansquenet avec les courtisans.

Mercredi 21.

Le Roi vint dîner à la vue des lignes; puis il se rendit à l'abbaye de Belliane, où il a choisi son quartier. Il alla se promener à l'entour de la place, et fut assez long-temps à la

demi-portée du mousquet. Une de nos vedettes l'arrêta; on lui dit : « Est-ce que tu ne connois » pas le Roi? Je le connois bien, répondit le » cavalier; mais ce ne devroit pas être lui qui » vînt si avant ». Un coup de canon tua le cheval de La Chenaye assez près du Roi, et à côté de M. le comte de Tholose (1), qui d'abord commanda qu'on donnât un cheval à La Chenaye, et dit : « Quoi! un coup de canon; n'est-ce » que cela »? M. le comte de Tholose n'a pas encore treize ans.

Jeudi 22.

Le Roi n'est pas un moment sans travailler; car après avoir donné ses ordres comme général, il travaille comme Roi aux autres affaires de son état, dont il ne néglige pas la moindre.

Vendredi 23.

On mena au Roi, à son dîner, un officier de l'artillerie des ennemis qui se vouloit jeter dans Mons par le travail qu'on a commencé ce matin. Il y avoit trois jours qu'il était dans le camp, et avoit fait beaucoup de tentatives pour entrer; mais tous les postes sont si bien gardés qu'il n'avoit pu y réussir. Le Roi l'a fort interrogé. Il dit qu'il devoit commander l'artillerie dans Mons; il a fort assuré le Roi

(1) Fils naturel du Roi, et prince légitimé.

qu'il ne prendroit pas la place sans donner bataille. Le Roi lui a répondu très-froidement : « Monsieur, nous sommes ici pour cela ».

Mardi 27.

Le Roi, malgré sa goutte, a voulu monter à cheval et est allé droit à la tranchée; il n'a mis pied à terre que vis-à-vis de la batterie; ensuite il a visité tout le travail qu'on a fait, et a été aux travaux les plus avancés. Il ne s'est pas contenté de cela, et pour mieux voir, il s'est mis fort à découvert. Il s'est mis même fort en colère contre les courtisans qui l'en vouloient empêcher, et est monté sur le parapet de la tranchée, où il a demeuré assez longtemps. Il étoit aisé aux ennemis de reconnoître son visage, tant il étoit près. M. Le Grand, qui étoit assez près de lui, a été renversé de la terre du parapet que le canon a percé, et en a été tout couvert, sans en être blessé pourtant.

Jeudi 29.

M. le comte de Tholose a monté la tranchée à la tête de son régiment; mais le Roi n'a pas voulu qu'il y passât la nuit.

Vendredi 30.

Malgré toutes les occupations du siége, le Roi tient tous ses conseils à l'ordinaire et

donne ordre à toutes les affaires de l'état, comme s'il étoit à Versailles.

Samedi 31.

Le Roi ne sortit pas le matin. Monseigneur alla à la tranchée; il fit de grandes libéralités, à son ordinaire. Quand le Roi y fut il y a trois jours, il donna cinq cents pistoles aux soldats. Monseigneur en a donné aujourd'hui trois cents.

Mardi, 3 avril.

Il est entré un homme dans la place, pendant que le Roi étoit à la tranchée. Il s'y est jeté habilement et de bonne grâce.

Jeudi 5.

Le Roi, en faisant le tour des lignes, a passé à l'hôpital, pour voir si l'on avoit bien soin des malades et des blessés; si les bouillons étoient bons, s'il en mouroit beaucoup, et si les chirurgiens faisoient bien leur devoir.

Lundi 9.

Le Roi a donné ce matin à Vauban cent mille francs, et l'a prié à dîner, honneur dont il a été plus touché que de l'argent. Il n'avoit jamais eu l'honneur de manger avec le Roi.

Mardi 10.

Le Roi fit la revue de la cavalerie, qui étoit campée depuis la Trouille jusqu'à la commu-

nication de Jemmapes, sous les ordres de M. de Luxembourg.

Monseigneur alla voir sortir la garnison de la place (1). Il passa devant lui près de vingt-cinq mille hommes de troupes différentes. Celles de Brandebourg et de Suède étoient fort belles, celles de Hollande médiocres. Le gouverneur salua Monseigneur de l'épée; et, sans mettre pied à terre, il lui dit qu'il étoit bien fâché de n'avoir pu tenir plus long-temps, afin de contribuer davantage à la gloire du Roi.

Le colonel Fagel, hollandois, après avoir salué Monseigneur à la tête de son régiment, vint lui faire la révérence, et se tint toujours auprès de lui pendant que l'infanterie défila. Le Roi a donné six pièces de canon à la garnison, et conserve tous les priviléges aux bourgeois, hors d'avoir les clefs de la ville.

Samedi 14.

Le Roi vint dîner de Saint-Quentin à Magny, dans le château. Il arriva à Compiègne sur les cinq heures : il trouva madame de Maintenon et les Princesses déjà arrivées.

Mardi 17.

Le Roi arriva ici sur les quatre heures. Il trouva, au bas de son degré, les Enfants de

(1) Qui étoit prise.

France, Madame, qui revint de Paris pour le voir; les Princesses et toutes les dames, et tout ce qui étoit resté à Paris de courtisans.

Mercredi 18.

On a déjà chanté le *Te Deum* pour la prise de Nice, et mercredi prochain on le chantera pour la prise de Mons.

Lundi 30.

On a fait, à Saint-Denis, le service du bout de l'an de madame la Dauphine, qui avoit été remis à ce jour-là.

Madame la duchesse d'Arpajon et moi étions sur des siéges, entre la représentation et l'autel, tournant le dos aux Enfants de France.

Dimanche, 6 mai.

Le Roi a donné à M. le comte de Marsan quarante mille écus. Il avoit donné, il y a quelques mois, un avis dont le Roi a tiré beaucoup d'argent.

Mardi 8.

Les capitaines des gardes-du-corps ont le privilége de prêter serment l'épée au côté.

Dimanche 13.

M. Le Grand n'étant pas content de M. l'abbé de Lorraine, son fils, l'a mis depuis quelque temps à Saint-Lazare, pour le corriger.

Vendredi 18.

M. le duc de Chartres va faire la campagne en Flandres, en volontaire, et le Roi a réglé les traitements qu'on lui fera. On lui rendra un peu moins d'honneurs qu'à Monsieur, mais beaucoup plus qu'aux Princes du sang. Un capitaine des gardes françoises, et un capitaine des gardes suisses, monteront tous les jours la garde avec leurs compagnies et leurs drapeaux, au lieu que chez les Princes du sang il ne monte un capitaine aux gardes que le premier et le dernier jour qu'ils sont à l'armée. On battra au champ les deux premiers jours, et puis on ne fera qu'appeler le reste de la campagne. Pour Monsieur, on bat toujours au champ, quand le Roi ni Monseigneur n'y sont pas. M. le duc de Chartres aura trente gardes de Monsieur. Les Princes du sang n'ont point de gardes qui les suivent à l'armée. M. le duc de Chartres donnera l'ordre les deux premiers jours; les Princes du sang ne le donnent que le premier jour; Monsieur le donneroit toute la campagne.

Mardi 22.

Le Roi devoit aller faire collation avec les dames; mais madame de Maintenon se trouva un peu incommodée; ce qui empêcha le Roi d'y aller.

Lundi 28.

Le Roi a créé un million de rente à la maison de ville au denier dix-huit. Outre cela, il a créé soixante charges de secrétaires du Roi, qui seront vendues 50,000 fr. chacune ; il fait encore d'autres nouvelles créations, et il tirera de ces trois articles-là 25,000,000 liv.

Mercredi 30.

On a présenté au Roi aujourd'hui, la comtesse d'Arrol, gouvernante du prince de Galles. La reine d'Angleterre, sans savoir qu'elle se fût sauvée d'Écosse, et sans avoir su même ce qu'elle avoit souffert pour le roi d'Angleterre, en parloit toujours depuis la mort de la duchesse de Povits, comme de la femme du monde qu'elle eût pu souhaiter pour gouvernante de son fils ; et justement elle se sauvoit d'Écosse dans le temps que la Reine la souhaitoit tant.

Jeudi, 14 juin.

Le Roi alla à la paroisse querir le Saint-Sacrement, et l'accompagna jusqu'à la chapelle ; et le ramena à la paroisse où il entendit la grand'messe. Monseigneur, Monsieur, Madame, et toutes les princesses suivirent le Roi à la procession ; l'après-dîner, ils furent à vêpres et au salut.

Mardi 26.

Le soir, au soupé du Roi, un homme eut l'insolence de jeter en l'air un assez gros peloton de frange d'or qu'il avoit dérobé dans les appartements du Roi; le peloton tomba fort près du Roi; on trouva parmi la frange un billet où il y avoit: *Bontemps* (1), *je te rends la frange, la peine passe le profit; fais mes baisemains au Roi.*

Lundi, 16 juillet.

Le Roi travailla l'après-dîner avec M. de Louvois, et sur les quatre heures il s'apperçut que M. de Louvois se trouvoit mal, il le renvoya chez lui. En arrivant, il se sentit plus oppressé; il se fit saigner; son oppression augmentant toujours, il se voulut faire saigner de l'autre bras; il envoya chercher son fils et mourut un instant après. Madame de Louvois étoit allée ce jour-là à Arminvilliers. Une mort si prompte fait soupçonner qu'il pouvoit y avoir du poison. Le Roi devoit aller ce jour-là à Saint-Cloud; il n'y fut point, et sur les six heures, il alla se promener dans ses jardins. M. Pelletier et M. de Pontchartrain allèrent chez M. de Louvois pour faire sceller tous les papiers. M. de Louvois étoit ministre et secré-

(1) Premier valet de chambre du Roi.

taire-d'état de la guerre, surintendant des bâtiments, chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, grand-vicaire de l'ordre de Saint-Lazare; il avoit l'intendance de toutes les fortifications et des haras; il avoit le revenu de toutes les postes des pays étrangers, et des chevaux de louage du dedans du royaume.

Mardi 17.

Cet après-dîner on a ouvert le corps de M. de Louvois, les avis des médecins et des chirurgiens sur le poison n'ont point été différents (1). M. de Barbezieux qui avoit la survivance de la charge de secrétaire-d'état de son père, a travaillé avec le Roi. Sa Majesté envoya dès hier au soir des courriers à tous les généraux de ses armées, et leur a ordonné d'écrire à M. de Barbezieux comme ils écrivoient à

(1) Ils décidèrent qu'il n'y avoit nulle trace de poison. Il mourut d'apoplexie; mal beaucoup plus commun alors que de nos jours, et mal héréditaire dans cette famille. M. l'archevêque de Rheims, frère de M. de Louvois, M. de Courtanvaux, son fils, M. le marquis de Souvrai, son petit fils, madame la marquise de Puysieux, sœur de M. de Souvrai, madame la maréchale d'Estrées, fille de madame de Puysieux, madame la marquise de Sailli, et M. le marquis de Louvois, enfants de M. de Souvrai, sont tous morts d'apoplexie foudroyante.

M. de Louvois. Le Roi a ordonné que tous les commis demeurassent et continuassent à travailler. Le roi d'Angleterre lui ayant envoyé faire des compliments sur la mort de M. de Louvois, Sa Majesté a répondu à celui qui venoit de sa part : « Monsieur, dites au roi » d'Angleterre que j'ai perdu un bon ministre, » mais que ses affaires et les miennes n'en iront » pas plus mal pour cela ».

Mercredi 25.

Il est arrivé aujourd'hui un courrier de Rome par lequel on apprend que le cardinal Pignatelli fut élu Pape le 22 de ce mois ; il a soixante-seize ans passés ; il est de très-grande naissance. Les ducs de Monteleone, grands d'Espagne, sont de sa maison ; ils sont tous Napolitains ; ils ont pris leur nom de leurs armes, qui sont trois pots (*tre pignati*), et il y a plusieurs opinions sur la raison qui leur fit prendre ces armes là.

Mercredi, 1er août.

Madame la duchesse de Schomberg est morte à Paris ; elle étoit sœur de M. de Hautefort, premier écuyer de la Reine. Elle avoit été dame d'atour de la Reine-mère, étant fille, et avoit été aimée de Louis XIII, et toujours en grande réputation de vertu.

Jeudi 9.

M. de Fieubet s'est retiré pour toujours aux camaldules de Grosbois, près Paris; il avoit confié au Roi son dessein, mardi passé, et a prié Sa Majesté de ne point encore disposer de sa place dans le conseil.

Jeudi 23.

Le Roi travailla beaucoup l'après-dîner. Depuis la mort de M. de Louvois, il travaille encore trois ou quatre heures plus qu'il ne travailloit; il écrit beaucoup de choses de sa main.

Dimanche 30.

Le Roi, qui veut prendre une connaissance plus particulière de la charge de colonel des Gardes avant que d'en disposer, se fait donner des mémoires par les officiers qui les commandent. Il veut savoir même s'il y a un fondement aux accusations qu'on fait contre M. de La Feuillade, principalement sur ce qui regarde les logements dans Paris.

Jeudi, 11 octobre.

Après le dîner du Roi, M. de La Vauguyon vint dans sa chambre et fit demander au Roi, qui étoit enfermé dans son cabinet, permission d'entrer. Le Roi le lui permit. Il se jeta

aux genoux du Roi, lui dit qu'il lui apportoit sa tête et venoit lui demander pardon d'avoir mis l'épée à la main dans sa maison. Le Roi ne savoit rien encore de l'affaire qui venoit de se passer entre M. de Courtenay et lui; et Sa Majesté lui ordonna seulement de s'en aller chez lui, en attendant que le grand-prévôt eût fait informer. L'affaire se passa sur les deux heures, dans le passage qui va de la galerie des Réformés chez madame d'Armagnac; et tout ce qu'on en sait, c'est que M. de La Vauguyon obligea M. de Courtenay de mettre l'épée à la main, et que M. de Courtenay cria : « A moi, gardes, on m'assassine ». On les sépara dans le salon qui est entre la chapelle et l'appartement de la Reine-mère, où le Roi passa un quart-d'heure après en allant à la chasse. Jusqu'ici le sujet de la querelle paroît fort léger. Le Roi a ordonné ce soir que ces deux messieurs soient envoyés demain à la Bastille; et le grand-prévôt les interrogera avant qu'ils partent. Ce qu'il y a de fort extraordinaire, c'est que ces deux hommes ont été jusqu'ici fort sages et ont tous deux cinquante ans passés.

Dimanche 21.

Benserade mourut à Paris. Il étoit un des quarante de l'Académie françoise. Il avoit été

autrefois fort à la mode, sur-tout pour les vers qu'il faisoit pour les balets du Roi. (1).

Mardi 30.

Le Roi a donné ce matin à M. le prince de Turenne et à M. de Montmorenci chacun mille louis d'or, pour la nouvelle qu'ils portèrent à Fontainebleau du combat de Leuze. Le Roi avoit accoutumé de faire ces présents-là en pierreries; mais il est plus commode pour ceux qui les reçoivent d'avoir de l'argent.

Mardi, 6 novembre.

Le Roi s'amusa jusqu'à la nuit à faire planter dans ses jardins.

Mercredi 7.

Le Roi alla le matin sur la bruyère de Marly, devant la grille, faire la revue de deux

---

(1) Il se fit faire une saignée de précaution, et il mourut de la piqure de l'artère. On trouve dans ses vers, sinon les talents d'un poète, du moins toute la finesse et toute la grâce du courtisan le plus spirituel et le plus aimable. Les vers faits pour son épitaphe, peignent parfaitement son caractère et sa vie :

Ce bel esprit eut trois talents divers
Qui trouveront l'avenir peu crédule ;
De plaisanter les grands il ne fit point scrupule,
Sans qu'ils le prissent de travers ;
Il fut vieux et galant sans être ridicule,
Et s'enrichit à composer des vers.

compagnies de ses gardes-du-corps, celle de Luxembourg et celle de Lorges; il les vit à cheval et à pied, et homme par homme, et se fit montrer les gardes qui s'étoient distingués au combat de Leuze, pour les récompenser.

Jeudi 8.

Le Roi vit le matin, en allant à la messe, cinquante-trois cavaliers que M. de Luxembourg a choisis dans l'armée de Flandre, pour remplacer les gardes qu'il a perdus dans sa compagnie. M. de Luxembourg les a tous fait habiller de même parure à ses dépens, afin que la recrue en parût plus belle.

Sur les quatre heures du soir, le Roi vit aussi au bout de ses jardins les soixante-quinze cavaliers que M. de Boufflers a choisis dans l'armée de la Moselle, pour servir de recrue à la compagnie de Duras; M. de Boufflers avoit fait aussi la dépense de faire habiller tous ces cavaliers-là de la même parure. Le Roi a trouvé ces deux recrues parfaitement belles. Le Roi a donné au chevalier de Courcelle, qui a conduit cette recrue de l'armée de la Moselle, cinq cents écus de gratification, et cent pistoles à chacun des deux majors qui sont venus avec lui. Outre cela, le Roi a donné deux mille francs de pension au chevalier de Courcelle, qui s'en va inspecteur en Savoie.

Vendredi 9.

Le Roi alla le matin sur cette même bruyère de Marly, faire la revue des compagnies de Noailles et de Duras; il la fit avec la même exactitude qu'il avoit fait celles de Luxembourg et de Lorges.

Dimanche 11.

Le Roi, après son dîner, fit la revue de huit compagnies du régiment des Gardes sur les terrasses du parterre; il les vit homme par homme, entra dans tous les détails, et cassa ceux qui n'étoient pas de la taille, qu'il a fixée à cinq pieds quatre pouces.

Samedi 17.

Le Roi, après dîner, fit, sur les terrasses de ses jardins, la revue de huit compagnies de son régiment des Gardes, des quatre qui montent et des quatre qui descendent la garde; il en avoit déjà fait autant dimanche; il est plus sévère qu'aucun commissaire.

Lundi 19.

Le Roi a donné une pension de deux mille écus à la nourrice de Monseigneur, qui étoit première femme de chambre de madame la Dauphine.

Mercredi 21.

Les États de Provence assemblés à Lambesc ont accordé au Roi, dès leur première séance, un don gratuit de huit cent mille francs.

Mercredi 28.

Il y a une mission de douze Jésuites établie à Versailles pour tout l'avent. Ils commenceront à prêcher vendredi; ils prêcheront à la parroisse trois fois par jour, à six heures, à dix du matin, et à cinq heures du soir.

Le soir, il y eut appartement, où le Roi n'alla point; il travaille plus que jamais avec ses ministres.

Jeudi 6.

On a appris que le prince d'Orange (1), quand il quitta l'armée de Flandre, soupa à Bruxelles, chez M. de Vaudemont, qui lui dit, en se mettant à table : « Sire, Votre Majesté ne sait peut-être pas qu'elle soupe ici dans sa maison; c'est l'hôtel de Nassau; il y a vingt-trois ans que j'y loge sans en avoir rien payé. A mille écus par an, cela fait vingt-trois mille écus que je dois à Votre Majesté ». Après le souper, le prince d'Orange passa dans un cabinet, où il fit deux écrits qu'il donna à M. de Vaudemont. « Tenez, monsieur, lui dit-il, voilà une quittance des vingt-trois mille écus de louage, afin qu'on ne vous puisse inquiéter pour payer; et voila une donation de la

(1) Roi d'Angleterre que nous ne reconnoissions pas alors.

maison, afin que vous soyez en repos pour l'avenir ».

Mercredi 12.

Le soir, il y eut appartement, le Roi n'y vint point, il s'accoutume fort à n'y point venir, préférant de plus en plus les affaires à ses plaisirs.

Vendredi 14.

M. de Canaple a parlé au Roi, pour le prier de trouver bon qu'il s'opposât au mariage de M. de Lesdiguières avec mademoiselle de La Trémouille, MM. de Créqui, le duc de Villeroy, et M. Le Grand, qui sont les plus proches parents, se sont tous joints avec Canaple, et prétendent que ce mariage qu'on a voulu faire sans leur participation est contre les loix. Le Roi a dit à Canaple qu'il laisseroit agir la justice.

Dimanche 16.

Le Roi et Monseigneur furent au sermon du père Bourdaloue, qui prêcha sur l'hypocrisie, et fit le plus beau sermon que l'on puisse faire à la cour.

Mardi 18.

Il a déjà passé à la monnoie trois cent quatre-vingt cinq millions, et on a encore connoissance de plus de cinquante, sans compter les pièces de 3 s. et demi qu'on va mettre à

4 s. On fera aussi quelques changements pour les louis d'or et d'argent, au mois de janvier; mais cela n'est pas encore réglé.

Samedi 29.

M. de Bouillon ôta le service au marquis de Gesvres, gentilhomme de la chambre en année. M. de Bouillon a toujours prétendu que le grand chambellan pouvoit ôter le service aux premiers gentilshommes de la chambre; mais il y avoit plus de quinze ans qu'il ne l'avoit fait, et tous les premiers gentilshommes de la chambre ne convenoient pas qu'il le pût faire. La dispute qu'ils eurent avec lui ces jours passés sur un banc à la comédie a attiré cette affaire-là.

Dimanche 31.

Le soir, il y eut une dispute entre le grand maître de la garde-robe et le maître de la garde-robe qui va entrer en année; M. de La Rochefoucault prétend que M. de Souvray lui devoit porter chez lui les robes de chambre qu'on a faites pour le Roi; et M. de Souvray prétend que le maître de la garde-robe n'est point obligé de rendre ce devoir-là au grand-maître de la garde-robe.

Durant toute cette année, le Roi a toujours tenu ses conseils à l'ordinaire; le mardi et le

samedi, conseil de finances, tous les quinze jours; le lundi, conseil de dépêches pour les affaires des provinces; le vendredi, conseil de conscience avec l'archevêque de Paris et le père de La Chaise; et tous les autres jours conseil d'État; outre cela, le Roi travaille encore tous les soirs chez madame de Maintenon avec M. de Pontchartrain, ou M. de Barbezieux; il travaille aussi avec M. Pelletier, l'intendant, une après dîner par semaine pour les fortifications dont il est chargé depuis la mort de M. de Louvois.

FIN DE L'ANNÉE 1691.

ANNÉE 1692.

Jeudi, 3 janvier.

On chanta le *Te Deum* à Paris pour la prise de Montmeillan. Il y eut une grande dispute entre M. le Chancelier et M. de Blainville, Grand-Maître des cérémonies. M. le Chancelier prétend que le grand-maître des cérémonies doit venir l'avertir dans la chambre où il est du moment que la cérémonie est prête et qu'il doit entrer dans l'église. M. de Blainville soutient que c'est assez de faire avertir le Chancelier par le Maître des cérémonies, et que le Grand-Maître n'y doit point aller; il dit même qu'il a ordre du Roi d'en user ainsi. M. le Chancelier étant entré dans l'église, dit à M. de Blainville qu'il ne savoit pas sa charge, et qu'il ne devoit point l'exercer jusqu'à ce qu'il eût appris à la faire bien.

Samedi 5.

Il n'y a point aujourd'hui de souper des rois comme les années passées. Le Roi s'est épargné l'embarras d'avoir quatre-vingts fem-

mes à souper, et d'en laisser presque autant qui étoient affligées de n'y être pas.

Dimanche 6.

Le soir, il y eut appartement; mais le Roi n'y vient plus.

Il y eut à Paris un grand démêlé entre la livrée de madame la duchesse d'Hanovre et celle de la maison de Bouillon. Il y a eu des gens de madame d'Hanovre tués et blessés, et elle prétend que cela a été un dessein prémédité; que M. le chevalier de Bouillon, M. le comte d'Évreux et M. le prince d'Auvergne ont eu part à cette affaire, et elle demande de grandes satisfactions. Madame, qui est sa cousine germaine, et madame la Princesse sa sœur, soutiennent fort ses intérêts.

Mercredi 9.

Le Roi a réglé cet après-dîner, avec Monsieur, le mariage de M. de Chartres (1) avec mademoiselle de Blois (2); et ensuite ils ont envoyé

(1) Depuis régent du royaume.

(2) Princesse légitime, fille du Roi et de madame de Montespan. On lui donna le titre d'*Altesse royale*. Elle offrit à la cour licencieuse de M. le Régent, le modèle d'une vertu et d'une piété angélique; ce fut elle qui, dans sa dernière maladie, dit en expirant : *Ah! que la mort est délicieuse.*

quérir M. de Chartres, qui a paru être bien aise de la proposition que le Roi lui faisoit. Madame y a consenti. Ce soir, le Roi a fait quérir Monseigneur, qui étoit à l'appartement, pour lui apprendre ce mariage; et ensuite on l'a déclaré en public. Le Roi donne à mademoiselle de Blois deux millions, qui seront payés à la paix, et dont on payera l'intérêt en attendant. Il lui donne outre cela cinquante mille écus de pension (1), et pour deux cents mille écus de pierreries. En faveur du mariage, le Roi donne à M. de Chartres le Palais-Royal en propre. Il avoit été substitué par M. le cardinal de Richelieu; mais on trouvera des expédients pour cela. Le Roi a envoyé ce soir M. le marquis d'O à madame de Montespan, qui est à Paris, pour lui porter cette nouvelle.

Jeudi 10.

Le Roi alla ce matin chez Monsieur, où Madame vint. Le Roi parla très-obligeamment à Monsieur, sur le consentement qu'il avoit donné si agréablement au mariage de M. de Chartres avec mademoiselle de Blois. Monsieur

(1) La pension ordinaire donnée par les rois à chaque princesse du sang, étoit de cinquante mille francs.

avoit déjà mené M. de Chartres chez mademoiselle de Blois; et ensuite mademoiselle de Blois étoit allée chez Madame. Madame la duchesse de Chartres aura un chevalier d'honneur, un premier écuyer, une dame d'honneur et une dame d'atours. Elle a prié le Roi et Monsieur qu'elle pût garder toutes ses femmes et tous ses domestiques dans la même qualité où ils la servent, et cela lui a été accordé. M. le duc de Chartres n'aura point de maison : ils seront sur cela comme étoient monseigneur le Dauphin et madame la Dauphine. M. le duc de Chartres a dix-huit ans, et mademoiselle de Blois en aura quinze au mois de mai.

Lundi 14.

Le Roi s'est fait lire au Conseil les informations sur l'affaire qui se passa à Paris entre les gens de madame d'Hanovre et ceux de la maison de Bouillon, et a trouvé que toutes ces informations-là déchargeoient fort MM. de Bouillon.

Jeudi 17.

Le Roi fait travailler à un grand armement en Provence pour s'opposer au commerce des Anglois et des Hollandois dans la Méditerranée.

Vendredi 25.

Madame la duchesse d'Hanovre envoya ces jours passés Gourville au Roi, pour lui dire qu'elle sacrifioit à Sa Majesté tout le ressentiment qu'elle avoit contre la maison de Bouillon pour l'affaire qui se passa il y a quelque temps à la Comédie à Paris ; ainsi il n'en sera plus question.

Lundi 28.

Le Roi ne sortit point de tout le jour non plus qu'hier; il donne beaucoup d'audiences et travaille tout le reste du jour; il s'est accoutumé à dicter, et fait écrire M. de Barbezieux sous lui, toutes les lettres importantes qui regardent les affaires d'état.

Mercredi 30.

Le Roi, ainsi que les jours précédents, ne sortit point; il donna audiences, et travailla le reste du temps.

Lundi, 4 février.

L'après-dîner le Roi alla près de la butte de Montboron, faire recevoir M. de Boufflers colonel des gardes; il lui mit le hausse-col, et puis il lui mit l'esponton à la main. Après la cérémonie, M. de Boufflers alla prêter serment entre les mains de M. le maréchal d'Humières, comme M. de La Feuillade l'avoit prêté entre

les mains du maréchal Duplessis : c'est M. de La Feuillade qui a le premier établi cela, car auparavant ils prêtoient toujours serment entre les mains des commissaires des guerres, comme les capitaines-lieutenants des gendarmes et des chevau-légers du Roi le font encore présentement.

Mardi 12.

Le Roi, sur les cinq heures, envoya quérir M. le Prince, et lui proposa le mariage de M. le duc du Maine avec mademoiselle de Charolais, sa fille : le Roi avoit envoyé le matin M. du Maine à Paris, à Mademoiselle, pour lui en donner part. M. le Prince, après avoir remercié le Roi, partit pour aller en porter la nouvelle à madame la Princesse et à mademoiselle de Charolais sa fille.

Mercredi 13.

Le Roi alla l'après-dîner voir madame la Princesse, qui étoit venue le matin de Paris ; le Roi lui dit qu'il venoit en forme pour lui demander mademoiselle de Charolais sa fille pour M. le duc du Maine. M. le Prince alla recevoir le Roi au bas du grand degré, et madame la Princesse à la porte de son appartement, dans la galerie. Le Roi fit beaucoup d'amitiés à mademoiselle de Charolais et à

madame la princesse de Conti sa sœur. Ce mariage se fera au retour du voyage que le Roi va faire à Compiègne le mois prochain.

Vendredi 15.

Madame de Jussac, qui a toujours été auprès de mademoiselle de Blois, en sort; mais le Roi lui continue toujours la pension de deux mille écus qu'elle avoit, et outre cela, lui donne quarante mille francs qui seront mis sur la maison de ville pour elle et pour ses enfants. Le Roi lui a promis un logement dans le château quand il y en auroit un de vacant.

Dimanche 17.

Sur les six heures du soir, dans le salon où le Roi s'habille, se firent les fiançailles de M. le duc de Chartres et de mademoiselle de Blois.

M. le cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, fit la cérémonie; le secrétaire-d'état de la maison, qui est M. de Pontchartrain, fit signer le contrat au Roi et à toute la maison royale. Il ne donne point la plume aux princes du sang.

Lundi 18.

Le Roi alla à la messe à son ordinaire; M. le cardinal de Bouillon la dit, et maria M. le duc de Chartres et mademoiselle de Blois. Après le souper, le Roi mena le marié et la mariée à

leur appartement, qui est le même qu'ils avoient avant leur mariage. Le Roi voulut que le roi d'Angleterre donnât la chemise à M. de Chartres, et M. d'Arcy la lui présenta. Les premiers gentilshommes de la chambre de Monsieur prétendoient que c'étoit à eux à la présenter; mais le Roi et Monsieur jugèrent que ce devoit être M. d'Arcy. Si le roi d'Angleterre n'y eût point été, et que le Roi eût donné la chemise, M. d'Arcy l'auroit présentée à Monsieur, qui l'eût présentée au Roi; Madame la donna à madame la duchesse de Chartres.

Mercredi 26.

Le Roi, après son dîner, monta en carrosse, Madame à côté de lui dans le fond, Monseigneur et madame de Guise dans les portières, madame la duchesse de Chartres, Mademoiselle et madame la princesse de Conti dans le devant; il alla au Palais-Royal à Paris, où Monsieur et M. de Chartres l'attendoient. Monsieur lui fit voir l'appartemnet qu'il donnoit à madame la duchesse de Chartres. Le Roi revint ici de fort bonne heure, et laissa toutes les dames qu'il avoit menées à Paris, où Monsieur avoit invité beaucoup de dames; et le soir, il y eut une grande collation, un grand jeu et une grande fête.

Samedi, 1er mars.

Il y eut le soir appartement, mais le Roi n'y vint pas; il n'y est venu depuis cette année qu'au mariage de M. de Chartres.

Vendredi 14.

Madame de Traisnel a été jugée et bannie à perpétuité du ressort du parlement de Paris; elle demandera pardon, dans la chambre, à madame de Liancourt; et outre cela, elle est condamnée à donner dix mille écus; deux de ses domestiques sont condamnés aux galères; son mari est pleinement justifié.

Samedi 15.

Le Roi a chargé M. de Montchevreuil du soin de gouverner la maison de M. le duc du Maine; il ne lui donne aucun titre, et n'aura à répondre qu'au Roi. Il n'aura point d'appointements de M. du Maine, mais le Roi lui donne deux mille écus de pension d'augmentation. Il commandera à tous les officiers de la maison. M. du Maine désiroit, il y a long-temps, que M. de Montchevreuil eût cet emploi-là.

Dimanche 16.

Le Roi donne à mademoiselle de Charolais cent mille francs, comme on les donne à toutes les princesses du sang qui se marient, et il donne

un million à M. du Maine. On ne donne d'ordinaire que cinquante mille écus aux princes du sang.

Lundi 17.

Le Roi a envoyé ce soir à mademoiselle de Charolais deux parures, l'une de diamants et l'autre de pierreries de toutes couleurs. On estime ces parures deux cent mille francs.

Mercredi 19.

M. le duc du Maine épousa mademoiselle de Charolais à la messe du Roi, sur les six heures. On entra dans l'appartement dès que le roi d'Angleterre fut arrivé. Le Roi tint le portique (1), et ensuite alla à la musique. Le Roi dîna dans l'appartement de feu madame la Dauphine avec toutes les princesses du sang; et au souper il y avoit, outre les princesses, le roi d'Angleterre et tous les princes du sang. Le roi d'Angleterre donna la chemise au marié. La reine d'Angleterre n'est point venue à toutes ces cérémonies de mariage, parce que sa grossesse l'en a empêchée : elle ne sort pas même de sa chambre.

Vendredi 21.

M. Le Premier, le père, meurt sans être

(1) Un jeu.

presque malade; il a quatre-vingt-neuf ans passés, et meurt avec beaucoup de fermeté et de religion, et a conservé toute sa raison. Il y a déjà long-temps qu'il s'étoit retiré de la cour et demeuroit à Paris, où il menoit une vie très-exemplaire. Le Roi avoit conservé toujours beaucoup de bontés pour lui.

Jeudi 3.

Le Roi fit le matin la cène, l'après-dîner entendit ténèbres, et puis fit ses stations : il alla à pied aux Récollets et à la paroisse.

Samedi 12.

Le Roi donna à M. le prince d'Elbeuf mille pistoles de sa cassette, pour aider à faire son équipage; et quand le prince d'Elbeuf le remercia, il lui dit qu'il lui en feroit encore donner pendant la campagne, s'il en avoit besoin.

Lundi 14.

Il a déjà passé à la Monnoie quatre cent vingt-cinq millions, et on y en porte encore tous les jours.

Monseigneur alla à Saint-Germain, dire adieu au roi d'Angleterre, qui part au plus tard dans huit jours.

Vendredi 18.

On a rendu l'arrêt pour la diminution des monnoies. A commencer du premier jour de mai, les louis d'or ne vaudront plus que douze francs, et les écus, trois livres quatre sols.

Samedi 19.

Le Roi a commandé à M. de Montchevreuil de demeurer, durant le voyage qu'on va faire, auprès de la reine d'Angleterre, qui sera bien seule quand le Roi son mari sera parti; la plupart des Anglois le suivent. Madame de Montchevreuil demeurera avec son mari. Le Roi est bien aise, durant son absence, d'avoir des gens de confiance auprès de la reine d'Angleterre. Sa grossesse va toujours bien; elle n'a point été blessée, comme on l'avoit craint.

Mardi, 6 mai.

Le Roi donna ces jours passés une pension de deux mille écus à la marquise Facciati, femme du gouverneur de Casal pour M. de Mantoue, en faveur de ce qu'elle avoit découvert la conspiration qui fut faite il y a quelques mois sur cette place.

Jeudi 8.

Le Roi fit venir à Versailles le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides et la

Ville, et leur dit qu'il les avoit mandés pour les exhorter à persévérer dans le zèle et l'attachement qu'ils lui avoient toujours fait paroître; que les affaires de son royaume l'obligeoient de s'en aller à la tête des armées en Flandres, et qu'il se reposoit sur leur fidélité, de tout ce qui étoit commis à leurs soins. Le premier Président fit une fort belle harangue au Roi; les autres corps ne haranguèrent point. Le Roi, en pareilles occasions, avoit fait quelquefois venir ces compagnies; par exemple, il le fit en 72, en allant en Hollande.

Vendredi 9.

Il y a quelques jours que le procès pour la succession du chevalier de Longueville fut jugé; tout le bien a été adjugé au Roi. Le testament qu'il avoit fait en mourant est cassé, et madame de Nemours, qui prétendoit en hériter, a été déboutée de ses prétentions. On croit que le Roi donnera ces biens-là à M. le Prince, qui lui en demanda la confiscation d'abord qu'on apprit la nouvelle de la mort du chevalier de Longueville.

Samedi 10.

Le Roi vint dîner dans le château d'Écouen, et coucher ici; en arrivant à Chantilly, le Roi fit don à M. le prince de Conti de tout

le bien du chevalier de Longueville qui lui fut adjugé ces jours passés, hormis quarante mille francs que le Roi fait donner à Porelier, celui en faveur de qui le testament avoit été fait. Les juges, en le condamnant, avoient tous loué son procédé et sa vertu, et M. le Chancelier s'étoit chargé de recommander ses intérêts au Roi.

Mercredi 21.

Madame la duchesse de Chartres et la petite princesse de Conti, avec une partie des dames, vinrent de Mons dîner au camp. L'après-dîner, les dames jouèrent pendant que le Roi travailloit.

Le Roi donna l'ordre devant les dames, et ensuite il les mena promener à la tête des camps; les princesses étoient à cheval et retournèrent coucher à Mons.

Lundi 26.

On compte qu'il y a huit ou neuf mille hommes dans la place. Le gouverneur est le prince de Barbançon, qui n'a pas beaucoup d'expérience. Il a envoyé demander un passe-port pour les dames qui demandent à sortir de la place; le Roi l'a refusé; cependant, les dames sont sorties et sont venues à une maison près de la Sambre. Le Roi y a envoyé le prince d'El-

beuf et vouloit qu'elles retournassent dans la ville, mais elles persistent à n'y vouloir point retourner, et apparemment le Roi aura la bonté de se relâcher; il leur a même envoyé à souper.

Mardi 27.

Le Roi a envoyé des carrosses à ces quarante femmes qui sortirent hier de la ville. On les mène à l'abbaye de Valogne, à une lieue du quartier du Roi; on ne les laissera parler à personne. Outre les quarante femmes qui sont sorties du côté du Roi, il y en a eu encore trente qui sont sorties du côté du quartier de M. de Boufflers.

Le Roi nous dit le soir, en soupant, que quand il prit la résolution d'assiéger Namur, son dessein étoit, en cas que les ennemis eussent un corps sous la place, de les combattre; et s'ils se rejetoient tous dans la ville, de ne la pas moins attaquer; mais qu'il avoit bien reconnu depuis qu'il est ici que si les ennemis s'étoient portés sur les hauteurs qui sont à la tête du ruisseau de Verderin, avec quinze ou vingt mille hommes seulement, il auroit été obligé de renoncer à attaquer Namur, et eût été contraint de retourner sur Charleroy, afin de ne pas s'en retourner de ce pays-ci sans rien faire.

Mercredi 28.

Quoique le Roi ait un peu de goutte, il fut toute la journée à cheval, passa les ponts de la Sambre et de la Meuse, et alla jusqu'au bout du quartier de M. de Boufflers.

Le Roi a fait maigre aujourd'hui; autrefois à l'armée il ne le faisoit que les vendredis, mais présentement il ne manque pas de faire un seul jour maigre, en campagne non plus qu'à Versailles.

Lundi, 9 juin.

M. le duc de Valentinois, en tirant son pistolet du fourreau, ce pistolet, qui étoit bandé, est parti et lui a cassé le bras à l'endroit que les chirurgiens appellent l'avant-bras.

Jeudi 12.

On n'a point encore attaqué la redoute aujourd'hui, parce que Vauban a voulu qu'on s'étendît et qu'on s'élargît dans les logements les plus avancés. Vauban ne doutoit pas qu'on ne la pût emporter aujourd'hui, mais il en auroit coûté du monde, et en l'attaquant demain, il espère qu'il n'en coûtera guère. M. le Duc a monté ce soir à la droite avec trois bataillons de Piémont; Lassé est l'aide-de-camp de jour.

Samedi 14.

On a eu nouvelle que l'évêque d'Angers étoit mort; c'étoit un prélat de grande réputation, qui avoit mené une vie exemplaire; il avoit quatre-vingt quinze ans, et il y en avoit plus de quarante qu'il n'étoit sorti de son évêché.

Lundi 23.

Sur les six heures du matin les ennemis qui étoient dans l'ouvrage à cornes en sortirent; leurs otages vinrent parler au Roi à son lever. Le baron de Heydem, colonel d'un régiment de Holstein, porta la parole pour eux et demandoit au Roi qu'on les envoyât à Maëstricht, au lieu de les envoyer à Gand. Le Roi dit, qu'il falloit éloigner davantage des gens qui s'étoient si bien défendus, et du reste qu'il lui feroit tous les plaisirs qu'il pourroit; et effectivement le Roi lui accorda trois petites grâces qu'il lui demanda (1).

Lundi 30.

A deux heures après minuit, quelques grenadiers du régiment Dauphin, qui étoient de garde à la tranchée, ont monté à la brèche

(1) Malgré cette entrevue, la place ne se rendit point encore.

pour voir si on ne pouvoit pas y établir quelques petits logemens. On les y a laissés travailler en repos ; cela les a encouragés. Ils sont entrés jusque dans le bastion ; ils ont vu qu'il y avoit peu de monde, ils ont crié qu'on les suivît : les trois compagnies de grenadiers les ont suivis, et ensuite tout le régiment. Les assiégés qui étoient dans l'ouvrage ont fait fort peu de résistance, et deux heures après, on a entendu battre la chamade. M. de Sainte-Maure, aide-de-camp de Monseigneur, qui étoit de jour à la tranchée, en est venu porter la nouvelle au Roi. A huit heures, les assiégés ont envoyé des otages à Sa Majesté, qui avoient plein-pouvoir de conclure et de signer la capitulation que le Roi leur a accordée, à peu près telle qu'ils la demandoient, à la réserve que les troupes de Hollande demandoient qu'on les envoyât à Huy ou à Liége, et que le Roi a voulu qu'elles allassent avec les autres qu'on envoie à Louvain. Le petit Bontemps en est allé porter la nouvelle au roi d'Angleterre et à Monseigneur le duc de Bourgogne. Le roi a donné à M. de Vauban quarante mille écus. Les gardes ont pris possession, après dîner, d'une porte du château qui regarde la ville. La garnison sortira demain après-midi.

Mardi, 1er juillet.

On a consommé à ce siége-ci huit cents milliers de poudre. On a tiré quarante-cinq mille coups de canon et huit mille bombes.

Mercredi 9.

De Rumigny, le Roi vint dîner à Bréhamé. Il a toujours deux tables pour les dames à la dînée; le Roi en tient une, et Monseigneur l'autre.

Le Roi, ces deux jours-ci, a tenu conseil avec ses ministres, en arrivant.

Dimanche 13.

Le Roi a déclaré qu'il ne vouloit point qu'on lui fît de harangues à son retour : il n'en avoit point voulu non plus après la prise de Mons.

Mercredi 16.

Le Roi dit tout haut à Tourville, dès qu'il le vit paroître : « Je suis très-content de vous et » de toute la marine. Nous avons été battus; » mais vous avez acquis de la gloire et pour » vous et pour la nation. Il nous en coûte quel- » ques vaisseaux : cela sera réparé l'année qui » vient; et sûrement nous battrons les en- » nemis ».

Mercredi 23.

Il y avoit trente vaisseaux anglois devant

Saint-Malo, qui ont été obligés de se retirer à cause du vilain temps. Le prince d'Orange fait toujours courir le bruit d'une descente en France. Ils ont voulu faire une très-petite tentative sur les côtes de Bretagne, et ont été repoussés jusqu'ici. Leurs menaces ont abouti à brûler un moulin de M. de Matignon, en Normandie.

Jeudi 7 août.

Les ennemis, le lendemain du combat, envoyèrent demander permission à M. de Luxembourg de faire emporter leurs morts. M. de Luxembourg le leur permit. Parmi les valets qu'ils envoyèrent pour cela, Taste, aide-major des gardes-du-corps, soupçonna un de ces prétendus valets d'être venu pour reconnoître le camp : son soupçon se trouva si bien fondé, que le prétendu valet, étant pris, avoua qu'il étoit colonel. M. de Valdeck a écrit à M. de Luxembourg pour le répéter et tâcher de le justifier. On ne sait encore si on le traitera comme espion ou comme prisonnier de guerre.

Samedi 9.

M. le comte de Lude arriva. Il apporta au Roi une relation fort ample de M. de Luxembourg de tout ce qui s'est passé au combat. Le

Roi nous a dit qu'il n'avoit jamais vu une si belle relation, et qu'il nous la feroit lire.

Jeudi, 18 septembre.

Monsieur vint dîner de Saint-Cloud avec le Roi; et la grande Mademoiselle y vint aussi dîner pour dire adieu au Roi; elle s'en va à Eu. Comme le Roi étoit prêt à sortir de table, on s'aperçut d'un tremblement de terre, et Mademoiselle même se leva de table fort effrayée, et vouloit faire lever le Roi. Après le dîner, le Roi promena Monsieur et Mademoiselle dans ses jardins; et quand ils furent partis, il alla à la chasse.

Vendredi 26.

Le soir, Monseigneur et Madame allèrent à la comédie, où l'on vit jouer Passerade, comédien nouveau qu'on a pris à la place de Baron.

Mardi 30.

Le tremblement de terre que le Roi sentit étant à Marly, et qui n'a pas été violent en ces pays-ci, a fait beaucoup de désordre à Liége; il a été très-violent en Angleterre : on ne se souvenoit pas qu'il y en ait jamais eu.

Vendredi 3 octobre.

Le Roi a fait distribuer gratuitement des grains et des farines aux peuples du Dauphiné

qui ont le plus souffert pendant que les ennemis étoient dans leur pays; et il y a des commissaires qui examinent les pertes qu'ils ont faites, pour y remédier.

Lundi 6.

On commence à ne porter plus guère d'argent à la Monnoie; il y a passé quatre cent trente-cinq millions; cela ira tout au moins à quatre cent cinquante, sans compter les pièces de quatre sols et la petite monnoie.

Mercredi 29.

M. de La Vauguyon, qui avoit demandé instamment au Roi l'ambassade de Suède, ne pouvant l'obtenir, est entré dans un tel désespoir, que sa raison s'est troublée. Il a pris un cheval de M. le Prince, qui revenoit de l'abreuvoir, et s'en est allé par des chemins écartés se mettre à la Bastille, croyant toujours que le Roi le vouloit faire arrêter. M. de Baisembaux, qui n'avoit point ordre de le recevoir, tâcha de lui remettre l'esprit, et le retint dans sa chambre jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres du Roi.

Vendredi 31.

M. de La Vauguyon, à qui toute sa raison est revenue, est retourné dans sa maison à Paris. Le Roi lui a fait dire de sa part tout ce

qu'il y avoit de plus propre à lui remettre l'esprit, qui n'avoit été blessé que par la peur d'avoir déplu à Sa Majesté.

Dimanche, 9 novembre.

Le duc administrateur de Wirtemberg vint faire la révérence au Roi, qui le reçut à la sortie du conseil dans son cabinet. Le Roi fut toujours debout et découvert, et traita son prisonnier fort gracieusement. On le laisse à Paris sur sa parole, avec permission de venir ici faire sa cour au Roi quand il voudra. Il a salué Monseigneur, les enfants de France, Monsieur, Madame et toute la maison royale.

Mardi 11.

Monseigneur alla, sur les dix heures du matin, voir une course de chevaux qui se faisoit au Pec; le roi et la reine d'Angleterre y étoient. La course fut fort belle, et le cheval du Grand-Prieur gagna de deux longueurs de cheval.

Vendredi 14.

La reine douairière d'Angleterre a passé par Bayonne, s'en retournant en Portugal. Le duc de Grammont n'avoit pas voulu que les équipages de cette princesse payassent rien à la coutume de Bayonne, qu'il partage avec le

Roi. Le Roi, pour l'en dédommager, lui a donné mille pistoles.

Dimanche 23.

Madame de La Marzelière a été à l'abbaye des Clerais, chercher madame de Mornay, sa fille, et a obtenu d'elle qu'elle reviendroit à Paris, où elle est présentement. On ne croit pas qu'elle change le dessein qu'elle avoit de se faire religieuse.

Vendredi 28.

Le Roi a prolongé la valeur des espèces d'or et d'argent vieilles et nouvelles jusqu'à la fin de l'année, après quoi on diminuera leur prix.

Dimanche 30.

Le Roi a réglé que les officiers qui n'auroient point de congé de la cour, ou qui ne se rendroient pas à leurs garnisons le jour que leurs congés expireroient, ne seroient point payés du temps qu'ils auroient été absents. Jusqu'ici on avoit eu plus de facilité à leur accorder des reliefs.

FIN DE L'ANNÉE 1692.

ANNÉE 1693.

Vendredi, 9 janvier.

MADAME de La Sablière mourut hier à Paris : c'étoit une femme qui avoit une grande réputation pour son esprit, et qui depuis longtemps étoit retirée aux Incurables, où elle menoit une vie fort austère et fort exemplaire.

Dimanche 11.

Le Roi, après son lever, fit entrer M. le duc de Wirtemberg dans son cabinet, et après lui avoir donné beaucoup de louanges et l'avoir traité fort gracieusement, il lui dit qu'il le mettoit en pleine liberté, qu'il pouvoit demeurer ici à Paris tant qu'il lui plairoit, et que, quand il en voudroit partir, il lui feroit donner des passe-ports pour tout ce qu'il voudroit emporter de France.

Vendredi 16.

Le prince royal, fils aîné du roi de Danemarck, est arrivé à Paris; il y a déjà plusieurs mois qu'il voyage en France ; il est *incognito*,

et a pris le nom du comte de Schaumbourg, pour éviter tous les embarras des cérémonies.

Mardi 20.

Le Roi a réglé la manière dont il recevra le prince royal de Danemarck, qui viendra ici demain. Le Roi le fera monter dans son cabinet par le degré de derrière. Quand ils y seront seuls, le Roi lui dira : « Vous ne voulez être » traité en public que comme comte de Schaum- » bourg; mais en particulier, je ne puis m'em- » pêcher de vous traiter comme fils aîné du roi » de Danemarck ». Ensuite le Roi lui fera beaucoup d'honnêtetés et le fera couvrir. Après l'audience du Roi, le prince descendra chez Monseigneur, qui le recevra à la porte de son cabinet; et quand ils y seront seuls, Monseigneur lui donnera la main. De-là il ira chez les enfants de France; et le soir même il ira à Paris voir Monsieur.

Mercredi 21.

Le prince royal de Danemarck vint ici sur les trois heures, et vit le Roi, Monseigneur et les enfants de France, comme il avoit été réglé le jour d'auparavant. Il retourna ensuite à Paris, où il vit Monsieur.

Jeudi 22.

Le Roi nous dit hier à son coucher qu'on lui mande que M. l'électeur de Bavière ne lui donnera pas avis de la mort de l'électrice, parce que l'Empereur avoit trouvé mauvais qu'il eût donné part de la naissance de son fils; cependant, jusqu'ici, jamais les guerres n'avoient empêché qu'on ne se rendît ces sortes de devoirs-là. Le Roi avoit été fort content de la lettre très-respectueuse que lui avoit écrite M. de Bavière sur la naissance de son fils.

Dimanche, 1er février.

M. l'électeur de Bavière a donné part au Roi de la mort de sa femme; le Roi prendra samedi le deuil en violet, parce qu'elle étoit fille d'empereur; il ne prend d'ordinaire que le noir pour les électeurs; la lettre de M. de Bavière est très-respectueuse.

Vendredi 6.

On commence à parler du mariage de M. le marquis de Coaslin avec la fille du duc de Grammont; le duc de Grammont même en a parlé au Roi; mais le duc de Coaslin n'a pas encore entendu parler de l'affaire et n'est pas content du procédé de son fils.

Madame de Turenne a déclaré à madame de Bouillon que son mariage n'avoit point été

consommé avec M. de Turenne, et qu'ainsi elle pouvoit en conscience épouser M. le chevalier de Bouillon, et qu'elle prioit la famille de consentir à ce mariage-là. On ne sait point le parti que la famille prendra là-dessus. M. de Bouillon a envoyé M. le chevalier de Bouillon à Evreux.

Tous les colonels qui avoient leurs semestres ont ordre de partir pour retourner à la garnison, et les autres colonels sont revenus à la cour. Le Roi n'a accepté que M. de La Châtre, qui avoit été assez heureux pour se distinguer au siége de Rhinfeld ; plusieurs ont demandé la même grâce et ont été refusés.

Samedi 7.

M. Pélisson est mort ici ce matin ; il avoit été premier commis de M. Fouquet, il étoit maître des requêtes, il avoit soin des économats, et étoit chargé de quelques pensions pour les nouveaux convertis. Il avoit une abbaye et le prieuré de Saint-Oreus d'Auch, à la nomination de Cluny, qui vaut six mille livres de rente ; il étoit de l'Académie françoise ; il travailloit à l'histoire du Roi, et avoit six mille francs de pension pour cela ; il est mort debout, sans croire être malade (1).

(1) Cet homme comblé de tant de bienfaits du Roi lui

Lundi 9.

M. le duc de Coaslin a eu audience du Roi et a parlé fort sagement sur le mariage qu'on veut faire de son fils avec mademoiselle de Grammont; on croit, quoiqu'il ne soit pas content du procédé qu'on a eu avec lui, que le mariage se fera d'autant plus que M. le Prince entre dans l'affaire; la grande difficulté est sur le duché qu'on demande qu'il cède à son fils.

Mercredi 11.

On a publié un arrêt du conseil qui réduit les louis d'or à onze livres dix sols, les écus à trois livres deux sols; et cela à commencer du premier jour du mois de mars.

Jeudi, 5 mars.

Le Roi trouva dans le grand chemin la chaîne des galériens de Flandre, qui se jetèrent à genoux, demandant leur grâce; ils espèrent que le Roi la leur accordera, parce que tout criminel condamné à mort a sa grâce quand le Roi le voit; et ils comptent qu'il en sera de

---

avoit adressé des mémoires imprimés, très-hardis, en faveur de Fouquet disgracié; mais ces mémoires montroient à la fois un grand talent et une belle âme; et quoique cet ouvrage ait consacré une injustice de Louis XIV, ce prince en estima l'auteur et fit sa fortune.

même de ceux qui sont condamnés aux galères.

Samedi 7.

Le Roi a accordé la grâce aux cinquante-neuf galériens qu'il trouva en son chemin en venant ici; il l'a fait d'autant plus volontiers, que des cinquante-neuf il y en avoit cinquante-huit déserteurs qu'on renvoie chacun à leur compagnie, à condition d'y servir dix ans.

Dimanche 8.

Hier, l'abbé de Fénelon, précepteur de monseigneur le duc de Bourgogne, fut élu à Paris à l'Académie, à la place de M. Pélisson, et le Roi a approuvé le choix.

Lundi 23.

Le Roi alla l'après-dîner au Luxembourg voir Mademoiselle, qui se porte beaucoup mieux; elle a été très-mal les deux derniers jours.

Dimanche 29.

La maladie de Mademoiselle continue; on croyoit hier qu'elle ne passeroit pas la nuit.

Mardi 31.

M. l'abbé de Fénelon fut reçu à l'Académie, et fit une très-belle harangue, où il justifia fort la mémoire de M. Pélisson, dont il remplit la

place, sur les faux bruits qu'on avoit voulu faire courir après sa mort (1).

On joua à Paris, pour la première fois, l'opéra d'*Hercule;* les vers sont de Campistron, et la musique du petit Lulli et de Marais; Monseigneur y devoit aller; mais la maladie de Mademoiselle l'en empêche.

Mercredi, 1er avril.

Madame de Montespan arriva à Paris; elle vint d'abord chez Mademoiselle, qui a toujours fort souhaité de la voir depuis sa maladie; elle la trouva le matin sans connoissance, et le soir la connoissance lui revint.

Dimanche 5.

Mademoiselle de Montpensier mourut l'après-dîner à Paris, dans son palais du Luxembourg, après avoir été trois jours à l'agonie. Il y a déjà quelque temps qu'elle a fait un testament qui est entre les mains de la Mère supérieure des Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

Le Roi a déclaré à ses ministres qu'il partira pour la Flandre dans le mois de mai; mais il n'a point encore nommé le jour. Il mènera

(1) On l'accusoit d'impiété; imputation toujours odieuse quand la vérité n'en est pas incontestable, par la seule preuve que l'on doive croire et que l'on puisse citer des écrits contre la religion avoués et publiés par l'auteur.

M. de Beauvilliers, M. de Croissy et M. de Pompone; il laissera M. de Pontchartrain et M. Pelletier à Paris. Sa Majesté a ordonné aux Princesses ses filles de tenir leurs équipages prêts pour le voyage. Il y a déjà une partie des dames qui doivent faire le voyage qui sont averties pour s'y préparer aussi.

Lundi 6.

On a ouvert le testament de Mademoiselle; il est fait en l'année 85. Elle y avoit ajouté quelque chose depuis un an, qu'elle a signé, mais qu'elle n'a point daté. Elle fait pour environ 200,000 fr. de legs pieux. Elle donne à tous ses domestiques, pour les empêcher, dit-elle, de mourir de faim, comme ceux des plus grandes Princesses, qu'elle a vus en ce triste état-là. Elle laisse sa maison de Choisy à monseigneur le Dauphin; elle fait Monsieur son légataire universel. Elle n'a jamais voulu voir M. de Lauzun dans sa maladie, et a reçu avec aigreur les gens qui lui en faisoient la proposition. Choisy lui a coûté 800,000 fr. à bâtir, et n'est d'aucun revenu.

Mardi 7.

M. de Lauzun est revenu l'après-dîner porter au Roi un papier qu'il dit que Mademoiselle avoit mis entre les mains de madame de No-

gent (1), il y a six ans : ce papier est cacheté de six cachets de Mademoiselle. Le Roi n'a point voulu l'ouvrir; Monsieur ne l'a point voulu ouvrir non plus. On l'a envoyé, à Paris, au premier Président, et on en attend l'ouverture avec impatience, craignant que ce ne soit quelques actes postérieurs au testament, et qui puissent y être contraires.

Mercredi 8.

Avant que de partir de Versailles, le Roi sut que M. le premier Président avoit ouvert ce papier qu'avoit apporté M. de Lauzun. C'étoit un testament de Mademoiselle, fait en 70 en faveur de M. de Lauzun, et qu'elle comptoit qui avoit été brûlé. Cependant, si Mademoiselle n'avoit point fait de testament, M. de Lauzun seroit demeuré légataire universel. Cette affaire-là n'a pas été bien reçue ici pour M. de Lauzun, non plus que le grand manteau de deuil avec lequel il se présenta hier devant le Roi.

Jeudi 9.

L'après-dîner, le Roi alla tirer, et avant que de sortir, il nous fit lire par Chamlay l'édit de la création d'un nouvel Ordre militaire de Saint-

(1) Sœur de M. de Lauzun.

Louis. Le Roi en sera grand-maître perpétuel, et on portera la croix, sans celle du Saint-Esprit. Le Dauphin, ou l'héritier présomptif de la couronne quand il n'y aura point de Dauphin, portera la croix; aussi tous les maréchaux de France l'auront; et à l'avenir, quand le Roi fera un maréchal de France, il le fera en même temps chevalier de Saint-Louis. On ne fait aucune preuve de noblesse; mais il faut au moins avoir servi dix ans. Il y aura huit grand'-croix, qui porteront un ruban rouge et une croix d'or sur leurs habits, et ils auront deux mille écus chacun. Le Roi fait un fonds pour cet Ordre-là de 300,000 fr. Il y aura différentes classes dans les pensions, et ces revenus-là ne pourront être saisis pour aucune dette.

Vendredi 10.

On garde depuis mercredi le corps de Mademoiselle de Montpensier au Luxembourg, en grande cérémonie. Il y a toujours une duchesse ou une princesse, et une dame de qualité. La comtesse de Fiesque en fait les honneurs comme dame d'honneur. Le Roi a nommé l'archevêque d'Auch pour officier à Saint-Denis quand on y portera le corps, et pour accompagner son cœur au Val-de-Grâce.

Samedi 11.

On a trouvé encore un nouveau papier dans les cassettes de mademoiselle de Montpensier, et postérieur au testament ; mais ce n'est qu'une augmentation d'environ vingt-cinq mille écus aux legs pieux qu'elle avoit déjà faits.

Le Roi a promis à Monseigneur de lui donner des meubles pour meubler Choisy, dont il ira prendre possession demain.

On a nommé l'abbé Anselme pour faire l'oraison funèbre de Mademoiselle à Saint-Denis.

Lundi 13.

Madame de Brégi est morte à Paris ; elle avoit été autrefois à la Reine-mère, et avoit été en grande réputation pour sa beauté et son esprit (1) ; elle avoit beaucoup d'argent comptant ; elle a laissé en mourant 250,000 francs à Monsieur, comme restitution ; elle avoit eu cela d'un don que lui avoit fait autrefois la Reine-mère, qu'elle a prétendu en mourant qui étoit injuste.

(1) Elle a laissé des poésies et quelques autres petits ouvrages très-agréables.

Mardi 14.

Le comte de Bussy-Rabutin est mort dans ses terres en Bourgogne; il avoit été autrefois mestre-de-camp général de la cavalerie, et fut chassé de la cour pour des vers et des chansons satiriques qu'il avoit faits ; il s'étoit raccommodé depuis. Il travailloit à l'histoire du Roi ; il avoit une pension de 4000 francs. Il étoit un des quarante de l'Académie françoise.

Mardi 28.

M. de La Vauguyon a eu permission depuis un mois de reparoître à la cour.

Samedi, 2 mai.

Mademoiselle de Saintrailles fut mariée le matin avec M. le marquis de Lanque ; ils ne s'étoient jamais vus que dans ce moment, et l'instant d'après ils se quittèrent. M. de Lanque est très-malade, et avoit fait un très-grand effort pour venir jusqu'à la paroisse.

Dimanche 3.

Le Roi déclara le matin à Monseigneur qu'il feroit partir une armée considérable pour s'opposer aux descentes dont le prince d'Orange nous menace ; que cet emploi étoit si grand, qu'il avoit résolu d'en prendre le commandement, ou de le donner à Monseigneur, auquel

il laissoit le choix d'accepter cet emploi ou de venir en Flandres avec lui, mais qu'il ne lui donnoit qu'un quart d'heure pour se déterminer. M. le Dauphin, après y avoir un peu pensé, dit au Roi qu'il étoit prêt de marcher partout où il lui ordonneroit; mais que puisqu'il lui laissoit le choix, il aimoit mieux aller en Flandres; en même temps, le Roi dit à Monsieur qu'il lui donneroit le commandement de toutes les troupes sur les côtes, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne; que si M. le prince d'Orange vouloit tenter quelque descente, il ne doutoit pas qu'il ne le battît comme il l'avoit battu à Cassel. M. le maréchal d'Humières servira sous Monsieur, et ne le quittera point.

Vendredi 8.

M. le marquis de Lanque mourut à Paris; il fut marié samedi passé avec mademoiselle de Saintrailles, et avoit eu en faveur de ce mariage le régiment de cavalerie de M. le Duc.

Dimanche 10.

Sa Majesté avoit demandé ce matin aux princes du sang s'ils vouloient être chevaliers de Saint-Louis. M. le prince de Conti parla plus positivement que les autres, et dit au Roi que cela lui feroit plaisir. Sur cela, Sa Majesté

dit qu'il feroit donc la même grâce à tous les princes du sang, et pour cela qu'il les dispenseroit des dix ans de service à quoi sont obligés les chevaliers de cet Ordre par les statuts.

Lundi 11.

Le Roi fit chevaliers de Saint-Louis M. le Prince, M. le duc du Maine, M. le comte de Tholose.

La manière dont il les reçoit est à peu près semblable à celle dont il fait des chevaliers de Saint-Michel; au lieu de dire : Par Saint-Georges et Saint-Michel je vous fais chevaliers, il dit : Par Saint-Louis je vous fais chevaliers ; c'est M. de Barbezieux qui lit le serment pour tous les officiers de terre, et M. de Pontchartrain pour tous les officiers de la marine.

Mercredi 13.

Le Roi ne sortit point de tout le jour; il donna beaucoup d'audiences.

Le Roi a donné à madame de Rotchaussen mille écus de pension, à la recommandation de Madame; elle s'est fait catholique, et avoit perdu son bien en Alsace, dont Chamlay jouit présentement. Chamlay l'a fort bien servie aussi.

Jeudi 14.

Monsieur a donné trois mille francs de pension à mademoiselle de Chambon, qui étoit fille d'honneur de feu Mademoiselle, et pour qui elle avoit toujours témoigné beaucoup d'inclination.

L'abbé Bignon et La Bruyère furent choisis à l'Académie françoise pour remplir les places de M. de Bussy et de l'abbé de La Chambre. Le Roi approuva les choix.

Le Roi commence à dater aujourd'hui de son règne.

Samedi 16.

M. Le Nostre donna ces jours passés son cabinet au Roi; il y a beaucoup de beaux tableaux et de beaux bronzes. M. de Seignelay lui avoit voulu donner autrefois quatre-vingt mille francs de ce cabinet. Le Roi en a donné beaucoup de pièces à Monseigneur, qui les a envoyées à Choisy.

Lundi 18.

Le Roi partit de Versailles à dix heures, et vint dîner à Écouen, dans le château; il a dans son carrosse, Monseigneur, madame de Chartres, madame la Duchesse, mesdames les princesses de Conti et madame du Maine. Dans le second carrosse du Roi, mesdames de Soubise,

d'Harcourt, les duchesses de Chevreuse et de Bouillon, la comtesse de Grammont et madame d'Heudicourt. Madame de Maintenon va seule dans une calèche du Roi.

Jeudi 21.

On a publié un arrêt du conseil par lequel la visite dans tous les magasins de blé du royaume est ordonnée, sur ce que divers particuliers, malgré les ordonnances, amassoient des blés, ce qui empêchoit l'abondance dans les marchés publics et faisoit fort enchérir le blé.

Samedi 23.

Le clergé de Flandres fait un présent considérable au Roi; il avoit accoutumé d'en faire comme cela au roi d'Espagne dans les grandes guerres; ce sont des taxes volontaires. L'évêque de Tournay et son chapitre donnent une année de leurs revenus; l'abbé de Saint-Amant donne dix mille écus.

Le Roi, en arrivant à Péronne, alla au salut et puis s'enferma pour travailler.

Mardi 26.

Le Roi, depuis quelques jours, a été un peu incommodé d'une fluxion au col qui ne l'empêche pourtant pas d'agir comme à son ordinaire. Il tint conseil de guerre le matin.

On mande de Paris que madame de La Fayette la mère a eu une rude apoplexie, qu'elle a perdu la parole, et ensuite la connoissance, et on ne doute pas qu'elle n'en meure.

Mercredi 27.

La fluxion du Roi continue, et cela ne l'empêche pas de sortir pour aller à la messe et au salut.

Jeudi 28.

Comme la fluxion du Roi continuoit, il s'est fait saigner ce matin à neuf heures; il a vu les courtisans à sa messe, à son dîner, à son coucher; et a travaillé toute l'après-dînée avec Vauban, qui n'est arrivé que d'aujourd'hui; et ensuite avec M. de Luxembourg.

Vendredi 29.

On mande de Paris que madame de La Fayette est morte; c'étoit une femme de beaucoup d'esprit et de réputation.

Samedi 30.

Le Roi se promena assez long-temps l'après-dîner sur les remparts; il donna l'ordre de Saint-Louis à Vauban, qu'il avoit nommé grand'croix dès Versailles. Le soir, après sa promenade, le Roi s'enferma avec le père de La Chaise, et se confessa.

Ce que le clergé de ce pays-ci donne au Roi monte à plus de cinq cent mille francs, qui viendront droit dans le coffre du Roi.

Dimanche 31.

Le Roi a déclaré qu'il partiroit mardi et joindroit son armée, qui camperoit ce jour-là par-delà de Mons.

Les princesses et les dames vont à Maubeuge, où elles attendront les ordres du Roi; elles partiront en même temps que nous.

Mardi, 2 juin.

Le Roi partit de bonne heure du Quesnoi et vint dîner à Bavay. En arrivant près de Mons, il monta à cheval pour voir toutes les nouvelles fortifications qu'on y a faites, ensuite il vint camper ici, où toute son armée n'étoit pas encore réunie; il vit arriver une partie de l'infanterie.

Vendredi 5.

Le Roi a trouvé mauvais que quelques particuliers eussent pris des charriots de paysans pour soulager les équipages, et a défendu à l'ordre que l'on en prît à l'avenir.

Lundi 15.

Le tonnerre est tombé aujourd'hui fort près du carrosse du Roi, qui l'a entendu passer sur

sa tête avec la rapidité d'un coup de canon; il n'a blessé personne.

Samedi 20.

Le Roi est arrivé ici de bonne heure; il a trouvé un peu mauvais que les princesses ne fussent pas logées dans l'Archevêché avec lui. On n'y avoit mis que madame la duchesse de Chartres: les quatre grands-officiers y logeoient. Le Roi a ordonné à Cavoye, grand-maréchal-des-logis, qu'à l'avenir les princesses fussent logées dans sa maison, préférablement aux grands-officiers, excepté le capitaine des gardes-du-corps.

Dimanche, 5 juillet.

La fièvre a pris à Madame, avec un dévoiement et un grand mal de cœur: on craint la petite-vérole.

Madame, qui croit un peu aux songes, a songé qu'elle voyoit une maison déserte remplie de cyprès, qu'on lui a dit qu'il falloit qu'elle y allât; en y allant elle a vu une marre d'eau très-sale, a disputé pour n'y pas entrer, et dans cette dispute elle s'est éveillée.

Mardi 7.

La maladie de Madame s'est déclarée; la petite-vérole a paru, sa fièvre est augmentée; elle a eu un redoublement considérable. Ma-

dame la princesse d'Espinois et la comtesse de Beuvron sont enfermées avec elle, aussi-bien que ses deux dames d'atour et sa dame d'honneur. On a fait partir un courrier pour en porter la nouvelle à Monsieur.

Jeudi 9.

Madame a toujours bu à la glace; ses fenêtres sont ouvertes; elle change de linge quatre fois par jour, ne veut point être saignée, ne veut point d'autres médecins que le sien; elle prend beaucoup de poudre de Kem, et se porte aussi bien qu'on le peut en l'état où elle est.

Samedi 11.

Madame se porte mieux aujourd'hui; sa petite-vérole commence à blanchir.

Dimanche 12.

Il n'y a point de musique à ce voyage de Marly comme aux autres : on ne le regarde pas comme un voyage de plaisir.

Mercredi 15.

Madame se porte considérablement mieux, et se prépare à aller à Colombe, qu'on fait meubler; elle croit que l'air y est meilleur qu'à Saint-Cloud.

Samedi 3 août.

Sur les quatre heures du soir le Roi se remit

au lit; le frisson lui prit et lui dura jusqu'à six heures; il eut la fièvre tout le reste du jour; il ne s'étoit pas trop bien porté les deux jours derniers; il avoit dit qu'il retourneroit à Versailles jeudi : sa maladie apparemment hâtera son retour.

Dimanche 9.

Le Roi a eu la fièvre jusqu'à deux heures du matin. Il a pris du quinquina à minuit; et de quatre heures en quatre heures il continue à en prendre. Il a vu les courtisans à sa messe, qu'il a entendue dans son lit; ensuite il a travaillé avec ses ministres à son ordinaire.

Lundi 10.

Le Roi n'a pas bien dormi cette nuit et n'a pas été tout-à-fait sans fièvre. Les médecins disent que c'est une fièvre automnale, et qu'elle est de la nature des triples-quartes. Il n'a pas laissé de voir les courtisans à sa messe, et de tenir conseil avec ses ministres le matin; et on espère qu'il passera bien la nuit. Le quinquina le purge fort; on regarde cela comme un bon effet du remède.

Mardi 21.

Les louis, qui ne valent plus que onze livres dix sous, diminueront encore de cinq sols au commencement du mois qui vient.

Mardi, 15 septembre.

Madame de Thiange mourut à Paris; elle avoit une grosse pension du Roi, et avoit les entrées le soir, après souper, dans le cabinet du Roi, avec les princesses. Elle s'étoit conservé cette privance-là, et en avoit joui encore depuis huit jours malgré ses incommodités.

Lundi, 2 novembre.

Le Roi, ce matin, a envoyé M. de Pontchartrain à M. d'Aquin, son premier médecin, pour lui porter ordre de se retirer, le Roi étant mal content de sa conduite; et défense à lui de se présenter devant le Roi ni de lui écrire. Il ordonne aussi au petit d'Aquin son frère, qui étoit médecin ordinaire, de se défaire de sa charge qu'il avoit achetée. Le Roi a dit à son lever, à M. Fagon, qu'il le faisoit son premier médecin. Cet événement-là a fort surpris les courtisans, qui croyoient tous que M. d'Aquin étoit fort bien à la cour. Le Roi lui a fait dire, par M. de Pontchartrain, qu'il lui donnoit deux mille écus de pension.

Samedi 21.

Il y eut une grande assemblée dans la salle de Saint-Louis, au palais, pour pourvoir aux besoins des pauvres et chercher les moyens de diminuer la chèreté du pain et rétablir l'abon-

dance dans la ville ; le prix du pain commence déjà à diminuer, on compte qu'on tirera des taxes volontaires sur chaque particulier de Paris, pour le moins quatre millions ; on enfermera les pauvres qui ne peuvent travailler, et on fera travailler ceux qui en auront la force.

Mercredi 25.

Hier au soir il y eut appartement ; on a retranché, depuis le retour du Roi de Fontainebleau, le chocolat et les liqueurs que l'on donnoit au public dans les appartements, ce qui ne laissoit pas d'être une très-grande dépense.

Lundi 21.

Le chevalier de Lavallière a été pris par le guet dans Paris, et mené au Châtelet où il a couché deux jours pour avoir cassé quelques lanternes et fait un peu de désordre. Le duc d'Uzès étoit avec lui, qui, par chagrin de s'être trouvé à cette petite affaire-là, s'en est allé à son régiment ; il se fit connoître aux archers du guet, qui le laissèrent aller après l'avoir pris.

FIN DE L'ANNÉE 1693.

ANNÉE 1694.

Mardi, 9 février.

Ces jours passés madame de Cornuel est morte à Paris; elle avoit quatre-vingt-cinq ans, et étoit fort connue par ses bons mots; elle en a dit jusqu'à la fin de sa vie.

Madame la duchesse de Nemours a fait une donation entre-vifs de toute la succession de M. de Longueville au chevalier de Soissons, fils naturel du comte de Soissons, tué à la bataille de Sedan, et, s'il meurt sans enfants, elle lui substitue les enfants du feu marquis de Rethelin, et après eux elle donne Neuchâtel au corps helvétiqne. Cette disposition-là a un peu surpris le public.

Vendredi 12.

Dans la donation qu'a faite madame de Nemours à M. le chevalier de Soissons, elle n'y avoit point compris la terre de Coulommiers qui vient de la maison de Clèves, et qui seroit venue après sa mort à madame la princese. Elle en a refait une nouvelle donation à M. le

chevalier de Soissons qu'elle veut obliger à se marier, et elle lui fait prendre le nom de prince de Neuchâtel.

Dimanche 21.

On mena hier le duc d'Atri à la Conciergerie par ordre du Roi; il a blessé à mort, de plusieurs coups d'épée, un homme à lui, qu'il vouloit engager à faire une déposition qu'il ne vouloit pas faire.

Lundi, 1er mars.

Le duc d'Elbeuf gagna la gageure qu'il avoit faite de venir de Paris à Versailles et de retourner de Versailles à Paris en moins de deux heures, avec six juments attelées à une machine à quatre roues; il y avoit un peuple infini le long des chemins; le prince d'Elbeuf gagna de huit minutes.

Mercredi 24.

Les Hollandois ont fait mettre en prison un misérable qui faisoit un libelle qu'on appeloit la *Quintessence*, et qui étoit toujours rempli de sottises contre la France.

Vendredi 26.

Le Roi alla à onze heures faire la revue des seize escadrons de carabiniers. Sa Majesté trouva ce corps encore plus beau qu'il ne le pensoit, et témoigna être fort content des soins qu'ont pris et M. du Maine, et tous les offi-

ciers ; madame de Maintenon étoit à la revue, et le Roi lui en fit les honneurs (1); toutes les princesses étoient a cheval.

Mercredi 31.

Madame la duchesse de Chartres est partie ce matin dans son carrosse. Elle est arrivée ici fort malade, on craint qu'il n'y ait du venin à sa fièvre.

Jeudi, 1er avril.

La maladie de madame de Chartres augmente ; on craint que ce ne soit le pourpre, et cela n'a pas empêché le Roi d'y aller encore après dîner.

Mercredi 14.

Madame la duchesse de Chartres a encore un peu de fièvre, mais elle est entièrement hors d'affaire.

Dimanche, 2 mai.

MM. de Vendôme se désistent du procès qu'ils avoient renouvelé pour l'ancienneté du duché de Vendôme ; ils ont présentement une prétention bien plus grande, et veulent faire revivre des lettres-patentes accordées par Henri IV à M. de Vendôme leur grand-père. Ces lettres-patentes portent qu'ils marcheront

(1) En reconnoissance de ce que madame de Maintenon avoit été gouvernante de M. le duc du Maine.

immédiatement après les princes du sang, et précéderont tous les autres princes et ducs dans les cérémonies publiques, particulières et militaires. Ces lettres ont été au Parlement sans aucune modification.

Lundi 3.

Le Roi me fit défendre de suivre Monseigneur, et m'ordonne de m'en aller aux eaux pour songer à ma santé.

On croit qu'on va faire revivre en faveur de M. le duc du Maine la pairie du comte d'Eu, qui est une des plus anciennes du royaume, et le Roi donnera une déclaration en faveur de M. le duc du Maine, son fils, encore plus favorable que celle que Henri IV avoit faite en faveur de M. de Vendôme, et il précédera au Parlement tous les pairs ecclésiastiques aussi-bien que les laïques.

Mercredi 5.

M. le duc du Maine prendra samedi la séance au Parlement; il aura beaucoup des traitements qu'on fait aux princes du sang; mais en beaucoup de choses aussi il ne sera traité que comme pair, car il prêtera le serment ordinaire; il ne passera point dans le parquet, et le premier Président, en lui demandant son avis, le traitera de comte d'Eu; on ne nomme les

princes du sang par aucune qualité; les traitements de prince du sang qu'on lui fera seront, que le premier Président le haranguera au nom du Parlement, qu'il lui ôtera son chapeau en lui demandant son avis. M. du Maine, avant d'être reçu, ira voir le premier Président, tous les présidents au mortier, les avocats-généraux, le procureur-général, le doyen du Parlement et le rapporteur; mais il les fera avertir avant que d'y aller; il n'ira voir aucun des ducs.

Jeudi 6.

Le Roi a parlé à M. l'archevêque de Reims sur le rang qu'il veut que M. le duc du Maine ait au Parlement. L'archevêque lui a répondu qu'il se trouveroit honoré de passer après M. le duc du Maine, et a parlé si sagement et si honnêtement, que le Roi a été fort content de lui. Ensuite M. l'archevêque est allé chez M. le duc du Maine, et lui a confirmé les mêmes choses qu'il avoit dites au Roi. Sa Majesté l'a chargé de faire dire à tous les autres ducs qu'ils lui feroient plaisir de se trouver au Parlement samedi, à la réception de M. du Maine, et il y a quelques ducs qui se sont plaints de l'archevêque, et qui ont dit qu'il vouloit tirer auprès du Roi tout le mérite de leur obéissance en cette occasion-ci. Le Roi a parlé aux princes

du sang, et ils se trouveront tous trois à la réception au Parlement.

Vendredi 7.

M. du Maine est allé à Paris faire toutes les visites qu'il doit faire pour sa réception de demain. Le rang qu'il va prendre au Parlement est aussi pour M. le comte de Tholose, quand il aura une pairie, et pour tous leurs enfants mâles qui en auront; et le Roi fait mettre, dans les lettres-patentes qu'il leur donne pour cela, des termes encore plus forts que ceux qui sont dans les lettres-patentes de Henri IV pour M. de Vendôme.

Samedi 8.

M. le duc du Maine fut reçu au Parlement. M. le premier Président le harangua, et après qu'il eut prêté son serment, le premier Président lui dit: « M. le comte d'Eu, pair de France, » allez prendre votre place entre M. le prince » de Conti et M. l'archevêque duc de Reims ». Tous les pairs qui étoient à Paris, à Versailles ou à Marly, se sont trouvés au Parlement, excepté le duc de Rohan et le duc de La Force. Le duc de Rohan a écrit au Roi, pour le prier de l'excuser, à cause des prétentions qu'il a d'une ancienneté plus grande au Parlement que le rang qu'il tient à cette heure : il voudroit

avoir le rang du jour que la duché de Rohan a été érigée, et ne s'en pas tenir aux lettres qu'eut M. de Chabot, son père.

Jeudi 20.

L'affaire de M. de Vendôme est réglée, et sur les terres qu'eut son grand-père de Henri IV. Il aura rang au Parlement devant tous les pairs, même les ecclésiastiques; il sera après M. du Maine.

Mercredi 26.

Le Parlement a jugé que la déclaration donnée par Henri IV en faveur de M. de Vendôme devoit avoir son plein et entier effet. Il n'y a point eu d'opposition. Tous les présidents au mortier y assistèrent. MM. de Vendôme ont été les voir, eux et tous les conseillers de la grand'chambre, sans les faire avertir. Ils en ont usé en cela comme en usent tous les autres ducs. M. de Vendôme sera reçu dès que la semaine de la Pentecôte sera passée. Le Parlement ne s'assemble point cette semaine-là.

Vendredi 28.

Hier matin, on descendit à Paris la châsse de Sainte-Geneviève. Il y avoit dans le mandement de M. l'Archevêque que c'étoit pour avoir de la pluie, et pour tout ce qui étoit nécessaire aux besoins de l'état, et cela même

en des termes très-forts. Monsieur alla à Paris pour voir la procession; toutes les Chambres souveraines suivoient la châsse. Depuis l'année 1675, on ne l'avoit pas descendue; il y avoit une affluence de peuple extraordinaire; dès le soir même il plut et pleut encore. M. l'abbé de Sainte-Geneviève, à cette cérémonie, a la droite sur M. l'Archevêque, et ils donnent tous deux les bénédictions. M. l'Archevêque, à cause de sa mauvaise santé, se faisoit porter en chaise découverte par quatre porteurs. On fit arrêter la châsse devant l'endroit où étoit Monsieur.

Samedi 29.

Le Roi a donné l'évêché de Tréguier à l'abbé de Kervilio, Breton, qui saura la langue des peuples de son diocèse. Le Roi choisit toujours des Bretons pour les évêchés de Basse-Bretagne.

Le Roi ne donnera pas sitôt les abbayes vacantes; il les garde pour en faire distribuer les revenus aux pauvres des pays où les abbayes sont situées; et en six mois de temps, les abbayes vacantes produiront plus de quatre-vingt mille francs. Il y avoit trois abbayes de filles où le Roi a nommé des abbesses par le concordat. Le Roi est obligé de donner les abbayes vacantes au bout des six mois, à faute de quoi

le Pape y pourroit pourvoir, en avertissant le Roi trois mois devant.

Samedi 5 juin.

La joie du peuple de Paris sur la victoire de Catalogne a beaucoup augmenté, quand ils ont appris que ce combat s'étoit donné le même jour et à la même heure qu'on avoit fait descendre la châsse de Sainte-Geneviève à Paris.

Mardi 8.

Le Roi a continué de prendre du quinquina de quatre heures en quatre heures; on l'a réveillé cette nuit pour en prendre. A dix heures, ce matin, on est entré dans sa chambre; il a vu presque tout le monde et a entendu la messe dans son lit, et a passé la journée fort doucement; il a travaillé avec ses ministres à son ordinaire.

Jeudi 10.

M. le duc de Vendôme prit, mardi, sa place au Parlement devant les pairs ecclésiastiques. M. le premier Président le harangua et lui ôta son chapeau en lui demandant son avis : il a été traité en tout comme l'avoit été M. le duc du Maine à sa réception; mais il a été voir tous les pairs et tous les conseillers de la grand'chambre, ce que n'avoit point fait M. le

duc du Maine. Le Roi lui a permis aujourd'hui, à la promenade, d'aller passer quelques jours à Anet, et de partir de là pour l'armée d'Italie, et c'est le Roi même qui lui en a fait la proposition.

Lundi 14.

Delissade, valet de garde-robe du Roi, fort connu par une fausse ressemblance qu'il se piquoit d'avoir et quelques faux airs du Roi, mourut ici.

Jeudi 24.

Le Roi, après le gain de la bataille de Catalogne, écrivit à madame de Noailles la mère, qui est retirée à Châlons, la lettre du monde la plus obligeante pour toute la maison de Noailles.

Samedi, 3 juillet.

Les habitants de Pampelune, surpassent encore la férocité de ceux de Saragosse; ils ont fait mourir et brûler cruellement tous les François habitués chez eux. Le Roi en a été très-sensiblement touché.

Lundi 5.

Monsieur s'est un peu fâché ici contre les princesses, surtout contre madame la duchesse de Chartres, d'un feu qu'elles ont allumé la nuit sous ses fenêtres : comme ce n'étoit qu'une bagatelle, cela n'aura aucune suite.

Samedi 28.

Le roi et la reine d'Angleterre vinrent ici sur les cinq heures. Le Roi les mena dans la galerie de son petit appartement, où ils se firent peindre par le bonhomme Mignard, qui, à quatre-vingts ans, n'a pas voulu aller les peindre à Saint-Germain, parce qu'il croit qu'il y a des maladies.

Mercredi, 1er septembre.

Le Roi a changé le logement qu'avoit madame de Maintenon en haut, et lui a donné l'appartement de Monseigneur, en bas. Cela est plus commode pour le Roi, qui y va souvent, qui n'aura point à monter, et sera plus agréable pour Monseigneur, qui sera en haut avec les Princesses.

Mercredi, 8.

Le Roi a accordé aux habitans de Dieppe tous les priviléges qu'ils lui avoient demandés pour rebâtir leur ville. Il les exempte de tous droits pendant dix ans; il leur donne la coupe de deux forêts qui sont auprès de Dieppe, et la province de Normandie contribuera encore pendant quelques années pour les mettre en état de rebâtir leurs maisons. La ville sera fortifiée, et plus belle qu'elle n'étoit.

Dimanche 26.

Le Roi apprit, le matin, la mort du duc de Modène, frère unique de la reine d'Angleterre, et le soir le roi d'Angleterre l'annonça à la reine sa femme. C'est le cardinal d'Est qui devient duc de Modène. Le roi et la reine d'Angleterre vouloient partir dès demain, pour retourner à Saint-Germain; mais ils demeureront jusqu'à mercredi, et pendant ce temps-là on fera partir des relais.

Lundi 27.

Il n'y eut, le soir, ni appartement, ni comédie : la mort du duc de Modène a suspendu tous les divertissements, à cause de la reine d'Angleterre.

Dimanche 10 octobre.

Monseigneur donnera une pension à mademoiselle Choin, de mille francs tous les trois mois. Cela n'empêchera pas que madame la princesse de Conti ne lui continue la pension qu'elle lui donne.

Jeudi 11 novembre.

Monseigneur alla à Paris à l'opéra de *Circé*, qui est un opéra nouveau, dont le petit Desmarais a fait la musique, et la femme d'un avocat, nommée madame de Saintonges, a fait les paroles.

Mercredi 17.

M. le comte d'Albert, sortant de la comédie, étant seul et à pied, fut attaqué par deux hommes, que la nuit, a-t-il dit, l'empêcha de reconnoître. Il a été blessé de deux coups d'épée; et comme la sienne étoit pleine de sang, il croit aussi avoir blessé un de ceux qui l'ont attaqué.

Dimanche 21.

M. de Pontchartrain, sur les sept heures du soir, alla trouver madame de Guise de la part du Roi, pour lui dire que Sa Majesté avoit été si contente d'elle dans le procédé qu'elle a eu sur l'affaire du Luxembourg, qu'il lui donnoit cinquante mille francs de pension.

M. de Livry achète de M. le Prince la terre du Rincy. C'est une des belles maisons de France, mais une terre de peu de revenu : il lui en donne 160,000 fr. Le Roi, pour aider Livry dans son marché, a créé une nouvelle charge de lieutenant des chasses dans la capitainerie de Livry, et la lui a donnée à vendre.

Lundi, 6 décembre.

Le comte d'Albert, et Régnac, qui commandoit dans Huy, ont ordre de se présenter. On les accuse de s'être battus; et comme ils se sen-

tent fort innocents, ils se remettront incessamment tous deux à la Conciergerie.

Le marquis de Pluvaut, le fils, est parti de France. Le Parlement travaille à lui faire son procès, et l'on craint qu'il ne soit condamné à la mort. On prétend que l'affaire qu'il eut il y a deux mois est un véritable duel. Il est arrivé plusieurs affaires, la dernière campagne, en Flandre et en Allemagne, qui ont obligé le Roi de donner de nouveaux ordres au Parlement pour agir avec la dernière sévérité contre ceux qui seroient soupçonnés d'être contrevenus aux ordonnances.

Le fils de Pertuis, accusé aussi de s'être battu sur la fin de la campagne, a été justifié au Parlement de Tournay, qui avoit pris connoissance de cette affaire.

Mardi 7.

Il y a eu une batterie à Saint-Germain entre des Anglois gens de condition et des enfants de quelques officiers du Roi; deux Anglois ont été blessés à mort.

Jeudi 9.

Le Roi alla à Saint-Germain voir le roi et la reine d'Angleterre. On fait de grandes informations contre ceux qui ont blessé les Anglois, et les accusés sont en fuite.

Mercredi 22.

L'ambassadeur de Venise alla à l'Arsenal, à Paris, voir M. le comte de Tholose. Il devoit ensuite aller chez M. du Maine, mais il se formalisa sur ce qu'il n'avoit trouvé personne au bas du degré pour le recevoir, et ne voulut pas attendre un moment M. du Maine, qui étoit à l'appartement de Duvivier. L'ambassadeur s'est plaint et à tort, car on n'avoit nulle intention de lui refuser rien de tout ce qu'il demandoit.

Jeudi 23.

M. le comte de Tholose fut reçu au parlement comme amiral; il prit séance dans son tribunal à la table de marbre, où il fut installé par le premier Président; on rapporta quelques affaires devant lui qu'il jugea; c'est une justice qu'ont le connétable et l'amiral. Il est vrai que M. de Vendôme, le grand-père de celui-ci, ne fut installé que par un conseiller; mais c'est qu'il n'avoit point la qualité d'amiral, il n'avoit que celle de surintendant de la marine.

Vendredi 24.

L'abbé de Fénelon, précepteur de monseigneur le duc de Bourgogne, a l'abbaye de Saint-Valery, qui vaut plus de 20,000 francs de rente.

Vendredi 31.

M. de Luxembourg, à cinq heures du matin, s'est trouvé mal, et sa maladie commence si violemment que les médecins en désespèrent. Le Roi en paroît fort touché, et a dit ce soir à Monsieur: « Mon frère, si nous sommes assez » malheureux pour perdre ce digne homme-là, » celui qui en portera la nouvelle au prince » d'Orange sera bien reçu ». Et ensuite il a dit à M. Fagon, son premier médecin: « Faites, » Monsieur, pour M. de Luxembourg, tout ce » que vous feriez pour moi-même, si j'étois en » l'état où il est ».

FIN DU TOME PREMIER.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
1 9 MAY 2000
OF OXFORD
LIBRARY

994304